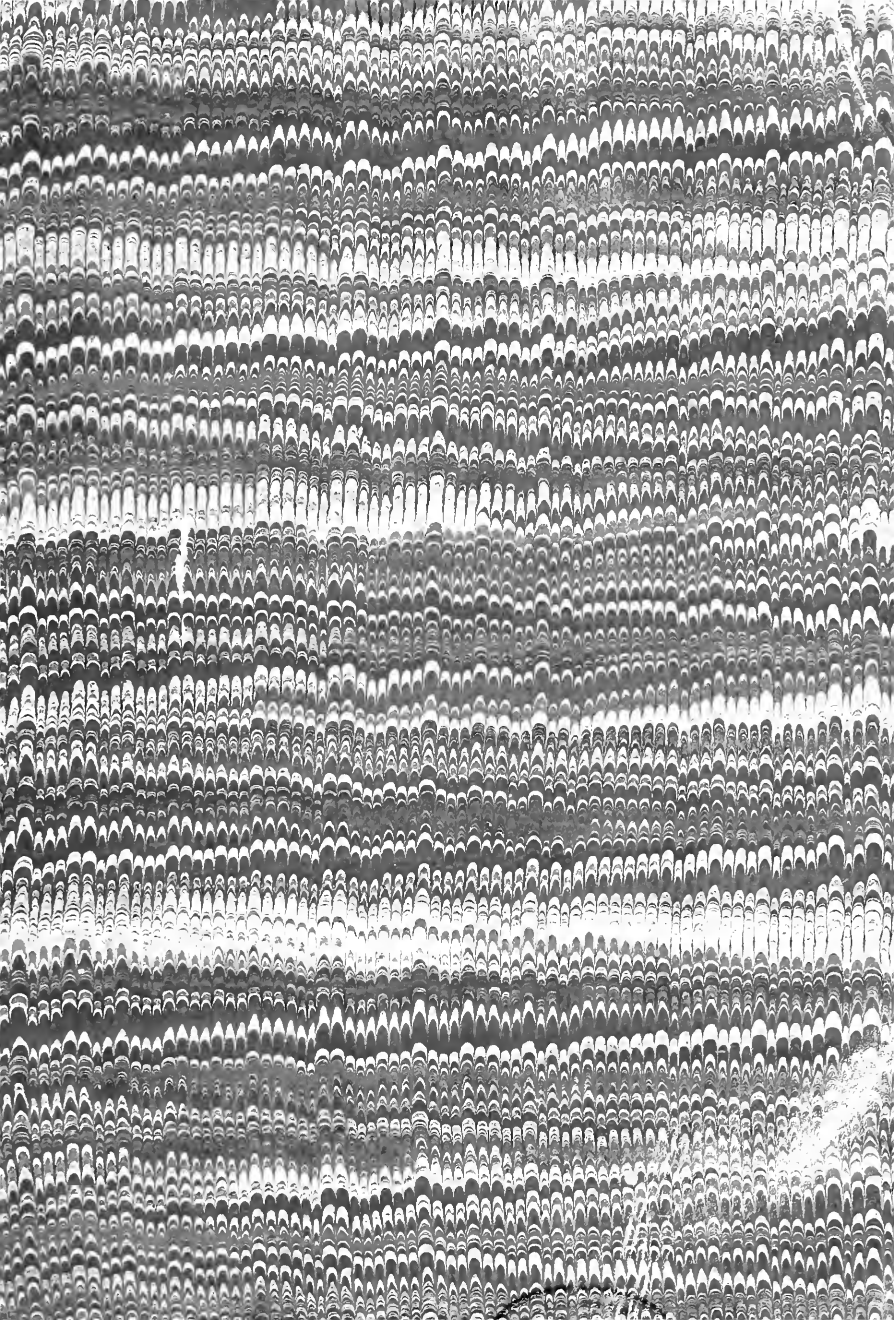

U d'/ of Ottawa
39003002779287



ARMORIAL

HISTORIQUE

DE

LA NOBLESSE

DE

FRANCE

PARIS

AUG. VATON, LIBRAIRE

46, RUE DU BAC

1846

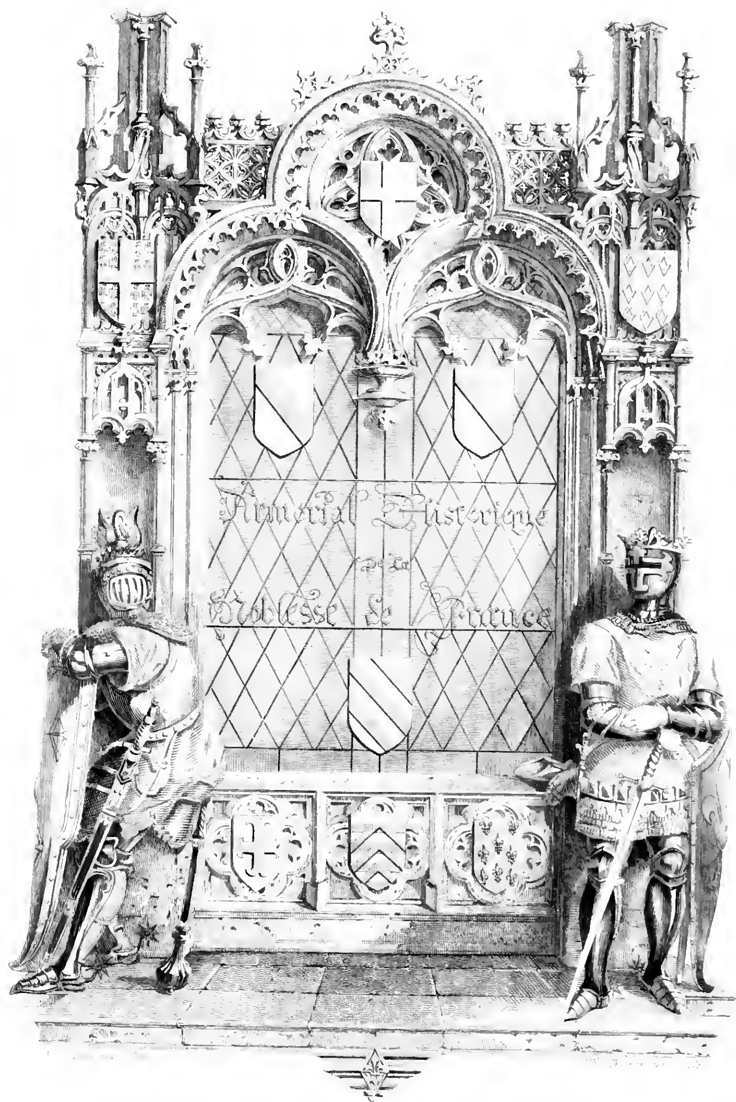
ARMORIAL HISTORIQUE

DE LA

NOBLESSE DE FRANCE.

Tout exemplaire devra porter la signature de M. DE MILLEVILLE

PARIS — Imprimerie SCHNEIDER et LANGRAND,
rue d'Erfurth, 1


Armorial Historique
de la
Noblesse de France

ARMORIAL HISTORIQUE

DE LA

NOBLESSE DE FRANCE

RECUEILLI ET RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ,

PUBLIÉ

PAR HENRY J.-G. DE MILLEVILLE,

RÉFÉRENDAIRE AU SCEAU DE FRANCE, ETC.

… Sans noblesse, point de monarchie…

MONTESQUIEU, *de l'Esprit des lois*, liv. II, chap. IV.

… Le premier titre d'un prince, et même d'un roi, est d'être gentilhomme… Ce titre indélébile le tient attaché par des liens indissolubles au corps auguste dont il fait partie ; et la noblesse doit et peut toujours dire : C'est un d'entre nous.

Réponse au Mémoire sur les rangs et les honneurs de cour, in-folio, 1771, p. 4.

PARIS,

AU BUREAU DE L'ARMORIAL HISTORIQUE,

RUE DE JOUBERT, 7 ;

ET CHEZ AUG. VATON, LIBRAIRE, RUE DU BAC, 46.

—

1845

« Les nobles dont les terres se trouvoient dans le duché de Paris étoient, par cette « raison même, mentionnés aux Chroniques du petit domaine royal ; ces Chroniques racon- « tèrent les guerres que ces vassaux avoient eues avec la couronne, ou les honneurs « qu'ils avoient obtenus du monarque. Les autres nobles, cantonnés au loin dans leurs « châteaux, restèrent ignorés : on ne parla d'eux qu'à l'occasion de quelques batailles où « ils avoient été appelés en vertu des services du fief. Il est arrivé de là qu'une centaine « de noms ont rempli les fastes nationaux dans la monarchie féodale ; au lieu des annales « de France, vous ne lisez réellement que celles du duché de France, et pour ainsi dire « des voisins du roi. »

CHATEAUBRIAND.

INTRODUCTION.

Voici un livre de faits et de dates.

Ce volume contient la quintessence de tous les nobiliaires publiés jusqu'à ce jour, et Dieu sait de quel nombre d'énormes in-folios se compose une bibliothèque héraldique[1] !

A côté de la composition actuelle d'une famille, il résume les faits les plus saillants de son histoire.

Pour l'ordinaire, lorsqu'on n'a pas un intérêt direct, immédiat, à s'enquérir de tous les détails d'une généalogie ; si l'on désire seulement savoir à son sujet ce que tout homme de bonne compagnie est tenu d'en connaître par égard pour les personnes avec qui il vit, cela doit suffire.

Mais si un intérêt plus grave, des projets d'alliance ou toute autre raison suggéraient le désir d'en savoir davantage, au bas de chaque notice se trouve l'indication de tous les ouvrages dans lesquels il a été question de la famille à laquelle elle est consacrée, et l'on peut aller retrouver a coup sûr tous les renseignements que sans ces précieuses indications on n'eût pu obtenir sans de longues, difficiles et souvent infructueuses recherches.

Un livre de la nature de celui-ci a tout l'intérêt des plus attrayantes lectures. Quoi de plus intéressant, en effet, pour une jeune femme, pour une maîtresse de maison, que de trouver, dans un beau et élégant volume qui restera toujours sur la table de son salon, la réponse à toutes les questions qu'elle pourrait être tentée de faire sur les personnes qui composent sa société ou qui aspirent à en faire partie? — Nous avons

1 Un livre conçu sur le plan des anciens historiens de la Noblesse n'était plus possible et ne pouvait convenir à nos minimes fortunes, ni au besoin que nous avons d'acquérir rapidement les connaissances qui nous sont nécessaires. Le travail du P. Anselme est en 9 vol. in-fol.; celui de d'Hozier, en 10 vol. in-fol.; Lachênaye-des-Bois, en 15 vol. in-4°, etc.; et les ouvrages concernant chaque province, et même chaque famille, sont innombrables. Du reste nous avons le projet de joindre à la fin de notre supplément une bibliographie raisonnée de l'histoire de la Noblesse; et nous prions les personnes qui auraient quelque volume rare ou curieux sur la matière de nous en faire parvenir une note détaillée, elle serait accueillie avec empressement.

vu une ambassadrice, certainement l'une des plus spirituelles, des plus séduisantes femmes appartenant au corps diplomatique des dernières années de la Restauration, prendre la peine de faire elle-même dans un pays voisin un travail, non point aussi considérable ni aussi complet que celui-ci, mais tout à fait analogue. Et elle disait avec raison : « Grâce à mon livre d'or, je sais sur quel terrain je marche ; pendant qu'on me voit peindre mes feuilles, on cause sur le personnel de la famille dont j'esquisse le blason ; et bien souvent d'utiles indications ont été trouvées par l'ambassadeur dans un recueil de notes qui semblaient n'avoir pour but que de me faire connaître les gens de bonne compagnie que je devais admettre dans ma société intime, ou bien recevoir seulement dans les salons de l'ambassade. »

Eh bien ! quelle est la femme à qui il n'est pas arrivé de regretter qu'un album semblable ne fût pas fait ? — Aujourd'hui il existe, et il dépendra de chacun de le compléter en consignant sur les marges ses notes particulières.

Mais, qu'on nous permette de le dire, ce n'est pas seulement un livre agréable, c'est aussi un livre utile et instructif. Ce sera le *vade-mecum* obligé de l'homme de bonne compagnie en France, et à l'étranger une recommandation et un point d'appui ; car au delà des frontières, quelque bien recommandé que soit un homme, la première question que l'on fait sur son compte concerne toujours sa naissance. Une maîtresse de maison le consultera avec fruit sur les personnes qu'elle reçoit ; — la mère de famille, au sujet de ceux sur lesquels ses espérances de mère lui font concevoir des projets de futur établissement ; et enfin, c'est un livre d'histoire, c'est le recueil des faits les plus brillants de nos annales.

A une époque récente encore, tout homme bien placé dans le monde a été exposé à un inconvénient d'un genre tout particulier : des lettres lui arrivaient de tous les côtés, contenant à peu près ce qui suit : « Nous allons publier une notice sur vous et sur votre famille : veuillez venir vous entendre avec nous à ce sujet. » — On ne répondait pas. — Nouvelle lettre : « Quoique vous ne nous ayez pas fait l'honneur de nous répondre, nous n'en persistons pas moins dans notre projet ; seulement nous éprouverons un vif regret si le défaut de concours de votre part rend ce travail moins agréable pour vous que nous ne l'eussions désiré. »

Au travers de ces formes polies et obligeantes, quelques personnes eurent le mauvais esprit d'apercevoir une menace, et traduisirent en d'autres termes l'expression du regret qui terminait la missive. — Mais que faire ?...

En cette occurrence, quelques hommes qui avaient été exposés à l'inconvénient que nous venons de raconter, conçurent une pensée fort convenable, ce nous semble, dans la circonstance. C'était l'unique moyen de parer au mal sans tomber dans un pire.

« Publions nous-mêmes, dirent-ils, un travail biographique et héraldique dans lequel des dates précises et des faits justifiés pourront seuls trouver place, le tout sans commentaire aucun. Je suis colonel, mon brevet est de telle date ; vous êtes conseiller d'État par ordonnance de tel jour ; M. X. est baron ou duc par lettres patentes de telle année : voilà qui est positif. Essayez de contredire un fait ainsi formulé. — Voilà pour le présent. »

Pour le passé, dans la petite place qui lui a été réservée, le même système a été suivi. En parlant d'une famille quelconque, un généalogiste dit toujours : « Noble, ancienne et illustre famille. » C'est de protocole. Nous ne ferons pas de phrases, nous dirons : Les principales illustrations de cette famille sont : Un tel, maréchal de France ; ou bien : Un tel, capitaine d'infanterie ; un tel, cordon-bleu ou bien chevalier de Saint-Louis. — Nous ne voulons pas dire qu'un gentilhomme en France n'en vaille pas un autre, qu'une famille soit plus noble, plus honorable qu'une autre. Chacun, à ce sujet, a ses idées bien arrêtées *in petto*. « La meilleure maison de France, c'est la mienne. » — Et nous sommes trop polis pour contester jamais à personne sa manière de voir à ce sujet. — Mais des faits historiques prouvés, évidents, ont une signification : le mieux était de les laisser parler eux-mêmes.

Il restait encore un inconvénient à éviter : les hommes les plus honorables, les esprits les plus droits se font quelquefois des illusions même en matière de faits, surtout lorsqu'ils touchent d'aussi près à un côté aussi sensible de notre amour-propre. Pour prévenir tous inconvénients, il fut résolu que le comité qui se chargerait de revoir le travail présenté par les intéressés, et d'elaguer au besoin les phrases que les rédacteurs des notices pourraient laisser échapper, garderait le plus strict incognito.

Une fois ce plan arrêté, comme il s'agissait, non point d'un travail de coterie, mais bien d'une affaire de corps, un appel fut adressé à la Noblesse française, et nous demandons la permission de citer ici quelques passages de la circulaire qui fut envoyée à toutes les personnes qui, par suite des nombreux avis insérés dans les journaux, en firent la demande.

« L'Angleterre a de nombreux *Peerages* dans lesquels l'état présent de sa noblesse est mis à jour chaque année. Sur la table du salon de chaque maison, un ou plusieurs de ces volumes se trouvent toujours ; et si vous désirez connaître avec exactitude la famille, les attenances, les dates de la vie d'un homme de bonne compagnie que vous avez vu le moment d'avant, vous n'avez qu'à ouvrir le volume.

« L'Allemagne a son *Almanach de Gotha* et de nombreuses publications héraldiques. La Russie elle-même a son *Livre de velours*, dans lequel, à l'instar du célèbre *Livre d'or* de Venise, sont inscrits les noms de tous les membres de la noblesse de l'empire. La noblesse de France seule, la plus

illustre, la plus chevaleresque des noblesses, n'a pas un livre dans lequel elle puisse retrouver l'état présent des familles, ni les noms réunis de ses illustrations les plus brillantes, ces noms qui couvrent d'une lumineuse auréole toutes les pages de notre histoire nationale.

« Et cependant toutes les professions en France, tous les états même, ont leurs manuels, leurs annuaires. Il n'est pas d'artisan, si obscur, si modeste qu'il soit, qui ne puisse retrouver dans un livre spécial les noms de ses confrères.

« Et cependant encore, quel annuaire, quel manuel historique pourrait présenter un intérêt pareil? De tout temps la noblesse française n'a-t-elle point offert dans chaque carrière le plus brillant faisceau de toutes les illustrations, et la série des noms dont elle s'honore n'est-elle point le résumé des grandeurs historiques de la France? Depuis les connétables, dont l'influence militaire était si puissante et si respectée, jusqu'aux gloires plus modestes, mais non moins honorables, de la vie civile et des lettres, quelle longue série de noms, au milieu desquels nous voyons ressortir comme trophées, entourés des plus beaux souvenirs de la monarchie : dans les armes, MONTMORENCY, ROHAN, TURENNE, LA TREMOUILLE; dans la magistrature, L'HOPITAL, MOLÉ, DE SÈZE, MALESHERBES; dans les lettres enfin, FROISSARD, DE THOU, MONTESQUIEU et CHATEAUBRIAND; et pour qu'aucune illustration ne fît défaut à sa couronne, lorsque apparaissait une grandeur nouvelle, FABERT ou CATINAT, WAGRAM ou BELLUNE, la noblesse française s'empressait de lui ouvrir ses rangs. Les aristocraties ne sont point jalouses : toutes les gloires sont sœurs.

« Animés du désir de combler cette lacune, quelques hommes en mesure d'accomplir cette tâche se sont réunis. Rien d'analogue à ce qu'ils veulent faire n'a été essayé en France. Ce n'est point un recueil de généalogies qu'ils aspirent à publier, c'est le tableau de l'*état présent* de la noblesse de France. A la suite de l'article de chaque famille, de sa composition actuelle, ils rappelleront très-sommairement ses principales illustrations, ils indiqueront dans quels dictionnaires on peut trouver son histoire; et cette histoire, ils la continuent et l'amènent jusqu'à aujourd'hui.

« Ce travail est fort avancé; mais en approchant du terme, les auteurs ont compris qu'il serait difficile de le rendre complet sans le concours de ceux qui y sont le plus intéressés. Aussi, afin d'être certains d'y mettre toute l'exactitude et la précision nécessaires dans un pareil recueil, se sont-ils décidés à faire un appel à tous les membres de la noblesse française, afin de les prier d'adresser sur eux-mêmes et sur les personnes composant leurs familles les dates et les notes les plus exactes.

« Nous avons hâte d'ajouter : *Les insertions sont essentiellement gratuites.* Ceci n'est point une affaire de spéculation, mais une affaire de corps. Il n'y a pas même d'obligation de souscrire pour un volume. Nous désirons

cependant qu'il acquière la plus grande publicité possible, et dans ce but nous verrons avec plaisir tous les membres de la noblesse s'en assurer par souscription un exemplaire. Nous disons *s'en assurer*, car les éditeurs, pour ne pas se charger de frais inutiles, ne feront tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires au delà de celui désigné par le chiffre des souscripteurs; et ces exemplaires sont réservés à des bibliothèques publiques françaises ou étrangères, dans lesquelles ils seront déposés, afin que tout voyageur, dans une ville ou capitale étrangère, puisse trouver dans un établissement ouvert à tous la constatation de son état nobiliaire, et se recommander de ce témoignage honorable, auquel il sera toujours facile de faire appel. Mais, nous le redisons, la souscription n'est point obligatoire.

« La notice sur chaque famille sera généralement accompagnée de la gravure de ses armoiries, souvent aussi par la vue du château ou de la principale habitation de la famille, ou bien par la vue de quelques-uns des édifices se rattachant à son histoire, tels que tombeaux ou tous autres monuments d'un glorieux souvenir, et même, lorsque le désir en sera exprimé, par une composition rappelant un trait historique.

« Quant à ces ornements, bien qu'ils doivent ajouter à l'embellissement du volume, les familles comprendront qu'ils ne pourraient être à la charge de ceux qui publient l'ouvrage ; mais des arrangements sont pris pour les faire exécuter à frais minimes, afin de ne pas grever ceux qui désireront les adjoindre à leur notice. Mais ce dernier article, qui est entièrement facultatif, est le seul qui rende une dépense obligatoire.

« Dans des conditions aussi désintéressées, nous croyons pouvoir compter que les membres de la Noblesse ne manqueront point à l'appel qui leur est adressé. Il s'agit ici, non point d'une étroite spéculation, mais bien d'un monument que nous croyons pouvoir, à juste titre, appeler national. Le nom de gentilhomme ne dit-il pas lui-même qu'il est l'homme de la nation (*gentis homo*)? il s'agit de montrer à la France et au monde que les descendants de nos preux ne sont point dégénérés, que les membres de ce corps, qui, de tout temps, par l'intelligence aussi bien que par la valeur, marchait en tête de la nation, garde encore dans ses veines les flots du plus généreux sang, *generoso sanguine partum;* et qu'enfin, en montrant le livre dans lequel son nom ajoutera un fleuron à la couronne qui brille au front de ce corps antique et vénéré, tout gentilhomme ait le droit de s'enorgueillir en disant : « Et moi aussi, j'ai mon nom écrit dans cet Armorial, véritable *livre d'or*[1] de la noblesse de la France. »

[1] Nous avions d'abord eu la pensée de donner le titre de *Livre d'or* à notre publication; mais il a paru récemment un livre de chiromancie ou de sorcellerie avec ce titre, sous lequel d'autres ouvrages sont encore annoncés. Aussi d'honorables amis nous ont-ils témoigné le désir, auquel nous nous sommes empressés de déférer, de le voir remplacé par celui d'ARMORIAL HISTORIQUE DE LA NOBLESSE DE FRANCE.

Voilà quel était notre plan. C'est au public à juger si nous l'avons convenablement réalisé. Nous devons toutefois ajouter quelques explications.

Une généalogie complète, développée, peut bien intéresser les personnes pour qui elle a été dressée et celles qui, par un lien quelconque, se rattachent à elles; mais elle ne peut inspirer d'intérêt à un public nombreux. Aussi, les ouvrages qui sont des recueils de généalogies ne se tirent-ils jamais qu'à un petit nombre d'exemplaires. Il est évident que, par suite, ils n'atteignent que très-imparfaitement le but qu'on se propose en faisant imprimer l'histoire de sa famille, qui est de lui donner tout le relief possible.

De là naissent quelques questions que nous avons essayé de résoudre d'une façon satisfaisante.

Ce qu'une famille peut espérer, dans l'intérêt de son amour-propre bien compris, de graver dans le souvenir d'un public d'élite, ce sont ses principales illustrations, les faits saillants de son histoire. — Qui sont ceux qui ont intérêt à obtenir ce résultat et qui en retireront agrément et utilité? ce sont les membres de cette famille aujourd'hui existants.—Ces deux mots vous donnent la raison du plan de notre travail.

A l'époque actuelle, on a peu le temps de lire ; il y a nécessité de résumer. — Nous avons fait le résumé le plus court possible de l'histoire de la noblesse de France; nous l'avons fait comme des gens pénétrés du sentiment de la dignité de ce corps. Notre but a été de maintenir cette dignité, de contribuer, si la chose était possible, à la relever. Mais aussi, nous eussions craint de la ravaler en admettant dans nos pages tout ce qui ne pouvait justifier la prétention à y être admis.

Nous n'avons pas été exclusifs, nous avons accueilli avec le même empressement ceux dont l'honorabilité de leurs pères était l'unique illustration, aussi bien que ceux dont les aïeux ont joui de toutes les faveurs de la cour.

Mais tous les noms ne s'y trouvent pas et ne pouvaient s'y trouver : il en est de dignes, à tous égards, de prendre place dans notre publication, qui ont été ajournés faute de renseignements suffisants, ou de preuves à l'appui des faits énoncés dans les notices qui les accompagnent.

Puis, un assez grand nombre de personnes se sont méprises sur notre plan et ont jugé notre travail sur son titre plutôt que sur notre circulaire. — Elles nous ont, en conséquence, envoyé seulement leur nom de famille et le détail de leur blason. Bien que sur plusieurs d'entre elles nous eussions des notes particulières, nous avons préféré nous borner à reproduire cette simple indication, plutôt que de nous exposer à donner des notices inexactes.

Ces considérations réunies nous imposent la nécessité de publier un Supplément à ce volume; mais il sera le seul, et avec lui se terminera ce

travail, le plus complet et, à coup sûr, le plus impartial et le plus dégagé de considérations d'intérêts matériels qui ait jamais été fait sur la noblesse française.

Quelques noms, quoique étrangers, ont été admis dans notre recueil. Les uns appartiennent au corps diplomatique, et nous regrettons que le désir d'y voir figurer le corps tout entier nous ait été exprimé trop tard pour que nous ayons pu réaliser ce désir. En effet, en tout pays, le corps diplomatique est partie si intéressante de la société dans laquelle il se trouve, que, de prime abord, droit de cité lui est acquis.

D'autres ont acquis ce droit de cité par une longue résidence, qui est presque une naturalisation. Ainsi, il est une famille qui, depuis longues années au milieu de nous, supporte noblement le poids d'infortunes presque royales, qui, pour longtemps encore peut-être, devra y résider; car rien, jusqu'à ce jour, ne laisse entrevoir le terme de son exil.

Providence de toutes les douleurs de ses coexilés, mais accueillant de même toutes les autres infortunes, cette famille, grâce aux débris d'une fortune princière, a préservé du marteau des démolisseurs de la bande noire un curieux monument du grand siècle, et, à de certains jours, une pensée de bienfaisance, d'ingénieuse charité, en fait ouvrir les portes à toute la société parisienne. Cette famille devait prendre rang parmi les familles françaises; car c'est acquérir droit de cité dans la patrie de l'exil, que d'acquitter ainsi la dette de l'hospitalité.

Maintenant, dans un volume aussi rempli de noms, de faits, de dates, ne se sera-t-il glissé aucune erreur? Nous avons tout fait pour l'éviter. — Un mot encore, et sur le point le plus délicat.

Un grand nombre de gentilshommes font précéder leurs noms de titres.

Ceux de ces titres qui ont pour origine des lettres patentes dûment enregistrées sont les seuls incontestables, les seuls admis en justice. — Nous avions d'abord résolu de ne relater que ceux-là.

Mais on nous a objecté qu'après nos orages révolutionnaires, il était difficile de s'en tenir rigoureusement à ce point de départ; que des lettres patentes avaient été perdues ou brûlées pendant les temps de troubles politiques, et qu'en semblable matière, les anciens nobiliaires devaient, jusqu'à un certain point, remplacer ces lettres absentes.

Nous avons cru devoir céder, quoiqu'à notre très-grand regret et tout en faisant nos réserves. Nous nous dispensons de relever ici les remarques et commentaires que les esprits attentifs pourront faire à ce sujet. Nous en avons probablement fait plus que qui que ce soit.

Quant aux titres donnés, dans le courant d'un article, à des personnes alliées aux membres de la famille qui fait sujet de la notice, bien que nous ayons fait nos efforts pour n'admettre ces titres qu'à bon escient, nous ne voulons en aucune façon les garantir.

Cela posé, nous devons ajouter que peut-être y a-t-il quelque famille ayant droit de porter un titre, que nous n'avons pas mentionné dans sa notice. Notre réponse est bien simple : on ne nous a pas montré de lettres patentes, et ce titre ne leur était donné dans aucun ancien nobiliaire. On comprendra sans peine qu'il ne nous convenait en aucune façon de nous faire les éditeurs responsables de la premiere édition d'un titre de marquis ou de comte. C'est bien assez que nous ayons dû reproduire les seconde et troisième.

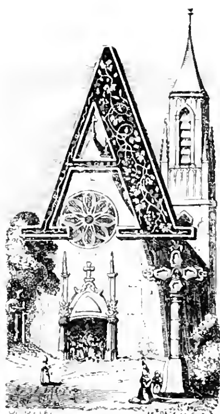
Et, à propos de reproduction, qu'on ne fasse pas la spirituelle plaisanterie de nous accuser de plagiat si certaines notices ont quelques rapports avec d'autres antérieurement imprimées dans d'autres ouvrages : lorsque, dans une notice envoyée par une famille, il est dit que M. Charles est né le 10 janvier, nous ne pouvions guère, pour qu'on ne pût nous accuser de copier ceux qui avaient imprimé avant nous, dire qu'il était né le 9 ou le 11. — Et puis, nous le disons bien haut, et dans notre pensée, c'est le véritable mérite de notre travail.

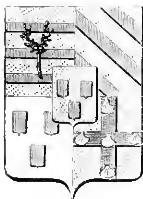
Il n'y a pas, dans ce volume, une ligne, un mot, une date, qui ne soit copié dans les historiens qui nous ont précédé (et, Dieu merci, nous les avons cités avec assez de précision pour leur laisser, à eux, toute la responsabilité des faits), ou bien dans les diplômes ou lettres patentes émanés d'autorités souveraines, ou bien encore dans des actes de naissance, de mariage et de décès.

Nous l'avons dit, nous ne faisions pas un livre de phrases, mais bien un livre de faits et de dates. Nous y avons mis le moins possible de mots, et le plus de faits et de dates que nous l'avons pu ; et si, par exemple, après avoir lu la page dans laquelle nous avons essayé de rappeler les principales dates de la carriere si remplie de M. le comte Molé, ou bien celle qui résume en si peu de place les innombrables illustrations de la maison de Montmorency, on trouve qu'il était impossible de mettre plus de faits, de noms et de dates en moins de lignes, notre but a éte atteint.

En résumé : — Nous avons voulu élever, en l'honneur de la plus chevaleresque des noblesses, un monument serieux, le dernier peut-être. Nous avons voulu lui donner un caractère de généralité qu'un recueil de généalogies completes, développées, ne peut jamais atteindre, même en entassant volumes sur volumes. Nous l'avons fait dans des conditions qui permettaient à tous, même au gentilhomme le plus pauvre de France, aussi bien qu'au plus riche, de faire constater parmi ses pairs la loyauté de sa noblesse et l'authenticité de son écusson.

Aussi n'hésitons-nous point à le dire, ce livre, le premier, le seul qui ait jamais été fait sous une inspiration pareille, est-il l'œuvre la plus consciencieuse qui ait jamais été écrite sur l'histoire de la noblesse de France.





D'ABBEVILLE BOUBERS-TUNC. — Le chef actuel de cette maison est AMÉDÉE-CHARLES-MARIE, comte DE BOUBERS-ABBEVILLE-TUNC, né le 15 avril 1765, ancien capitaine de cavalerie au corps royal des carabiniers de Monsieur, depuis le roi Louis XVIII.

Commandant supérieur pour le roi dans l'arrondissement d'Abbeville en 1815, chevalier de Saint-Louis, etc., etc.

Marié le 22 avril 1789 à ANNE-CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BUISSY DE LONG.

De ce mariage sont issus : 1° † *Amédée-Victor ;*
2° ALPHONSE-ALEXANDRE-CHARLES ;
3° AURE-PAULINE-HENRIETTE, mariée à ANDRÉ-FÉLIX, vicomte de FAŸOLLE (*Voy.* ce nom).
4° YDE-ROSE-BLANCHE.

Principales illustrations.

Cette maison, connue sous les noms et surnom de Boubers-Abbeville-Tunc, et sous celui de vicomtes de Bernâtre (*Bernardi castro*), est l'une des branches cadettes des comtes de Ponthieu (anciens) issus de Walbert, qui fut chef du pays depuis nommé Ponthieu, lequel était issu des Walbert Ier, IIe, IIIe et IVe, relatés comme chefs de la Morinie, habitée par les *Britanni Morini*, dans l'*Histoire du Cambrésis*, à l'article de *Saint Waubert*, qui était de cette maison, et dont le nom est devenu, par altérations dans l'idiome, Boëberk, puis Bouberch, et enfin Boubers, noms étymologiquement identiques. On peut citer à l'appui de cette origine un passage d'un cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubert (à Cambrai), dont il fut le fondateur, dans lequel on lit : « En Walberk est l'auteur du nom des seigneurs de Boaberk. »

On a objecté que le berceau des *Boubers* sur *Authie* était *Boubers* sur *Canche*, et qu'on ne connaît point de titre qui les rattache à l'illustre maison des *Boubers* sur *Somme*. (*Nobiliaire nouveau de Picardie.*)

L'auteur de cette objection reconnaît que *Boubers* sur *Canche* est le berceau des *Boubers* sur *Authie* (Bernâtre), mais ne se rattachant pas aux *Boubers* sur *Somme*.

Voilà trois familles du même nom existant à une distance l'une de l'autre seulement de cinq lieues; il est évident que si l'auteur de l'objection en avait connu une quatrième, il en aurait fait

mention. Cette quatrième a existé à la même distance de celle sur Canche, au pied des monts Saint-Angilbert (aujourd'hui Inglevert), près Calais; mais, détruite dans le dixième siècle par les dévastations incessantes des hommes du Nord, il n'en est resté vestige que dans les très-anciennes cartes du pays. Celle-là fut le véritable berceau, la première habitation des premiers du nom de Bouberk (altération de celui des Waldberch), chefs (*subreguli*) de la Morinie.

Nous allons fournir la preuve de cette version par un titre dont on ne contestera pas l'authenticité : c'est la lettre (antépénultième de saint Bernard) dont voici le préambule, et l'extrait relatif au sujet que nous traitons.

« Viro illustri, jam quoque à nobis dilecto, Rorgoni de Abbatis villa, Bernardus Clarævallis vocatus « abbas salutem et nostras orationes... Rogamus tuam dilectionem ut terram istam quæ *tui juris* est, « in parœcia de *Curreni*... *tibi tuis*que antecessoribus... fuit, ecclesiæ de Alchi (*Auchi-les-Moines*) « in elemosinam concedere digneris; quatenus et animæ tuæ et animabus antecessorum et successo- « rum tuorum, apud Deum, hoc proficiat beneficium, etc. »

Cette demande d'une portion de domaine dans la paroisse de « *Curreni* » sur Canche en faveur de l'abbaye d'Auchi-les-Moines est adressée à Rorgon d'Abbeville, de qui la chronique de Rumet dit : « Il était, comme j'ai vu par titres du prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville, fils de Simon et neveu « d'Odeulard, petit-fils de Thibault d'Abbeville, seigneur de Tunc, ainsi qualifié dans la charte « de confirmation de l'évêque d'Amiens, en 1225, et enregistrée à la cour des comptes. »

Dans la charte de fondation de l'hôtel-Dieu d'Abbeville, en 1158, on voit que Rorgon est père de Girard Ier, aïeul de Girard II, qui, dans le cartulaire de Valoires, se qualifie en ces termes :

« Omnibus præsentes litteras inspecturis, ego Girardus de Abbatis villa, miles et dominus de « *Boberch*, salutem in Domino, etc. »

Il fut bisaïeul de Girard III, auquel se rapporte cet extrait des chroniques de Rumet, d'un aveu fourni en 1367 à Charles V, dans lequel il déclara qu'à cause de la noblesse de sa pairie, il a eu son surnom ancien d'Abbeville, seigneur de *Bouberch*, et qu'en fait d'armes, de guerre, de joutes et de tournois, son droit cri est : *Abbeville!* comme anciennement lui et ses devanciers seigneurs de Bouberch ont usé et accoutumé de faire, etc., etc. (*V.* l'article *Abbeville* dans le t. IV des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, p. 369, pour la preuve qu'Abbeville a été originairement une seigneurie féodale.)

Si ces documents établissent avec certitude que Rorgon était de Boubers sur Somme, la lettre de saint Bernard prouve de même qu'il était aussi de Boubers sur Canche; par conséquence immédiate, elle prouve encore l'identité des deux branches, et, par suite, celle de la troisième sur Authie, si son berceau est Boubers sur Canche, ainsi que le dit l'auteur de l'objection que nous avons citée.

Terminons par une explication essentielle du mot *Currem*, qui n'existe plus depuis que celui de Boubers lui a été substitué, lorsque les seigneurs de ce domaine y ont transporté leur domicile, en abandonnant celui des monts Saint-Angilbert, véritable berceau des trois branches qui ont conservé le nom de Boubers avec différents surnoms de seigneuries.

Currenis, par contraction de *curia*, cour, *in*, en; *is*, eau. Le mot celtique *is*, eau, s'est toujours conservé dans tous les noms qui signifient eau, et plus particulièrement dans ce pays, dont la rivière principale ne s'appelle la Lys que par altération de son véritable nom d'origine, l'*Ys*, que l'on trouve encore écrit ainsi dans les anciennes cartes géographiques.

Currenis était donc une cour seigneuriale sur l'eau; et, en effet, le château de Boubers est baigné par la Canche, dont Rorgon d'Abbeville fut seigneur. Le dernier de la branche aînée a été Louis d'Abbeville-Yvergny, qui ne laissa qu'une fille qui épousa L. de Mauchi, seigneur de Senarpont. A la mort de Louis, la branche de Boubers sur Authie devint l'aînée par Jean de Bouberch Abbeville-Tuncq, tige des Boubers, vicomtes de Bernâtre; Jean II ayant épousé l'héritière de la vicomté de Bernâtre sur l'Authie, et ayant ainsi formé la branche connue sous ce surnom depuis 1364. (La filiation généalogique se trouve dans l'*Histoire du Cambrésis*, 3ᵉ part., p. 282.)

Les limites de cet ouvrage ne nous permettent pas de plus longs développements. On pourra d'ailleurs en trouver le complément dans le t. V des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie* (1842), qui cite, entre autres curieux documents, un extrait des chroniques de Jehan le Jeune, supprimé par Froissart, et dans lequel est cité « li sire Jean de Bouberch, bon chevalier, bien assaillant et bien défendant, fait prisonnier par Jean Chandos, etc. »

Jean était fils de Hugues dit *Gadifer*, qui releva de sa terre de Tuncq le 14 juillet 1347. Il eut pour frère Ringon d'Abbeville, vulgairement nommé Ringois, qui, mené prisonnier en Angleterre après le siége de Calais, sur son refus de prêter foi et hommage à Edouard (comme comte de Ponthieu), fut précipité dans la mer du haut de la tour de Douvres. — Ce trait historique a fait le sujet d'une tragédie, sous le titre de *Ringois, ou le citoyen d'Abbeville*, représentée pour la première fois sur le théâtre de cette ville, le 27 décembre 1777, au plafond duquel son nom fut inscrit dans une couronne civique.

Aux illustrations militaires précédemment citées, il faut joindre Robert de Bouberch, dont la tombe

est déposée dans le musée d'Amiens; la gravure jointe à cette notice peut donner l'idée de ce monument des temps chevaleresques, si curieux sous les rapports de l'art et de l'archéologie nobiliaire.



On trouve encore, parmi les illustrations de cette famille, deux cardinaux, un archevêque de Besan

çon, plusieurs évêques, entre autres Bernard, évêque d'Amiens, qui, pendant son épiscopat de vingt années, eut, dit l'*Histoire des antiquités d'Amiens*, l'honneur de terminer la superbe basilique de Notre-Dame, et celui de signer la demande à Sa Sainteté le pape de la canonisation de saint Louis.

(L'histoire de la maison d'Abbeville-Boubers-Tune, relatée par fragments dans de nombreux ouvrages, a été imprimée dans le *Nobiliaire universel de France*, t. VIII, par M. de Saint-Allais).

Armes : écartelé, au 1er d'or à trois fasces de gueules, à une chênure ou branche de gui de chêne posée brochant sur les trois fasces, qui est de Walbert, — au 2e d'or à trois bandes de gueules, qui est de Ponthieu ancien ; — au 3e d'argent à trois cœurs ou écussons de gueules 2 et 1, qui est de Boubers-Abbeville-Tune ; — au 4e d'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent, qui est de Raineval-Bernâtre ; — et sur le tout d'or à trois écussons de gueules, qui est Abbeville-Boubers-Tune.

Supports : deux tritons sonnant de la conque marine

Cri : Abbeville ! — *Devise :* Sanz ayde.

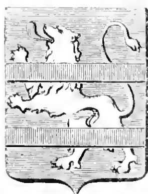
Résidence : au château de Long par Flixecourt (Somme), et Abbeville.

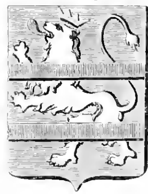
Une savante dissertation sur la pierre tumulaire que représente la gravure insérée dans cette notice se trouve dans le t. V des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*. Nous croyons devoir y renvoyer le lecteur, tout en regrettant que le défaut d'espace ne nous permette pas de la reproduire, au moins en partie.

D'ABZAC. — Ancienne maison du Périgord à laquelle appartenait PIERRE-MARIE vicomte D'ABZAC, écuyer cavalcadour, commandant du manége de la grande écurie, chevalier de plusieurs ordres, etc., etc.

En 1843, ce nom s'est trouvé le premier sur la liste de promotion des élèves de l'école polytechnique.

Armes : d'argent à la bande et à la bordure d'azur chargées de neuf besants d'or, 3, 3 et 3.





ACHARD (en Normandie). — Cette maison est divisée en plusieurs branches séparées depuis des siècles. Ces branches étant elles-mêmes subdivisées, nous ne mentionnerons ici que le chef de chacune.

Le chef actuel de la branche de Vacognes, jadis du Pin, est ADRIEN-MICHEL ACHARD DE VACOGNES, chevalier, né en 1778.

Il a épousé, en 1800, PAULINE-MARIE MORIN DE LITTEAU.

De ce mariage est issu : AMÉDÉE-MARIE, né en 1802, marié, en 1824, à demoiselle ATHÉNAÏS-ALEXANDRINE-MARIE ACHARD DE BONVOULOIR, dont il n'a que des filles.

Domicile : Bayeux.

AMÉDÉE-MARIE ACHARD DE VACOGNES, frère du précédent, marié à demoiselle MARIE-HENRIETTE DE MOISSON.

De ce mariage sont issus deux fils : ADRIEN-ERNEST et MAURICE-ALFRED, non mariés.

Le chef actuel de la branche de la Haye, près de s'éteindre, est ÉDOUARD ACHARD DE LA HAYE, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

Il a épousé, en 1809, ADÈLE CARREFOUR DE LA PELOUZE.

De ce mariage il ne reste plus que des filles. — *Domicile :* Poitiers.

Le seul représentant actuel de la branche de Saint-Mauvieux est HENRI ACHARD DE SAINT-MAUVIEUX, né en 1782.

Il avait épousé, en 1808, MARIE-AUGUSTINE DE LA HAYE D'OMMOY, dont il est veuf sans enfants. Il est aujourd'hui prêtre et chanoine honoraire de Bayeux.

Domicile : Vire.

Le chef de la branche de Bonvouloir est EUGÈNE-FRANÇOIS-CHARLES ACHARD DE BONVOULOIR, chevalier, né à Passais (comté de Domfront), en 1776, capitaine de frégate et chevalier de Saint-Louis.

Il a épousé, en 1805, FRANÇOISE-JULIE DE LA TOUR DU PIN.

Domicile : Bayeux.

De son mariage sont issus : 1° CHARLES-FRANÇOIS-EUGÈNE ACHARD DE BONVOULOIR, chevalier, né en 1804, marié, en 1831, à demoiselle ZÉNAÏDE DE REVILLASC, dont il a deux fils, DIDIER et ROBERT. — *Domicile :* château de Magny, près Bayeux.

2° JOSEPH-GUY-AUGUSTE de Bonvouloir, chevalier, né en 1811. Il a épousé en 1837, CHARLOTTE-HONORINE DE LA TOUR DU PIN, sa cousine, dont il a un fils, HENRI-ROBERT. — *Domicile :* château de Villers-Saint-Barthélemy, près Beauvais.

Illustrations.

Achard, gouverneur de Domfront en 1020. (Caillebotte, *Liste des gouverneurs, châtelains, etc., de Domfront*, p. 14 et p. 7.)

Achard d'Ambrières conduit, avec Henri de Domfront et Mathieu de la Ferté, quatre-vingts hommes d'armes à la conquête d'Angleterre, en 1066. (Caillebotte, p. 10. *Recherches sur le Domesday-Book*, par MM. Lechaudey d'Anisy et de Sainte-Marie, p. 48.)

Achard, châtelain de Domfront, est député près du prince Henri, depuis Henri Ier, roi d'Angleterre, pour lui offrir la foi et hommage des habitants, en 1091 ou 1092. (*Histoire de Normandie*, par Dumoulin, liv. VIII, p. 261. Caillebotte, p. 11.)

Jean Achard, abbé de Saint-Victor-lez-Paris, de 1155 à 1162, puis évêque d'Avranches, est choisi, en 1164, par Henri II, roi d'Angleterre, pour parrain de la fille qu'il eut de la reine Éléonore. (Caillebotte, p. 15.)

Jean Achard, chevalier, seigneur de Saint-Auvieu, capitaine cornette de cent chevau-légers, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, député de la noblesse de la vicomté de Domfront aux états de la province en 1618.

Julien Achard, seigneur de Bonvouloir, chevalier des ordres du roi en 1631, gentilhomme ordinaire de la chambre, lieutenant de chevau-légers, député de la noblesse du bailliage d'Alençon en 1652.

Antoine-Charles Achard, chevalier, marquis de la Haye, maréchal des camps et armées du roi, et chevalier de Saint-Louis en 1775.

Luc-René-Charles Achard de Bonvouloir, chevalier, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, et député de la noblesse du bailliage de Cotentin aux états généraux de 1789.

Armes : d'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules, à deux fasces alésées de même ; couronne de marquis sur l'écu.

Supports : deux haches d'armes en sautoir.

Cimier : une hache d'armes en pal.

Devise : Achard, hache.

NOTA. La branche de Vacognes a les mêmes armes, seulement le lion porte une couronne d'or. (Voir les deux écussons placés en tête de cette notice.)

ACQUET DE FEROLLES. (V. DE FÉROLLES.)

D'ADHÉMAR DE MONTEIL. — Ancienne et illustre maison du Dauphiné. Une branche des Adhémar de Lantagnac a relevé le nom de Monteil, et subsiste encore en Languedoc en la personne du comte D'ADHÉMAR DE MONTEIL, dont la résidence est à Toulouse, en son hôtel, rue Donne-Corail.

En 1506, CATHERINE D'ADHEMAR, baronne d'APS ET DE MARSANE, fut mariée à JACQUES DE BRUNIER, seigneur de LARNAGE, dont les descendants ont pris le nom d'Adhémar. (Courcelles, t. III, article *d'Adhémar*, p. 12.)

La famille de BRUNIER D'ADHÉMAR est actuellement représentée par M. DE LARNAGE, officier supérieur dans la ligne, marié à Tours, en 1836, à mademoiselle DE LANDRIÈVES, de qui il a postérité.

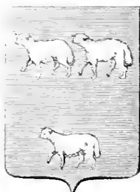
En 1096, Giraud et Giraudet d'Adhemar de Monteil conduisirent nombre de leurs vassaux a la premiere croisade. Aymar d'Adhemar, evêque du Puy, leur oncle, nomme par le pape Urbain legat apostolique, a ete considere comme l'ame de la croisade, non-seulement par le poëte de la *Gerusalemme liberata*, mais encore par tous les historiens (V. Michaud, t. I.)

Dans des temps moins recules, les dignites ecclesiastiques, militaires et civiles se rencontrent toutes dans cette maison, dont la branche ainee, connue sous le nom de Grignan, s'eteignit au milieu du 16e siecle, dans la maison de Castellanne.

La branche des Castellanne, qui avait releve le nom des comtes de Grignan, s'eteignit à son tour en la personne de Pauline de Grignan, marquise de Simiane, fille du comte de Grignan et de mademoiselle de Sevigne. L'histoire des derniers temps de cette famille est trop connue pour qu'il soit necessaire de la redire ici.

(La genealogie la plus recemment publiee et la plus complete de la maison d'Adhemar se trouve dans le t. III du dictionnaire de M. de Courcelles.)

Armes : d'or à trois bandes d'azur.



D'AGNEAUX ou D'AIGNEAUX (*de Agnellis*). Le chef de la branche aînée de cette maison est M. ATHANASE D'AIGNEAUX, baron de la CHAYZE, marié en 1818 à HENRIETTE-SOPHIE-ZÉPHIRINE DE BÉVILLE DU PONT, dont le père était colonel et chevalier de Saint-Louis.

La deuxième branche est représentée par GUILLAUME-PAUL D'AIGNEAUX, marié, 1° à MARIE-VICTOIRE-THAÏS DE BERTHELOT DE LA VIL-

LEURNOY; 2° à ARGINE-CÉCILE, fille du colonel DE MARTEL DE JANVILLE, chevalier de Saint-Louis.

Le nom de Robert d'Aigneaux se trouve parmi ceux des seigneurs normands qui firent, dès son origine, des donations à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, fondée par Guillaume le Conquérant. (*Histoire de Caen* par l'abbé de Larue, correspondant de l'Institut, t. II, p. 65.)

Plusieurs des membres de cette famille accompagnèrent Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre en 1066; l'un d'eux fut le chef d'une branche établie en Angleterre.

Jean Ier d'Aigneaux commandait une partie de l'infanterie à la bataille de Formigny; il périt en enlevant un poste à l'ennemi (15 avril 1450).

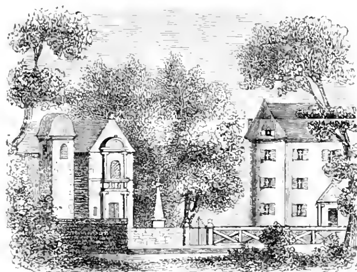
Le 12 mai 1562, les seigneurs d'Aigneaux, chefs d'un parti se disant de la religion réformée, assiégèrent et prirent d'assaut le château de Bayeux (*Histoire de Bayeux* par l'abbé Béziers.)

Armes : d'azur à trois agneaux d'argent, posés 2 et 1.

Supports : deux lions.

La branche aînée de la famille d'Aigneaux habite Bayeux (Calvados).

La deuxième réside à l'Isle-Marie (Manche). Le château de l'Isle-Marie appartenait à cette famille en 1151, ainsi que le prouve une charte que M. de Gerville, savant antiquaire de Normandie, possède dans son cabinet, à Valognes. *V.* aussi Delarue, ouvrage cité, t. Ier, p. 567.) La chapelle de l'Isle-Marie a été richement ornée par le grand dauphin. Le dessin ci-joint représente une partie du château et de la chapelle.



D'AGOULT. — Les représentants actuels de cette ancienne maison sont :

1° CHARLES-LOUIS-CONSTANCE, comte D'AGOULT, né au château d'Arpaillargues, près d'Uzès (Gard), le 15 janvier 1790, colonel de cavalerie, commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de plusieurs ordres. Marié, en 1827, à MARIE-SOPHIE-CATHERINE DE FLAVIGNY.

De ce mariage est issue CLAIRE-CHRISTINE d'Agoult, née le 10 août 1870.

2° HECTOR-PHILIPPE, comte D'AGOULT, né à Grenoble le 16 septembre 1782, secrétaire d'ambassade en Espagne en 1814, successivement envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France en Hanovre, en Suède et dans les Pays-Bas; héritier, en vertu d'une ordonnance du 5 avril 1828, de la pairie du vicomte d'Agoult (Antoine-Jean, de qui il

sera fait mention plus bas). Marié, le 11 décembre 1825 à Henriette-Louise Martin de Vaucresson.

De ce mariage sont issus deux fils : 1° Foulques-Antoine-René, né à Bruxelles, le 25 octobre 1824 ;
2° Henri-Théodore ;
Et plusieurs filles.

5° Alphonse-Charles d'Agoult, frère du précédent, chevalier de Malte de minorité, garde du corps surnuméraire en 1815, et plus tard officier supérieur des gardes du corps, colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, retiré du service en 1830. — Marié par contrat signé par le roi Louis XVIII, le 15 janvier 1818, à demoiselle Élisabeth-Stéphanie des Champs de la Vareyne.

De ce mariage sont issus deux fils et plusieurs filles.

Principales illustrations.

Isnard d'Agoult, croisé en 1190.

Isnard d'Agoult, IIIe du nom, surnommé le Grand. Il fut, comme son père et son aïeul, grand sénéchal de Provence. Cette charge a été également possédée par ses descendants assez longtemps pour que Guy Allard (auteur du *Nobiliaire du Dauphiné*) ait cru qu'elle était héréditaire dans la maison d'Agoult.

Jean d'Agoult, archevêque d'Aix en 1579. (*Gallia christiana*, t. I, col. 254.)

Antoine-Jean, vicomte d'Agoult, pair de France par ordonnance du 23 décembre 1825, premier écuyer de madame la dauphine, lieutenant général, gouverneur du château de Saint-Cloud, chevalier des ordres du roi, etc., etc., † en 1828. — Comme on l'a vu ci-dessus, le comte Hector d'Agoult a succédé à sa pairie.

Titres : des lettres patentes données par le roi Charles IX, au mois d'avril 1561, enregistrées au parlement de Provence le 9 juin suivant, érigèrent la ville et vallée de Sault en comté, en faveur d'Isnard d'Agoult, IIIe du nom, celui dont il est question ci-dessus. Dans ces lettres, le roi déclare que la terre de Sault était la première, la plus belle et la plus ancienne seigneurie du comté de Provence. (V. Courcelles, t. VII, article *d'Agoult*, p. 48 et 49.)

(De nombreuses pages ont été consacrées dans divers ouvrages à l'histoire de la maison d'Agoult ; les généalogies les plus complètes de cette famille se trouvent dans Courcelles, t. VII, et dans Artefeuil, t. II.)

Armes : d'or au loup ravissant d'azur, lampassé et armé de gueules.

Couronne : princière ; — *tenants :* deux anges.

Devise : Avidus committere pugnam.

Résidences : Paris et Voreppe (Isère).

D'AGUESSEAU. — Famille éteinte dans la maison de Ségur. (*V.* ce nom.)

Elle a donné naissance à l'illustre chancelier d'Aguesseau.

Armes : d'azur, à 2 fasces d'or, accompagnées de 5 coquilles d'argent posées 3 et 2, et d'un croissant d'argent en pointe.

D'ALBERT DE LUYNES ET DE CHEVREUSE. (*V.* de Luynes.)

D'ALBERTAS. — Provence.

Le chef actuel de cette famille est Félix marquis d'ALBERTAS, fils de Jean-Baptiste-Suzanne d'Albertas, préfet des Bouches-du-Rhône le 10

juin 1814 et pair de France le 17 août 1815. Il a, de son mariage avec FLAVIE DE VALBELLE DE MAIRARGUES, quatre fils et une fille.

Résidences : Aix, ancien hôtel d'Albertas, et le château de Gemenos (1), près Marseille.

ALFRED-ÉMILIEN, comte D'ALBERTAS, chevalier de Malte, frère du précédent. Marié, le 15 juin 1822, à LOUISE-MARIE-LAURENCE DU VERGIER DE LA ROCHEJACQUELIN, a de ce mariage trois filles : PHILIPPINE, née en 1828; OLIVIE, en 1851; LÉA, en 1855.

Résidences : Aix, ancien hôtel de Grave, et la terre d'Albertas, entre Aix et Marseille.

Principales illustrations.

Sébastien d'Albertas, conseiller au parlement de Provence en 1624.

Jean-Baptiste d'Albertas, marquis de Bouc, premier président de la cour des comptes de Provence, aïeul du marquis actuel.

La maison d'Albertas a fourni plusieurs chevaliers à l'ordre de Malte.

(*V.*, pour l'histoire généalogique de cette famille, d'Hozier; — Artefeuil, t. I; — Courcelles, t. VI, etc.)

Armes : de gueules au loup ravissant d'or.

D'ALBON. — Les comtes d'Albon ont donné une dynastie de dauphins au Dauphiné. Par ordonnance du 5 novembre 1827, Charles X appela le dernier représentant de cette illustre maison à la chambre des pairs, qu'il a quittée en 1830.

Armes : de sable à la croix d'or.

D'ALIGRE. — L'unique représentant de cette famille, qui a donné deux chanceliers de France, est ÉTIENNE-JEAN-FRANÇOIS-CHARLES, marquis D'ALIGRE, pair de France, commandeur de la Légion d'honneur, etc.

Par ordonnance du 24 décembre 1825, Étienne-Marie-Charles de Pommereu, son petit-fils, a été autorisé à joindre à son nom celui d'Aligre qu'il porte depuis.

Armes : burelé d'or et d'azur de dix pièces, au chef d'azur chargé de trois soleils d'or.

Résidence : Paris, hôtel d'Aligre, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 27.

D'ALMAZAN. (*V.* DE SAINT-PRIEST.)

D'ALOIGNY. — Poitou. — Ancienne maison du Poitou, maintenue dans sa noblesse par-devant l'intendant de Guienne le 17 janvier 1767.

Elle est représentée actuellement par JEAN-BAPTISTE-THOMAS-HIPPOLYTE, marquis D'ALOIGNY, lieutenant-colonel de cavalerie et chevalier de plusieurs ordres.

L'histoire de cette famille a été insérée dans le t. XI du *Nobiliaire* de M. de Saint-Allais.

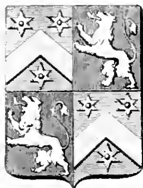
Armes : de gueules à cinq fleurs de lis d'argent, posées 2, 1 et 2.

Résidence : Paris.

---

(1) Le séjour de Delille à Gemenos lui a inspiré de très-beaux vers qui commencent ainsi :

O champs de Gemenos ! ô fortuné séjour ! etc.



D'ALVIMARE. — Normandie.

Cette famille est actuellement représentée par CHARLES D'ALVIMARE, fils de Martin-Pierre d'Alvimare de Brion, garde du corps du roi, que son talent de composition musicale a rendu célèbre, et d'ALEXANDRINE DE PAS DE FEUQUIÈRES.

MARIE D'ALVIMARE, sœur de Charles, mariée, en 1840, à M. A. JANSON DE COUET.

Pierre d'Alvimare, aïeul des précédents, était maréchal des camps et armées du roi en 1680.

Madame d'Alvimare et sa sœur, mademoiselle Olive de Feuquières, sont les dernières du nom de FEUQUIÈRES auquel se rattachent de brillants souvenirs.

Manassès de Pas, marquis de Feuquières, lieutenant général et ambassadeur, fut tué au siège de Thionville (1646).

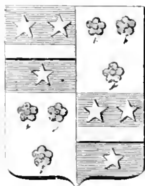
Anthoine de Pas, marquis de Feuquières, lieutenant général, gouverneur de Verdun et du Verdunois, a écrit sur les guerres de son temps des mémoires recherchés encore aujourd'hui. Jacques-Anthoine, marquis de Feuquières, garde du corps du roi, porte-étendard de la compagnie de Luxembourg, et père de madame d'Alvimare, était son petit-fils.

(Moréri, Dubuisson, Lachesnaye des Bois, ont consacré des articles assez étendus à l'histoire de la maison de Feuquières.)

Armes : écartelé, au 1er et au 4 d'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon, 2 en chef et 1 en pointe, qui est d'Alvimare ; au 2e et au 3e de gueules au lion d'argent lampassé et armé d'or, qui est de Pas de Feuquières.

Résidence : Dreux (Eure-et-Loir).

D'AMBRUGEAC. (V. DE VALLON D'AMBRUGEAC.)



D'ANDELARRE. — Bourgogne.

Cette famille est aujourd'hui divisée en deux branches. Le chef de la première est ANTOINE-FRANÇOIS-ÉLÉONOR-ANGÉLIQUE DE JAQUOT, marquis D'ANDELARRE-BOUHIER, colonel de cavalerie en retraite, chevalier

de Saint-Louis, et chevalier honoraire de Saint-Jean de Jérusalem. Il a eu, de son mariage avec AGATHE DE BERBIS-LONGECOURT :

1° JULES-FRANÇOIS, membre du conseil général de la Haute-Saône, marié, en 1831, à CLAIRE BRIOT DE MONTREMY, dont il a une fille ;
2° CATHERINE-DOROTHÉE, veuve de J.-F.-B. D'ORIVAL, en son vivant conseiller à la cour royale de Besançon ;
3° CAROLINE-FRANÇOISE, d'abord chanoinesse de Sainte-Anne de Munich, puis mariée à ADOLPHE BRIOT DE MONTREMY ;
4° MARIE-ELÉONORE, mariée à CHARLES-RAYMOND DE COYNART, capitaine au corps royal d'état-major
Résidence : Andelarre, près Vesoul (Haute-Saône).

Le chef de la deuxième branche est FRANÇOIS-ÉLEONOR-PROSPER DE JAQUOT, comte D'ANDELARRE, frère du marquis, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Jean de Jérusalem. Il a eu, de son mariage avec HUBERTINE-JOSEPHINE DE BIAUDOS CASTÉJA :

LOUIS, membre du conseil général de la Meuse, marié, en 1831, à ISABELLE MARQUIS, dont il a deux fils et deux filles
Résidence : Treverey près Ligny (Meuse)

Illustrations.

Julien Jacqüot, reçu chevalier de Rhodes le 10 février 1529 (Vertot, t. VII, p. 105).

Claude Jacqüot, fils d'un conseiller au parlement de Dôle, et conseiller lui-même en 1668, fut, après la réunion de la Franche-Comté à la France, président unique du parlement de Besançon.

Titres : lettres patentes du mois de février 1760, concédant le titre de marquis à Antoine-François de Jacqüot d'Andelarre, capitaine de dragons, père du chef actuel de la famille.

L'*Armorial général* de d'Hozier contient l'histoire généalogique de cette famille.

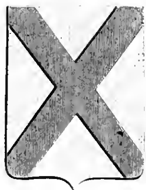
Armes : écartelé, aux 1 et 4 d'azur à la fasce d'or et à trois étoiles de même, 2 en chef, 1 en pointe ; aux 2 et 3 d'argent, à trois fleurs de violettes au naturel, tigées et feuillées, posées 2 et 1.

Supports : deux lions. — *Cimier :* une corneille chaussée et becquée de gueules.

D'ANDIGNÉ. — Ancienne maison angevine, dont le chef actuel est le marquis D'ANDIGNÉ DE LA BLANCHAYE, pair de France, et dont une des branches établie en Bretagne est aujourd'hui représentée par le marquis D'ANDIGNÉ DE LA CHASSE, député d'Ille-et-Vilaine.

L'*Armorial général* de d'Hozier (reg. II, part. 1re) donne la filiation suivie de cette famille depuis 1350, tout en reconnaissant que cette filiation remonte plus haut. En effet, on trouve le nom de Jean d'Andigné parmi ceux des chevaliers de la troisième croisade en 1190.

Armes : d'argent à trois aigles de gueules au vol abaissé, becquées et membrées d'azur, posées 2 et 1.



D'ANDRÉ. — Le chef actuel de cette maison est ANTOINE-JOSEPH-

Maurice, baron D'ANDRÉ, né en 1789, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur; grand-croix, quatrième classe, de Saint-Ferdinand d'Espagne; maréchal de camp. Il a épousé, en 1827, Claire de Lascours. De ce mariage sont issus deux fils.

Principales illustrations.

Anselme d'André et Girard, son frère, accompagnèrent Charles d'Anjou, comte de Provence, à la conquête de Naples.

Le comte Peretto d'Andrea fut, sous le règne de Charles III, grand sénéchal et maréchal du royaume de Naples.

Balthazar-Joseph d'André, né en 1759, conseiller au parlement de Provence, député de la noblesse aux états généraux de 1789, fut intendant des domaines de la couronne en 1814. Émigré en 1795 dans les États autrichiens, l'empereur d'Autriche le reconnut dans sa noblesse et lui conféra tous les priviléges attachés à la noblesse autrichienne. Il a laissé six garçons, dont l'aîné est aujourd'hui Maurice d'André, dont le nom commence cet article.

(V. pour l'histoire généalogique de cette maison : Artefeuil, *Nobiliaire de Provence*.)

Armes : d'or au sautoir ou à la croix de Saint-André de gueules.

Supports : deux lions.

Résidence : le général d'André commande le département des Ardennes à Mézières.

DE L'ANGLE. — Ancienne maison de Bretagne, représentée aujourd'hui par Louis-Joseph-Théophile DE L'ANGLE, né au château de Beaumanoir (Côtes-du-Nord), actuellement possédé par sa famille. Il a été sous-préfet pendant plusieurs années, et, aux élections de 1842, l'arrondissement de Quimperlé (Finistère) l'élut député.

On trouve le nom de Raoul de l'Angle parmi les chevaliers de la troisième croisade.

Armes : d'azur au sautoir d'or, accompagné de quatre billettes de même.

Résidence : Paris, rue de la Madeleine, 47.

Domicile politique : Quimperlé (Finistère).

ANJORRANT. — Ancienne maison représentée aujourd'hui par le marquis ANJORRANT (Claude-Adolphe-Marie), ancien officier de la garde royale, ancien gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X, ex-maire de Flogny (Yonne). Elle remonte par titres jusqu'à Louis Anjorrant, seigneur de Cloué, conseiller du roi au parlement de Paris, puis président aux requêtes du Palais, qui vivait en 1550. (D'Hozier, t. Ier.)

Des traditions de famille, rappelées par l'auteur des spirituels *Mémoires de madame de Créquy*, racontent que le nom des Anjorrant était anciennement de Vauvres; le roi saint Louis ajouta à ce nom celui d'*anges orants*, parce qu'il trouvait toujours quelqu'un d'eux en oraison dans la sainte Chapelle de Paris.

Armes : d'azur à trois lis de jardin, d'argent, fleuris d'or, tigés et feuillés de sinople, posés 2 et 1.

Résidences : le château de Flogny (Yonne), et Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 45.

D'APCHON. — Auvergne.

Armand d'Apchon, croisé en 1102.

Armes : d'or semé de fleurs de lis d'azur.

D'AREMBERG. — La branche de cette maison, fixée en France, est représentée aujourd'hui par le prince Pierre d'Alcantara, Charles

D'AREMBERG, né le 2 octobre 1790, marié, le 27 janvier 1829, à ALIX-MARIE-CHARLOTTE (née le 4 novembre 1808), fille d'Augustin-Marie-Élie-Charles de Talleyrand, duc de Périgord, veuf depuis le 12 septembre 1842.

De ce mariage sont issus : 1° AUGUSTINE-MARIE, née le 15 novembre 1830 ;
2° LOUIS-CHARLES-MARIE, } nés le 15 décembre 1837.
3° AUGUSTE-LOUIS-ALBÉRIC, }

Cette maison, dont les divers rameaux sont établis en Belgique, en France, en Hanovre et dans la Westphalie prussienne, est une branche détachée de la maison de Ligne en 1547. Le prince Pierre d'Aremberg fut appelé à la pairie par ordonnance du 5 novembre 1827. Il a quitté la chambre en 1830, en même temps que les autres pairs nommés par Charles X.

(V., pour les autres membres de cette maison, l'*Almanach de Gotha* de 1844, et pour son histoire celui de 1836, et le t. V du *Dictionnaire* de Courcelles, etc.)

Armes : de gueules à trois quintefeuilles d'or, posées 2 et 1.

Résidence : rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 107.

D'ARLINCOURT. — La famille Prévost d'Arlincourt est anciennement connue en Picardie. Elle est représentée aujourd'hui par Victor-Prévost, vicomte D'ARLINCOURT. Ses succès comme poëte et romancier ont popularisé son nom.

Armes : d'azur au lion d'or posé sur une montagne d'argent, accompagné de deux étoiles d'argent posées en chef.

Résidences : Paris et le château de Saint-Paër, près Gisors (Eure), où le vicomte d'Arlincourt eut l'honneur de recevoir, le 1er août 1829, S. A. R. Madame, duchesse de Berry.



D'ARLOS. — Le chef actuel de cette famille est JOSEPH-ALEXANDRE, comte d'ARLOS, né le 16 mars 1788, marié, le 17 août 1815, à JULIE DE ROMÉ DU BEC, fille de Gilles-Louis-Amable de Romé du Bec, chevalier de Malte, non profès, demeurant au château de Toqueville-les-Murs (Calvados).

De ce mariage sont issus : 1° MARIE-LOUIS, né le 5 août 1814 ;
2° AUGUSTE-FRANÇOIS-ANTOINE, né le 4 mars 1833 ;
3° HENRIETTE-ÉLISABETH-BLANCHE, née le 29 novembre 1815 ;
4° LOUISE-MARIE, née le 4 décembre 1817.

Frère : HENRY D'ARLOS, né le 29 novembre 1797, est actuellement chef d'escadron au 13e régiment de chasseurs à cheval et chevalier de la Légion d'honneur.

Sœurs : 1° MARIE-ÉMILIE ; 2° ROSALIE-BÉNIGNE ; 3° CAROLINE.

La famille d'Arlos a été maintenue dans sa noblesse par un arrêt de l'intendant de Bourgogne, en date du 26 juin 1669, enregistré au parlement de Dijon. — Guichenon, dans son *Histoire de la Bresse et du Bugey*, et Lachesnaye des Bois (t. I, p. 401) font remonter sa lignée jusqu'à une époque fort reculée. — Parmi les membres de cette famille cités par eux, on peut remarquer : Jacques d'Arlos, grand écuyer du duc de Savoie en 1504 ; Antoine d'Arlos, baron de Saint-Victor, et comte d'Entremont, capitaine au régiment d'Enthoy en 1691, etc. (V., pour plus de détails, Guichenon et Lachesnaye des Bois, etc.)

Armes : d'azur à un lion d'or, armé et lampassé de gueules.

Cimier : un taureau. — *Supports* : des taureaux, — couronne de comte.

Résidence : le château de Grammont, arrondissement de Belley (Ain).

D'ARNAUD DE VITROLLES. V. DE VITROLLES.



D'ARNAUD DE MONIER. — PAUL-VICTOR D'ARNAUD DE MONIER, chevalier de Saint-Louis, ancien garde du corps du roi, chef d'escadron, marié, en 1802, à mademoiselle POLIXÈNE DE GAUDIN.

De ce mariage, deux fils, ALPHONSE et HILARION-VICTOR ; et cinq filles, ADÈLE, EUGÉNIE, STÉPHANIE, HORTENSE et CLARA. La seconde de ces demoiselles est religieuse carmélite à Avignon.

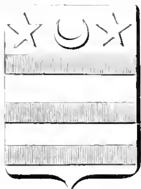
Cette famille, maintenue comme d'ancienne extraction noble le 14 novembre 1668, descend par André, quatrième fils de Melchior, coseigneur de Riez, etc., des seigneurs de Châteauneuf-le-Rouge et de Miravail. Elle forme la troisième branche de l'ancienne famille d'Arnaud en Provence et au comtat Venaissin, originaire de Riez, remontant au dixième siècle.

Le nom de Monier provient de l'addition qu'en fit au sien Paul d'Arnaud, un des auteurs de cette branche : c'était celui de sa femme, Marguerite de Monier. Ses descendants ont conservé ce nom.

André Scipion d'Arnaud, seigneur de Châteauneuf-le-Rouge, de Miravail, etc., était lieutenant général de la sénéchaussée de Forcalquier en 1575. Scipion et Jean d'Arnaud, son fils et son petit-fils, lui succédèrent en cette charge. — Paul-Antoine-Dominique et Paul-Victor d'Arnaud de Monier, les deux derniers auteurs de la famille avant 1790, furent gardes du corps.

Armes : d'azur au lion d'or lampassé de gueules.

(V. Courcelles, éd. in-8°, t. IV, p. 257-59 ; Artefeuil, *Hist. hér. de la nobl. de Prov.*, t. I, p. 66.



D'ASTANIÈRES. — Cette famille est originaire de Normandie, un de

ses membres vint se fixer en Languedoc en 1575. Elle est aujourd'hui représentée par JEAN-PIERRE-LOUIS D'ASTANIÈRES, lieutenant d'artillerie sous le consulat, et par ses deux fils, dont l'aîné, CHARLES-ALBERT-FÉLIX, page du roi Louis XVIII en 1825, entra ensuite dans un régiment de hussards, dans lequel il est resté jusqu'en 1830.

Le second, FRANÇOIS-XAVIER-URSULE-ADOLPHE, n'a point suivi de carrière.

Armes : d'argent à trois fasces de gueules, au chef chargé d'un croissant de sable, accosté de deux étoiles du même.

Résidence : Pezenas (Hérault).

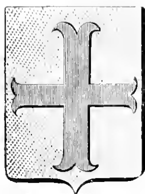
D'ASTORG. — Ancienne famille originaire d'Espagne, représentée aujourd'hui par EUGÈNE, comte D'ASTORG, né le 5 octobre 1785, pair de France, lieutenant général, commandeur de la Légion d'honneur, etc.

Pierre d'Astorg, chevalier, vint d'Espagne en France avec Raymond, comte de Toulouse, et suivit ce prince en Palestine vers la fin du treizième siècle.

Armes : d'or à l'aigle éployée de sable.

(V. le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, t. IV, p. 221.)

Résidence : rue d'Astorg, 5.



D'AUBUSSON. — L'unique branche de cette maison, aujourd'hui survivante, est celle de Castelnouvel, dont les membres ont relevé le nom de la Feuillade. Ses représentants actuels sont : 1° le marquis D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ancien capitaine aux gardes françaises, etc. Il est auteur d'un *Mémoire sur les mines d'or de Galaam de Fernambouc.*

Résidences : Paris, hôtel d'Aubusson, rue du Bac, 91, et le château de Champrosay (Seine-et-Oise).

2° Le comte HECTOR D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE, créé pair de France par ordonnance du 19 novembre 1831, officier de la Légion d'honneur, etc., etc.

Résidence : Hôtel d'Aubusson, quai Malaquais, 11.

Principales illustrations.

Rainaud V, vicomte d'Aubusson dans la Marche, croisé en 1147, avec le roi Louis le Jeune. — Son fils croisé en 1190.

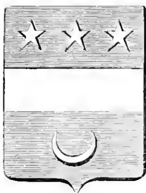
Pierre d'Aubusson, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1476. A la suite de la défense de Rhodes assiégée par les Turcs en 1480, et dont il les oblige à lever le siége, le pape le proclame *le Bouclier de la religion*.

François d'Aubusson, duc de la Feuillade, en vertu de lettres patentes du roi Louis XIV, en date de l'an 1667, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Dauphiné en 1691.

Louis d'Aubusson, duc de la Feuillade, pair et maréchal de France, gouverneur du Dauphiné, ambassadeur à Rome en 1716.

(*V.*, pour l'histoire générale de cette maison, le père Anselme, Lachesnaye des Bois, etc., etc.)

Armes : d'or à la croix ancrée de gueules.



AUMAISTRE. — Bourbonnais — Cette famille est aujourd'hui représentée par Jean-Gilbert-Almak AUMAISTRE DES FERNEAUX, né aux Ferneaux (Allier) en 1785, marié, en 1810, à demoiselle Claudine Parton.

De ce mariage sont issus : 1° Nicolas-Jean-Jules-Felix, né en 1811 ;
2° Josephine, née en 1822.

Bettancourt, dans ses *Noms féodaux de la France*, cite un Jean-Baptiste Aumaistre, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la Tourrette, près de Riom, en 1660.

Claude Aumaistre, conseiller au présidial de Moulins, seigneur des Carrons, de Doulauvre et des Ferneaux, mort aux Ferneaux en 1734, reçut du roi Louis XIV des lettres patentes, en date du 17 mai 1697, recognitives de ses armes, telles qu'elles sont indiquées ci-après.

Armes : d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'argent et d'un croissant de même.
Résidence : Charroux (Allier).

D'AUTICHAMP. (*V.* de Beaumont d'Autichamp.)

D'AUVERGNE. (*V.* de la Tour d'Auvergne.)

D'AVANNES. — Cette famille, maintenue en l'élection d'Arques, lors de la recherche de la noblesse (*V.* Chevillard), est divisée en deux branches, dont la première est représentée par :

1° Louis-Nicolas-Jérôme D'AVANNES, sans alliance ;

2° Louis, chevalier D'AVANNES, ancien officier d'infanterie, veuf (avec une fille) de Laure d'Ornay.

Ils demeurent l'un et l'autre à Saint-Jacques-d'Alliermont (Seine-Inférieure), et sont fils de feu Louis-François d'Avannes, ancien officier des grenadiers de France, chevalier de Saint-Louis.

La seconde branche est représentée par Théophile D'AVANNES, officier des volontaires royaux en 1815, juge auditeur en 1824, juge en

1825, vice-président à Évreux en janvier 1850, auteur des *Esquisses sur Navarre*.

Il est fils de feu Charles-Joseph d'Avannes, capitaine commandant au régiment de Monsieur, chevalier de Saint-Louis.

Il a épousé en 1816 Félicité-Julie de Vielh, fille d'un ancien officier supérieur.

De ce mariage sont issus : 1° Auguste-Théophile-Amelie-Joseph d'Avannes, avocat ;
2° Caroline-Clémence-Justine d'Avannes ;
3° Adrien-Charles-Joseph d'Avannes.

Armes : d'argent à quatre fasces de sable, la deuxième chargée de cinq besants d'or.

D'AVENNES. — Amédée-Louis-Charles D'AVENNES a fait, dans un régiment d'infanterie, une partie des campagnes de l'empire. Admis à la retraite en 1815, il a épousé, en 1814, Henriette-Anicette de Langlois de Brouchy.

De ce mariage sont issus : 1° Louise-Juliette-Athenaïs, mariée à Alphonse de Foucault, garde général des forêts ;
2° Félicie, mariée à Joseph-Gustave, vicomte de Maigret, capitaine de cavalerie ;
3° Zénaïde-Charlotte, mariée à M. Edouard Perrier ;
4° Eugène-François ;
5° Louis-Félix-Gaston.

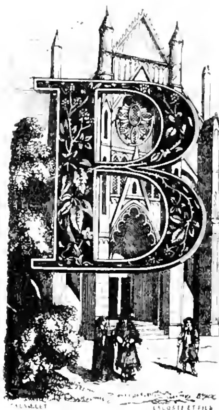
Les titres de cette maison sont réunis en grande partie dans l'ancien cabinet d'Hozier. (*V.* l'*Indicateur nobiliaire* du président d'Hozier, art. d'Avennes, d'Hermonville.)

Armes : de sable à trois fasces d'or, chargées de six besants de gueules, 3, 2 et 1.
Résidence : Hermonville près Reims (Marne).

D'AVESNES. Flandre.

Jacques d'Avesnes, croisé en 1189.
Armes : bandé d'or et de gueules de six pièces.





DE BALATHIER. — Le chef actuel de la branche de cette famille, connue sous le nom de Bragelogne, est NICOLAS, baron DE BALATHIER, né en 1775, capitaine aide de camp en retraite, chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, marié, sans enfants.

Il a deux frères vivants :

1° FRANÇOIS-JOSEPH DE BALATHIER, né en 1777, ancien officier, célibataire ;

2° LOUIS-JULES-OTHON DE BALATHIER, né en 1785, ancien chef de bataillon, retraité capitaine, chevalier des ordres de la Légion d'honneur, de Saint-Louis et des Deux-Siciles, marié à Nantes; il a un fils qui suit :

CHARLES-NICOLAS DE BALATHIER, né en 1827.

Élie-Charles, vicomte de Balathier, né en 1771, maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, commandeur de la Couronne de fer d'Autriche, était frère du baron de Balathier actuel.

(*V.*, pour l'histoire généalogique de cette famille, d'Hozier, *Armorial général*, reg. 4e; Lachesnaye des Bois; de Courcelles, t. IX, etc.)

Armes : de sable à la fasce d'or.

Résidence : Nantes (Loire-Inférieure), rue de Crébillon, 17.

DE BALBE DE BERTON. (*V.* DE CRILLON.)

DE BALESTRIER. — Languedoc. — Cette famille est aujourd'hui re-

présentée par JEAN-ARMAND-SAUVEUR DE BALESTRIER, secrétaire en chef de la sous-préfecture de Bressuire (Deux-Sèvres).

Armes : d'argent à l'arbalète posée en pal, accompagnée de deux têtes arrachées, de lion.

DE BALZAC. — Auvergne. — HONORÉ DE BALZAC est né à Tours le 20 mai 1799, son père était secrétaire au grand conseil sous Louis XV.

L'histoire de la maison de Balzac d'Entragues, à laquelle se rattache celle de l'auteur des *Scènes de la vie de province*, de la *Recherche de l'absolu*, etc., etc., se trouve dans Lachesnaye des Bois (t. II, p. 676 et suiv.) et dans le P. Anselme (t. II, p. 435, et t. IX, p. 65

Armes : d'azur à trois sautoirs d'argent, au chef d'or à trois sautoirs d'azur.

DE BARANTE. — Auvergne. — AMABLE-GUILLAUME-PROSPER DE BRUGIÈRE, baron DE BARANTE, pair de France, membre de l'Académie française, grand officier de la Légion d'honneur, né à Riom le 10 juin 1783, auditeur au conseil d'Etat en mars 1806, sous-préfet de Bressuire en 1807, préfet de la Vendée en 1809, préfet de la Loire-Inférieure, démissionnaire pendant les cent jours, il fut nommé au retour du roi, le 8 juillet 1815, conseiller d'Etat et secrétaire général du ministère de l'intérieur, et chargé par intérim du portefeuille de ce ministère. — La même année, il fut nommé directeur général des contributions indirectes et élu député. — Il a été créé pair de France le 5 mars 1819 et membre de l'Académie française en 1830. — Il a été depuis envoyé comme ambassadeur à Turin en 1835, et à Saint-Pétersbourg en 1835. Le baron de Barante est l'auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*.

De son mariage, en date du 27 novembre 1811, avec Césarine d'Houdetot, sont issus deux fils et trois filles; l'une d'elles est mariée au baron de Nervo, receveur particulier des finances à Paris.

Résidences : Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré; le château de Barante (Puy-de-Dôme).

— Charles-Anselme de Barante, frère du précédent, d'abord officier de chasseurs à cheval, puis retiré du service par suite de blessures, a été successivement auditeur au conseil d'Etat, sous-préfet de Luxembourg et enfin inspecteur des forêts de la couronne.

(Il existe une autre branche de la famille de Brugière, connue sous le nom de la Verchère.)

(V., pour l'histoire de cette famille, Courcelles, t. VI.)

Armes : écartelé aux 1 et 4 d'argent à la bruyère de sinople, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or, qui est de Brugière; aux 2 et 3 d'azur à la croix pattée d'argent.

DE BARBENTANE-PUGET. — Provence.

Famille originaire de Brignoles, dont le chef, JEAN PUGET, fut anobli par le roi René, comte de Provence, par lettres du mois de mars 1443, enregistrées aux archives de Sa Majesté. Elle subsiste encore aujourd'hui.

† MARC-AUGUSTE-HYACINTHE DE PUGET-BARBENTANE, décédé en 1838, a laissé, de son mariage avec demoiselle GAIGNERON DE MAROLLES, un fils et une fille.

Cette famille a constamment fourni des chevaliers à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem depuis la fin du seizième siècle. — Joseph-Honoré, reçu chevalier en 1723, fut ensuite commandeur de l'ordre.

(V., pour l'histoire générale de cette famille, Lachesnaye des Bois, t. XI, et Artefeuil, t. II, etc.)

Armes : d'argent à une vache passante de gueules, sommée entre les deux cornes d'une étoile d'or.
Résidences : Paris ; le château de Barbentane en Provence, et le château de Marolles en Touraine.

DE BARBENTANE-ROBIN. — Provence.

Le chef actuel de cette maison est **Étienne-Léon** DE ROBIN DE BARBENTANE, membre de plusieurs conseils électifs, né en 1810, marié, en 1833, à **Valentine-Joséphine-Marie-Louise de Galliffet**.

Résidence : le château de Barbentane (Bouches-du-Rhône).

Frère et sœur :

Louis-Antoine DE ROBIN DE BARBENTANE, né en 1812, marié, en 1839, à **Charlotte de Bongars**.

Résidence : le château de Saint-Jean en Mâconnais.

Marie-Antoinette, mariée, en 1832, à N. **Louis**, marquis **des Isnards**.

Résidence : le château du Martinet (Vaucluse).

De ces mariages sont issus plusieurs enfants.

Pierre de Robin, seigneur de Graveson, conseiller et premier médecin du roi René, comte de Provence, et après lui son légataire. (Pithon-Curth, t. III, p. 84, cite la partie de ce testament, en date du 10 décembre 1481, qui concerne Pierre de Robin, et qui est un précieux témoignage de la considération qu'avait pour lui son souverain. Voici les termes de cette disposition : « Egregio ac nobili viro domino Petro Robini, de Gravisione domino, artium et medicinæ magistro ac physico, proquam pluribus gratis et acceptis servitiis, per ipsum dominum de Gravisione, sibi hactenus diligenter et laudabiliter præstitis, et pro aliqua satisfactione eorumdem, summam, scilicet, etc., etc.)

Paul-Antoine de Robin-Barbentane, reçu chevalier de Malte en 1604, commandeur d'Avignon, puis grand prieur de Toulouse. (Pithon-Curth, t. III, p. 88.)

(*V.* pour l'histoire généalogique de cette famille, Artefeuil, Pithon-Curth, Robert de Briançon, Vertot, etc.)

Armes : fascé d'or et de gueules de quatre pièces, l'or chargé de trois merlettes de sable, 2 en chef et 1 en pointe.
Cimier : une tête de Maure mise de côté entre un vol banneret au blason de l'écu.

DE BARONCELLI-JAVON. — Comtat Venaissin. — Cette famille, originaire de Florence, vint s'établir à Avignon à la suite des troubles occasionnés par l'élévation des Médicis. (*V.* Nostradamus, *Histoire de Provence*.)

Depuis **Jacques** DE BARONCELLI, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1594, jusques à **Alexandre-Joseph-Félicien** DE BARONCELLI-JAVON, reçu chevalier le 11 août 1818, elle a fourni à l'ordre dix chevaliers, dont deux, **Paul** en 1704 et **Joseph-Paul-Antoine** en 1788, sont devenus commandeurs.

Pompée DE BARONCELLI-JAVON, chef actuel de la famille, frère aîné du chevalier **Alexandre**, a, de son mariage avec demoiselle **de Varennes**, trois fils et trois filles. L'aîné des fils, **Gabriel**, ancien officier d'in-

fanterie, est marié à N. Lerebours, fille de ✝ Alexandre-Jacques-Louis, vicomte Lerebours, chevalier de Saint-Louis et de Malte.

(*V.*, pour l'histoire de cette famille, Pithon-Curth, t. I, p. 121 et suiv.; Nostradamus, *Hist. de Provence;* Vertot; Machiavel, *Hist. de Florence;* Scipion Ammirato, *Noblesse et hist. de Florence*, etc., etc.)

Armes : bandé d'argent et de gueules de six pièces.
Résidences : Avignon et le château de Javon, inféodé à François de Baroncelli, aïeul des précédents, par le pape Léon X. (Lachesnaye des Bois, t. VIII, p. 246.)

DES BARRES. — Champagne.

Famille aujourd'hui représentée par P.-A.-A.-Auguste DES BARRES DE BRECHAINVILLE, chef d'escadron de gendarmerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, né en 1775.

De son mariage avec Marguerite-Agnès Thévenot sont issus : un fils, Auguste des Barres, officier de gendarmerie, et une fille.

Jean des Barres fut maréchal de France en 1318.
Evrard des Barres, grand maître de l'ordre du Temple en 1147, commandait l'armée de Louis VII lorsqu'il arriva en Afrique. Ses armes sont à Versailles dans les salles des croisades.
(*V.*, pour l'histoire de cette famille, Lachesnaye des Bois, t. I, p. 755, etc.)

Armes : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles du même, deux en chef et une en pointe.
Résidence : Coiffy-le-Haut (Haute-Marne), arrondissement de Langres.

DE BASCHI. (*V.* du Cayla.)

DE BASSET. (*V.* de Chateaubourg.)

DE BAUFFREMONT. — Lorraine et Bourgogne. — Le chef actuel de cette maison est Alphonse-Charles-Jean, duc DE BAUFFREMONT, colonel de cavalerie, né à Madrid le 5 février 1792; marié, le 15 juin 1822, à Catherine, fille du prince de Paterno-Moncada, née le 2 février 1795.

De ce mariage sont issus : 1° Roger-Alexandre-Jean, né le 29 juillet 1823;
2° Paul-Antoine-Jean-Charles, né le 11 décembre 1827.

Seconde branche : Théodore-Démétrius, prince DE BAUFFREMONT, frère du duc, né à Madrid le 22 décembre 1793, lieutenant-colonel, chevalier de plusieurs ordres; marié, le 6 septembre 1819, à Anne-Elisabeth-Laurence, née le 7 avril 1802, fille de François, duc de Montmorency, et de Caroline de Goyon-Matignon.

De ce mariage sont issus : 1° Anne-Antoine-Gontrand, prince de Bauffremont-Courtenay, né le 16 juillet 1822, marié, le 4 juillet 1842, à Noémi d'Aubusson de la Feuillade, née le 12 janvier 1826;

2° Elisabeth-Antoinette-Félicie, née le 13 juillet 1820, mariée, le 11 novembre 1837, au marquis de Saint-Blancard (de la maison de Gontaut-Biron).

Résidence : rue de Grenelle-Saint-Germain, 87.

Mère : Antoinette de Quélen, née le 5 février 1771, fille du duc de Lavauguyon, prince de Carency ; mariée, le 27 septembre 1787, au prince Alexandre, duc DE BAUFFREMONT ; veuve depuis le 22 décembre 1833.

Tante : Hortense, née le 18 février 1782, veuve, depuis le 12 septembre 1825, du vicomte Narbonne-Lara ; remariée, le 5 juillet 1834, à Pierre, comte de Ferrari.

Principales illustrations.

Hugues et Liebaut de Bauffremont, croisés en 1190.

Cette maison, dans laquelle s'est conservée, pendant plusieurs générations, la dignité de sénéchal héréditaire du duché de Bourgogne, a eu plusieurs de ses membres décorés des ordres du roi et du collier de la Toison d'or.

Louis de Bauffremont, chevalier de la Toison d'or, marié, en 1712, à Hélène de Courtenay, dernière descendante en ligne directe et légitime de Pierre de Courtenay, le plus jeune fils du roi Louis le Gros, reçut de l'empereur François I[er], en date du 8 juin 1757, le titre de prince du saint-empire romain, pour lui et ses descendants de l'un et l'autre sexe.

Alexandre de Bauffremont, son petit-fils, fut appelé à la pairie en 1814, par le roi Louis XVIII, qui attacha à cette pairie le titre de duc, par ordonnance en date du 31 août 1817. Le duc Alexandre est mort en 1833 ; le duc Alphonse et le prince Théodore sont ses fils.

(*V.*, pour l'histoire de cette maison, le P. Anselme, Moreri, Paillot, l'*Almanach de Gotha* de 1836, etc. Sa généalogie le plus récemment publiée se trouve dans le t. VI de Courcelles.)

Armes : vairé d'or et de gueules. — *Couronne :* de prince. — *Tenants :* deux anges vairés.

DE BAUSSET. — Provence.

A cette maison appartenait le cardinal Louis-François DE BAUSSET, né en 1748, † en 1824, auteur des histoires de Bossuet et de Fénélon.

(V., pour l'histoire de cette famille, Lachesnaye des Bois, t. II ; Courcelles, t. VI ; Artefeuil, etc.)

Armes : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un rocher de six coppeaux du même, mouvant du bas de l'écu.

DE BEAUCORPS. — Originaire de Bretagne. — Auguste-Ferdinand, comte DE BEAUCORPS-CRÉQUY, fils de Pierre-Louis, comte DE BEAUCORPS, premier page du roi, officier de cavalerie, décédé dans l'émigration, et de Charlotte de Milon de Mesme. — Lieutenant dans le 2[e] régiment de gardes d'honneur, puis brigadier aux mousquetaires noirs, il suivit le roi à Gand et fut fait chef d'escadron, capitaine au 1[er] régiment des grenadiers à cheval de la garde royale, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Il accompagna la famille royale jusqu'à Cherbourg.

Le 25 juin 1812, il a épousé Elisabeth Hurault de Saint-Denis.

De ce mariage sont issus : 1° Victor-Geoffroy-Raoul, né le 13 janvier 1820 ;

2° Anna, née le 19 octobre 1815, mariée, le 7 octobre 1836, à James de Marolles, ex-officier aux cuirassiers de la garde royale ;

3° Léa, née le 6 août 1817, mariée, le 11 janvier 1840, à Anselme, comte de Monspey ;
4° Mathilde, née le 23 août 1818, mariée, en 1844, à Henri de Beaucorps de Parençay (Poitou).

Nota. Sur la demande de son aïeule maternelle, madame Anne-Magdeleine de Crequy, la dernière de son nom, le comte de Beaucorps a été autorisé, par ordonnance du roi en date du 11 octobre 1815, à porter le nom et les armes de la maison de Crequy.

Résidence : le château de Saint-Denis, près Blois.

Seconde branche : Édouard, marquis DE BEAUCORPS DE LA BASTIÈRE, né en 1804, marié en 1833 à Adèle de la Poussière de Prés de Fains.

De ce mariage sont issus : 1° Marie-Henry, né en 1836 ;
2° Marie-Valentine, née en 1833.

Résidence : le château de la Chesnaye, près Blois.

Frères : Eugène-Henri-Ferdinand, comte DE BEAUCORPS, né en 1806, officier de cavalerie, démissionnaire en 1830 ; marié à Eugénie de Gyvès.

Résidence : le château de Collier, près Blois.

Geoffroy-Estève-Albert, vicomte DE BEAUCORPS, marié à Euphémie de Gyvès.

De ce mariage est issue : Berthe de Beaucorps.
Résidence : le château de Murbleins, près Blois.

Geoffroy de Beaucorps, vivant en 1351, est mentionné au nombre des écuyers du combat des *Trente*. (*Histoire de Bretagne* de dom Lobineau, t. Ier, p. 313. *V.* aussi d'Hozier ; Lachesnaye des Bois ; *Annuaire de la noblesse en* 1855, par Saint-Allais, etc.)

Armes : d'azur à deux fasces d'or. — La branche aînée écartelé de Crequy qui est : d'or au crequier de gueules. — Elle a adopté également la couronne cygnale des Crequy, leur cri de guerre : *Crèquy, haut baron ; crequier, haut renom*, et leur devise : *Nul s'y frotte.*

DE BEAUMONT D'AUTICHAMP. — Ancienne et illustre maison du Dauphiné dont la seule branche aujourd'hui existante est connue sous le nom d'Autichamp. Une branche de cette famille habita longtemps le comtat Venaissin ; la seule qui subsiste encore est fixée en Anjou.

Le marquis D'AUTICHAMP, lieutenant général, grand-croix de Saint-Louis, gouverneur du Louvre, et enfin chevalier des ordres du roi, appartenait à cette famille.

Le comte Charles, frère du précédent, lieutenant général, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, etc., fut nommé pair de France le 17 août 1815.

Armes : de gueules à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lis d'azur.

(*V.*, pour plus de détails, la généalogie de la maison de Beaumont, par l'abbé Brizard, 2 vol. in-fol. ; Lachesnaye des Bois, Pithon-Curth, etc.)



DE BEAUMONT DE LA BONNINIÈRE. — Le chef actuel de cette maison est Théodore DE LA BONNINIÈRE, marquis DE BEAUMONT-VILLEMANZY, héritier, par transmission, de la pairie du comte DE VILLEMANZY, son beau-père, en conséquence des lettres patentes accordées par le roi Louis XVIII; lieutenant-colonel de cavalerie, démissionnaire en 1830, par refus de serment.

Chefs de branche et membres distingués de la famille.

Le comte de Beaumont, pair de France.
Le comte Alfred de Beaumont.
Le vicomte de Beaumont-Vassy, auteur des ouvrages intitulés : *les Suédois depuis Charles XII* et *Histoire des États européens depuis le congrès de Vienne.*
Gustave de Beaumont, député, auteur des ouvrages intitulés : *Marie, ou l'Esclavage*, et l'*Irlande sociale, politique et religieuse*
Le comte Armand de Beaumont, ancien préfet.
Le vicomte Eugène de Beaumont.
Le comte Octave de Beaumont, colonel de cavalerie.

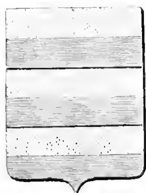
Principales illustrations de la famille.

Hugues de la Bonninière, qui se distingua sous Charles VII, au siége d'Orléans, où il commandait cent lances.
André, marquis de Beaumont, chambellan de l'empereur Napoléon, et ensuite chevalier d'honneur de l'impératrice Joséphine.
Marc, comte de Beaumont, général de division, et ensuite pair de France
Charles, comte de Beaumont, membre du corps législatif et de la chambre des députés, gouverneur de l'École-Militaire de Paris de 1820 à 1830.
(V., pour l'histoire généalogique de cette famille, d'Hozier ; Lachesnaye des Bois et l'*Annuaire historique de la Touraine*.)

Armes : d'argent à la fleur de lis de gueules.
Supports : deux lions.
Couronne : de marquis.

La terre de Beaumont a été érigée en marquisat en 1750, par lettres patentes du roi Louis XV.

Résidences du chef de la famille : le château de Beaumont (Indre-et-Loire) et Paris



DE BEAUNAY. — Normandie. — Première branche 1° ALFRED-LOUIS DE BEAUNAY, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Malte et de la Légion d'honneur; il accompagna au congrès de Vienne le comte ALEXIS DE NOAILLES, ministre plénipotentiaire de France; il est aujourd'hui membre du conseil général de la Sarthe.

Marié, en 1822, à LOUISA DE LUCÉ.

De ce mariage est issue : ANGÈLE, mariée, le 15 avril 1842, au vicomte DE BROC.
Résidence : le château de Montabon (Sarthe).

2° ALEXANDRE-GABRIEL DE BEAUNAY, ex-officier dans la garde royale, marié, en 1832, à MARGUERITE-ÉLÉONORE DUPRÉ.

De ce mariage sont issues : 1° MARIE, née le 1[er] mai 1834;
2° VALENTINE, née le 19 mars 1839.

Résidences : le château de Gommerville (Seine-Inférieure); et Paris, rue de Joubert, 20.

3° ADÉLAÏDE DE BEAUNAY, sœur des précédents, mariée, le 15 juin 1813, à M. NELL DE BRÉAUTÉ, correspondant de l'Institut.

De ce mariage est issu : GASTON, né le 28 juillet 1814.

Seconde branche : 1° LOUIS-FRANÇOIS DE BEAUNAY, ancien capitaine, chevalier de Saint-Louis, né le 20 janvier 1771.

Marié, le 22 juin 1802, à JULIE FILLEUL D'AMERIOT

De ce mariage sont issus : 1° LOUIS, né le 16 mars 1816, marié, le 26 mai 1840, à CHARLOTTE PAIN D'ÉTANCOURT : de ce mariage sont issus plusieurs enfants;
2° MARIE-ÉLISABETH, veuve de STANISLAS DANOIS DE KINKERVILLE, de qui elle a eu deux fils : Henri et Louis;
3° VICTOIRE-ÉTIENNE, mariée à ALBERT-ISAMBART BEQUET DE CAUMONT : de ce mariage sont issus plusieurs enfants;
4° ANNE-BERTHE, veuve sans enfants de CHARLES, comte DE VALORY.

Résidence : Bolleville (Seine-Inférieure).

2° NICOLAS-LOUIS DE BEAUNAY, né en 1777, d'abord chevalier de Malte, puis marié à VICTORINE CARFOUR DE LA PELOUZE.

De ce mariage sont issus : 1° CLÉMENT; — 2° GUSTAVE.

3° MARIE-AMABLE-FRANÇOISE DE BEAUNAY, veuve sans enfants de PIERRE-LOUIS DE MILLEVILLE.

Résidence : Rouen.

Philippe de Beaunay, seigneur du Tot et du Boishimont, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III, en 1584.

Louis-Charles-Alexandre de Beaunay, conseiller au parlement de Normandie, et grand bailli du pays de Caux le 25 juin 1767.

Plusieurs membres de cette famille ont appartenu à l'ordre de Malte. (*V.* l'*Ordre de Malte, ses grands maîtres et ses chevaliers*, etc., par Saint-Allais, p. 251.)

Des preuves de noblesse ont été faites au cabinet des ordres du roi, en juillet 1786, ainsi que le constate une expédition délivrée par M. Chérin, le 19 juin 1785.

(*V.* aussi Chevillard ; La Roque ; Fallue, *Hist. de Fécamp*, etc.)

Armes : fascé d'or et d'azur de six pièces.

DE BEAUPOIL. (*V.* DE SAINT-AULAIRE.)

DE BEAUVAU. — Anjou.

Foulques Ier de Beauvau, croisé en 1190.

Charles-Just, prince de Beauvau et de Craon, maréchal de France, grand d'Espagne de 1re classe, prince du saint empire romain, l'un des quarante de l'Académie française, etc., etc. ; né en 1720, † en 1775.

Le prince de Beauvau actuel a été appelé à la pairie le 19 novembre 1831.

(*V.* la généalogie de la maison de Beauvau, par M. de Sainte-Marthe ; l'*Histoire de Sablé*, par Ménage ; Moreri, éd. de 1759, t. II, p. 274 ; Lachesnaye des Bois, t. II, p. 207 et suiv. ; les Mémoires du marquis de Beauvau ; l'*Encyclopédie méthodique*, histoire, t. I, p. 525, etc.)

Armes : d'argent à quatre lionceaux cantonnés de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or.

Résidence : rue des Champs-Élysées, 6.

DE BELGIOJOSO. — ÉMILE, prince DE BARBIAN ET DE BELGIOJOSO, né le 14 mars 1800, fils de feu LOUIS-FRANÇOIS, comte DE LUGO, et d'AMÉLIE CANZIANI ; a succédé à son oncle le prince RENAUD-ALBÉRIC-HERCULE-CHARLES, marquis D'ESTE († 15 septembre 1825) ; marié, en 1824, à CHRISTINE, née le 28 juin 1808, fille de JÉRÔME-ISIDORE, marquis DE TRIVULZIO.

Frères : 1° LOUIS-ALIDOSO, né le 8 mars 1801.

2° ALBÉRIC-ANTOINE-CHARLES, né le 15 juin 1804, chambellan de l'empereur d'Autriche.

Oncle : HERCULE-CHARLES-PHILIBERT, comte DE COTIGNOLA, né le 24 mai 1771.

Louis de Belgiojoso fut un grand homme de guerre. Il servit avec distinction en France, depuis 1510 jusqu'à sa mort. Le roi François Ier le fit son conseiller et son chambellan, et l'envoya à Parme en 1521, pour défendre cette ville contre les troupes réunies de l'empereur et du pape.

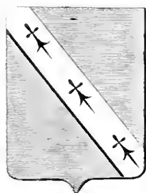
Madame la princesse de Belgiojoso a écrit en français un livre remarquable intitulé : *Essai sur la formation du Dogme catholique* (4 vol. grand in-8°, Paris, 1843, Renouard). Elle a publié également une traduction de la *Science nouvelle* de Vico, précédée d'un Essai sur Vico et ses ouvrages.

Titres : comte de Cunio en 1241, comte de Lugo en 1411, prince de l'Empire le 5 août 1769, marquis d'Este le 5 mai 1777.

(*V.*, pour l'histoire généalogique de la maison de Belgiojoso, Moréri ; Lachesnaye des Bois, t. II ; Litta, et l'*Almanach de Gotha* de 1836, etc.)

Armes : échiqueté d'argent et de gueules, au chef d'argent chargé d'une croix de gueules.

Résidences : Milan, et Paris, rue d'Anjou Saint-Honoré, 25.



DE BELLAING. — Flandre. — Le chef actuel de cette famille est **JACQUES-JUVÉNAL-JOSEPH-MOREAU DE BELLAING**, né en 1777 ; reçu, en 1789, au collége Mazarin, dit des Quatre-Nations, en qualité de gentilhomme de la nation flamande, réside depuis plus de quarante ans dans son château de Bellaing, à Bellaing, commune de l'arrondissement de Valenciennes (Nord), dont il a été vingt-cinq ans maire.

Il a épousé à Tournai, en 1802, **JUSTINE-DÉSIRÉE-MARIE-CLOTILDE RECQ DE MALZINE**, sa cousine germaine maternelle (1).

De ce mariage sont issus : 1° GUY-BARTHÉLEMY-NICOLAS-MARIE-JOSEPH, baron MOREAU DE BELLAING par transmission, le 10 juin 1839, du titre de son oncle Marie-Léopold-Joseph, créé baron par lettres patentes de S. M. le roi Louis XVIII, en date du 25 février 1821 ; né le 6 décembre 1812 ; marié, le 15 juin 1839, à Liége (Belgique), à JOSÉPHINE-JACQUELINE-MARIE DE ROLLAND, fille du chevalier Armand-Louis-Jean-Marie de Rolland, chevalier de Saint-Louis et ancien magistrat, et de dame Marie-Marguerite-Jacqueline-Henriette-Louise de Canolle-Lescours.

De ce mariage sont issus : 1° Guy-Armand-Justin-Marie-Joseph, né le 15 mars 1842, au château de Bellaing, — 2° Ernestine-Sophie-Marie-Joseph, née le 31 août 1840, — 3° Léopold-Marie-Joseph, née le 27 décembre 1845, au château d'Hertaing en Wallers, près Valenciennes (Nord) ;

2° EUSÈBE-ANTOINE-HYACINTHE-MICHEL-MARIE-JOSEPH, né au château de Bellaing, le 3 février 1823.

3° CHARLES-RAPHAËL-AIMÉ-HYACINTHE-ANTOINE-JOSEPH, né à Bellaing, le 10 avril 1825 ;

4° PAUL-MICHEL-MARIE-JOSEPH, né à Bellaing, le 10 février 1827.

5° FIRMINE-XAVIER-JOSEPH, née le 16 janvier 1805, mariée, à Bellaing, le 16 janvier 1828, à † STEPHANO-GIOVANNI-LUCA, baron DE BISSY, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, ancien capitaine de cavalerie, veuf de dame Marie Remond de Montmort du Dognon, décédée à Châteauneuf en Timerais, le 15 octobre 1821 ; il est lui-même

(1) Un oncle de madame de Bellaing, Emmanuel-Hyacinthe-Joseph Recq, était avant-major des dragons de Bactiani au service d'Autriche ; un autre, Timothée-Charles-Joseph, officier au service de Hollande ; un autre, Jean-François-Joseph, chanoine à Leuse. Ils sont morts sans laisser de postérité.

Les armes de la famille Recq, telles qu'elles sont représentées sur la tombe de François-Dominique Recq, grand-oncle et aïeul de madame de Bellaing, mort conseiller à la cour souveraine de Hainaut, en l'église de Sainte-Vaudrée, à Mons, sont : d'argent à trois pals de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

décédé en sa terre de Verlaine sur Ourthe, province de Luxembourg (Belgique), le 28 janvier 1859.

De ce mariage sont issus deux fils, Adolphe et Georges, et quatre filles, Marie, Annette, Louise et Stéphanie ;

6° Constance-Joseph, née au château de Bellaing, le 28 janvier 1805; mariée, le 24 avril 1835, à M. Emmanuel-Pierre-François Roland-Payen, comte de Noyant (V. l'art. de Novant) ;

7° Marie-Ange-Albertine-Joseph, née le 8 janvier 1808 ;

8° † Annette-Marie-Amélie, née le 18 février 1810, décédée à Bellaing, le 30 juin 1830 ;

9° Denise-Michel-Marie-Joseph, née à Bellaing, le 29 avril 1821; mariée, le 22 mai 1844, à M. Auguste d'Aumalle.

V., pour l'histoire généalogique de cette famille, d'Hozier ; de Saint-Genois; de Courcelles, t. IX ; Laine, t. I, etc.

Armes : d'azur à la bande d'argent, chargée de trois hermines de sable.

Supports : un sphinx et un griffon de sable. — Couronne de baron, surmontée de deux huchets en sautoir. — *Cimier :* une tête de griffon de sable.

Résidence : le château de Bellaing, près Valenciennes (Nord).



Vue du château et de la chapelle de Bellaing.

DE BERENGER SASSENAGE. — Dauphiné. — Cette maison a aujourd'hui pour représentant unique Antoine RAYMOND, comte DE BERENGER, créé pair de France le 5 mars 1819.

De son mariage avec Marie-Anne-Pauline-Désirée DE LANNOY est issue une fille.

Raymond de Berenger, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort en 1373.

La maison de Berenger était la seconde des quatre premiers barons pairs, ou anciens grands vassaux de la province du Dauphiné.

Ces quatre baronnies d'État ou pairies étaient celles de Clermont, de Sassenage, de Montmaur, et de Bressieu, alternée par Maubec. Les quatre premiers barons avaient les premières places dans l'assemblée des états. Ils avaient aussi le privilège de plaider en première instance au parlement, sans reconnaître les juges royaux, s'ils ne renonçaient à leurs privilèges.

(V. Chorier, *État politique du Dauphiné*, in-12, 1697 ; Courcelles, t. IV, art. Berenger ; etc.)

V., pour l'histoire des familles de Berenger et de Sassenage, Chorier, *Histoire de la maison de Sassenage*, in-fol., Grenoble, 1669 ; Lachesnaye des Bois, t. II, p. 540 ; Courcelles, t. IV ; etc., etc.)

Armes : Gironné d'or et de gueules de six pièces.

Résidence : rue de Bourgogne, 19

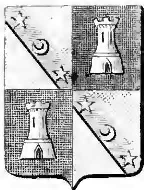
DE BERGHES. — Picardie.

Jean, sire de Glymes, fils de Jean II, duc de la Lorraine inférieure et de Brabant, légitimé par l'empereur Louis de Bavière, le 27 août 1344, est la tige de la maison de Berghes.

Un des membres de cette famille a récemment épousé la fille de N. Seillières, banquier à Paris.

(V., pour l'histoire généalogique, le P. Anselme ; Lachesnaye des Bois, t. II, p. 342 ; les nobiliaires de Picardie ; etc., etc.)

Armes : d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.



DE BERNARD DE MONTBRISON — Le chef actuel de cette famille est ALPHONSE-HENRI-PHILIPPE DE BERNARD DE MONTBRISON, ancien capitaine de cavalerie, né le 16 janvier 1799, fils de LOUIS DE BERNARD DE MONTBRISON, en son vivant officier du génie, et de MARIE, baronne d'Oberkirch. Il a épousé, le 19 août 1834, ANNE AUDÉGUD.

De ce mariage sont issus : 1° MAURICE-ANNE-THÉODORE, né le 19 décembre 1836 ;
2° MARIE-FORTUNÉE-LOUISE, née le 13 mai 1835.

Résidence : Strasbourg.

Frère : ARMAND-MAURICE-LÉONCE, comte palatin romain, créé par bref de S. S. Grégoire XVI, en date du 16 décembre 1842 ; né le 22 juin 1800, ancien capitaine-commandant de lanciers, chevalier de la Légion d'honneur ; marié à Paris, le 29 décembre 1834, à ELISABETH ORTON-JENKS.

De ce mariage est issue : BÉATRIX, née le 30 octobre 1835

Résidence : Paris, rue Tronchet, 19.

Sœur : ALINE-ANNE-ELISABETH, née le 15 mai 1809, mariée en 1835 au contre-amiral DE HELL, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, ancien gouverneur de l'île Bourbon, chevalier du saint-empire.

Résidence : le château d'Oberkirch, près Obernay (Bas-Rhin).

Cette famille, originaire de la Bourgogne, s'établit en Languedoc vers le milieu du quinzième siècle. Noble Jean Bernard était garde du petit scel royal sous Louis XI, et vivait à Montpellier en 1465. —

Un arrêt du 28 juin 1775 a maintenu Pierre de Bernard de Montbrison dans les priviléges de la noblesse et le déclare parent des princes Colonna de Rome.

(*V. Armorial général du Languedoc*; le marquis d'Aubais; Lachesnaye des Bois; d'Hozier; Saint-Allais; *Alsatia illustrata*; archives de la cathédrale de Nîmes.)

Armes : écartelé aux 1er et 4e d'or à la bande d'azur chargée d'un croissant accosté de deux étoiles également d'or, qui est de Bernard; au 2e et 3e de sable à la tour d'argent crénelée et maçonnée de sable, qui est de Montbrison.

DE BERNIS. — Le chef actuel de cette maison est JACQUES-RENÉ-HIPPOLYTE DE PIERRE, comte DE BERNIS, né le 25 juillet 1780; chevalier de Malte de minorité, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, officier des gardes du corps de Monsieur, gentilhomme honoraire de la chambre le 19 janvier 1824, membre de la chambre des députés, et enfin pair de France le 5 novembre 1827. Il a été éliminé de la chambre, en 1830, avec les autres pairs nommés par Charles X.

De son mariage avec ARMANDE, princesse DE ROHAN-ROCHEFORT, née en 1787, sont issus plusieurs enfants, l'un desquels a épousé PAULINE-LEPELLETIER DE ROSAMBO.

Résidence : le château de Saint-Marcel (Ardèche).

François-Joachim, cardinal de Bernis, successivement archevêque d'Albi, membre de l'Académie française, ministre des affaires étrangères, commandeur des ordres du roi, et enfin ambassadeur à Rome, où il est décédé en 1794. Le cardinal de Bernis avait publié, dans sa jeunesse, un volume de poésies fugitives, qui ont été souvent réimprimées.

François de Bernis, neveu du précédent, nommé, en 1784, coadjuteur de son oncle à l'archevêché d'Albi, archevêque de Rouen en 1819, et pair de France en 1821, décédé en 1823.

Armes : d'azur à la bande d'or, accompagnée en chef d'un lion du même, lampassé et armé de gueules.

BERTRAND.

NAPOLÉON, comte BERTRAND, fils de † HENRI-GRATIEN BERTRAND, général et comte de l'empire, et de † FANNY DILLON, fille du général comte Arthur Dillon, mort victime de la terreur, le 13 avril 1794, et de N. de Girardin.

Frères et sœur :

1° ARTHUR; 2° HENRI; 3° ALPHONSE; 4° HORTENSE, mariée à AMÉDÉE THAYER.

Henri-Gratien, comte Bertrand, né à Châteauroux (Indre), en 1773, y est décédé en 1844. Garde national, au 10 août 1792, il fut se placer dans un bataillon qui se portait volontairement aux Tuileries pour défendre le roi. Officier du génie à Austerlitz; aussitôt après la bataille, l'empereur le nomma son aide de camp; il devint, plus tard, officier général et grand maréchal du palais impérial; il suivit l'empereur à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène, n'en revint avec sa famille qu'après avoir recueilli les derniers soupirs de l'empereur.

Armes : écartelé, au 1er de comte militaire, qui est d'azur à l'épée d'argent en pal; — au 2e d'or à l'ombre du soleil rayonnant d'azur; — au 3e d'or au palmier de sinople issant de la pointe et fruité

du champ, trois à dextre et trois à sénestre posés 2 et 1 ; — au 4e d'azur au crequier d'or issant de la pointe.

Résidences : Châteauroux (Indre) et Paris.

(*V.*, à l'art. de Croy, la note concernant la famille DILLON.)

DE BETHISY. — Picardie. — GASTON, marquis DE BETHISY, né à Paris le 10 mars 1815.

Marié le 15 avril 1841, à ISABELLE DE ROHAN-CHABOT.

(*V.*, pour l'histoire generale de cette famille, Courcelles, t. I.)

Armes : d'azur fretté d'or.

Résidence : rue de l'Université, 88 (*bis*).



DE BÉTHUNE. — MAXIMILIEN-GUILLAUME-AUGUSTE, prince DE BÉTHUNE, chevalier de Saint-Louis, né le 17 septembre 1774, marié le 17 août 1802 à ADÉLAÏDE-OCTAVIE LE DENAYS.

De ce mariage est issue une fille : LÉONIE-LOUISE-AUGUSTINE, nee à Paris, le 28 avril 1804, non mariee.

Résidence : Paris, hôtel de Bethune, rue de Bourbon, 57.

Principales illustrations de la maison de Béthune

Jean de Bethune, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415.

Maximilien Ier de Bethune, duc de Sully, marquis de Rosny, pair de France, grand maître de l'artillerie, marechal de France, premier ministre et l'ami de Henri IV, ne à Rosny en 1559. La terre de Sully en Berry fut erigee pour lui en duche-pairie par lettres patentes de fevrier 1606. Il mourut en son château de Villebon, au pays Chartrain, le 21 decembre 1641. Ses *Mémoires* sont connus de tout le monde.

Eugene-François-Léon de Bethune-Hesdigneul, créé prince du saint-empire par diplôme de l'empereur Joseph II, en date du 6 septembre 1781, apres en avoir obtenu l'autorisation du roi Louis XVI. Il est le pere du prince actuel.

(*V.*, pour plus de developpements, l'*Histoire de la maison de Bethune*, par le P. Duchesne ; l'*Histoire générale de la maison Desplaneques de Bethune*, par l'abbe de Douai ; Saint-Allais, t. VI et VII ; etc., etc.)

Armes : d'argent à la fasce de gueules.

DE BETZ. — ALEXANDRE-GUSTAVE DE BETZ, né en 1799, officier de cavalerie démissionnaire en 1830 ; marié, le 11 janvier 1831, à la comtesse AMÉDÉE-MARIE-FERDINANDE-THÉODORE-PHILIPPINE, fille aînée d'A-

médée-Marie, marquis DE CLERMONT-TONNERRE, comte de Thoury, ancien colonel d'état-major, et de Henriette-Marie-Louise de Wassinhac d'Imécourt.

Le colonel de Betz, commandant un régiment au service de l'empereur Rodolphe II, prit la ville de Dotis, en Hongrie, sur les troupes d'Amurath III, empereur des Turcs, et de Mahomet son fils, le 20 mai 1597. (V. *Chronologie d'Ortely* [texte allemand], Nuremberg, 1603, IIe partie, p. 333.)

N... de Betz, frère du précédent, ambassadeur et conseiller de guerre de l'empereur Rodolphe II, envoyé, le 5 octobre 1599, pour traiter de la paix avec Amurath III. (*Chronologie d'Ortely*, des affaires de la guerre, IIe partie, p. 447.)

En 1641, Louis XIII fit don à Philippe de Betz, alors colonel d'un régiment de cavalerie allemande au service de la France, et à Frédéric son frère, gentilhomme du duc Bernard de Saxe-Weimar, de la seigneurie et bailliage d'Altkirch en Sundtgau (haute Alsace). Cette seigneurie, tenue immédiatement de la couronne en tous droits, donnait droit au titre de baron. (*V.* le P. Menétrier, *Méthode du blason*, édition de 1780, p. 487.)

Philippe de Betz, maréchal de camp par brevet du 28 janvier 1650. (*Chronologie militaire*, t. VI, p. 275, édition de Paris, 1763.)

Armes : d'or au braque de sable.

Résidence : le château de Bertangles, près d'Amiens (Somme).

DE BIENCOURT. — Picardie.

Humphroy de Biencourt, croisé en 1190.
Armes : de sable au lion d'argent lampassé de gueules et couronné d'or.

DE BILIOTTI VOLPI. — Comtat Venaissin.

— François-Victor-Julien-Joachim de BILIOTTI VOLPI, né le 16 janvier 1780, auditeur au conseil d'État le 5 juillet 1811, puis intendant de Liegnitz (en Silésie), a suivi l'empereur dans les campagnes de 1812-13 et 14; sous-préfet à Avignon en avril 1815; chevalier de la Légion d'honneur le 30 mai 1838; marié, en 1811, à Jeanne-Louise-Thérèse-Françoise Maury, nièce de l'illustre cardinal de ce nom.

De ce mariage sont issus un fils et deux filles :

1° Pierre-Raoul-Siffrein-Joachim-Victor ;
2° Siffrenie-Victorine-Rose-Françoise, mariée à Édouard, comte de Merle de la Gorce ;
3° Aimée-Félicie-Léonide-Clarisse, mariée à Amédée de Farconnet.

Des traditions rapportées par Ugolin Verini, dans son poëme sur les familles nobles de la Toscane, font remonter l'établissement des Biliotti Volpi, à Florence, à l'époque du règne de l'empereur Othon II, vers la fin du dixième siècle. (Ugolino Verini, *de Illustratione urbis Florentiæ*, lib. III, 1583.)

L'an 1256, Octavien Biliotti fut l'un des signataires d'un traité de paix entre les Florentins et les Pisans, en sa qualité de conseiller de la république de Florence ; parmi les autres conseillers signataires se trouvent les noms suivants : Machiavelli, Alberti, Burnetus Cambii (de Cambis), Ranerius Gondi, Donatus Medicii, etc. (Ce traité est imprimé dans l'*Histoire de la maison de Gondi*, par Corbinelli, t. I, p. 73 des preuves.)

Les troubles occasionnés à Florence par l'élévation des Médicis amenèrent l'expatriation de plusieurs familles; les Biliotti se réfugièrent à Avignon. (*V.* Nostradamus, *Histoire de Provence*, in-fol., Lyon, 1614, p. 443 et 444.)

Joseph-Joachim de Biliotti, chevalier de Saint-Louis, fut la dernière victime du tribunal révolutionnaire d'Orange, en juillet 1794 : il fut condamné comme ci-devant noble et marquis; il était alors âgé de soixante-dix ans.

Son fils, Joseph-Joachim-Basile-Régis, père du chef actuel de la famille, est mort en sa terre de Beauregard en 1844; il était membre du conseil général du département de Vaucluse. Par décret du

2 janvier 1814, l'empereur l'avait nommé baron de l'empire ; les événements survenus presque aussitôt empêchèrent l'enregistrement de ce décret.

(*V.*, pour l'histoire généalogique des Bibotti Volpi, Lachesnaye des Bois, t. II, p. 502 et suiv. ; Saint-Allais, t. I, p. 474 ; Expilly, art. REGARD, BEAUREGARD, et les biographies contemporaines — *V.* aussi les anciens historiens de Florence, Scipion Ammirato, etc., etc.)

Armes : de gueules au chef d'argent, chargé d'un renard passant de gueules.

Devise : Pensate al fine.

Résidence : le château de Beauregard, près d'Orange (Vaucluse).

DE BIRAGUE.

Cette famille, dont les branches italiennes subsistent en Piémont, est représentée aujourd'hui en France par AIMÉ-ANTOINE DE BIRAGUE, ancien officier de cavalerie, fils de ✝ ANTOINE DE BIRAGUE DE LISLE-DON, en son vivant colonel d'artillerie, et de ✝ MARIA-MAGDELEINE DE RUSSELL.

Imhoff, généalogiste italien, p. 41, fait descendre cette maison de Maffiol de Birague, trésorier et maître du palais de Philippe-Marie, vicomte de Milan ; il vivait en 1412 et 1455.

Galéas de Birague s'empara de Valence, sur le Pô, pour le roi François Ier, en 1525. — Il fut plus tard gouverneur de Pavie. Il eut, de son mariage avec Antoinette Trivulzio, entre autres enfants :

René de Birague, patrice milanais, né à Milan en 1506. Il fut envoyé vers le roi François Ier, qui le retint à son service, et le pourvut d'une charge de conseiller de son conseil privé. Le roi Henri II le fit surintendant de justice. Naturalisé Français par le roi Charles IX, il fut nommé gouverneur du Lyonnais, Forez et Beaujolais, par ce prince qui, après la mort du chancelier de l'Hôpital, le créa chancelier de France, le 17 mars 1573.

Après la mort de sa femme, étant entré dans les ordres sacrés, il devint successivement évêque de Lavaur, puis cardinal, le 12 février 1570, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

Il mourut à Paris, le 15 novembre 1582, âgé de près de 78 ans. (*V.* le P. Anselme.)

Cette maison a formé plusieurs branches. Celles restées en Italie ont été distinguées par les surnoms de comtes de Visques, comtes de Roasche, et marquis de Roccavione.

(*V.*, pour l'histoire générale de cette famille, Imhoff, *Historia genealogica familiarum Hispaniæ et Italiæ*, Norimbergæ, 1701, in-fol., *loco cit.*, p. 41 et suiv. ; le P. Anselme, *Gén. des Chanceliers de France* ; Lachesnaye des Bois, t. II., p. 527 et suiv. ; *Recueil des Lettres d'Henry IV*, in-4°, 2 vol. ; etc.)

Armes : d'or à trois fasces bretessées et contre-bretessées de gueules de cinq pièces chargées chacune d'un trèfle d'or.

Résidence. Paris.

DE BIRON. (*V.* DE GONTAUD-BIRON.)

DE BLACAS. — Provence. —

LOUIS-JEAN-FRANÇOIS DE BLACAS, fils de ✝ PIERRE-LOUIS-JEAN-CASIMIR, comte puis duc DE BLACAS, premier gentilhomme de la chambre des rois Louis XVIII et Charles X, chevalier du Saint-Esprit, pair de France, ambassadeur, etc., etc., né en 1815, a suivi en 1830, avec son père et ses trois jeunes frères, le roi Charles X sur la terre étrangère. Il est actuellement au service de l'Autriche.

(L'histoire générale la plus complète de cette famille se trouve dans Courcelles, t. V. *V.* aussi Artefeuil, Pithon-Curth, etc., etc.)

Armes : d'argent à la comète à seize rais de gueules.

DE BLANCHARD DU VAL. — Bretagne. —

JEAN-BAPTISTE-NOEL DE

BLANCHARD DU VAL, né le 21 décembre 1775, ancien officier supérieur, officier de la Légion d'honneur, chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne (2e classe), a épousé, en 1801, MARIE-JEANNE-SOPHIE BRIANT DE LA VILLENEUVE, fille de messire Alexandre-Toussaint BRIANT, seigneur de la Villeneuve, capitaine de grenadiers au régiment de Barrois et chevalier de Saint-Louis avant 1789.

De ce mariage sont issus : 1° ANGE-VINCENT-ARSACE, né le 17 février 1808, maintenant capitaine de voltigeurs au 51e régiment de ligne ;
2° MARIE-THÉRÈZE-SABINE ;
3° MARIE-ELODIE.

Louis-René de Blanchard, seigneur du val de Kerlic de Kerquer, chevalier de Saint-Louis, père du chef actuel de cette maison, était capitaine au régiment de Languedoc. Le 24 juin 1780, il fut nommé au commandement de la ville de Saint-Florent, en Corse, où il mourut le 6 juin 1786.

(*V.*, pour la généalogie de cette famille, d'Hozier ; les Mémoires sur l'état de la noblesse de Bretagne ; les arrêts du 10 novembre 1668, 10 juillet 1669 et 6 juin 1670 de la chambre établie par le roi pour la réforme de la noblesse du pays et duché de Bretagne par ordonnance de janvier 1668.)

Armes : d'azur à trois croissants d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.

Résidence : la terre du Val, près Hennebon (Morbihan).

DE BLIN DE BOURDON. — Picardie. — MARIE-LOUIS-ALEXANDRE vicomte DE BLIN DE BOURDON, né à Amiens le 27 avril 1782, successivement maire de cette ville, membre du conseil général et colonel chef d'état-major des gardes nationales du département de la Somme, et plusieurs fois député de l'arrondissement de Doullens, qu'il représente encore aujourd'hui à la chambre. Il a épousé, en 1805, MARIE-CHARLOTTE-URSULE LE FORT DU QUESNEL.

De ce mariage sont issus : 1° MARIE-LOUIS-CHARLES, né le 25 septembre 1809 ;
2° MARIE-LOUISE CHARLOTTE, née le 10 décembre 1806 ;
3° MARIE JOSEPHE-ELISABETH-CHARLOTTE, née le 10 décembre 1808 ;
4° MARIE-LOUISE-ELÉONORE-OCTAVIE, née le 27 février 1817.

Cette famille a prouvé sa filiation depuis Jean de Blin, écuyer, seigneur de Brainvillers et du fief de Blin, en 1284. Elle a été maintenue dans sa noblesse par arrêt du 19 avril 1670. Des lettres patentes du roi Louis XVIII, en date du 17 janvier 1827, ont confirmé au chef actuel de cette famille le titre de vicomte, qui lui avait été précédemment accordé par lettres du roi Louis XIV.

(*V.*, pour l'histoire généalogique, le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, t. XI et XII.)

Armes : d'argent à trois trèfles de sable, les queues en haut, et posés 2 et 1, surmontés de trois merlettes aussi de sable rangées en chef.

Résidences : Doullens (Somme) et Paris.

BLONDEL D'AUBERS. — EMILE BLONDEL D'AUBERS, né en 1791, préfet et maître des requêtes avant 1830, chevalier de la Légion d'honneur, etc. ; a eu, de son mariage avec ALINE DES PERRIERS DE FRESNES, trois filles : EMÉLIE, ALIX et BLANCHE.

Louis-Marie-Joseph Blondel d'Aubers, père du précédent, décédé en 1830, était conseiller d'État honoraire et conseiller en cour de cassation.

Eugène-Roland-Joseph Blondel d'Aubers, père et aïeul des précédents, décédé en 1767, était premier président du parlement de Flandre.

Armes : de gueules à l'aigle d'argent.

Résidence : le château de Veudin-le-Vieil (Pas-de-Calais).

BLONDIN DE BAISIEUX. — Cette famille est aujourd'hui représentée par M. BLONDIN DE BAISIEUX, fils du président de ce nom, à l'ancienne cour des monnaies de Paris.

Armes : d'azur à la bande d'or, chargée de trois trèfles de sable.

Résidence : Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

DE BONALD. — Rouergue. — S. E. LOUIS-JACQUES-MAURICE, cardinal DE BONALD, officier de la Légion d'honneur, né à Milhaud (Aveyron), le 30 octobre 1787; d'abord vicaire général de Chartres, ensuite aumônier ordinaire de Monsieur (depuis le roi Charles X), sacré évêque du Puy, le 27 avril 1823; archevêque de Lyon, par ordonnance royale du 4 décembre 1839.

Fils de LOUIS-GABRIEL-AMBROISE, vicomte DE BONALD, député du département de l'Aveyron de 1815 à 1823, ministre d'État en 1822, pair de France en 1823, orateur et publiciste, auteur de la *Théorie du pouvoir politique et religieux, de la Législation primitive*, etc. HENRI DE BONALD, son petit-fils, a publié un essai sur la vie et les écrits de son illustre aïeul, auquel nous croyons devoir renvoyer le lecteur curieux de détails plus circonstanciés. (*V.* aussi Courcelles, t. VI.)

Armes : écartelé aux 1 et 4 d'argent à l'aigle d'or, aux 2 et 3 d'or au griffon de gueules.

DE BONNEGARDE. — JEAN DUPOUY DE BONNEGARDE, né à Tonneins (Lot-et-Garonne), le 6 août 1794, chevalier de la Légion d'honneur, chef d'escadron de la légion de gendarmerie d'Afrique, a épousé MARIE-LOUISE-ALEXANDRINE DE SAINT-BALMONT.

De ce mariage sont issus : 1° MARIE-ATHALIE, née à Versailles, le 24 juillet 1828;
2° GASTON-CHARLES-LÉOPOLD, né à Ligny, le 10 janvier 1831.

Cette famille, originaire du Béarn, est aujourd'hui fixée à Ligny (Meuse).
Sa généalogie a été insérée dans le XIIIe vol. du *Nobiliaire universel* de M. de Saint-Allais.

Armes : d'azur à deux vaches passant sur une terrasse de sinople, accompagnées de trois étoiles mal ordonnées, accostées de deux croissants d'argent.

DE BONNEVAL. — Limousin.

Guillaume de Bonneval, croisé en 1248.
Claude-Alexandre, comte de Bonneval, colonel en France en 1701, conseiller aulique et général d'artillerie au service de l'Autriche en 1706, puis généralissime des troupes ottomanes, et capidgi-baschi, mort en 1747. — Le prince de Ligne a publié un mémoire sur la vie du comte de Bonneval

suivi de sa correspondance avec sa femme et sa famille, qui rectifie et ramène à la vérité les nombreux romans publiés sur cet homme, dont le nom est si connu, et dont l'histoire l'est si peu (Paris, 1817, in-8°).

(V., pour l'histoire de cette famille, Lachesnaye des Bois, t. II, p. 656.)

Armes : d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

DE BOISGELIN. — Bretagne et Provence.

Thomas de Boisgelin, croisé en 1248.

Jean-de-Dieu-Raymond de Boisgelin, né à Rennes en 1732, archevêque d'Aix en 1770, emmena avec lui en Provence un de ses neveux ; celui-ci fut la tige d'une branche de sa famille qui subsiste encore dans ce pays.

Bruno-Gabriel-Paul, marquis de Boisgelin, fut appelé à la pairie par ordonnance du 4 juin 1815.

Armes : Écartelé aux 1 et 4 de gueules, à la molette d'éperon d'argent à cinq rais, aux 2 et 3 d'azur plein.

DE BONI DE LARNAC. — Armand-François DE BONI DE LARNAC, né le 3 mars 1767, entré aux pages du roi le 18 décembre 1781.

A épousé, en septembre 1798, N. DE LA BASTIDE.

De ce mariage sont issus : 1° François Aymar, né le 13 février 1801 ;
2° Charles, né le 24 juin 1808, marié à N. de Sainte-Colombe.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par arrêt du grand conseil du roi, en date du 14 mai 1611, et par un jugement contradictoire de M. Pelot, intendant de la généralité de la Guienne, rendu le 1er août 1669. Elle produisit des titres qui remontent jusqu'à Antoine Boni, qualifié noble et seigneur du lieu de Larnac en 1452.

La généalogie de cette famille a été dressée sur pièces par le juge d'armes d'Hozier, en décembre 1780. (V. l'*Indicateur nobiliaire* du président d'Hozier.)

Armes : d'azur à trois barres d'or, accompagnées de huit lionceaux de même, posés 1, 3, 3 et 1.

Résidence : le château de Cahuzac (Lot-et-Garonne).

DE BONY DE LAVERGNE. — Famille originaire du Limousin et dont une des branches a étendu ses rameaux dans la Lorraine et les Trois-Évêchés. Plusieurs de ses membres y subsistent encore, entre autres :

Ferdinand-Ernest-Alexandre DE BONY DE LAVERGNE, ancien capitaine au corps royal du génie. De son mariage avec Anne-Adrienne-Blaize de Roserieulles, sont issus un fils et deux filles.

(V., pour l'histoire de cette famille, l'*Armorial général* de d'Hozier ; l'*Annuaire historique* de Saint-Allais pour 1836, etc.)

Armes : de gueules à trois besants d'argent.

Résidence : Boulay (Moselle).

BOSSUET. — Bourgogne et Lorraine.

Famille noble, établie, dès l'an 1333, à Dijon, où elle a occupé les premières charges du parlement, et où elle s'est maintenue de père en fils jusqu'à Bénigne Bossuet.

Celui-ci, voyant que six de ses plus proches parents, un frère, deux neveux et trois oncles, y étaient conseillers, se transporta à Metz avec Antoine de Bretagne, son oncle maternel, qui fut nommé, en 1663, premier président du parlement de cette ville. Bénigne Bossuet y fut pourvu d'une charge de conseiller, et mourut doyen de ce même parlement. Il laissa deux fils.

1° Antoine Bossuet, maître des requêtes ;

2° Et Jacques-Bénigne Bossuet, né à Dijon, le 27 septembre 1627, mort le 12 avril 1704, évêque de Meaux.

De son vivant, Labruyère l'avait appelé un *Père de l'Église*. La postérité l'a surnommé *l'Aigle de Meaux*.

Le nom de Bossuet, l'un des plus illustres dans l'histoire de l'intelligence humaine, est trop haut placé dans l'admiration de tous pour que nous nous permettions d'ajouter un mot à la notice généalogique qui précède ; nous l'avons extraite du *Dictionnaire de la noblesse* de Lachesnaye des Bois, t. II, p. 686 et 687.

(*V.*, pour plus de développements, l'*Histoire de Bossuet* par le cardinal de Bausset, 4 vol in-8°. — *V.* aussi les notes générales sur la famille de Bossuet, dans l'*Histoire de l'Église de Meaux*, par dom Plessis, t. I, p. 748.)

Armes : d'azur à trois roues d'or, posées 2 et 1.

DU BOUCHAGE. — Gabriel de Gratet, vicomte DU BOUCHAGE, né à Grenoble le 8 juin 1777, chevalier de Malte le 15 août suivant, député en 1815 et 1816, pair de France le 25 décembre 1825, a pris part à toutes les discussions importantes de la chambre des pairs, particulièrement depuis 1830 jusques à aujourd'hui ; marié à N. Planelli de la Valette ; il n'est point issu d'enfants de ce mariage.

Résidence : Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

Cousins germains : Flodoard, comte DU BOUCHAGE, chef d'escadron dans les lanciers de la garde royale, démissionnaire en 1830, a, de son mariage avec N. de Loge, trois fils et une fille.

Résidence : Paris, rue de Provence, 20.

Gustave DU BOUCHAGE, frère du précédent, ancien sous-préfet à Castelnaudary, démissionnaire en 1830, a, de son mariage avec N. de la Touanne, deux fils et deux filles.

Résidence : Grenoble.

François-Joseph de Gratet, vicomte du Bouchage, chevalier de Malte en 1765, ministre de la marine et des colonies en 1792, lieutenant général, commandeur de Saint-Louis en 1814, de nouveau ministre de la marine en 1815, pair de France et ministre d'État le 25 juin 1817.

Le vicomte actuel est son neveu, et avait été adopté par lui.

Marc-Joseph, comte du Bouchage, frère aîné du vicomte, successivement préfet des Alpes-Maritimes et de la Drôme, fut, en 1820, nommé conseiller d'État en service extraordinaire.

(*V.*, pour l'histoire de cette famille, Courcelles, t. VII, et les diverses biographies contemporaines.)

Armes : d'azur au griffon d'argent.

BOUCHER DE CRÈVECOEUR ET DE PERTHES. — Jules-Armand-Guillaume BOUCHER DE CRÈVECOEUR, né le 26 juillet 1757, membre associé de l'Institut de France, de la Société d'agriculture de Paris, etc. et auteur de la *Flore d'Abbeville* et d'un grand nombre de

mémoires sur les sciences naturelles, est le chef actuel de cette famille.

De son mariage avec † ÉTIENNE-JEAN-MARIE DE PERTHES, sont issus :

1° JACQUES-BOUCHER DE CREVECŒUR DE PERTHES, né à Rethel, le 10 septembre 1788, chevalier des ordres de Malte et de la Légion d'honneur, directeur des douanes à Abbeville, président de la Société royale d'émulation, membre de la Société numismatique de Londres, de l'Académie de Florence, etc., etc. — Par ordonnance du roi du 16 septembre 1818, il fut autorisé à ajouter à son nom celui de sa mère, dont la famille, issue en ligne directe de Colet de Perthes et de Marguerite Romée (cousine germaine de Jeanne d'Arc), s'éteignit avec elle. — Il est auteur de plusieurs ouvrages de littérature, imprimés à Paris de 1830 à 1838.

2° ÉTIENNE, chevalier de la Légion d'honneur, directeur des douanes de Corse, né à Rethel, le 21 février 1791, marié, le 21 septembre 1836, à Saint-Servan, avec SÉBASTIENNE-ANTOINETTE-LOUISE-CLÉMENTINE DU PARCQ.

De ce mariage sont issus : 1° Marie-Léonce-Étienne, né à Paris, le 14 janvier 1841 ; — 2° Clémentine, née à Saint-Servan, le 29 juin 1837 ; — 3° Victorine-Juliette, née à Paris, le 21 octobre 1839.

3° JULES, né à Abbeville, le 24 novembre 1796, marié, le 28 mai 1838, à MARIE-LOUISE DE CLÉMENS DE GRAVESON, née à Marseille, le 1er décembre 1812, fille de Jean-Baptiste de Clémens, marquis de Graveson, et de dame Marie-Lucile-Rosalie de Bionneau d'Eyragues.

De ce mariage est issue une fille, Marie-Mathilde, née le 18 octobre 1840.

4° ARMAND, né à Abbeville, le 11 juillet 1799, marié, à Boulogne-sur-Mer, le 14 février 1827, à JEANNE-VICTOIRE-ISNARDI.

De ce mariage sont issus : 1° Anatole, né à Boulogne, le 11 mai 1828 ; — 2° Noemi, née à Boulogne, le 6 décembre 1830.

5° FÉLIX, né à Abbeville, le 19 mars 1805, décédé le 12 février 1817 ; il était doué d'un génie précoce pour les sciences naturelles ; un nouveau genre de plantes a reçu son nom, *Ceramium Felicii*, Céramie de Félix.

6° AGLAÉ, née le 15 mars 1790, à Rosoy-sur-Serre, mariée, le 3 janvier 1810, à BONAVENTURE-CHARLES-HENRI-ELOI DE VICQ, né à Douai, le 3 juillet 1777.

De ce mariage est issu un fils, Léon-Bonaventure-Eloi de Vicq, né à Abbeville, le 24 octobre 1810.

Dès l'an 1198, plusieurs chevaliers du nom de Boucher ou Bouchier figurèrent au nombre des seigneurs qui s'engagèrent, sur les saints Évangiles, à suivre à la terre sainte Thibaud, comte de Champagne. (Ducange, *Observ.*, p. 254 ; Gibbon, t. XVI, p. 239.)

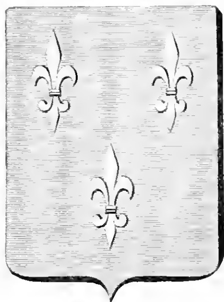
(*V.*, pour l'histoire généalogique de cette famille, le *Nobiliaire de Champagne*, in-fol., édition de 1673, t. II, art. *Boucher ; l'Armorial général* de d'Hozier ; Saint-Allais, *Annuaire historique de la noblesse pour* 1836 ; Courcelles, t. II ; Lainé, *Archives*, t. III, etc., etc.)

Armes : d'azur, à trois étoiles d'or, au croissant d'argent en cœur.

Armes des de Perthes : d'azur à deux fleurs de lis d'or, à l'épée d'argent garnie d'or, la pointe en haut sommée d'une couronne fermée d'or.

Résidence : Abbeville (Somme).

DE BOUCHET DE SOURCHES. (*V.* DE TOURZEL.)



DE BOURBON. — HENRI-CHARLES-FERDINAND-MARIE-DIEUDONNÉ DE BOURBON, chef actuel de la branche aînée de la maison de Bourbon, né à Paris le 29 septembre 1820, titré en naissant duc de Bordeaux, connu, depuis sa résidence en Autriche, sous celui de comte DE CHAMBORD.

Sœur : LOUISE-MARIE-THÉRÈSE, Mademoiselle, née le 24 septembre 1819.

Mère : MARIE-CAROLINE-FERDINANDE-LOUISE, fille DE † FRANÇOIS Ier, roi des Deux-Siciles, née le 5 novembre 1798, veuve DE CHARLES-FERDINAND D'ARTOIS, duc DE BERRY, † le 14 février 1820.

Tante : MARIE-THERÈSE-CHARLOTTE, fille du roi LOUIS XVI, née le 19 décembre 1778, veuve DE LOUIS-ANTOINE, duc D'ANGOULÊME, † le 5 juin 1844.

Pour énumérer les illustrations de l'auguste maison de Bourbon, il faudrait rappeler presque toutes les gloires de France.

Armes : Saint Louis portait d'azur semé de fleurs de lis d'or sans nombre.

Philippe III, dit le Hardi, fils de saint Louis, réduisit les fleurs de lis à trois, et les portait, ainsi que ses successeurs l'ont fait depuis, posées 2 et 1.

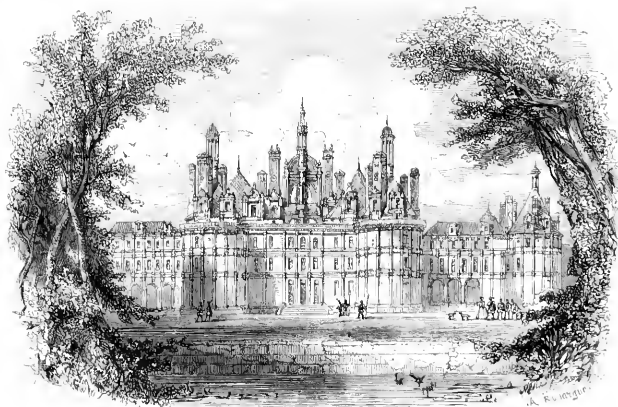
Henri IV, en montant sur le trône de France, joignit l'écu de Navarre à celui de France, et portait, de même que les rois ses successeurs l'ont fait également : parti de France, savoir d'azur à trois fleurs de lis d'or, et de Navarre, savoir de gueules à l'escarboucle accolée et pommetée d'or, à la double chaîne posée en sautoir, en fasce et en pal, aussi d'or.

Le chef de la branche aînée de la maison de Bourbon porte seul l'écu d'azur à trois fleurs de lis d'or plein et sans brisure.

L'écu est timbré d'un casque d'or, ouvert et placé de front, assorti de ses lambrequins, des émaux de son blason, et surmonté de la couronne fermée et fleurdelisée, environnée des colliers des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel ; il est soutenu par deux anges vêtus en lévites, tenant chacun une bannière, et ayant leurs dalmatiques chargées du même blason. Le tout placé sous un grand pavillon semé de France et doublé d'hermine, son comble rayonné d'or, et sommé de la couronne fermée et fleurdelisée, garnie d'une fleur de lis à quatre angles qui est le cimier de France. Le cri de guerre est *Montjoie Saint-Denis*. Le pavillon est attaché à l'oriflamme du royaume, qui est surmonté de la devise : *Lilia non laborant neque nent.* Suivant la plupart des héraldistes, cette devise fait allusion à la loi salique.

(*V.* le P. Ménestrier, le P. Anselme. Nous nous bornons à indiquer ces deux auteurs ; mais tous ceux qui ont écrit sur la noblesse ou l'histoire héraldique ont commencé leur travail par des articles plus ou moins développés sur l'histoire de la maison de France, et sur tout ce qui s'y rattache.

C'était justice. « *Ab Jove principium.* »



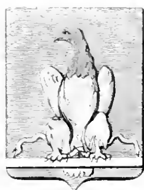
Le château de Chambord, le chef-d'œuvre et le type le plus élégant de l'architecture française, a été offert à HENRI de France par une souscription nationale.

DE LA BOURDONNAYE. — Bretagne.

Olivier de la Bourdonnaye, croisé en 1248.

Paul-Esprit-Marie, comte de la Bourdonnaye-Blossac, fut créé pair de France, par ordonnance du 17 août 1815.

Armes : de gueules, à trois bourdons d'argent.



BOUTHIER DE BORGARD. — Dauphiné. — Le chef actuel de cette famille est JEAN-FRANÇOIS BOUTHIER DE BORGARD, marié, en 1815, à LUCIE-THÉRÈSE-HÉLÈNE D'AMPHOUX DE BELLEVAL.

De ce mariage sont issus : 1° EUGÈNE-STANISLAS-ANDRÉ, né le 11 avril 1814, avocat à la cour royale de Lyon ;
2° JEAN-FRANÇOIS-ALFRED, né le 13 janvier 1817, licencié en droit.

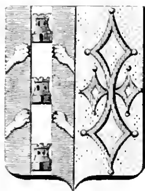
Des lettres d'anoblissement furent accordées par le roi, au mois de juin 1698, à Marc Bouthier, bisaïeul des précédents, et les armes furent réglées ainsi qu'il sera dit ci-après.

André Bouthier de Borgard, fils du précédent, fut conseiller du roi au bailliage de Vienne en Dauphiné (26 février 1777), puis maître à la chambre des comptes de Grenoble (25 février 1788).

(Les pièces et preuves concernant cette famille sont déposées dans le cabinet d'Hozier, ainsi que le constate l'*Indicateur nobiliaire* du président d'Hozier, art. BOUTHIER DE MONS, DE BORGARD.)

Armes : d'azur, à l'épervier d'or, chaperonné de gueules, longé et grilleté d'argent.

Résidence : Fontaine-sur-Saône (Rhône).



DE BRANCAS. — Cette maison est aujourd'hui représentée par LOUIS-MARIE BUFILE, duc DE BRANCAS et de Lauraguais, prince de Nisari, pair de France, grand d'Espagne de 1re classe, ancien colonel de cavalerie, etc.

Marié, en 1807, à CAROLINE-GHISLAINE, fille d'Auguste, comte de Ro-

doan et de la Marche (des princes de Fontaine-l'Evêque), et de Wilhelmine de Mérode Westerloo, princesse de Rubempré.

De ce mariage sont issus : 1° WILHELMINE-EUDOXIE-NISKA ;
2° MARIE-GHISLAINE-IOLANDE.

Oncle : LOUIS-ALBERT DE BRANCAS, duc DE CERESTE, maréchal de camp honoraire, grand d'Espagne, pair de France le 27 janvier 1830.

Marié, en 1799, à PAULINE DE MONESTAY-CHAZERON.

Illustrations.

Des traditions de famille, d'accord avec des légendes relatées par divers historiens, racontent que les saintes Candides, martyrisées en l'an 75 de notre ère, appartenaient, ainsi que saint Bufile et saint Asprene, premier évêque de Naples en l'an 44, à la maison de Brancassio, de laquelle descend celle de Brancas. Pour conserver le souvenir de ces traditions, le chef de la maison de Brancas joignait à ses titres celui de *premier gentilhomme chrétien.*

Bufile de Brancas, comte d'Agnano, maréchal de Rome, frère du cardinal protecteur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, s'établit en Provence en 1381. En 1383, il reçut du roi Charles VI un hanap d'argent comme témoignage des services rendus par lui à la bataille de Rosbec. Le 21 août 1392, il fut reconnu prince souverain de l'île de Nisari, dans l'archipel grec.

Gaucher de Brancas fut substitué, le 22 juillet 1483, aux titres, noms et armes du dernier comte de Forcalquier.

Cette maison compte parmi ses membres dix cardinaux, des archevêques et évêques, des ambassadeurs, des gouverneurs de province, des chevaliers du Saint-Esprit et de la Toison d'or, et enfin un maréchal et un grand amiral de France.

L'érection du duché-pairie de Villars-Brancas est de 1652, celle du duché de Lauraguais, par brevet, héréditaire, est de 1714 ; celle de la grandesse d'Espagne de première classe de 1730, et celle du duché de Cereste de 1785.

(V. le P. Anselme ; Moreri ; Clérambault ; Artefeuil ; Courcelles, t. VI, etc.)

Armes : parti au 1 d'azur, au pal d'argent chargé de trois tours de gueules, et accosté de quatre griffes de lion d'or affrontées et mouvantes du flanc de l'écu, qui est de Brancas, et au 2 de gueules, à la croix cléchée, vidée et fleuronnée d'or, qui est de Forcalquier.

Couronne : de prince sur l'écu, de duc sur le manteau de pair.

Résidences : Paris, et le château de Fourdrain (Aisne).

DU BREIL DE PONTBRIANT. — Bretagne.

AUGUSTIN-MARIE-JOSEPH-PROSPER DU BREIL, comte DE PONTBRIANT, chef actuel de la famille, émigré en 1791, rentré en France en 1800, a épousé, en Angleterre, THÉRÈSE-MARIE HAY DE BONTVILLE.

De ce mariage est issu : AUGUSTIN-MARIE DU BREIL DE LA CAUNELAYE, ancien lieutenant au 12e de ligne ; marié, le 30 juin 1828, à EUGÉNIE-MARIE-ANNE LE PAYS DU TILLEUL. De ce mariage est issu un fils : AUGUSTIN-MARIE-VICTOR, né le 8 octobre 1838.

Résidences : Fougères, et le château de la Caunelaye, près Dinan.

Frères et fils de frères du précédent :

1° LOUIS-MARIE-JOSEPH DU BREIL DE LA CAUNELAYE, neveu du précédent et fils de † LOUIS-MARIE-VICTOR, frère du chef actuel de la famille, a, de son mariage avec AMÉLIE-MARIE DU BREIL, un fils :

Louis-Marie, né le 2 septembre 1841.

Résidence : le château de la Hougue-Morais, arrondissement de Dinan.

Frère de Louis-Marie-Joseph : Jean-Baptiste du Breil, né le 4 avril 1820.

2° Toussaint-Marie du Breil, vicomte DE PONTBRIANT, frère et oncle des précédents, chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre de San-Fernando d'Espagne, colonel d'infanterie, marié, le 2 septembre 1796, à Colette-Marie-Appoline Piquet du Boisguy, nièce du général de Boisguy et du chef d'escadre de la Motte-Picquet.

De ce mariage sont issus : 1° Edmond-Marie, lieutenant au 12e de ligne ; il a épousé, le 2 septembre 1825, Thérèse-Françoise de Kermarec, de qui il a deux fils :
1° Edmond-Toussaint-Marie, né le 3 mai 1828.
2° Bertrand-Marie, né le 27 avril 1830.

2° Camille-Marie-Mériadec, ancien garde du corps, veuf sans enfants.

Résidence : le château de la Ville-Gueurys, arrondissement de Dinan.

3° Victor-Louis-Marie, ex-lieutenant de cavalerie en Espagne, marié, le 9 octobre 1837, à Erasme-Marie-Jeanne Besnier, de qui il a deux filles.

Résidence : le château de la Chipaudière, près Saint-Malo.

4° Frédéric-Louis-Marie, marié, le 2 septembre 1834, à Caroline du Plessis de Grénedan, de qui il a un fils :
Frédéric-Marie-René-Bon, né le 28 juillet 1841.

5° Stanislas-Louis-Marie, marié, le 9 mai 1843, à Léonie-Marie-Louise de Bonchamp, nièce du général vendéen de ce nom.

6° Bonne, mariée à N. de Margert, dont elle a deux fils et une fille.

Résidence : le château de la Ville-Robert, près Plancoët, arrondissement de Dinan (Côtes-du-Nord).

3° Marie-Ange, troisième frère du comte, marié, le 16 septembre 1800, à Marie-Anne-Perrine-Caroline du Plessis de Grénedan.

De ce mariage sont issus : 1° Ange-Marie-Xavier, marié, le 22 novembre 1836, à Marie Dubourg. De ce mariage est issu un fils : Paul-Marie, né le 23 février 1838.

Résidence : le château de la Chaussée, près de Vitré.

2° François-Toussaint, marié, le 29 mai 1838, à Anna-Adrienne le Pelletier. De ce mariage est issu : Olivier-François-Marie, né le 24 novembre 1841.

Résidence : Vire.

3° Caroline, mariée à M. Rioust de l'Argentois, de qui elle a deux fils.

4° Jérome-Marie Mériadec, ancien chef de bataillon, quatrième frère du comte, a épousé, le 29 août 1807, Jeanne-Louise-Renée Picault de Guehon.

De ce mariage est issu : Augustin-Marie-Louis, marié, le 23 janvier 1837, à Charlotte-Marie-Edmée-Gilbert de Solérac, de qui il a deux filles.

5° Marie-Joseph, fils de † Marie-Joseph, cinquième frère du comte décédé en 1837, et de Eléonore de Poulpiquet du Halgouet, marié, le 14

septembre 1837, à † Félicité le Mintier, décédée le 14 juillet 1841, en a eu deux filles.

Frères du précédent :

1° Henri-Marie-René ;

2° Hippolyte-Marie, marié, le 6 octobre 1840, à Julie-Marie-Louise de Lanoue.

De ce mariage est issu : Hippolyte-Marie-Joseph, né le 23 septembre 1841.

Résidence : le château de la Ville-Guérin, près de Dinan.

3° Ferdinand-Charles-Marie ;

4° Adolphe-François-Marie.

Guillaume du Breil etait sénéchal de Bretagne en 1112. (P. Lobineau, fol. 210. — *Hist. de Bretagne* de du Paz.)

Olivier du Breil, conseiller des ducs de Bretagne, François Ier, Pierre II, Arthur III et François II, leur ambassadeur pres du pape, des rois de France et d'Angleterre en 1457 et 1458 (P. Lobineau, t. Ier, fol. 627 et suiv.). Il mourut, sénéchal de Rennes, en 1489 (V. d'Argentié.)

Rolland II du Breil, president au parlement de Toulouse en 1480, de Bordeaux et de Bretagne en 1498, conseiller des ducs de Bretagne et leur ambassadeur en France en 1487 et 1488, etc., etc. (P. Lobineau, t. Ier, fol. 777 et suiv.)

Henri du Breil de Pontbriand, évêque de Québec, au Canada, en 1740. Il y mourut en 1760.

Par lettres patentes du mois de decembre 1650, la terre du Pontbriand fut érigée en comte en faveur de René du Breil et de ses descendants.

(V. aussi, pour l'histoire de la famille du Breil, dom Morin ; *les Armoriaux* de Bretagne ; La Chesnaye des Bois, t. III, p. 157 et suiv ; Saint-Allais, t. II, etc.)

Armes : d'argent, au lion d'azur, lampassé et armé de gueules.

DE BRÉMOND D'ARS. — Saintonge. — Le chef actuel de cette famille est Josias DE BRÉMOND D'ARS, marié à Adélaïde de Bigot de Baulon, fille de Pierre et de Marguerite de Blois de Roussillon.

De ce mariage sont issus : 1° Guillaume, capitaine au 7e dragons ;
2° Pierre-Edouard, lieutenant au 9e hussards ;
3° Josias ;
4° Amable ;
5° Elisabeth-Théonie.

Frères : 1° Théophile-Charles DE BRÉMOND D'ARS, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, maréchal de camp de cavalerie, commandant le département des Deux-Sèvres. Il a épousé Claire de Guitard, fille de François-Armand et de Judith de Beauregard.

De ce mariage sont issus : 1° Anatole-Marie-Joseph ;
2° Gaston-Josias ;
3° Marie ;
4° Elisabeth.

2° JULES-ALEXIS DE BRÉMOND D'ARS, décédé en 1838, avait épousé MÉLANIE DE SARTRE DE VÉNÉRAND, fille du chevalier DE SARTRE DE VÉNÉRAND et de MARIE DE SAINTE-GEMME.

De ce mariage sont issus : 1° CHARLES ;
2° JEAN-LOUIS-THÉOPHILE ;
3° FRANÇOIS-EUSEBE ;
4° BÉATRIX ;
5° MARIE-ISAURE ;
6° MARIE-JULIE.

Seconde branche : PIERRE-RENÉ-AUGUSTE DE BREMOND D'ARS a épousé ELISABETH DE LA LOUE.

De ce mariage sont issus : 1° GUSTAVE, marié, le 1er juin 1813, à ANNE-THAÏS D'ABZAC DE SARRAZAC.
De ce mariage sont issus : 1° Louis ; — 2° Seraphine ; — 3° Ferdinand ; — 4° Elisabeth, mariée à M. Durieu de Pradel.
2° ATHÉNAÏS DE BRÉMOND D'ARS.

Mère : N. douairière DE BRÉMOND D'ARS.

Residence : le château de Masgelier, en Limousin.

Troisième branche : ALEXANDRE DE BRÉMOND DE VERNON, marié : 1° à N. DE VILLEDON, 2° à MARIE DES FRANCS.

Du premier mariage sont issus : 1° ADOLPHE, ancien officier de la garde royale, chevalier de Saint-Louis et de Charles III d'Espagne, marié à AURÉLIE DE PONTJARNO ;
2° SOPHIE, mariee à N. GUITON DE MAULEVRIER.

Du second mariage sont issus : 1° ARTHUR, marié à mademoiselle DE PANISSE ;
2° APOLLINE, mariee à M. DUCHESNE DE VAUVERT ;
3° ALIX, religieuse du Sacre-Cœur de Poitiers.

Charles de Brémond, seigneur d'Ars, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant pour le roi en Saintonge et en Angoumois, en 1588.
(V. d'Hozier, registre 1er, p. 195.)

Armes : d'azur, à l'aigle à deux têtes, éployée d'or, au vol abaissé, lampassé de gueules.

Résidences des diverses branches de la famille : Saintes et les environs.

DE BRETAGNE. — PHILIPPE DE BRETAGNE, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, a fait les campagnes de l'armée de Condé, est entré en 1815 comme capitaine commandant au 5e régiment de la garde royale, a quitté le service en 1830. De son mariage avec ALEXANDRINE DE CŒURDEROY sont issus :

1° ERNEST, sous-intendant militaire, marié à mademoiselle NATHALIE D'AVOUT. De ce mariage, un fils, FRÉDÉRIC.
2° ANATOLE, secrétaire de la sous-direction d'Oran.

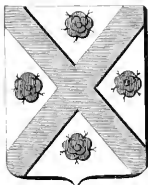
Cette famille, d'origine allemande, a été naturalisée sous Henri II, qui lui conserva les droits et prerogatives de la noblesse.
(Ses titres et armoiries ont été déposes au sceau de France, par M. de Bray de Valfresne, sous la restauration.)

Armes : d'argent, au palmier de sinople, la tige effacee par un sanglier de sable passant de dextre à senestre.

Résidence : le château de Coisaint (Côte-d'Or).

BRETON DE LA HAYZE. (*V.* DE LA HAIZE.)

DE BRÉZÉ. (*V.* DE DREUX-BRÉZÉ.)



BRIANT. — Bretagne.

Les représentants actuels de cette famille sont :

1° ARMAND-TOUSSAINT BRIANT DE KERVAGAT, né à Hennebon le 2 mars 1766; il a épousé, le 5 avril 1804, SAINTE-MARIE DE LA PIERRE DU MENEGUEN (1).

De ce mariage est issue : MARIE-THÉRÈSE-RENÉE-BRIANT DE KERVAGAT, née le 22 mai 1807, mariée, en 1828, à FRANCISQUE DE SCEAULX.

2° THOMAS BRIANT DU LESCOET, né en 1776, marié, en 1809, à MARIE-JULIENNE DE COURBE, dont il n'a pas eu d'enfants.

3° ALEXANDRE BRIANT DU LESCOET, frère du précédent, né en 1780, a épousé, en 1819, PAULINE DE LENTIVY D'OSSORY.

De ce mariage sont issus : 1° FÉLIX, né en 1817;
2° MARIE, née en 1819.

4° CHARLES BRIANT DE PEINQUELEIN, né en 1822, et ADRIENNE, née en 1825, enfants de † CHARLES BRIANT DE PEINQUELEIN, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'infanterie, mort par suite de blessures reçues dans les dernières guerres d'Espagne ; et d'EUDOXIE FABRY, fille du chevalier Fabry, lieutenant-colonel d'artillerie.

5° FRANÇOIS-MARIE BRIANT DE LAUBRIÈRE, né à Quimperlé en 1781, député du Finistère et maire de la ville de Quimper en 1828, démission-

(1) A cette maison appartient M. Jean-Toussaint de la Pierre, marquis de Fremeur, maréchal de camp.

naire en 1830. — Il a épousé, en 1802, REINE LE GOGAL DE TOULGOET, fille de N. le Gogal de Toulgoët, membre du corps législatif. — En 1806, il épousa en deuxièmes noces, SAINTE DE FEYDEAU DU PLESSIS-NIZON, sa cousine. — En 1810, il épousa en troisièmes noces, ARMANDE DU BOIS-GUEHENNEUC DU MENEVEN, aussi sa parente.

De ce dernier mariage sont issus : 1° CHARLES-MARIE, né en 1811, mort à Haïti, en 1843, lieutenant de vaisseau, chevalier de l'ordre du Pérou ;
2° LOUIS-HYACINTHE-DÉSIRÉ, né en 1814 ;
3° JULES, né en 1818 ;
4° AIMÉ, né en 1820 ;
5° THAIS, né en 1823.

6° YVES-MARIE-DÉSIRÉ BRIANT DE LAUBRIÈRE, frère du précédent, chevalier de la Légion d'honneur (nomination du 14 septembre 1813, bataille de Dresde), capitaine commandant d'artillerie de la marine, né à Quimperlé le 28 octobre 1784. — Il a épousé, le 6 mai 1815, MARIE-CATHERINE-JEANNE PITTOT DU HELLES, fille de N. H. Pierre-Louis, conseiller du roi, et en deuxièmes noces, ALEXANDRINE NAVIER, fille de M. Jean-Claude, chevalier de la Légion d'honneur, docteur régent de la faculté de médecine de l'université de Reims, membre de plusieurs sociétés savantes.

Du premier lit est issu : LOUIS-MARIE-DÉSIRÉ, né en 1816 ; il a épousé, le 6 septembre 1842, MACLOVIE MIORCEC DE KERDANET, fille de MATHURIN-FRANÇOIS MIORCEC DE KERDANET, avocat, ancien juge suppléant et 1er adjoint au maire de Brest en 1820.

Du deuxième lit est issue : CATHERINE-MARIE-STÉPHANIE, née à Reims, le 13 mars 1821.

Louis-André Colombant Briant de Laubrière, capitaine aux gardes-côtes par commission du roi, le 13 avril 1778 ; servit dans la 10e compagnie des chasseurs nobles de l'armée de Condé ; il y fut fait lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis ; il perdit les deux bras dans la campagne de 1796.

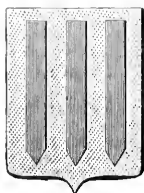
Jean-Hyacinthe Briant de Peinquelein, conseiller du roi, fut, par suite de l'édit de mars 1691 (V. Chérin), nommé conseiller chevalier d'honneur au présidial de Vannes, et depuis à celui de Rennes, en 1696.

René-François Briant de Kervagat fut nommé lieutenant des maréchaux de France, en la ville de Ploërmel, par commission du roi, le 24 septembre 1766.

(V., pour l'histoire généalogique de la famille, Anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (1427-1538) ; *Ancien armorial de Bretagne*, réimprimé en 1713 (il se trouve aux manuscrits de la bibliothèque royale, collection de l'abbé d'Angeau, t. II) ; *Armorial général*, manuscrit de la France (1696) ; États militaires de la France ; *Indicateur nobiliaire*, par M. le président d'Hozier ; *Antiquités du Finistère*, par M. de Fréminville, t. II ; *Histoire de Bretagne* de D. Morice ; *Histoire des saints de Bretagne*, de D. Lobineau ; *Histoire du connétable du Guesclin*.)

Armes : d'argent, au sautoir d'azur, cantonné de quatre roses de gueules.

Résidences : Quimper, Quimperlé, Hennebon, Paris, rue Neuve-des-Mathurins, 18



DE BRIEY. — Le chef actuel de cette maison est CHARLES-HERBRAND, comte DE BRIEY, né le 26 septembre 1796, capitaine aux chasseurs à cheval de la garde royale, démissionnaire en 1828. Il a épousé, en 1823, LOUISE-SOPHIE-ZÉLANIE DE BUSANCY-PAVANT, fille du vicomte DE BUSANCY-PAVANT et de ALBERTINE-LOUISE-DOROTHÉE DE RÉVIGLIASC.

De ce mariage sont issus : 1° CHARLES-LOUIS-MARIE-ANATOLE, né en octobre 1824 ;
2° MARIE-CAMILLE-ALBERT, né en novembre 1826 ;
3° MARIE-ANGE-EMMANUEL, né en novembre 1828 ;
4° MARIE-THÉODORE, né en septembre 1831 ;
5° MARIE-ANDRÉ-EDOUARD, né en novembre 1832.

Résidence : le château de la Roche-Gençay (Vienne).

Frères et sœur : 1° ALBERT-JOSEPH, — prêtre, né en février 1798.

2° CAMILLE, comte DE BRIEY, chef de la branche établie en Belgique, membre du sénat, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la confédération germanique, ancien ministre des finances et des affaires étrangères, grand-croix de la Légion d'honneur ; de Charles III d'Espagne, du Lion Néerlandais de Hollande, de Saint-Michel de Bavière, du Sauveur de la Grèce, etc. Il a épousé, en 1829, CAROLINE-AMÉLIE-LAURENCE DE BEAUFORT.

De ce mariage sont issus : 1° MARIE-CHARLES-ALBERT, né en décembre 1833 ;
2° MARIE-CLAIRE, née en novembre 1832 ;
3° MARIE-ADÈLE-CAROLINE-AMÉLIE, née en février 1838 ;
4° MARIE-EMMA-LÉOPOLDINE-CAMILLE, née en août 1839.

Résidence : le château de la Claireau (Belgique), et Bruxelles.

3° LOUIS-EDOUARD-EMMANUEL, comte DE BRIEY, né en mai 1803, chef de bataillon du génie, chevalier de la Légion d'honneur, marié, en 1835, à LÉOPOLDINE-FRANÇOISE-MARIE DE NAMUR D'ELZÉE.

De ce mariage sont issus : 1° EMMANUEL-LÉOPOLD-EMILE, né en juillet 1836 ;
2° FLORIMOND-RENÉ, né en mai 1839 ;
3° CAROLINE-AMÉLIE, née en octobre 1837.

Résidence : Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 89.

4° Caroline-Amelie-Renée, comtesse DE BRIEY, née en mai 1812.

Albert de Briey, institue haut voué du comte de Briey par la comtesse Mathilde, duchesse douairière de Lorraine, en 1076. (Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, preuves.)

Richer, frère du precedent, évêque de Verdun en 1088. (Dom Calmet, *ibid.*)

Renaud de Briey, tué à la bataille de Nicée, 1096. (Ses armes ont été placées à Versailles, dans les salles des croisades.)

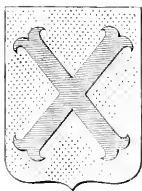
En 1768, Jean-Gabriel, comte de Briey, colonel des regiments de la Marck, de l'Ile-de-France et du Gâtinais, infanterie, monte dans les carrosses du roi. (Cabinet du Saint-Esprit, Annuaires militaires de 1771 à 1779.) Il était neveu d'Hyacinthe-Celeste de Briey, doyenne du chapitre de Remiremont, en 1759. (Almanachs du clergé antérieurs à 1789.)

Titres : par lettres patentes, données à Bruxelles le 20 mars 1842, par Leopold Ier, roi des Belges, le titre de comte, attribué au comte Louis-Marie-Hyacinthe de Briey, a été reconnu héréditaire dans toute sa descendance masculine et féminine, « suivant l'usage établi dans cette famille, dit le préambule des lettres patentes, depuis temps immémorial. » (Titre original sur parchemin.)

(*V.*, pour l'histoire généalogique de cette famille, Vassebourg, *Antiquités de la Gaule belgique ;* dom Calmet, *Histoire et notices de Lorraine ;* La Chesnaye des Bois, Bertin du Rocheret, manuscrits de la bibliothèque royale ; Lainé, *Archives*, t. IX.)

Armes : d'or, à trois pals alésés et fichés de gueules.

DE BRISSAC. (*V.* de Cossé Brissac.)



DE BROGLIE. — Le chef actuel de cette maison est Achille-Leonce-Charles-Victor, duc DE BROGLIE, prince du saint-empire, pair de France, né en 1785. Auditeur au conseil d'État en 1809, puis intendant en Illyrie et en Espagne : attaché en 1812 à l'ambassade de Varsovie, il accompagna M. de Narbonne, ambassadeur à Vienne, au congrès de Prague. Revenu en France en 1813, il fut nommé pair de France par le roi Louis XVIII, en 1814.

Orateur et homme d'État, le duc de Broglie a été successivement, depuis 1830, ministre de l'instruction publique, des affaires étrangères, et enfin président du conseil des ministres, depuis mars 1835 jusqu'en février 1836.

Il a épousé, en 1816, Ida-Gustavine-Albertine, fille du baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède à Paris, et de Anne-Louise-Germaine Necker, dont les écrits ont illustré le nom de Staël.

De ce mariage sont issus : 1° ALBERT, prince de Broglie, né en 1818 ;
2° CHARLOTTE-AMÉLIE de Broglie, mariée à M. JOSEPH-OTHENIN-BERNARD DE CLERON, comte D'HAUSSONVILLE, député.

Principales illustrations de la Maison de Broglie :

Victor-Maurice de Broglie, maréchal de France en 1724.

François-Marie de Broglie, fils du précédent, maréchal de France en 1734, créé duc de Broglie, par lettres patentes de Louis XV, en date de juin 1752, enregistrées le 20 août suivant, le jour même où il livrait la bataille de Prague.

Victor-François de Broglie, fils et petit-fils des précédents, maréchal de France et ministre de la guerre sous Louis XVI, en 1789, créé prince de l'Empire par diplôme de l'Empereur, en date du 28 mars 1756. Le duc de Broglie actuel est son petit-fils.

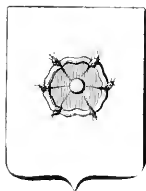
(V. pour l'histoire généalogique de cette famille, d'Hozier ; La Chesnaye des Bois ; de Courcelles, etc.)

Armes : d'or, au sautoir ancré d'azur.

Supports : deux lions ; couronne de prince sur l'écu ; couronne de duc sur le manteau de pair.

Cimier : un cygne d'argent portant sur la poitrine l'écusson de Broglie.

Résidence : l'hôtel de Rocca, rue de l'Université, 90.



DE BRUC — Bretagne.

Cette maison a pour représentants actuels et chefs de branche : MARIE-AUGUSTE, marquis DE BRUC DE MONTPLAISIR, marié à N. LE CORGNE DE LAUNAY.

De ce mariage sont issus : 1° AUGUSTE ;
2° HIPPOLYTE ;
3° ERNEST ;
4° CASIMIR ;
5° FÉLIX ;
6° EDOUARD ;
7° ZÉPHIRINE ;
8° CAROLINE.

Résidence : le château de Bruc, en Guémené-Painfault (Loire Inférieure). Cette châtellenie est dans la famille de Bruc depuis le douzième siècle.

ARMAND-AUGUSTE CORENTIN, marquis DE MALESTROIT DE BRUC PONT-KALLEC, né le 22 septembre 1791, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, ancien officier de la garde impériale, colonel-major des Cent-Suisses gardes du corps, puis colonel au corps royal d'état-major, a été adopté par le marquis DE MALESTROIT DE PONTKALLEC, son parent, qui

lui a transmis son nom et son titre. Il a épousé, le 5 février 1815, JOSÉPHINE-BLANCHE DE COSSÉ-BRISSAC, fille de Hyacinthe-Hugues-Timoléon, duc de Cossé-Brissac, lieutenant général des armées du roi, et de Françoise-Dorothée d'Orléans, comtesse de Rothelin.

FRÉDÉRIC, comte DE BRUC DE MONTPLAISIR, né le 15 juillet 1795, officier supérieur de cavalerie, ancien gentilhomme de la chambre du roi Charles X, chevalier des ordres de la Légion d'honneur et de Charles III d'Espagne, marié, en 1821, à CAROLINE-VALENTINE DE CRÉSECQUES DE CROY, fille de Louis-Joseph, marquis de Crésecques de Croy.

CHARLES-EUGÈNE, baron DE BRUC DE MONTPLAISIR, né le 9 octobre 1801, a épousé MATHILDE DE PENFENTENIOU DE CHEFFONTAINE, fille de N., vicomte de Cheffontaine, maréchal de camp des armées du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et ancien aide de camp de M. le duc de Bourbon.

De ce mariage sont issus : 1° RENÉ-GUETHÉNOC ;
2° EUGÉNIE ;
3° AMANDINE.

N. DE BRUC DE VIGNAC, âgé de quatre ans, demeurant à Nantes, auprès de BONNE DE BRUC, sa tante, mariée au comte DE MARQUESSAC.

PIERRE-MARIE-MICHEL, comte DE BRUC DE LIVERNIÈRE, ancien maréchal de camp, chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis, demeurant à Nantes, marié : 1° en 1805, à ERNESTINE DE LA POMMERAYE DE KEREMBAR, décédée en 1809 ; 2° à CAROLINE-LOUISE DE JUIGNÉ, fille de Pierre-Adrien de Juigné.

Sont issus du premier mariage : 1° ERNESTINE-MARIE-CONSTANCE, mariée au marquis DE KÉRATRY, pair de France.
du deuxième : 2° LÉOPOLD-CORENTIN-PIERRE ;
3° CAROLINE-MARIE ;
4° DELPHINE-MARIE.

N., vicomte DE BRUC SIGNY, ancien colonel, demeurant à Versailles, marié à N. DE CONTREGLISE.

De ce mariage sont issus : 1° ADOLPHE ;
2° THÉODORE, capitaine commandant au 3e lanciers ;
3° AUGUSTINE, mariée, en 1828, à AUGUSTIN-MARIE-PAUL-TIMOLÉON DE COSSÉ, duc de Brissac, pair de France, ancien ministre d'État.

Principales illustrations.

Guethenoc de Bruc suivit Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre, en 1066 (1).

Guethenoc de Bruc, son petit fils, chevalier banneret, passa en terre sainte, avec Philippe-Auguste, en 1191 ; son écusson est à Versailles dans la première salle des croisades.

Guillaume de Bruc, fils du précédent, accompagna le roi saint Louis dans son expédition d'outre-mer en 1249.

Jean de Bruc fut vice-chancelier de Bretagne, ambassadeur à Rome et en Angleterre.

(1) *Histoire de Normandie*, par G. Dumoulin.

Jean de Brue, évêque de Tréguier, ratifia, le 8 septembre 1427, le traité conclu par le chancelier de Malestroit, au nom du duc de Bretagne, avec le duc de Bedfort, régent de France.

René de Brue, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la reine Catherine de Médicis, fut envoyé à Lyon, au-devant de Henri III, lors de son retour de Pologne.

Par lettres patentes du mois de février 1682, enregistrées à Nantes, le 18 février 1684, et à Rennes, le 5 juillet 1686, la terre et la seigneurie de la Guerche, près de Nantes, fut érigée en marquisat, en faveur de René de Brue de Montplaisir, maréchal de camp, commandant d'Arras, etc.

François de Brue, frère du précédent, fut lieutenant général, et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis à la création de l'ordre, par provision du 8 mai 1693.

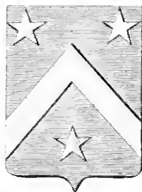
(V., pour l'histoire généalogique de cette famille, Ogée, *Dictionnaire historique de la Bretagne*; La Chesnaye des Bois; Saint-Allais; Courcelles, etc.)

Armes : d'argent, à une rose à six feuilles de gueules, boutonnée d'or.

Tenant : deux anges : casque couronné de marquis.

Résidences : Paris, rue de l'Université, 72, et Nantes.

DE BRUNIER DE LARNAGE. (V. D'ADHÉMAR.)



DE BUISSERET. — LOUIS-HENRI-JOSEPH, comte DE BUISSERET, né le 30 avril 1765, capitaine au régiment royal-dragons en 1786, chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 7 novembre 1786, au château de Genech, MARIE-CLAIRE-EUGÉNIE, comtesse DE SAINTE-ALDEGONDE DE GENECH, décédée le 25 avril 1859.

De ce mariage sont issus : 1° JEAN-ALBERT-LOUIS-JULES, ancien chef d'escadron au 6e dragons, chevalier de la Légion d'honneur en 1814 et de Saint-Ferdinand d'Espagne de 2e classe en 1828; marié, le 25 mai 1830, à EUGÉNIE-MARIE-JOSÉPHE, fille de Joseph-Louis, baron de Man d'Hobrugge et de Marie-Anne-Angélique-Josèphe-Françoise, comtesse de Robiano.

De ce mariage sont issus : 1° Maurice-Louis-Gaston, né le 20 mai 1831. — 2° Joseph-Marie-Arthur, né le 3 janvier 1833; — deux filles en bas âge.

2° BALTHAZAR-CHARLES-GUSTAVE, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, marié, le 25 mars 1816, à ROSE-HENRIETTE CHARLOTTE LE SERGENT DE BAYENGHEM.

De ce mariage sont issus : 1° Marie-François-Emmanuel, né le 23 janvier 1821; — 2° Jean-Baptiste-Marie-Ferdinand, né le 17 juillet 1827; — 3° trois filles.

3° ALBERT-FRANÇOIS-BALTHAZAR-ALPHONSE, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, marié, le 14 février 1822, à MARIE-ANNE-MÉLANIE DE LA PAILE.

De ce mariage sont issus : 1° Marie-Charles-Raymond, né le 16 octobre 1831; — 2° Marie-Jean-Albert, né le 7 août 1838; — 3° cinq filles.

Robert de Buisseret fit partie de la croisade de l'an 1294, et fut un des cent hommes d'armes entretenus par les rois Louis le Hutin, Philippe le Bel et Philippe de Valois.

Guy de Buisseret fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356.

François de Buisseret, mort archevêque de Cambrai en 1615. (Rôle de l'état de la maison du roi, cité par dom Anselme, moine, et dom Martin.)

Jean-François de Buisseret fut fait comte par Louis XV, par lettres patentes d'avril 1745, en récompense de soixante ans de services; le roi érigea en comté, pour lui et ses descendants mâles, les terres et seigneuries de Thiennes, Steenbecque et Blarenghien; lesdites lettres furent enregistrées au parlement de Douai et au bureau des finances de Lille, les 6 mai et 29 novembre suivant.

Par suite du mariage du comte de Buisseret, en 1786, avec Marie-Claire-Eugénie, comtesse de Sainte-Aldegonde de Genech, les enfants nés de ce mariage et leur descendance *masculine et féminine* sont appelés à jouir à perpétuité des titres de comtes et comtesses du saint-empire, titre et privilége accordés au général Basta par l'empereur Rodolphe II, comme récompense de services signalés. — Madame la comtesse de Buisseret avait pour bisaïeule Alexandrine Basta, arrière-petite-fille du général. (Copie de ce diplôme est en la possession du comte de Buisseret.)

(V., pour l'histoire généalogique de cette famille, La Chesnaye des Bois, art. *de Buisseret* et *de Thiennes*; Saint-Allais, t. XIX, etc.)

Armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles à cinq rais du même.

Résidence : Versailles, rue d'Anjou, 6.

DE BURGUES DE MISSIESSY. — Les représentants actuels de cette famille sont :

HENRI-GAETAN-FRANÇOIS-LAURENT, comte DE BURGUES DE MISSIESSY, enseigne de vaisseau, né à Toulon, le 26 septembre 1818, fils de † JOSEPH-MARIE DE MISSIESSY, capitaine de frégate, et d'ANNE-MARIE-EMMA DU PONT.

Frère : LOUIS-GAETAN DE BURGUES DE MISSIESSY, auditeur au conseil d'État, né le 17 février 1820.

Cousins : ALEXANDRE-GASTON, capitaine de vaisseau;

ÉMILIEN-JULIEN, lieutenant de vaisseau, marié à MARIE-JOSÉPHINE DE MÉRY DE LA CANORGUE.

Tantes : ALEXANDRINE, mariée au baron FAGET DE QUENNEFER;

CÉSARINE, mariée au marquis DE LA PENNE.

Jean de Burgues, conseiller à la cour des aides à Montpellier, en 1550.

Gabriel de Burgues de Missiessy fut chef d'escadre en 1777.

Claude-Laurent de Burgues, brigadier des armées navales en 1790.

Thomas-Édouard, comte de Burgues de Missiessy, vice-amiral en 1808, commande en 1804, aux Antilles, la croisière française; en 1807, commande en chef l'escadre de l'Escaut, préserve Anvers et fait échouer l'expédition de lord Chatham; est créé comte de l'empire en 1810, force les Anglais de lever le siége d'Anvers en 1814, commande à Toulon en 1815, interdit l'entrée du port à lord Exmouth et l'entrée de la place aux Autrichiens; grand cordon de la Légion d'honneur en 1815, de Saint-Louis en 1823 et chevalier du Saint-Esprit le 2 juin 1827.

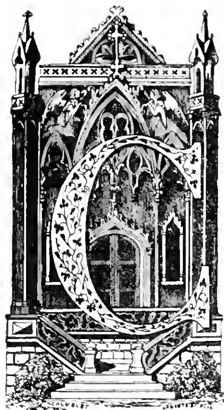
Joseph-Marie, vicomte de Burgues, vice-amiral honoraire en 1826. (Lettre autographe de Louis XVIII lui conférant ce titre.)

(V., pour l'histoire généal. de cette famille, Artefeuil, t. III, Supplément, Saint-Allais, t. II, p. 77; etc., etc.)

Armes : de gueules, au château d'or surmonté d'une cigogne portant une pierre dans la patte.

Supports : deux renards.

Résidence : le château de Missiessy (Var).



DE CABIRON. — Languedoc. — Le chef actuel de cette maison est SIMON-FRANÇOIS-AUGUSTE, baron DE CABIRON DE SAINT-ÉTIENNE.

De son mariage avec JULIE-IZALINE RICARD DE VILLARET sont issus :

1° CHARLES-LOUIS-AUGUSTE ;

2° JEANNE-IZALINE-EUGÉNIE, mariée, en 1840, avec le chevalier DE CAMBIAIRE, major du 10e de cuirassiers, fils du baron des Plas et de mademoiselle de Falgous, fille d'une demoiselle de Pardaillan, de la famille des ducs d'Antin.

Le père du chef actuel de cette maison avait été admis comme député de la noblesse aux états généraux de la province de Languedoc, en janvier 1750.

(V., pour l'histoire de cette famille, le Dictionnaire de M. de Courcelles, t. I, p. 129 et 130 ; le Recueil des procès-verbaux des états de la province de Languedoc de l'année 1752 ; le *Dictionnaire général de la Noblesse*, 1re édit., t. V, p. 121 et suiv. ; etc., etc.)

Armes : parti au 1 d'or, au pin de sinople fruité d'or, surmonté d'un faucon perché de gueules ; au 2 de gueules, au lion d'argent, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir ; au chef sur le tout de sinople, chargé d'une fleur de lis d'argent accostée de deux étoiles d'or.

Résidences : Uzès (Gard), et la terre de Saint-Étienne, dans les Cévennes.

DE CABRE. — Provence.

Armes : de gueules, à la chèvre d'argent surmontée d'une fleur de lis d'or.

DE CADEROUSSE. (V. DE GRAMMONT.)

DE CAMBIS. — Le chef actuel de cette famille est M. J. F. L. AUGUSTE.

marquis DE CAMBIS D'ORSAN, né à Avignon (Vaucluse), en 1781, ancien député, aujourd'hui pair de France, membre du conseil général de Vaucluse, etc.

De son mariage avec ANTOINETTE P. JOSÉPHINE DE PUY sont issus :
1° HENRI, comte DE CAMBIS, d'abord secrétaire d'ambassade à Vienne, puis à Rome, aujourd'hui député du département de Vaucluse;
2° ALFRED, ancien officier d'infanterie.

Sœur : N... DE CAMBIS, veuve de ALEXANDRE DE FERRARD, comte DE PONTMARTIN.

De ce mariage, un fils : ARMAND DE PONTMARTIN.

Luc de Cambi fut quatre fois grand gonfalonier de la république de Florence, dans le quinzième siècle. (V. Scipion Ammirato, *Histoire de Florence*.

Joseph de Cambis fut commandeur de Saint-Louis, premier chef d'escadre des galères du roi, capitaine général des côtes de Provence.

Louis-Dominique, comte de Cambis, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, fut ambassadeur à Turin, puis successivement à Vienne et à Londres, où il mourut en 1740. (V. La Chesnaye des Bois, t. III, p. 441, etc.

(V., pour l'histoire général. de cette famille, La Chesnaye des Bois; Paolo Mini, *Histoire des Maisons illustres de Florence;* Pithon-Curth, *Noblesse du comtat Venaissin;* Corbinelli, *Histoire de la Maison de Gondi;* etc., etc.

Armes : d'azur, au chêne d'or, mouvant d'une montagne de six coupeaux de même.

Résidences : Paris et Avignon (Vaucluse).

DE CAMPROND. — Bretagne. — Le chef actuel de cette famille est EDMOND DE CAMPROND, né en 1807, marié, en 1859, à ÉLISE-PAULINE-COURTE DE VILSLER.

De ce mariage est issue une fille : BERTHE-SOPHIE.

Enguerrand de Campround, chevalier, croisé en 1096 (V. Dumoulin, *Histoire de Normandie*.
Antoine de Camprond, chevalier de Malte en 1669. (V. d'Harcourt, p. 1457, et Vertot.
(V., pour l'histoire de la famille, La Chesnaye des Bois, t. IV, p. 581.

Armes : d'argent, à la quintefeuille de gueules.

Habitation : Fougères (Ille-et-Vilaine).

DE CANDOLLE. — Provence.

Première branche : BERTRAND-MARIE-JEAN-BAPTISTE DE CANDOLLE, fils de † BERTRAND-PAUL-AUGUSTIN-TOUSSAINT-JEAN-BAPTISTE-FORTUNÉ DE CANDOLLE, et de PAULINE-MONIQUE-MÉLANIE DUDEMAINE, chef actuel de cette famille, a épousé, le 21 avril 1854, MATHILDE-MARIE-LOUISE-GHISLAINE, baronne DE DRAECK.

De ce mariage sont issus : 1° BERTRAND-MARIE-BENOIT-GHISLAIN-RAOUL, né le 21 octobre 1856;
2° MARIE-ALBERTINE-MATHILDE-ADÈLE-GHISLAINE, née le 25 juin 1858.

Résidence : Marseille, rue Tapis-Vert, 52.

Deuxième branche : **Alphonse DE CANDOLLE**, fils de † **Augustin-Pyrame DE CANDOLLE**, célèbre botaniste.

Résidences : Paris, Genève.

Dans le treizième siècle, Bertrand de Candolle commanda la flotte que Charles d'Anjou envoya à Naples contre Mainfroy, et fut le chef de la branche de Caldora établie dans ce royaume. (Artefeuil.)

Bertrand de Candolle, troisième du nom, obtint du roi René, par lettres patentes expédiées le 13 mars 1437, l'exemption de tous impôts pour le terroir de son fief de la Penne; il fut premier consul de Marseille. Perceval de Candolle, son fils, fut bailli de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Bertrand-Paul-Augustin-Toussaint-Jean-Baptiste-Fortuné, marquis de Candolle, chevalier des ordres royaux et militaires de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne, consul de France, de 1814 à 1826, à Nice, où il mourut dans l'exercice de ses fonctions.

Augustin-Pyrame de Candolle, botaniste (branche établie à Genève depuis 1590), auteur du *Prodromus universalis regni vegetabilis*, mort à Genève, le 9 septembre 1841.

(*V.*, pour l'histoire généal. de cette maison, Nostradamus, Bouche, Gauffridy, historiens de Provence; Artefeuil, les Nobiliaires de Provence; Scipion Ammirato, *Hist. de la Noblesse de Naples;* etc.

Armes : Écartelé d'or et d'azur.

Supports : Deux lions portant chacun un drapeau écartelé d'or et d'azur.

Légende : Aide Dieu au bon chevalier.

DE CANILLAC. (*V.* **Montboissier.**)

DE CANTILLON. — **Antoine-Sylvain CANTILLON DE BALLYHIGUE**, lieutenant-colonel de hussards, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de la 2e classe de Saint-Ferdinand d'Espagne, etc.

De son mariage avec **Hermine Deleval** sont issus trois garçons et cinq filles.

Par ordonnance royale, le colonel Cantillon a été autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de ses ancêtres, les anciens barons de Ballyhigue.

(*V.*, pour l'histoire de cette famille, la *Revue historique de la Noblesse*, par M. Borel d'Hauterive; *the Heraldic illustrations*, by John Burke; les *Victoires et Conquêtes des Français*, 25e vol.; etc., etc.)

Armes : d'azur, au lion d'or accosté de deux flèches tombantes du même, empennées d'argent.

Résidence : Paris.

DE CARAMAN DE CHIMAY.

Maison de Caraman. — Le chef actuel de cette famille est **Victor-Antoine-Charles de Riquet**, duc DE CARAMAN, né à Paris, en 1811. Il a été successivement auditeur au conseil d'État, et attaché à l'ambassade de France en Espagne; il a publié depuis divers travaux sur des questions philosophiques. Il a épousé, en 1836, **Louise-Victurnienne de Crillon**, fille du duc de Crillon, pair de France, etc. (*V.* ce nom.)

Sœur : **Rosalie-Marie-Joséphine**, mariée, en 1834, au prince **Alphonse de Chimay.** (*V.* plus bas.)

Branche de Chimay. — Le chef actuel de cette branche est **Joseph de**

Riquet, comte de Caraman, prince DE CHIMAY, né le 20 août 1808, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au service de Belgique ; il a épousé, par contrat du 25 août 1830, Émilie-Louise-Marie-Françoise-Joséphine de Pellapra, née le 11 novembre 1808.

De ce mariage sont issus : 1° Marie-Thérèse-Émilie, née le 30 avril 1832 ;
2° Marie-Joseph-Guy Henri-Philippe, né le 9 octobre 1837 ;
3° Marie-Henriette-Valentine, née le 15 février 1839,
4° Eugène, né le 8 janvier 1843.

Frère : Michel-Gabriel-Alphonse-Ferdinand de Riquet, comte de Caraman, prince DE CHIMAY, né le 5 juin 1810, marié, le 27 décembre 1834, à Rosalie-Marie-Joséphine de Riquet de Caraman, sa cousine, née le 31 juillet 1814.

De ce mariage est issue : Marie Clotilde-Élisabeth-Louise, née à Paris, le 5 juin 1837.

Sœur : Marie-Auguste-Louise-Thérésia-Valentine, née le 19 février 1815 ; mariée, le 19 mai 1835, à Jean-Georges-Charles-Frédéric-Emmanuel, marquis du Hallay-Coetquen.

Principales illustrations.

Pierre-Paul Riquet, baron de Bonrepos, auteur du canal du Languedoc

Jean-Mathias de Riquet fut conseiller au parlement de Paris en 1667, conseiller d'État, président à mortier au parlement de Toulouse, et mourut en 1714

Jean-Gabriel-Amable-Alexandre de Riquet fut conseiller du roi en ses conseils, avocat général en 1734, et procureur général au parlement de Toulouse en 1750, son *Compte rendu au parlement de Toulouse des constitutions des soi-disant jésuites* a été imprimé en 1 vol. in-12 de 224 pages, 1762.

Victor-Maurice de Riquet fut inspecteur général de la Caroline française et étrangère en 1767, lieutenant général, en 1780, au gouvernement du Languedoc, et commandant en chef en Provence, où il demeura jusqu'en 1792 ; mort en 1807.

Victor-Louis-Charles de Riquet, duc de Caraman, pair de France en 1815, fut ambassadeur à Vienne en 1816, lieutenant général en 1820, ministre plénipotentiaire de France aux congrès de Leybach, de Vienne et de Vérone en 1821 et 1822 ; mort en 1839. C'était le grand-père du duc de Caraman actuel.

(V., pour l'histoire généal. de cette famille, Courcelles, La Chesnaye des Bois ; l'*Histoire du Canal du Languedoc* ; l'*Armorial général*, etc.)

Armes : d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une fleur de lis du même, défaillante à dextre et florencée d'argent, et en pointe de trois roses de même.

CARRA DE VAUX, ET DE ROCHEMUR-SAINT-CYR. — Les représentans de cette famille sont aujourd'hui :

1° Alexandre CARRA DE VAUX, procureur du roi à Meaux, né le 20 octobre 1802 ;

De son mariage avec Nathalie Marchand d'Épinay sont issus plusieurs enfants.

Résidence : Meaux (Seine-et-Marne).

2° Louis CARRA DE ROCHEMUR-SAINT-CYR, chevalier de Saint-

Louis et de la Légion d'honneur, marié à Adélaïde-Louise-Joséphine Lelièvre de la Grange de Fourilles, veuve du † duc de Caylus;

5° Xavier CARRA DE ROCHEMUR-SAINT-CYR, frère du précédent, ancien garde du corps, chevalier de Saint-Ferdinand.

Résidence : Paris.

Jean-François, comte de Carra-Saint-Cyr, né à Lyon, le 27 décembre 1757, gouverneur de la Guyane française sous la restauration, lieutenant général, grand-croix de la Légion d'honneur, etc., etc., décédé en 1834, était l'oncle des précédents.

V., pour la vie du général Carra-Saint-Cyr, les biographies contemporaines.

Armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois losanges d'or posées 2 et 1, et d'un croissant d'argent en pointe.

DE CASTELBAJAC. — Bigorre. — Cette famille est divisée en deux branches, dont la première est aujourd'hui représentée par le comte Raymond DE CASTELBAJAC, ancien premier page de M. le comte de Provence, ancien officier de carabiniers, chevalier de Saint-Louis, etc.

Résidence : la terre de Barbazan (Hautes-Pyrénées).

Et le vicomte DE CASTELBAJAC, son frère, membre de la chambre des députés sous la restauration, puis conseiller d'État et directeur général des douanes, et enfin pair de France par ordonnance en date du 5 novembre 1827. Il a quitté la chambre en 1830, avec les autres pairs nommés par Charles X.

La deuxième branche a pour chef Jacques-Dominique-Armand, marquis DE CASTELBAJAC, lieutenant général en activité, marié, en 1824, à Sophie-Blanche-Charlotte de la Rochefoucauld.

De ce mariage sont issus un fils et une fille.

Le comte Adolphe DE CASTELBAJAC, conseiller à la cour royale de Toulouse, est son frère.

L'origine et la filiation de cette famille ont été établies par preuves faites au mois de mai 1768 au cabinet des ordres du roi, par-devant M. Chérin.

Armes : d'azur, à la croix d'argent, surmontée de trois fleurs de lis d'or, 2 et 1.

DE CASTELLANE. — Provence. — Des nombreuses branches formées par la maison de Castellane, quatre subsistent encore aujourd'hui. Nous les indiquerons succinctement.

Branche de Novejean. — Son chef actuel est Boni (Boniface), comte

DE CASTELLANE, pair de France, lieutenant général, commandant la 21e division militaire, à Perpignan.

De son mariage avec Cornélia Greffulhe sont issus plusieurs enfants, entre autres :

Henri, marquis de Castellane, né le 4 septembre 1814, député de Murat (Puy-de-Dôme), marié, le 10 avril 1839, à Pauline de Talleyrand-Périgord. (V. l'art. Talleyrand.)

De ce mariage est issu un fils.

N..., mariée, en juillet 1844, à Maximilien, comte de Hatzfeld, premier secrétaire de la légation de Prusse à Paris.

Résidences : Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 57 ; le château d'Aulnoux, près de Murat (Puy-de-Dôme).

La branche de Mazaugues est représentée par Boniface-Alphonse-Léon, baron DE CASTELLANE-MAZAUGUES, né en 1772.

Sœur : N... marquise de Pontevès.

Résidence : Marseille, rue Lafont.

La branche de Majastre a pour chef Louis-Joseph-Alphonse-Jules, comte DE CASTELLANE, né à Paris, en 1784, colonel sous l'empire, gentilhomme honoraire de la chambre sous le roi Charles X, aujourd'hui président de l'Athénée royal ; marié, en 1842, à Léonie de Villoutreys.

Résidence : Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 106.

La branche d'Esparron réside à Toulouse.

(V., pour l'histoire de cette famille, La Chesnaye des Bois, t. IV ; de Courcelles, t. VI ; Artefeuil, t. I ; Expilly, *Dictionnaire des Gaules* ; etc., etc., etc.)

Armes : de gueules, à un château d'or ouvert, crénelé et sommé de trois tours de même, maçonnées de sable, celle du milieu plus élevée que les deux autres.

DE CAYLUS. — François-Joseph Robert de Lignerac, duc DE CAYLUS, né en février 1820, grand d'Espagne de 1re classe, pair de France non encore admis à siéger à cause de son âge, est l'unique représentant de sa maison.

Il est fils de † Joseph-Louis, duc DE CAYLUS, pair de France en 1814, et de Adélaïde-Louise-Joséphine Lelièvre de la Grange, mariée en deuxièmes noces à Louis de Carra de Rochemur-Saint Cyr. (V. l'art. de Carra.)

(V., pour l'histoire de cette famille, La Chesnaye des Bois, t. XII, art. Robert de Lignerac ; Courcelles, t. VIII ; la *Revue générale, biographique et littéraire*, t. VI, Paris, 1845 ; etc., etc.)

Armes : un écu d'argent à trois pals d'azur, qui est de Robert, placé dans un autre, d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or, et ayant un chef de même, qui est de Tubières de Caylus.

Résidence : Paris.

DE CHABANNES. — Saintonge.

Guy de Chabannes, croisé en 1248.

Armes : de gueules au lion d'hermine, armé, lampassé et couronné d'or.

DE CHABOT. (*V.* DE ROHAN-CHABOT.)

DE CHABRILLANT. — Dauphiné. — ALFRED-PHILIBERT-VICTOR GUIGUES DE MORETON, marquis DE CHABRILLANT, pair de France par substitution de son beau-père, le marquis de Saint-Vallier, par ordonnance royale en date du 25 décembre 1825.

De son mariage avec MARIE-MADELEINE-CHARLOTTE-PAULINE DE LA CROIX DE SAINT-VALLIER sont issus plusieurs enfants.

Armes : d'azur, à une tour crenelée de cinq pièces, sommée de trois donjons, le tout d'argent maçonné de sable, la tour ouverte au flanc senestre ; à la patte d'ours d'or mouvant du quartier senestre en pointe de l'écu, touchant à la porte de la tour.

Résidence : rue de l'Université, 67.

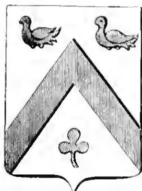
DE CHALUS. — Bretagne. — JOSEPH DE CHALUS, né en 1800, juge auditeur en 1823, conseiller auditeur à la cour royale de Rennes en 1824; marié, en 1827, 1° à ADÈLE DE CLESMEUR, décédée sans enfants, et 2° à PAULINE DE LORGERIL, fille du comte N... de Lorgeril, chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire de la ville de Rennes, ancien député, et de Julie de la Forest d'Armaillé.

De ce dernier mariage sont issus : 1° GABRIEL, né en 1840,
2° LOUIS, né en 1842 ;
3° LOUISE, née en 1844.

Cette famille est originaire du Maine.
(*V.*, pour son histoire, les nobiliaires du Maine et de la Bretagne.)

Armes : d'azur, à trois croissants d'argent

Résidence : Lamballe (Côtes-du-Nord).



DU CHAMBGE. — Flandre. — Cette famille est actuellement représentée ainsi qu'il suit :

Première branche ; HYACINTHE, baron DU CHAMBGE de Noyelles,

chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, ancien capitaine de cavalerie ; il a plusieurs enfants.

Résidence : la Tourinne.

Deuxième branche : Louis-Philippe-Albéric, baron DU CHAMBGE de Liessart, né à Douai, le 30 juin 1817, fils de † Victor, baron DU CHAMBGE de Liessart et de Sophie de Malet de Coupigny.

Frère : Éléonor-Paul-Constant, chevalier DU CHAMBGE de Liessart.

Résidence : Douai.

Séraphin du Chambge, seigneur de Liessart, fut créé chevalier par le roi d'Espagne le 6 octobre 1662, et par Louis XIV le 29 octobre 1673.

Pierre-Joseph, baron du Chambge d'Elbhecq, fut maréchal de camp, et député de la noblesse de Lille aux états généraux en 1789.

La famille du Chambge a donné trois premiers présidents à la chambre des comptes, bureau des finances, de Lille.

(V., pour l'histoire généal. de cette famille, le Roux, *Histoire de la Noblesse de Flandre ;* le comte de Saint-Genais ; Lainé, t. VIII ; etc.)

Armes : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'un trèfle de sinople.

Devise : Pour un mieulx du chambge.

DE CHANALEILLES. — Vivarais. — Le chef actuel de cette maison, Charles-François-Guillaume, marquis DE CHANALEILLES, pair de France, ancien capitaine des vaisseaux du roi, chevalier non profès de l'ordre de Malte, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, membre du conseil général de l'Ardèche. Il a épousé, en 1807, Marie-Joséphe-Rose de Carrère, veuve du baron de Salles, fille de Pierre-Jacques de Carrère et de Marie-Josèphe de Diault.

De ce mariage sont issus : 1° Sosthènes, comte de Chanaleilles, ancien page du roi Louis XVIII, capitaine commandant au 8e régiment de hussards, membre du conseil général de l'Ardèche, marié, le 29 mai 1832, à Marie-Victurnienne-Stéphanie des Balbes de Berton de Crillon, fille du duc de Crillon (pair de France), dame d'honneur de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans.

De ce mariage sont issus un fils et une fille.

2° Gustave-Adolphe, vicomte de Chanaleilles, capitaine adjudant-major au 40e régiment de ligne.

3° Adolphe-Gustave, vicomte de Chanaleilles, capitaine au 11e léger, chevalier de la Légion d'honneur.

Guillaume de Chanaleilles, deuxième du nom, chevalier du Temple, fit partie de la seconde croisade, en 1153.

Bernard de Chanaleilles accompagna saint Louis à la septième croisade, en 1270.

Pierre de Chanaleilles contribua puissamment, en 1422, à soutenir, dans le Velay et le Vivarais, l'autorité du roi Charles VII, qui réunit en sa faveur la charge de bailli d'épée du Valentinois à celle du Vivarais dont il était déjà pourvu.

Jean-Claude de Chanaleilles procura au roi Henri IV la soumission du comte de Clermont et la reddition des places de Clermont-Ferrand et de la Voulte. (Lettres de Henri IV, publiées par M. Berger de Xivrey.)

Cette maison produisit ses titres en 1783 par-devant M. Cherin, au cabinet des ordres du roi, pour faire les preuves des carrosses et obtenir les honneurs de la cour, qui lui furent accordés le 5 novembre même année.

(V., pour l'histoire généal., Courcelles, t. II; Borel d'Hauterive, *Revue historique*, t. II; etc.)

Armes : d'or, à trois levriers de sable, courant l'un sur l'autre, colletés d'argent

Résidences : Paris, rue Vanneau, 16;
Le château de Chambonas (Ardèche);
Le château de Chanaleilles (Haute Loire).

DE CHARENTAIS-DOUINEAU. — Touraine. — PIERRE-GILLES DOUINEAU, baron DE CHARENTAIS, né à Paris, le 15 octobre 1768; marié, le 10 octobre 1809, à MARIE-PAULINE PIGOU.

De ce mariage sont issus : 1° † PAULINE-MARIE-GABRIELLE DOUINEAU DE CHARENTAIS, née le 8 juillet 1810, décédée sans alliance;
2° HENRI-STANISLAS-CYR-OLIVIER, né le 3 juillet 1811;
3° SIDONIE-MARIE-LOUISE, née le 10 août 1829.

Titres : Lettres récognitives de noblesse du 2 décembre 1815, enregistrées à la cour royale d'Orléans le 14 mars 1816; baron héréditaire, par lettres patentes du 7 septembre 1826, enregistrées à la cour royale d'Orléans et au tribunal de première instance de Tours, les 9 et 14 novembre 1826.

Armes : d'or à la fasce d'azur, chargée d'un croissant d'or, accompagné en chef de deux roses de gueules, et en pointe d'une étoile d'azur

Habitation : le château de Charentais à Saint-Cyr, sur Loire près de Tours (Indre-et-Loire).

DE CHARPIN DE FOUGEROLLES. — Le chef actuel de cette maison est HIPPOLYTE-ANDRÉ-SUZANNE DE CHARPIN DE FOUGEROLLES, né le 11 septembre 1816, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de l'ordre royal de Wasa (de Suède), fils de † ANDRÉ-CAMILLE DE CHARPIN DE FOUGEROLLES, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de la Légion d'honneur, et de PAULINE-ADÉLAIDE DE PERTHUIS DE NANDY.

Sœur : FÉLICITÉ-ADÉLAIDE DE CHARPIN DE FOUGEROLLES, née le 2 février 1818, mariée, le 17 juin 1839, à GUILLAUME-GUY-ARMAND, comte DE DAMPIERRE.

Guichard de Charpin, croisé en 1191.

(Consulter, pour l'histoire de cette famille, Pernetti, les *Lyonnais dignes de mémoire;* le Laboureur, *Masures de l'Ile-Barbe;* le P. Menetrier, *Éloge historique de Lyon;* le 1[er] bulletin du Collége héraldique, p. 140 : etc., etc.)

Armes : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la croix ancrée de gueules, au franc-quartier d'azur chargé d'une molette d'or, qui est DE CHARPIN; aux 2 et 3 tranchés de sable sur argent, qui est DE CAPPONI-FOUGEROLLES.

Résidence : le château de Nandy (Seine-et-Marne).

DE CHASTELLUX. — Bourgogne. — César-Laurent, comte DE CHASTELLUX, officier général, ancien gentilhomme de la chambre, pair de France, démissionnaire en 1830, est le chef de cette famille; né à Versailles le 14 février 1781, il a épousé, le 17 novembre 1813, Adélaïde-Louise-Zephirine de Damas, veuve de † Charles-Elzéar-François, comte de Vogué, décédé le 8 octobre 1807.

De ce mariage sont issues deux filles.

Résidences : hôtel de Chastellux, rue de Varennes; — le château de Chastellux (Yonne).

Frère : Henri DE CHASTELLUX, duc de Rauzan par suite de son mariage avec Claire-Césarine de Durfort-Duras. (*V.* l'art. Duras.)

Artaud de Chastellux, croisé en 1191.

Armes : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même, 4 en chef, 3 en pointe, en orle.

DE CHATEAUBOURG. — Lyonnais. — Cette famille est aujourd'hui représentée par Anne-Léonard-Camille de Basset, baron DE CHATEAUBOURG, né à Lyon, en 1783; il a été successivement élève de l'École polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées, auditeur au conseil d'État, préfet de la Vendée en 1812, secrétaire général du ministère de l'intérieur, préfet de l'Oise en 1815; il est aujourd'hui membre du conseil général de l'Yonne; marié :

1° A Louise Thibon, fille du baron Thibon, premier sous-gouverneur de la Banque de France;

De ce mariage est issu un fils :

Camille de Chateaubourg, auditeur au conseil d'État, marié à Louise Vallin, fille du général vicomte Vallin.

2° A Fanniska de Chaponay.

De ce second mariage sont issus :

1° Anatole de Chateaubourg;
2° Fanny de Chateaubourg.

Camille de Basset de Chateaubourg, chevalier de Saint-Louis, colonel au régiment de Picardie en 1681, brigadier des armées du roi et gouverneur de Sarrelouis en 1688.

Laurent de Basset de Chateaubourg, président en la cour des monnaies, sénéchaussée, siége présidial de Rouen.

Camille Basset de Chateaubourg, capitaine de vaisseau en 1785.

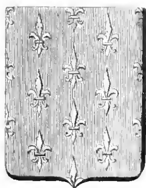
Laurent de Basset de Chateaubourg, lieutenant général de la sénéchaussée, siége présidial de Lyon, père du baron actuel de Chateaubourg, tombé sous la hache révolutionnaire.

Baron en vertu de lettres patentes concédées par l'empereur, en 1812.

(*V.*, pour l'histoire de cette famille, les ouvrages généalogiques du Lyonnais et du Dauphiné; l'*Histoire des Lyonnais dignes de mémoire*, etc.)

Armes : d'azur, à la fasce contre-bretessée d'or.

Résidence : Villeneuve-le-Roi (Yonne).



DE CHATEAUBRIAND. — Bretagne. — Les représentants de cette ancienne maison bretonne sont aujourd'hui :

1° François-René-Auguste, vicomte DE CHATEAUBRIAND, né à Combourg (Ille-et-Vilaine), le 4 septembre 1768 ; marié, en 1792, à Céleste de la Vigne-Buisson, petite-fille de N... de la Vigne-Buisson, gouverneur de la compagnie des Indes à Pondichéry. Il n'est pas issu d'enfants de ce mariage.

(V. plus bas les dates principales de la vie de M. de Chateaubriand.)

2° Geoffroy-Louis, comte DE CHATEAUBRIAND, neveu du précédent, fils de † Jean-Baptiste-Auguste, comte DE CHATEAUBRIAND, et de † Aline-Thérèse le Pelletier de Rosambo, petite-fille de M. de Lamoignon de Malesherbes, défenseur de Louis XVI ; chef actuel de la famille, né le 15 février 1790, lieutenant-colonel des chasseurs à cheval de la garde royale en 1823 (guerre d Espagne), chevalier de Saint-Louis, et colonel des chasseurs de l'Arriége, même année ; démissionnaire en 1830.

De son mariage avec N... d'Orglandes sont issus :

1° Marie-Christian ;
2° Anne-Louise-Laure, mariée au baron de Baulny ;
3° Jeanne-Françoise-Louise, mariée au marquis d'Espeuilles ;
4° Marie-Antoinette-Clémentine, mariée, le 9 mai 1842, à Alfred, comte de Beauffort ;
5° Marie-Adélaïde-Louise-Henriette.

Briand, fils de Thiern, bâtit en 1010, dans le territoire de l'évêché de Nantes, le château qui prit son nom, et qui l'a transmis à sa descendance.

Geoffroy V, baron de Chateaubriand, croisé en 1248. Le roi saint Louis lui accorda, pour lui et pour les siens, en 1250, à la bataille de la Massoure, en récompense de son héroïque valeur, l'écu de gueules, semé de fleurs de lis d'or, que la famille a toujours porté depuis. (V. Joinville.)

François-René-Auguste, vicomte de Chateaubriand, chevalier de Malte en 1789, fut dangereusement blessé d'un éclat de bombe, en 1792, au siége de Thionville, ce qui le força à abandonner la carrière militaire; il a été successivement secrétaire d'ambassade à Rome et ministre de France près la république du Valais en 1803, démissionnaire le 21 mars 1804, nommé membre de l'Institut en 1811, pair de France le 17 août 1815, membre de l'Académie française le 21 mars 1816, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire en Prusse en 1820, ministre d'État et membre du conseil privé le 30 avril 1821, ambassadeur en Angleterre en janvier 1822, ministre des affaires étrangères au mois de décembre sui-

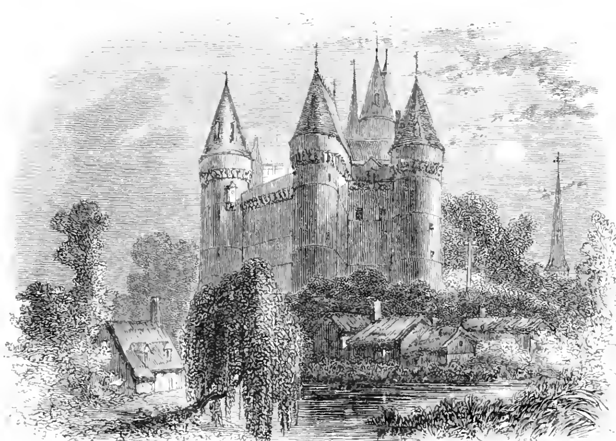
vant, ministre du roi au congrès de Vérone en 1823, chevalier des ordres du roi, officier de la Légion d'honneur, chevalier de la Toison d'or, de Saint-André de Russie et de l'Aigle noir de Prusse, etc...; pair démissionnaire en 1830.

Depuis le *Génie du Christianisme* jusqu'à l'*Histoire de l'abbé de Rancé*, chaque époque de la vie de M. de Chateaubriand a été marquée par la publication de ces grandes œuvres littéraires et politiques dont une seule suffirait pour illustrer toute une existence.

(*V.*, pour l'histoire généal. de cette famille, La Chesnaye des Bois, Courcelles, et toutes les biographies contemporaines.)

Armes : de gueules, semé de fleurs de lis d'or sans nombre.

Résidences : Paris, et le château de Combourg (Ille-et-Vilaine)



CHATON DES MORANDAIS — Bretagne. — CHARLES-EUGENE-MARIE CHATON DES MORANDAIS, né le 19 mars 1799, sous-lieutenant le 1er janvier 1816, entré sous-lieutenant au premier régiment de la garde le 7 avril 1824, lieutenant au même corps le 17 mai 1829, démissionnaire après 1830; marié, le 1er septembre 1836, à ALPHONSINE DE MONTAIGNAC, petite-fille du marquis de Montaignac, cordon rouge, lieutenant général des armées du roi, gouverneur général du haut et bas Berry, et de Charlotte de Gaucourt.

De ce mariage est issu : CHARLES-EUGENE CHATON DES MORANDAIS, né à Paris, le 15 juin 1837.

Roland Chaton, qui fut au nombre des gentilshommes choisis, en 14 9, par Richard III, duc de Bre-

tagne, pour l'accompagner à la cour de France, quand il y vint pour traiter de la paix avec le roi. (Dom Morice, preuves du 3e vol.)

Le 27 fevrier 1778, Eugene Chaton, grand-pere du chef actuel, fait preuve de noblesse ancienne et de la qualité de chevalier suffisante pour pouvoir être eleve dans les écoles militaires. (Certificat de M. d'Hozier de Serigny du 27 février 1778, original en parchemin.)

Cyprien Chaton, seigneur de Vaugerry, chevalier, oncle du chef actuel, commissaire des etats de Bretagne dans l'ordre de la noblesse, en 1788. César Chaton, frere de son pere, était page de M. le duc de Provence (Louis XVIII).

(V. Toussaint de Saint-Luc et Beauregard; *Armorial de Bretagne*.)

Armes : un pin arraché de sinople, chargé de trois pommes d'or, sur un fond d'argent.

Résidence : château de Coudray, pres Rennes.

DE CHAUVELIN. — Cette famille a aujourd'hui pour représentant unique LOUIS DE CHAUVELIN, né en 1843, fils de † JOSEPH, marquis DE CHAUVELIN, décédé le 10 juin 1844, et d'ANNE-ANGÉLIQUE DU VERGIER DE LA ROCHEJACQUELEIN. (V. ce nom.)

(V., pour l'histoire geneal. de cette famille, La Chesnaye des Bois; les nobiliaires de Bourgogne, etc.)

Armes : d'argent, au chou pommé et arraché de sinople, entouré par la tige d'un serpent d'or, la tête en haut.

Residence : le château de Billy, près de Pont-Levoy (Loir-et-Cher).

DE CHENU DE THUET. — Cette famille est aujourd'hui représentée par MM. :

ADRIEN-LOUIS-JOSEPH, et HENRI-ÉMILE DE CHENU DE THUET, fils de † J.-B.-ADRIEN DE CHENU DE THUET, ancien officier à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis et du Phœnix de Hohenlohe, etc., et de MARIE-VICTORINE ARCHAMBAUD DES CHAUMES ;

LOUIS-CHARLES DE CHENU DE MAUGON DE THUET, oncle des précédents, ex-colonel de la garde royale sous Charles X, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur ; marié en 1814, à MARIE SLADE, née en Angleterre.

De ce mariage sont issus trois fils :

1° CHARLES,
2° AMÉDÉE,
3° et ÉMILE ;
et une fille :
PHILIPPINE.

Charles de Chenu de Maugon fut tue a la bataille de Malplaquet à la tête du regiment de Saint-Sulpice, dont il était lieutenant-colonel.

Jean de Chenu, troisieme du nom, fut un des dix gentilshommes nommés en 1500, par la noblesse, pour assister à la redaction de la coutume du Berry.

(V., pour l'histoire de la famille de Chenu, le *Nobiliaire de Bourgogne;* la Thaumassière; Courcelles, t. XII, Additions, pp. 9 et 10.)

Armes : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois hures de sanglier de sable.

Résidence : Bourges (Cher).

DE CHERVILLE. — Ile-de-France. — GASPARD-JOSEPH PESCOW DE CHERVILLE, officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur, des Deux-Siciles et de Saint-Ferdinand d'Espagne; né en 1779; marié, en 1817, à CHARLOTTE-LOUISE DE REVIERS, fille de François, vicomte de Reviers, de Mauny, maréchal des logis chef des mousquetaires, et de Suzanne de Bruet.

De ce mariage est issu un fils : GASPARD, né en 1819.

MARIE-HÉLÈNE DE CHERVILLE, sœur du précédent, née en 1785; mariée, en 1815, à LOUIS-MARIE D'ENFERNAY, comte DE PONTBELLANGER, capitaine aux ex-dragons de Penthièvre.

Famille d'origine allemande, établie en France vers l'an 1500, dans la personne de Pescow, officier de lansquenets, qui devint seigneur de Cherville, etc. Elle possedait le fief de Belleville, près Paris.

(V. *Armorial de l'Ile-de-France*, de Dubuisson, t. II, p. 60; *Grand Armorial de la Noblesse de France*, au nom PECOW.)

Armes : d'argent, à trois chevrons de gueules, au chef d'azur chargé de trois etoiles d'or.

Residence : Paris, rue des Petits-Hôtels, 5.

CHICOYNEAU. (V. DE LAVALETTE.)

DE CHOISEUL (1).

BRANCHE DE PRASLIN. — Le chef actuel de la branche de Praslin, aujourd'hui la seule ducale dans cette maison (2), est HUGUES-CHARLES-LAURE-THÉOBALD DE CHOISEUL, duc DE PRASLIN, fils de † CHARLES-RAYNARD-LAURE-FÉLIX, duc DE CHOISEUL-PRASLIN, pair de France, et de CHARLOTTE-LAURE-OLYMPE LE TONNELIER DE BRETEUIL, aujourd'hui duchesse douairière; né en 1804, député en 1838, marié, en 1825, à FANNY SÉBASTIANI DELLA PORTA, fille d'Horace comte Sébastiani, maréchal de France, ancien ambassadeur à Londres, etc., et d'Antoinette-Françoise-Jeanne de Coigny.

---

(1) La branche de Choiseul-Beaupré, actuellement branche aînée de la maison de Choiseul, est aujourd'hui représentée par Auguste, marquis de Choiseul-Beaupré, ancien aide-major de la garde royale, maréchal de camp, etc., etc.; et par son frère Xavier, comte de Choiseul-Beaupré, ancien prefet de la Corse. Depuis 1830, il est consul à Charlestown.

(2) A la mort de Claude-Antoine-Gabriel, duc de Choiseul-Stainville, lieutenant général, etc., etc., décédé en 1838, ne laissant qu'une fille, Stephanie, mariée à Philippe-Gabriel, marquis de Marmier, son titre ducal, en vertu d'une ordonnance du roi du 15 mai 1818, a été transmis à son gendre, aujourd'hui duc de Marmier, député, etc.

De ce mariage sont issus : 1° MARIE-LAURE-ISABELLE, née le 19 septembre 1826 ;
2° CHARLOTTE-LOUISE-CÉCILE, née le 13 juin 1828,
3° FANNY-CÉSARINE-BERTHE, née le 18 février 1830,
4° ALICE-JEANNE-FLAVIE, née le 22 août 1831
5° MARIE-MARTHE, née le 10 juillet 1833;
6° GASTON-LOUIS-PHILIPPE, né le 7 août 1834;
7° LÉONTINE-LAURE-AUGUSTINE, née le 18 octobre 1835;
8° EUGÈNE-ANTOINE-HORACE, né le 23 février 1837;
9° ANTOINE-HECTOR-RAYNARD, né le 27 juin 1839.

Résidences : le château de Vaux-Praslin ; l'hôtel Sébastiani, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 55.

Frère : EDGAR, comte DE CHOISEUL-PRASLIN, né en 1806, marié à GEORGINA, fille du baron DE SCHICKLER.

Résidence . Place Vendôme, 17.

Sœurs : 1° N... DE PRASLIN, mariée au marquis HENRI D'HARCOURT, fils aîné du duc d'Harcourt ; décédée le 29 novembre 1845 ;

2° RÉGINE DE PRASLIN, mariée à MARIE-ÉDOUARD, marquis DE PONTEVÈS-SABRAN, héritier du titre de duc de Sabran en vertu d'une ordonnance du roi du 18 juillet 1828.

3° LAURE-GENEVIÈVE-MARIE DE PRASLIN, mariée à CHARLES, marquis DE CALVIÈRE-VEZENOBRE ;

4° MARGUERITE DE PRASLIN, mariée à HECTOR, comte DE BÉARN.

Cousin : ALBÉRIC-CÉSAR-GUY, comte DE CHOISEUL, fils du comte HIPPOLYTE DE CHOISEUL, né en 1787, marié, en 1811, à N... D'HERBOUVILLE.

Cousine : MARIE-NICOLETTE DE CHOISEUL, sœur du précédent, née en 1789, mariée, le 25 juin 1807, à AUGUSTIN-MARIE-ÉLIE-CHARLES DE TALLEYRAND, duc DE PÉRIGORD, grand d'Espagne, etc., etc.

Grand-oncle : CÉSAR-RENÉ, comte DE CHOISEUL, né le 15 mai 1779, marié en premières noces, en 1806, à AMÉLIE-CÉCILE-CHARLOTTE MAUCONVENANT DE SAINTE-SUZANNE, et en deuxièmes noces, en 1816, à CATHERINE-INNOCENTE DE ROUGÉ.

Du premier mariage sont issus : 1° CÉSAR-CORENTIN-FERRI, vicomte DE CHOISEUL, né en 1808, marié, en 1832, à JEANNE-ADÉLAÏDE-VALENTINE DE LA CROIX DE CASTRIES ;
2° LÉA-MARIE-RÉGINE DE CHOISEUL, née en 1810, mariée, en 1837, au comte LÉON DE CHOISEUL D'AILLECOURT ;
3° ANTOINETTE-MARIE-LOUISE DE CHOISEUL, née en 1812, mariée, le 27 septembre 1839, au comte GEORGES DE NÉDONCHEL.

Du second mariage est issue : 1° CLOTILDE-ÉLÉONORE-JOSÉPHE-MARIE DE CHOISEUL, née en 1821

Roger de Choiseul, croisé en 1096.

César de Choiseul, filleul du duc de Vendôme, fut maréchal de camp en 1638, gouverneur de Turin et lieutenant général en 1641, et maréchal de France en 1645. Il mourut en 1675

Claude de Choiseul fut, en 1682, général des armées de l'électeur de Cologne, et maréchal de France en 1693, chevalier de Saint-Louis à la création de l'ordre.

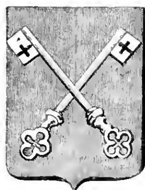
Antoine-Cleriadus de Choiseul, archevêque de Besançon en 1754, fut nommé cardinal en 1761.

Etienne-François de Choiseul (M. le duc de Choiseul, longtemps premier ministre sous Louis XV) fut chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, pair de France, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et lieutenant général de la province de Touraine, colonel du regiment des gardes suisses, ministre secrétaire d'Etat des affaires etrangeres, de la marine, de la guerre, etc., etc. Il mourut en 1785.

César-Gabriel de Choiseul fut chevalier des ordres du roi, pair de France, lieutenant général, ministre secretaire d'Etat des affaires etrangeres, puis de la marine, etc., etc. Il fut creé duc de Praslin en 1762.

(*V.*, pour l'histoire généal. de cette famille, La Chesnaye des Bois, t. IV, p. 474 et suiv.; le P. Anselme, Morin, Courcelles, etc. etc.)

Armes : d'azur, à la croix d'or, couronnée de dix-huit billettes du même, 5 posées en sautoir dans chaque canton du chef, et quatre posées en carré dans chaque canton de la pointe.



DE CLERMONT-TONNERRE.

1° Branche ducale : Le chef actuel de cette maison est Aimé-Marie-Gaspard, duc DE CLERMONT-TONNERRE, né en 1780, entré à l'école polytechnique en 1798, puis officier d'artillerie; fit les campagnes d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Chevalier de la Légion d'honneur en 1807, lieutenant des mousquetaires gris et chevalier de Saint-Louis en 1814, maréchal de camp et officier de la Légion d'honneur en 1815, pair de France et commandant la brigade des grenadiers à cheval de la garde du roi la même année. Une ordonnance royale du 31 août 1817 attacha le titre de marquis à sa pairie. Ministre de la marine le 4 décembre 1821 et grand officier de la Légion d'honneur le 21 août 1822, chevalier de la Toison d'or et grand-croix de Charles III d'Espagne, ministre de la guerre le 4 août 1824, et retiré de la chambre des pairs depuis 1830. Marié, le 8 mai 1811, à Charlotte de Carvoisin d'Achy.

De ce mariage sont issus : 1° Aimé, marquis de Clermont-Tonnerre, né en 1812, marié à Cécile de Clermont-Montoison, nee en 1814, la derniere de sa branche;
2° Jules, prince de Clermont-Tonnerre, né en 1813, marie à Léontine de Crillon, fille du marquis de Crillon, pair de France, et de Caroline-Louise d'Herbouville;
3° Aimé-Gaspard, né en 1818;
4° Aynard, né en 1822.

Résidences : Paris et le château de Glisolles (Eure).

2° COMTES DE THOURY. — Le chef actuel de cette branche est AMÉDÉE-MARIE, marquis DE CLERMONT-TONNERRE, comte DE THOURY, colonel d'état-major, commandant en second l'école d'application du corps royal d'état-major, mis à la réforme en août 1830; élu membre du conseil général de la Somme aux élections de 1833, réélu en 1843; membre de la Société asiatique dont il fut un des fondateurs en 1822, il a fait imprimer, en 1820, un alphabet arabe et un abrégé des conjugaisons arabes écrits par Ellious Bocthor, et, en 1828, le *Dictionnaire français-arabe* du même auteur. —Il a épousé, en 1804, FRANÇOISE-HENRIETTE-MARIE-LOUISE DE VASSINHAC D'IMÉCOURT.

De ce mariage sont issus : 1° † AMÉDÉE-MARIE-FERDINAND-THÉODORE, comte DE CLERMONT-TONNERRE, né à Paris, le 25 avril 1805, décédé à Bertangles, le 25 juillet 1822.

2° AMÉDÉE-CHARLES-FERDINAND-THÉODORE, comte DE CLERMONT-TONNERRE et de THOURY, né le 19 juillet 1807, nommé, en 1829, attaché aux ambassades et légations du roi, marié, en 1834, à POLIXÈNE-MARIE-JOSÉPHINE-VIRGINIE DE WIGNACOURT, fille de Adrien-Antoine-Marie, comte de Wignacourt, et de Charlotte-Marie-Joséphine de Carnin.

De ce mariage sont issus : 1° Adrien-Marie-Amédée-Etienne-Arthur, né à Tournay, le 26 décembre 1839 ; — 2° Amédée-Césarine-Marie-Louise, née à Bertangles, le 26 mars 1835 ; — 3° Marie-Charlotte-Amédée-Victoire, née à Tournay, le 2 février 1838;— 4° Amédée-Marie-Blanche-Berthe-Alix, née à Tournay, le 27 février 1841.

3° † AMÉDÉE-ARTHUR-FERDINAND-THÉODORE, né à Bertangles, le 23 décembre 1811, décédé à Paris, le 10 mars 1843.

4° AMÉDÉE-GÉDÉON-FERDINAND-THÉODORE, né à Bertangles, le 20 septembre 1814.

5° AMÉDÉE-LOUIS-AUGUSTE-ANATOLE-SOSTHÈNES, né à Bertangles, le 29 août 1819.

6° AMÉDÉE-THÉODORE-HENRI-ARMAND-GÉDÉON, né à Bertangles, le 22 avril 1824.

7° AMÉDÉE-MARIE-FERDINANDE-THÉODORE-PHILIPPINE, mariée, le 11 janvier 1831, à ALEXANDRE-EUGÈNE-GUSTAVE DE BETZ. (*V.* ce nom.)

8° AMÉDÉE-EMMANUELLE-CAROLINE, née à Bertangles, nommée, en juillet 1839, chanoinesse de l'ordre de Sainte-Anne de Bavière, mariée, le 5 octobre 1842, à AUGUSTE-FRANÇOIS-HUBERT DE MAILLART, marquis de LANDREVILLE.

9° AMÉDÉE-MARIE-THÉODORE-AYNARD-CHARLOTTE, née à Bertangles, mariée à N. DE GEOFFROY DU ROURET.

10° † AMÉDÉE-MARIE-THÉODORE-LOUISE, née à Bertangles, le 22 avril 1824, morte, à Paris, le 14 avril 1825.

Résidences : le château de Bertangles (Somme), le château de Bragny (Marne), Blanchampagne et Malandry, près de Carignan (Ardennes), Amiens, rue Royale, 63.

La maison de Clermont-Tonnerre tire son nom de l'ancienne seigneurie de Clermont en Dauphiné, l'une des grandes baronnies de ce pays. Clermont était la première ; venaient ensuite Sassenage, Montmaur et Bressière, alternant avec Maubec.

« Lorsqu'en 965, (dit M. B. d'Hauterive, *Annuaire* de 1843, p. 143.) les Sarrasins furent dé-

finitivement expulsés, le Dauphiné se trouvait partagé en plusieurs petits Etats, qui s'agrandirent bientôt après des débris du royaume d'Arles, comme d'autres se formèrent des débris de la Bourgogne transjurane. Les rois de Germanie et les chefs de l'Empire, après avoir inutilement tenté de réduire ces petits Etats, leur accordèrent les droits de régale et tous les attributs de la souveraineté, dont ils jouissaient de fait depuis plusieurs générations. Les titres de rois d'Arles et de Bourgogne que les empereurs continuèrent de porter, ne furent plus que de simples qualifications honorifiques servant à perpétuer le souvenir d'une puissance qui avait cessé d'exister. »

« Les nouvelles principautés furent fondées par le clergé et la noblesse, défenseurs de la religion et libérateurs du pays. L'archevêque d'Embrun et l'évêque de Grenoble gouvernèrent sous la dénomination de princes. L'archevêque de Vienne et les évêques de Valence, Gap et Die, sous celle de comte. Parmi les princes laïques, on voyait figurer les comtes d'Albon, devenus dans la suite dauphins du Viennois ; les comtes de Savoie, de Valentinois et de Diois ; les barons de la Tour-du-Pin, de Clermont, de Sassenage et de Montauban : tous ces princes marchaient de pair, sinon en puissance, du moins en autorité. Tous avaient leur cour, leurs barons, leurs armées, leurs tribunaux, et usaient des droits de pleine souveraineté dans leurs domaines. »

Aynard de Clermont, deuxième du nom, en faveur duquel Humbert II, dauphin du Viennois, attachait héréditairement et à perpétuité, par le traité du 20 juin 1340, à la possession de la baronnie de Clermont en Viennois, la première en Dauphiné, les charges de grand maître et de connétable, cessions ratifiées par lettres patentes de Charles VIII, données à Lyon le 29 décembre 1495.

Antoine, troisième du nom, créé, en 1551, grand maître et réformateur général des eaux et forêts. C'est en sa faveur que, par lettres patentes du mois d'octobre 1547, enregistrées en la chambre des comptes de Grenoble, le 24 décembre suivant, le roi Henri II érigea en comté la baronnie de Clermont en Viennois.

Henri, comte de Clermont-Tonnerre, élevé à la dignité de duc et pair, par brevet du roi Charles IX, donné à Botrou le 1er mai 1571, mort avant l'enregistrement de ce brevet, ne put transmettre son titre à ses descendants.

Annet de Clermont de Chaste, chevalier de Malte, en 1604, commandeur, en 1622, grand-maître de l'ordre, le 9 février 1660. (V. l'abbé de Vertot, *Histoire de Malte*; La Chesnaye des Bois, t. IV, p. 621.)

Gaspard, marquis de Clermont-Tonnerre, maréchal de France, obtint de nouveau l'érection de la baronnie de Clermont-Tonnerre en duché-pairie, par lettres patentes du roi Louis XVI, en 1775.

Anne-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre fut comte-évêque de Châlons, pair de France, en 1782, député aux états généraux, en 1789, créé de nouveau pair de France, en 1814, archevêque de Toulouse, en 1820, et cardinal en 1822.

(V., pour l'histoire généal., Moréri et le P. Anselme; La Chesnaye des Bois et de Courcelles, t. VII.)

Armes : De gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir.

Devise : Etiam si omnes, ego non.

DE COLBERT.

Branche aînée actuelle : Charles-Antoine-Victurnien, marquis DE COLBERT-MAULEVRIER, capitaine de cavalerie en non-activité, fils d'Édouard-Victurnien-Charles-René DE COLBERT, comte de Maulevrier, maréchal de camp, et de Anne-Marie-Louise du Quengo de Crenolle ; marié, le 4 juillet 1829, avec Marie-Louise-Martienne Guigues de Moreton de Chabrillant, fille d'Aimé-Jacques-Marie-Constant, comte de Moreton de Chabrillant, et d'Alexandrine-Françoise-Eugénie-Joséphine-Olympe de Choiseul-Gouffier.

De ce mariage est issu un fils, né en 1832.

Résidence : le château de Maulevrier (Maine-et-Loire).

Frere, issu d'un second mariage d'EDOUARD-VICTURNIEN avec PAULINE-JEANNE-HENRIETTE LE CLERC DE JUIGNÉ, en date du 19 avril 1812 :

RENÉ-OLIVIER-VICTURNIEN DE COLBERT, marié, en juin 1857, à ALIÉNOR DE DURFORT-CIVRAC DE LORGES, fille du duc de Lorges et de Clémence de Jaucourt.

De ce mariage sont issus : 1° JEANNE, née le 6 juin 1859;
2° MARGUERITE, née le 31 janvier 1842

Résidence : le château de Villefort (Maine-et-Loire).

Deuxième branche : ALEXANDRE-LOUIS-GILBERT, marquis DE COLBERT-CHABANNAIS, né en 1785, créé pair de France le 5 novembre 1827, a épousé AGLAÉ SEURROT DE GUILLEVIEU.

A cette branche appartient le comte ÉDOUARD DE COLBERT, lieutenant général.

Résidence : le château de Chabannais (Charente).

Cette maison a fourni, depuis Louis XIV, quatre ministres et secrétaires d'Etat, cinq ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, vingt et un généraux de terre, trois des armées navales, un général des galères de Malte, deux chevaliers et quatre commandeurs des ordres du roi, deux archevêques de Rouen et de Toulouse, quatre évêques. Dans cette longue série, quelques noms doivent particulièrement ressortir.

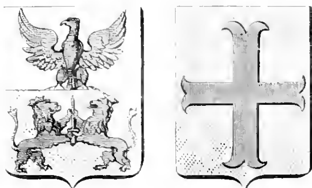
Le grand Colbert, ministre depuis 1621 jusqu'en 1683.

Le marquis de Seignelay, son fils, ministre de la marine

Et le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, qui eut l'honneur de préparer et de signer le traité d'Utrecht.

(V., pour l'histoire généal., d'Hozier; La Chesnaye des Bois, Courcelles; Laîné, etc., etc.

Armes : d'or, à la bisse, ou couleuvre d'azur.



DE CONSTANT DE REBECQUE. — Picardie. — Le chef actuel de cette famille est GUILLAUME-CONSTANTIN SEYMOUR DE CONSTANT, né le 22 avril 1785, fils de JACQUES CONSTANT DE REBECQUE, et de CATHERINE SEYMOUR, fille du R. lord Francis Seymour, doyen de Bath et Wells, frère du duc de Sommerset (1) : marié à CHARLOTTE-JOSÈPHE ARDRES DE

(1) Alliée à plusieurs maisons souveraines, cette grande maison de Seymour de Sommerset eut entre autres illustrations, celle de fournir un régent au royaume de la Grande-Bretagne, surnommé le *grand-duc*, pendant la minorité d'Edouard VI, son neveu.

Courteville d'Hodicq, fille de Jacques-Antoine-Alexandre Ardres de Courteville, comte d'Hodicq, officier général, ancien colonel commandant des grenadiers de France, député de la noblesse de sa province aux états généraux, et de Marie-Charlotte du Chambge, fille de Pierre-François, chevalier, baron d'Elbehek.

De ce mariage sont issus : 1° Edmond-Seymour de Constant de Rebecque, né le 23 avril 1806, élève de l'école militaire de Saint-Cyr, puis garde du corps dans la compagnie de Noailles, attaché à l'intendance militaire, et remplissant les fonctions d'intendant ;
2° Arthur-Édouard-Georges-Adelbert, né le 20 octobre 1808, mort en 1827.

Illustrations

Hugues et Ott de Rebecque donnèrent, en 1096, des preuves si éclatantes de valeur dans la terre sainte où ils avaient suivi les princes et chevaliers croisés, que Hugues y fut fait prince du château d'Abraham (*Annales flamandes*, de Van Meyden, du chanoine Petit et d'Aubert Mery).

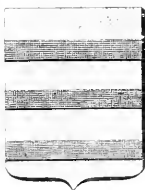
Antoine Constant de Rebecque, gentilhomme de l'empereur Charles-Quint, qualifié baron par ce prince, capitaine des archers de ses ordonnances, s'embarqua avec cet empereur pour l'Espagne, en 1517, et le suivit dans toutes ses guerres, à Tunis et à Alger. Il fut tué à la bataille de Mulberg, en 1548.

Jacques Constant de Rebecque, né en 1749, aide de camp du duc de Brunswick, fut blessé aux côtés de ce prince au siége de Verdun. Habitant près de Coblentz, son château servit de refuge aux émigrés français qui se trouvaient sans ressource. Il est le père du baron actuel.

(*V.*, pour l'histoire généalogique de cette maison, les *Annales flamandes*, de Van Meyden, du chanoine Petit, d'Aubert Mery ; Monstrelet ; Scotté de Velinghen ; Carpentier de la Morlière ; la Chesnaye des Bois, t. XII, p. 9, article *de Rebecque*.)

Armes : coupé, en chef d'une aigle éployée, de sable en champ d'argent, et en pointe d'or à deux lions couronnés d'azur, armés et lampassés de gueules, tenant une épée haute en pal. — Les armes accolées sont celles de Courteville d'Hodicq.

Résidence : le château de la Garenne du Titre, près d'Abbeville en Ponthieu (Somme).



DE CORBEAU DE VAULSERRE. — Dauphiné. — François-Marie, marquis DE CORBEAU DE VAULSERRE, né le 15 juillet 1775, lieutenant-colonel d'infanterie légère, chevalier de Saint-Louis et de plusieurs ordres étrangers, est le chef actuel de cette famille. Il fit les campagnes de 1791 à 1797, sous le prince de Condé. Major des chasseurs de Malte,

il fut blessé à la prise de cette île en 1798; major d'état-major aux armées royales de l'Ouest, en 1799 et 1800, il remplit plusieurs missions auprès du comte d'Artois. Il a épousé, le 17 août 1810, Gabrielle-Louise-Laurence de la Rochelambert, fille du comte de la Rochelambert, et de Charlotte-Marie de Dreux-Brézé, sœur du marquis de Dreux-Brézé, pair de France, chevalier des ordres du roi, et ci-devant grand maître des cérémonies.

De ce mariage sont issus : 1° † Maurice, né en 1811, décédé en 1815 ;
2° Marie-François Charles, comte de Corbeau-de Vaulserre, né le 29 mai 1821 ;
3° Théodorine-Marie-Anna ;
4° Aimée-Henriette-Marie ;
5° Henriette-Gabrielle-Marie ;
6° Marie-Joséphine-Clémence.

Guillaume de Corbeau était gouverneur de Vienne, en 1480.

Antoine de Corbeau, député de la noblesse du Dauphiné à la cour de France, obtint, en 1754, du roi Louis XV, l'érection des seigneuries de Vaulserre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Bueil, Voissane, en marquisat, sous le titre de Corbeau-de Vaulserre.

(V., pour l'histoire généalogique de cette famille, la Chesnaye des Bois, et l'*Histoire du Dauphiné*, par Chorrier.)

Armes : d'or, à trois fasces de sable.

Résidence : le château de Vaulserre (Isère.)

DE CORDAY. — Normandie. — Le chef actuel de cette famille est Jules-César DE CORDAY, né en 1781, marié, en 1815, à Aglaé de Postel, auteur de poésies estimées et de plusieurs ouvrages en prose.

Frère : Jules-Frédéric DE CORDAY, né en 1788, volontaire dans les gendarmes d'ordonnance de l'empereur en 1806, sous-lieutenant au 9e de chasseurs à cheval après la paix de Tilsitt, a fait toutes les campagnes de l'empire, tant à l'armée de Naples qu'à la grande armée, jusqu'en 1815, à Waterloo; a fait la campagne d'Espagne en 1823, en qualité de capitaine commandant au 5e chasseurs; a été nommé chevalier de Saint Ferdinand de 2e classe, a reçu la croix de la Légion d'honneur en 1814 et la croix de Saint-Louis en 1824; est rentré à cette époque dans ses foyers couvert de blessures. — Marié, en 1820, à Gabrielle-Rosalie-Célestine de Milleville.

De ce mariage sont issus : 1° Gabrielle-Amélie de Corday, née en 1822, mariée à Eugène de Chalenge, avocat ;
2° Marie-Mathilde de Corday, née en 1824.

Marie-Jacqueline Charlotte de Corday appartenait à cette famille.

Armes : d'azur à trois chevrons d'or.

Résidence : le Beaudry, près Verneuil (Eure).

DE CORDOUE. — Provence et Dauphiné. — Cette maison est actuellement représentée par Louis-André-Jean-Raphael, marquis DE CORDOUE, officier de la Légion d'honneur, député de la Drôme en 1820 et 1827, pair de France le 11 septembre 1835; marié, en 1799, à Marie-Anne-Julie-Victoire-Caroline Jacquemet de Saint-Georges.

Du ce mariage sont issus plusieurs enfants.

(V., pour l'histoire généalogique de cette famille, Pithon-Curth, t. I; la Chesnaye des Bois, t. V, p. 116; Artefeuil, t. 1er, p. 280; Saint-Allais, t. II, p. 68, et t. VI, p. 57, etc.)

Armes : d'azur, à l'ours d'argent debout, tenant dans ses deux pattes un monde croisetté d'or.

Résidence : rue de Vaugirard, 50.

DE CORMENIN. — Orléanais. — Louis-Marie de la Haye, vicomte DE CORMENIN, né à Paris, le 6 janvier 1788, auditeur au conseil d'État en janvier 1810, maître des requêtes en 1815, baron par lettres patentes de Louis XVIII en 1822, vicomte par lettres patentes de Charles X en date du 28 janvier 1826, député du Loiret en 1828, démissionnaire en 1830, réélu en 1831, et actuellement encore membre de la chambre des députés; auteur d'un grand ouvrage sur le droit administratif, publié en 1825, réimprimé trois fois depuis, et des *Études sur les Orateurs parlementaires*, publiées sous le pseudonyme de Timon.

De son mariage avec N... Gillet est issu un fils.

Armes : de sinople, à la fasce d'argent, chargée d'une merlette du champ.

Résidence : Paris, place de la Madeleine, 25; domicile politique, Joigny (Yonne).



DE CORNULIER. — Bretagne.

I. Branche de Vair. — Le chef actuel de cette famille est Jean-Toussaint-Hippolyte, marquis DE CORNULIER de Vair, né en 1789, lieutenant-colonel de cavalerie, démissionnaire en 1830, chevalier de Saint-Louis; marié, en 1824, à Hermine de Sesmaisons.

De ce mariage sont issus : 1° Gonteau, né en 1825;
2° Donatienne;
3° Marie.

II. Branche de la Caraterie. — Henriette-Rose DE CORNULIER de la Caraterie, fille de ✝ Charlemagne-Alexandre-René-Augustin DE CORNULIER de la Caraterie, et de Pauline le Mallier de Chassonville; mariée, en 1839, à Victor, comte d'Escrots d'Estrées.

Arnaud-René-Victor DE CORNULIER de la Caraterie, cousin germain de la précédente, né en 1799, fils d'Arnaud-Désiré DE CORNULIER, frère de Charlemagne, décédé en 1830, et de Gabrielle des Fricher-Doria; marié, en 1825, à Emile de Blocquet de Wismes.

Auguste-Louis-Marie DE CORNULIER de la Caraterie, cousin germain des précédents, né en 1813, ancien page de Charles X, fils de ✝ Louis-Auguste DE CORNULIER de la Caraterie, frère de Charlemagne, et d'Adélaïde de l'Espinay.

Frère et sœur du précédent :

1° Henri-Victor-Marie;

2° Marie-Anne, née le 1er avril 1822; mariée, le 11 octobre 1843, à René-Félix, comte de Romain.

III. Branche de Lucinière. — Ernest-François-Paulin-Théodore DE CORNULIER de Lucinière, officier de la marine royale, fils de ✝ Jean-Baptiste-Benjamin-Théodore, comte DE CORNULIER de Lucinière, et d'Anne-Henriette d'Oilliamson; marié, en 1835, à Charlotte-Germaine-Néalie de la Barre.

Frères et sœurs :

1° Albert-Henri-Hippolyte, ancien garde du corps, marié, en 1835, à Céleste-Claire de Couëtus;

2° Alphonse-Jean-Claude-René-Théodore, officier de la marine royale, marié, en 1833, à Louise-Elisabeth-Charlotte de la Tour du Pin Chambly de la Charce;

3° Théodore-Gabriel-Benjamin-Charles, marié, en 1840, à Marie-Germaine-Caroline de Sailly;

4° Marie-Alfred-Ernest, né en 1822, officier au 5e bataillon des chasseurs à pied;

5° Antoinette, comtesse chanoinesse du chapitre royal de Sainte-Anne de Munich, veuve de Louis-Henri-Robert de Grandville;

6° Hélène-Anne-Marie.

Claude de Cornulier obtint l'érection des terres et seigneuries de Châteaufremont, (V. Anetz, et, en marquisat, sous le nom de Châteaufremont, pour lui et ses héritiers, par lettres patentes du mois de décembre 1683, enregistrées en 1694).

La maison de Cornulier a fait ses preuves de noblesse d'ancienne extraction aux réformations de 1427, 1429, 1513 et 1668.

(V. la Chesnaye des Bois, t. VI.)

Armes : d'azur, à la rencontre du cerf d'or, surmontée entre le bois d'une hermine d'argent.

Résidences : Nantes, Lorient.



DE COSNAC. — Languedoc. — Cette maison est aujourd'hui représentée ainsi qu'il suit :

1° DANIEL-JOSEPH-ALEXANDRE, marquis DE COSNAC, ancien officier de cavalerie, marié à N... DE GRIFFOLET. (Sans enfants.)

2° GABRIEL-NOEL-AUGUSTE, comte DE COSNAC, ancien mousquetaire du roi, membre du conseil général de la Corrèze, marié à ERNESTINE-PAULINE-SOPHIE DE GUILLAUMANCHES DU BOSCAGE, fille du marquis de Guillaumanches du Boscage, officier des gardes du corps, lieutenant général, et d'Élisabeth-Victoire-Armande de Lostanges.

De ce mariage sont issus : 1° GABRIEL-JULES, né en 1819;
2° MARIE-CHARLOTTE-OCTAVIE, mariée à M. le vicomte DE CHASTENET ;
3° FERDINAND-LOUIS-DANIEL, né en 1830.

Résidences : Paris, les châteaux de Beynac et du Pin (Corrèze).

3° LOUIS, vicomte DE COSNAC, marié à SUZANNE DE GRIFFOLET.

De ce mariage sont issus plusieurs enfants en bas âge.

Elie de Cosnac, croisé en 1191. (Ses armes ont été placées dans les salles des Croisades à Versailles.)

Bertrand de Cosnac, cardinal, en 1356, légat en Espagne, régla les différends qui existaient entre les rois de Castille et d'Aragon. (Baluze, Brovius, sur les années 1356, 13 9, 1373 ; Od. Raynal, Raynaldus, années 1370, 1371, 1373 et 1374.)

Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, rédigea, en 1653, le traité conclu entre la cour et la Fronde, fut nommé, en 1701, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

Joseph-Marie-Victoire de Cosnac, archevêque de Sens, mort le 24 octobre 1843

(*V.*, pour l'histoire généalogique de cette famille, Baluze, le P. Anselme, d'Hozier, Saint-Allais, etc.)

Armes : d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules, semé d'étoiles ou molettes de sable.

DE COSSÉ-BRISSAC. — Anjou. — Le chef actuel de cette famille est AUGUSTIN-MARIE-PAUL-TIMOLÉON DE COSSÉ, duc DE BRISSAC, pair de France, ancien ministre d'État, et fils d'HYACINTHE-HUGUES-TIMOLÉON DE COSSÉ, duc DE BRISSAC, lieutenant général, et de CONSTANCE DE WIGNACOURT, marié en premières noces le 14 septembre 1795, à

Élisabeth-Louise de Malide, décédée en 1818, et en secondes noces, en 1828, à Augustine de Bruc-Signy.

Du premier mariage sont issus plusieurs enfants.

(V., pour l'histoire généal. de cette famille, Courcelles, t. VI, etc., etc., etc.; la Chesnaye des Bois; le P. Anselme; etc., etc., etc.)

Armes : de sable, à trois fasces d'or denchées en la partie inférieure.

Résidences : Paris et le château de Brissac (Maine-et-Loire).

DE COURTIVRON. — Le chef actuel de cette famille est Louis-Philippe-Marie le Compasseur-Créqui-Montfort, marquis DE COURTIVRON, fils de ✝ Antoine-Nicolas-Philippe-Gaspard Tanneguy, marquis DE COURTIVRON, et de Stanislas-Christine de Clermont-Tonnerre; né le 31 mai 1781, chevalier de Malte de minorité en 1785, officier supérieur en 1814, député de la Côte-d'Or en 1821, maire de Dijon de 1821 à 1830; marié, le 27 mai 1812, à Armande-Constance de la Pallu, fille de Charles-Joseph, comte de la Pallu, et de Anne-Marie de Miroménil.

De ce mariage sont issus : 1° Charles-Philippe-Marie, qui a épousé, le 31 mai 1841, Joséphine-Marie-Delphine de Clermont-Mont-Saint-Jean;
2° Anne-Marie-Clara, mariée, le 30 septembre 1839, à Marie Claude-Joseph, marquis de Villers-la-Faye.

Claude le Compasseur obtint du roi Henri IV, le 11 juillet 1593, des lettres patentes, pour l'érection des terres de Courtivron et de Tursal en baronnie.

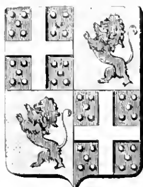
François-Bernard le Compasseur, président à mortier au parlement de Dijon, en faveur duquel la baronnie fut érigée en marquisat, par lettres patentes de 1618, enregistrées la même année au parlement et à la chambre des comptes de Bourgogne.

Gaspard, marquis de Courtivron, mestre de camp de cavalerie et chevalier de Saint-Louis à vingt-sept ans, fut, à cause de ses blessures, forcé de quitter le service, fut plus tard membre de l'Académie des sciences, et mourut en 1785.

(V., pour l'histoire généalogique de cette famille, la Chesnaye des Bois, t. V, p. 85 et suiv.; Courcelles, in-8°, t. III; Laîné, *Archives historiques*, t. V; etc., etc.)

Armes : mi-parti et coupé, au 1 d'azur à trois compas ouverts d'or, au 2 d'or au créquier de gueules. Le coupé d'azur à trois bandes d'or.

Résidence : la terre de Bussy, près Sombernon (Côte-d'Or).



LORD COWLEY, ambassadeur d'Angleterre. — Henri Wellesley,

baron COWLEY DE WELLESLEY, pair d'Angleterre, grand-croix de l'ordre du Bain, etc., etc., etc., est le plus jeune des fils du † comte DE MORNINGTON et de † lady ANNE HILL, fille de lord Dungannon. Il est frère du † marquis de Wellesley, du comte de Maryborough et du duc de Wellington. Né le 20 janvier 1773, il a épousé : 1° le 20 septembre 1803, lady CHARLOTTE CADOGAN (ce mariage fut dissous par arrêt du parlement en 1810); 2° le 27 février 1816, lady CHARLOTTE-GEORGINA-AUGUSTA-CECIL, fille aînée du marquis de Salisbury.

Du premier mariage sont issus :

1° HENRI-RICHARD, né le 17 juillet 1804, marié, le 22 octobre 1833, à OLIVIA-CECILIA DE ROOS, fille de lord Henri Fitz-Gerald, et de Charlotte, baronne de Roos;
2° WILLIAM, capitaine dans la marine royale;
3° CHARLOTTE, mariée, le 17 mai 1831, à lord ROBERT GROSVENOR, troisième fils du marquis de Westminster et de lady Eleanor Egerton;
4° GÉRALD (dans les ordres sacrés).

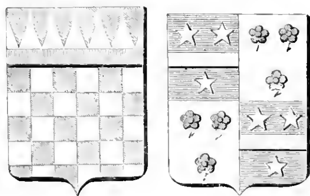
Du deuxième mariage est issue :

GEORGINA-CHARLOTTE-MARIE.

(V., pour l'hist. généal. de la maison de Wellesley, les peerages de Burke, Collins, Debrett, Lodge, Sharpe, etc., etc.)

Armes : écartelé aux 1 et 4 de gueules, à la croix d'argent, cantonnée dans chaque canton de cinq besants de même; aux 2 et 3 d'or, au lion rampant de gueules.

Résidence : l'hôtel de l'ambassade d'Angleterre, rue du Faubourg-Saint Honoré, 32.



DE COYNART. — CHARLES-RAYMOND, chevalier DE COYNART, né en 1806, capitaine au corps royal d'état-major : marié, en 1834, à MARIE-ÉLÉONORE, fille du marquis d'Andelarre, colonel de cavalerie en retraite.

De ce mariage est issue une fille : MARIE DE COYNART.

Frère : CHARLES-ARSÈNE, capitaine au corps royal d'état-major.

Sœurs : 1° ADRIENNE-MARIE;

2° CHARLOTTE-CLAIRE, mariée à CHARLES-VIENNOT DE VAUBLANC.

Mère : N... ROBERT DE L'ÉPINAY, veuve de CHARLES-LOUIS DE COYNART, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis.

En 1376. Jehan de Coynart était conseiller du roi, auditeur à la cour des comptes de Paris; il fut

ensuite trésorier général des traites domaniales de France, et prêta au roi Henri IV une somme de 18,000 écus.

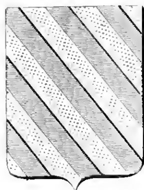
Nicolas Coynart, chevalier, seigneur de la Malmaison et des Coutures, fut conseiller au parlement de Paris, en 1649. Son fils Étienne le fut également, en 1674.

Depuis Armand de Coynart, qui, en 1697, était officier au régiment du roi, cette famille a suivi la carrière des armes.

(*V.*, pour l'histoire de cette famille, l'*Indicateur nobiliaire* de d'Hozier ; Chevillard père et Chevillard fils.)

Armes : de sinople à une fasce de gueules, à cinq rangs d'échiquier d'argent en pointe, et au chef chargé de sept demi-fusées du même. — Les armes accolées sont celles d'Andelarre.

Résidence : Dreux (Eure-et-Loir).



DE CRILLON. — Le chef actuel de cette famille est Marie-Gérard-Louis-Félix-Rodrigue de Balbe de Berton, duc DE CRILLON, pair de France, fils de † Félix-François-Dorothée, comte, puis duc DE CRILLON, lieutenant général et pair de France, et de Marie-Charlotte Carbon ; né à Paris le 15 décembre 1782, sous-lieutenant de la 1re compagnie des mousquetaires le 5 septembre 1814, colonel de la légion des Basses-Alpes en 1815, maréchal de camp le 11 août 1823, lors de l'expédition d'Espagne ; marié, le 15 septembre 1806, à Zoé-Victurnienne-Françoise de Rochechouart de Mortemart, née le 10 juin 1787, fille de Victurnien-Bonaventure-Victor, marquis de Mortemart, et d'Adélaïde-Marie-Céleste de Nagu.

De ce mariage sont issus :
1° Victurnienne-Ernestine, mariée à Ferdinand, marquis de Grammont, député de Lure (Haute-Saône) ;
2° Marie-Victurnienne-Stéphanie, mariée, le 29 mai 1832, à Sosthènes, comte de Chanaleilles ; dame d'honneur de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans ;
3° Victurnienne-Louise-Valentine, mariée au comte Charles Pozzo di Borgo, colonel démissionnaire, en 1830, et neveu de l'ancien ambassadeur de Russie ;
4° Louise-Victurnienne, mariée à Victor-Antoine-Charles de Riquet, duc de Caraman ;
5° Juliette, mariée, le 18 juin 1845, à Sigismond, comte de Lévis Mirepoix, second fils de Gustave, marquis de Mirepoix, duc de San Fernando Luis, comme grand d'Espagne, du chef de sa femme Charlotte de Montmorency-Laval, fille et héritière du duc de Laval, ambassadeur à Madrid, en 1814.

Résidences : rue de Lille, 105, et la terre de Crillon (anciennement de Boufflers), près de Beauvais. L'ordonnance qui a constitué le majorat fondé sur cette propriété a autorisé ce changement de nom.

Louis-Marie-Félix-Prosper, marquis DE CRILLON, frère du duc, né le 31 juillet 1784, blessé à Leipsick, sous-lieutenant des chevau-légers du roi en 1814, puis colonel et enfin maréchal de camp ; marié, en février 1810, à Caroline-Louise d'Herbouville, fille de Charles-Joseph-Fortuné, marquis d'Herbouville, pair de France, dont, par ordonnance du 28 août 1828, la pairie fut déclarée transmissible à son gendre, et de Marie-Louise-Victoire le Pascle d'Argenteuil.

De ce mariage sont issus : 1° Léontine, mariée, en février 1840, à Jules, prince de Clermont-Tonnerre, deuxième fils du duc de Clermont-Tonnerre ;

2° Marie-Louise-Amélie, née le 15 mars 1823, mariée, le 14 juin 1842, au prince Jules-Armand-Jean de Polignac, lieutenant dans le premier régiment d'artillerie au service de la Bavière, fils aîné du prince Jules de Polignac, dernier président du conseil des ministres, sous Charles X.

Résidence : Hôtel de Crillon, place Louis XV.

Branche des ducs de Mahon. — Laure de Chassepot de Pissy, duchesse douairière de Mahon, veuve de † Louis-Antoine-François de Paule, duc de Mahon, oncle des précédents, lieutenant général et grand d'Espagne de 1re classe.

De ce mariage étaient issues quatre filles, dont aucune ne lui a survécu.

D'un précédent mariage contracté en Espagne par le duc de Mahon, étaient issus :

1° Scholastique, mariée au baron Achille Delaubens.

Résidence : Avignon.

2° Don Louis, connu d'abord sous le nom de marquis de Saint Philippe, et plus tard, duc de Mahon, décédé en 1841. Il a laissé de son mariage avec demoiselle N. Fischer Joly, une fille, née en 1839.

Principales illustrations.

En 1530, Louis de Berton, deuxième du nom, acheta de la famille d'Astuard la terre et seigneurie de Crillon, de laquelle provient le nom que plus tard ses descendants ont rendu célèbre.

François-Félix de Balbe Berton Crillon obtint l'érection de cette terre en duché, par bulles apostoliques du pape Benoît XIII, en date du 27 septembre 1725.

Louis de Balbe Berton (le brave Crillon), né en 1540, mort le 2 décembre 1615, fut chevalier des ordres du roi, colonel général de l'infanterie française, et, ce qui a donné à son nom une popularité sans égale, il fut l'ami du roi le plus populaire qu'ait eu la France. On trouve dans la correspondance de Henri IV une lettre adressée au brave Crillon, et qui probablement a donné lieu à l'histoire apocryphe du mot célèbre : « *Pends-toi, brave Crillon !* » La voici textuellement :

« Brave Crillon,

« Pendez-vous de n'avoir été icy près de moy lundy dernier à la plus belle occasion qui se soit jamais « vue, et qui peut-être ne se verra jamais : croiés que je vous ay bien désiré. L'ennemi nous vint voir « fort furieusement, mais il s'en est retourné fort honteusement. J'espère jeudy prochain être dans « Amiens, où je ne séjourneray guère, pour entreprendre quelque chose, car j'ay maintenant une des « plus belles armées que l'on ne sçaurait imaginer ; il ne luy manque rien, que le brave Crillon qui sera « toujours le bien venu et bien vu de moy. Adieu.

« Ce vingtiesme septembre, au camp, devant Amiens,

« Henry. »

Cette lettre fut écrite par Henri IV, en 1597, quelques jours avant la prise d'Amiens, et non pas après la bataille d'Arques. (V. le *Mémorial hist. de la noblesse*, t. Ier, p. 429, art. de M. A. Borel d'Hauterive.)

Le duc de Crillon Mahon, lieutenant général en France, puis en Espagne, créé, après la conquête de

Minorque, en 1782, duc de Mahon, grand d'Espagne de première classe et chevalier de la Toison d'or. Il mourut à Madrid, en 1796. Le duc et le marquis de Crillon sont ses petits-fils. Avec eux s'éteindra le nom de Crillon, dont la renommée est si populaire en France.

Une branche de cette maison subsiste encore en Piémont; à cette branche appartient le comte César de Balbe.

(V., pour l'histoire de la famille, Pithon-Curth; Expilly; la Chesnaye des Bois; Courcelles.)

Armes : d'or à cinq cotices d'azur.

DU CROCQ. (V. du Hil.)

DE CROIX. — Artois et Belgique. — Ernest-Charles-Eugène-Marie, marquis DE CROIX, né le 27 août 1805, ancien officier de chasseurs, a eu, de son mariage avec † Alexandrine-Marie-Blanche de Pieffort, décédée en avril 1841, un fils, Lidwine, et deux filles, Marguerite et Blanche.

Résidence : rue de Grenelle-Saint-Germain, 29.

Charles-Edmond-Marie, comte DE CROIX, frère du précédent, né le 12 avril 1807; marié, en 1836, à Marie-Amélie-Stéphanie de Tournon. (V. l'art. Tournon.)

De ce mariage sont issues deux filles.

Résidence : rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 63.

(V., pour l'histoire de cette famille, Courcelles et la Chesnaye des Bois.)

Armes : d'argent à la croix d'azur.



CROY-DULMEN. — Le chef actuel de cette famille est Alfred-François, duc DE CROY-DULMEN, grand d'Espagne de 1re classe, pair de France (s'est retiré en 1830), membre héréditaire du collége des princes à la diète provinciale de la Westphalie prussienne, etc.; né le 22 décembre 1789. — Il a épousé, le 21 juin 1819, Éléonore-Wilhelmine-Louise de Salm-Salm, née le 6 décembre 1791, fille du prince Constantin.

De ce mariage sont issus : 1° Léopoldine-Augusta-Jeanne-Françoise, née le 9 août 1821, mariée, le 15 juillet 1841, à Emmanuel, fils du prince Ferdinand de Croy-Dulmen, frère du duc Alfred.

De ce mariage est issu : Alfred-Emmanuel, né le 18 mars 1842.

2° Rodolphe-Max-Louis-Constantin, né le 15 mars 1823;

3° Alexis-Guillaume-Zéphirin-Victor, né le 15 janvier 1825;
4° Emma-Auguste, née le 26 juin 1826;
5° Georges-Victor, né le 30 juin 1828;
6° Anne-Françoise, née le 24 janvier 1831;
7° Berthe-Rosine-Ferdinande, née le 12 mai 1833;
8° Gabrielle-Henriette-Wilhelmine, née le 3 janvier 1835.

Frères et sœur :

1° Ferdinand, né le 31 octobre 1791, major général au service du roi des Pays-Bas; marié, le 5 septembre 1810, à Constance-Anne-Louise, née le 9 août 1789, fille d'Emmanuel, prince de Croy-Solre.

De ce mariage sont issus : 1° Emmanuel, né le 13 décembre 1811, marié à Léopoldine, sa cousine;
2° Auguste-Adélaïde Emmanuele Constance, née le 7 août 1815, mariée, le 13 juin 1836, à Alfred, prince héréditaire de Salm-Salm;
3° Max, né le 31 janvier 1821, qui porte le nom de Croy d'Havré, comme héritier testamentaire du † duc de Croy d'Havré;
4° Juste, née le 19 février 1824.

2° Philippe, né le 26 novembre 1801, major de cavalerie au service de la Prusse; marié, le 28 juillet 1824, à Jeanne-Wilhelmine-Augusta, née le 3 août 1805, fille de Constantin, prince de Salm-Salm.

De ce mariage sont issus : 1° Louise-Constantine-Nathalie-Jeanne-Auguste, née le 2 juin 1825;
2° Léopold, né le 5 mai 1827;
3° Alexandre, né le 21 août 1828;
4° Stéphanie, née le 7 octobre 1831;
5° Amélie, née le 13 novembre 1833;
6° Marie, née le 2 février 1837;
7° Auguste-Philippe, né le 19 mars 1840.

3° Stéphanie, née le 5 juin 1803, mariée, le 5 octobre 1825, à Benjamin, prince de Rohan-Rochefort.

4° Gustave, né, le 12 mars 1823, du second mariage du duc Auguste-Philippe, père du duc actuel, avec Maria Dillon, de l'ancienne et illustre famille de ce nom (1).

Principales illustrations.

Charles de Croy, prince de Chimay, fut le filleul de l'empereur Maximilien Ier, et le parrain de l'empereur Charles-Quint.

Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, fut chambellan et membre du conseil privé de Maximilien Ier, chevalier de la Toison d'or, et successivement gouverneur et grand bailli du comté de Hainaut, ambassadeur et ministre plénipotentiaire à la cour de France, gouverneur, commandant général des forces de terre et de mer, chef suprême des finances du roi Philippe Ier dans les Pays-Bas (1505), tuteur et gouverneur du jeune archiduc Charles (1506), qui, en 1516, par lettres patentes datées de Bruxelles, lui fit donation des duchés de Soria et d'Arches, ainsi que de la baronnie de Roqueville, au royaume de Naples; titré, par lettres patentes données à Saragosse en novembre 1518, baron d'Heverle, marquis d'Arschot, et enfin, par diplôme du mois de janvier 1519, comte de Beaumont, puis capitaine général

(1) La maison de Dillon, trois fois pairesse en Angleterre, sous les titres de vicomtes Dillon, comtes de Roscommon, et lords Clonbrock, est aussi honorablement connue en France qu'en Angleterre. Le comte Arthur Dillon, lieutenant général, oncle de la duchesse de Croy-Dulmen, périt, en 1794, victime des fureurs révolutionnaires; et son cousin, Théobald Dillon, archevêque de Narbonne, n'évita le même sort qu'en émigrant en Angleterre. Il y mourut en 1814.

de toutes les armées maritimes de l'empereur Charles-Quint. Il mourut empoisonné, à Worms, le 18 mai 1521.

Guillaume de Croy, archevêque de Tolède, primat d'Espagne, cardinal et chancelier du royaume de Castille, né en 1498, mourut le 6 janvier 1521, à peine âgé de vingt-trois ans.

Charles de Croy, premier pair de Hainaut, fut successivement gouverneur de la ville et du pays de Bruges et du comté de Flandre, en 1582; gouverneur, capitaine général et grand bailli des pays de Hainaut et de Valenciennes; colonel de vingt enseignes d'infanterie wallonne, gouverneur et capitaine général du comté d'Artois, en 1596; plénipotentiaire auprès de Henri IV, qui, par lettres patentes données à Saint-Germain en Laye au mois de juillet 1598, et registrées au parlement de Paris et à la chambre des comptes les 18 et 24 du même mois, érigea en sa faveur la terre et seigneurie de Croy sur Somme en duché héréditaire et inaliénable dans sa famille; chevalier de la Toison d'or, le 21 décembre 1599. Il mourut sans postérité.

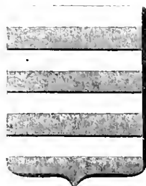
Gustave-Maximilien-Juste, prince, duc de Croy, a été d'abord évêque de Strasbourg, grand aumônier de France, prélat commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1821, pair de France en 1822, archevêque de Rouen en 1824, primicier du chapitre royal de Saint-Denis et grand-croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, promu au cardinalat en 1825. Il est mort le 1er janvier 1844.

Cette maison, si féconde en illustrations, a produit un grand maître de France, deux cardinaux, sept évêques, deux premiers ministres, un maréchal de France, un grand amiral d'Espagne, etc., etc., etc., et plus de trente chevaliers de la Toison d'or depuis l'institution de l'ordre; exemple unique, même parmi les plus illustres maisons princières.

(La généalogie la plus récemment publiée de la maison de Croy est celle qui a été insérée dans le huitième volume de Courcelles, in-4° de 102 pages.)

Armes : d'argent à trois fasces de gueules. (C'est le premier quartier de leur écu; dans les suivants, fort nombreux par suite d'alliances, sont réunis plusieurs des plus illustres blasons de l'Europe.)

Résidences : Dulmen; le château de Rœux, près de Bruxelles; et Paris, hôtel de Croy, rue de Varennes, 27.



DE CROUY-CHANEL. — Claude-François, comte DE CROUY-CHANEL, né le 12 juillet 1774, chambellan de l'empereur en 1805, comte de l'empire par décret et diplôme du 3 décembre 1809 et 9 mars 1810, ancien officier de cavalerie chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et de Saint-Louis. — Il a épousé, en 1799, Anne-Charlotte-Gabrielle d'Aguesseau, fille du marquis d'Aguesseau, officier général, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, gouverneur du château de Ham, major général des gardes du corps de Louis XVI, et directeur général de l'état-major de l'armée.

Deuxième branche :

1° François-Claude-Auguste, marquis DE CROUY-CHANEL, né le

31 décembre 1795, ancien officier de cavalerie, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et de Saint-Louis.

2° François-Nicolas-Jean-Henri, comte DE CROUY-CHANEL, né le 22 mai 1799, ancien officier de cavalerie, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem; marié, par contrat du 15 octobre 1821, à Julie de Tchitchacoff, fille de l'amiral Tchitchacoff, ancien ministre de la marine de Russie.

De ce mariage sont issus : 1° Frédéric, né le 18 mars 1823;
2° Charles, né le 5 décembre 1825;
3° Gustave, né le 22 décembre 1830;
4° William, né le 16 janvier 1836;
5° Henriette, née le 24 avril 1829.

3° François, vicomte DE CROUY, né en 1813, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

Deux arrêts de la cour des comptes du Dauphiné, et un jugement du tribunal de Grenoble, ont reconnu cette famille comme issue en ligne directe, masculine et légitime, d'André II, roi de Hongrie, fils de Béla III et de Marguerite de France, comtesse du Vexin.

(V., pour l'histoire généalogique de cette maison, les cartulaires de la cathédrale d'Amiens; dom Poirier, imprimé à Grenoble en 1790; le *Nobiliaire universel de France*, par Saint-Allais, 1818, t. XIII.)

Armes : fascé d'argent et de gueules de huit pièces.

Résidences : Grenoble, hôtel de Crouy, rue Brocherie, 6, et Paris, rue Bellefond, 33

DE CUGNAC. — Famille originaire de Guienne.

Première branche : Jules-Émilien, marquis DE CUGNAC, né en 1782, marié à Aglaé de Meynard.

De ce mariage sont issus : 1° Louis-Jules, né en 1818, officier d'artillerie;
2° Paul-Henri, né en 1819;
3° Marie-Alexandrine, née en 1816.

Résidence : Niort (Deux-Sèvres).

Deuxième branche : Ludovic DE CUGNAC, né en 1815, non marié.

Frère : Amalric, officier de marine, non marié.

Sœurs :

1° Alix, mariée à M. d'Aignan;

2° Blanche, mariée, le 7 septembre 1840, à Louis, comte de Comarque.

Mère : Jeanne-Élisabeth-Françoise de Solages, marquise douairière DE CUGNAC, née le 5 avril 1792, veuve de † Philibert-Robert, marquis DE CUGNAC.

Résidence : Condom.

Troisième branche : HENRI, vicomte DE CUGNAC, marié, en 1815, avec ANNE-FRANÇOISE DE CHATTON, sa cousine germaine.

De ce mariage sont issus : 1° ANTOINE, né en 1820, mort en bas âge ;
2° GONZALVE, né en 1826 ;
3° CLÉMENCE-MARIE, née en 1818, mariée, en 1839, à M. ALFRED DE BADZ.

Résidence : Lille.

Bertrand ou Bernard de Cugnac fit partie de la troisième croisade, en 1190.

Antoine de Cugnac, par son mariage avec Jeanne le Brun, dame de Dampierre, de Palaiseau, de Nesle et de Belincourt, fut, au quinzième siècle, la tige des marquis de Dampierre, éteinte, en 1822, dans la personne du marquis de Cugnac.

François de Cugnac, baron de Dampierre, nommé chevalier du Saint-Esprit en 1595, par Henri IV La baronnie de Dampierre fut érigée en marquisat en 1616, en faveur d'Antoine de Cugnac, lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais.

(*V.* la Chesnaye des Bois, t. V, p. 412 et suiv.; Courcelles; le P. Anselme; etc.)

Armes : Gironné d'argent et de gueules.

DE CURIÈRES. — Rouergue.

Hugues et Girard de Curières, croisés en 1248.

Armes : d'azur au lévrier d'argent, colleté d'or.

DE CUSTINE. — Lorraine. — P. A. L., marquis DE CUSTINE, né en 1792, fils de † RENAUD-PHILIPPE DE CUSTINE, chargé d'affaires de France en Prusse en 1792, et qui, accouru de Berlin à Paris pour défendre son père, le général Custine, décrété d'accusation par le tribunal révolutionnaire, le suivit sur l'échafaud en janvier 1794, et de DELPHINE DE SABRAN, décédée en 1826. Il a publié divers ouvrages, entre autres, des *Souvenirs de voyage en Espagne*, et des *Lettres sur la Russie en* 1839. Ce dernier ouvrage a déjà eu plusieurs éditions.

(*V.*, pour l'histoire généalogique de la maison de Custine, le Dictionnaire de la Chesnaye des Bois, t. V; la *Biographie des Contemporains*, t. I; etc., etc.)

Armes : écartelé aux 1 et 4 d'argent, à la bande de sable cotice de même; aux 2 et 3 de sable, semé de fleurs de lis d'argent.

Résidence : Paris, hôtel de Custine, rue de la Rochefoucauld.



CZARTORYSKI. — Le chef actuel de cette famille est ADAM, prince

CZARTORYSKI, duc DE KLEWAN et ZUCKOW, né le 14 janvier 1770, fils de † ADAM-CASIMIR, prince CZARTORYSKI, feld-maréchal au service de l'Autriche. — Il a épousé, le 25 septembre 1817, ANNE, princesse SAPIEHA.

De ce mariage sont issus : 1° WITOLD, prince CZARTORYSKI, né le 6 juin 1826 ;
2° LADISLAS, né le 20 juillet 1829.
3° ISABELLE, née le 7 octobre 1832.

Résidence : Paris, hôtel Lambert (île Saint-Louis).

Frère : CONSTANTIN-ADAM-ALEXANDRE, prince CZARTORYSKI, né le 28 décembre 1773, duc DE KLEWAN et ZUCKOW, veuf, le 16 septembre 1808, d'ANGÉLIQUE, princesse RADZIVILL ; marié en secondes noces, le 20 mars 1810, à MARIE, comtesse DZIERZONOWSKA, et veuf le 28 novembre 1842.

Du premier lit est issu : ADAM-CONSTANTIN, né le 24 juin 1804, marié, le 12 décembre 1832, à AUGUSTE-LOUISE-WILHELMINE-WANDA, princesse DE RADZIVILL, fille de † Antoine-Henri, prince de Radzivill, née le 29 janvier 1813.
De ce mariage sont issus : 1° Angelique-Louise, née le 12 mars 1837 ; — 2° Adam-Auguste-Guillaume-Roman, né le 23 novembre 1839 ; — 3° Adam-Constantin-Olgierd, né le 2 mars 1843.

Enfants du second lit : — 1° ALEXANDRE-ROMUALD, né le 7 février 1811, marié, le 20 août 1840, à MARCELINE, princesse DE RADZIVILL.
De ce mariage est issu : Marcellin, né le 30 mai 1841.
2° MARIE-SUZANNE-CÉCILE, née le 11 août 1815, mariée, le 22 mai 1839, à ACHILLE, comte DE LA ROCHE-POUCHIN et DE ROCHEFORT-SAINT-LOUIS, maréchal de camp, aide de camp général et chambellan de S. A. R. l'infant d'Espagne, duc de Lucques ;
3° CONSTANTIN-MARIE-ADAM, né le 9 avril 1822 ;
4° GEORGE-CONSTANTIN, né le 23 avril 1829.

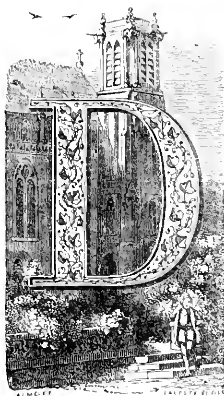
Sœur : MARIE, princesse CZARTORYSKA, née le 15 mars 1768 ; mariée, le 28 octobre 1784, au prince † LOUIS DE WURTEMBERG, décédé le 20 septembre 1817.

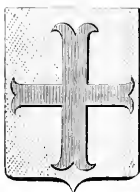
De ce mariage est issu le prince ADAM DE WURTEMBERG.

La maison de Czartoryski est issue d'une branche de la famille des Jagellons, qui a fourni une série de rois à la Pologne.

En 1442, la maison Czartoryski obtint de la république de Pologne la possession du titre ducal de Klewan et de Zuckow. Elle fut élevée, en 1623, à la dignité princière du saint-empire ; cette dignité fut confirmée, ainsi que le titre d'altesse, par l'Autriche, en 1785. Elle obtint, le 8 avril 1808, l'indigenat et le titre de magnat de Hongrie.

Armes (surnommées *pogonia*) : de gueules au cavalier armé d'argent, une épée haute à la main droite du même, le cheval caparaçonné d'azur et cloué d'or, et sautant par-dessus trois tours qui représentent la ville de Wilna.





DE DAMAS. — Quatre branches de cette famille subsistent aujourd'hui : ce sont celles de Crux, du Rousset, d'Antigny, et de Cormaillon.

Première branche : la première a pour chef Étienne-Charles, duc DE DAMAS-CRUX, pair de France, né le 10 février 1754 ; marié, en 1799, à Anne-Félicité-Simone, fille d'Armand-Louis, duc de Serent-Kerfily.

Deuxième branche : Charles-Gustave, comte DE DAMAS du Rousset, fils de Claude-Marie-Gustave, comte DE DAMAS du Rousset, mort, en 1843, général au service de la Perse, lequel était fils du comte Casimir et de Louise Henrys d'Aubigny.

Tante : Marguerite-Mathilde DE DAMAS du Rousset, mariée, en 1840, à N... d'Arcy, officier dans un régiment de ligne.

Troisième branche : Charles, comte DE DAMAS d'Antigny, né en 1815, fils du † comte Roger DE DAMAS et de Pauline de Chastellux.

Quatrième branche : Ange-Hyacinthe-Maxence, baron DE DAMAS de Cormaillon, né le 30 septembre 1785, grand-croix de Saint-Louis et grand officier de la Légion d'honneur, grand cordon de Saint-Alexandre-Newsky, chevalier de Sainte-Anne et de Saint-Wladimir de 3e classe, et de plusieurs autres ordres étrangers ; lieutenant général en 1815, pair de

France et ministre de la guerre en 1823, ministre des affaires étrangères de 1824 à 1828, gouverneur de monseigneur le duc de Bordeaux ; marié, le 7 juin 1818, à SIGISMONDE-CHARLOTTE-LAURE DE HAUTEFORT, fille d'Amédée-Louis-Frédéric-Emmanuel, comte de Hautefort, et d'Alix-Julie de Choiseul-Praslin.

De ce mariage sont issus sept fils et deux filles.

Robert de Damas, croisé en 1106.
Guy IV de Damas, grand chambellan de France en 1401. (V. le P. Anselme.)
Trois membres de cette famille ont été appelés à la pairie de 1814 à 1815. (V. Courcelles.)
(La généalogie la plus complète de cette maison se trouve dans le 3e vol. des *Archives historiques et nobiliaires* de M. Laine. V. aussi Courcelles; La Chesnaye des Bois; le P. Anselme; Moreri, etc.)

Armes : d'or, à la croix ancrée de gueules.

DENIS DE TROBRIANT (Bretagne). (V. DE TROBRIANT.)

DESCARTES. — Touraine.

Cette famille, originaire de la Touraine et l'une des plus anciennes de cette province, avait, dans le seizième siècle, étendu ses branches dans le Berry, le Poitou, l'Anjou et la Bretagne. Elle s'est alliée aux maisons les plus distinguées de ces provinces, et a donné plusieurs magistrats au parlement de Bretagne. Mais son plus beau titre de gloire est d'avoir donné naissance à René Descartes, grand philosophe, fils de Joachim Descartes, conseiller au parlement de Bretagne, et de Jeanne de Brochard, fille du lieutenant général de Poitiers; né à la Haye le 31 mars 1596, auteur du *Discours sur la Méthode* et de nombreux ouvrages sur les sciences, et mort à la cour de la reine Christine de Suède, le 11 février 1650, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Armes : d'argent, au sautoir de sable, accompagné de quatre palmes de sinople.

DIGOINE DU PALAIS — Provence. — Cette famille a pour représentants actuels :

1° PHILIPPE-FRANÇOIS, baron DE DIGOINE, marié à MARIE-MARCELINE DE VANEL DE L'ISLEROY.

De ce mariage sont issus : 1° HENRI-PIERRE-HUMBERT ;
2° ARMAND-FRANÇOIS ;
3° IRÈNE ;
4° MARINE ;
5° ALEXIA.

Résidence : le Pont-Saint-Esprit (Gard).

2° ÉDOUARD DE DIGOINE, marié à VIRGINIE-MARIE-CHARLOTTE DE VANEL DE L'ISLEROY.

De ce mariage sont issus : 1° CHARLES-MARIE ;
2° MARCEL-MARIE ;
3° BENEDICTE.

Résidence : Pont-Saint-Esprit (Gard).

3° Deux MM. DE DIGOINE, le père et le fils, dont la résidence est à Mondragon (Vaucluse).

4° La baronne DE VERNA, née DE DIGOINE, demeurant à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par arrêt de M. de Bezons, intendant du Languedoc, en janvier 1671, en exécution des ordonnances de Louis XIV.

(V., pour l'histoire généal. de cette famille, d'Hozier, *Armorial de France*; La Chesnaye des Bois; etc.)

Armes : échiqueté d'argent et de sable de sept tirés de six points.

DE DILLON. (V., art. DE CROY, la note sur la maison de Dillon.)



DE DION. — Artois et Flandre.

Première branche : DION-WANDONNE. — Le chef actuel de cette famille est PHILIPPE-LOUIS-JOSEPH, chevalier, baron DE DION-WANDONNE et, comme légataire universel de son oncle paternel CHARLES-LOUIS-JOSEPH DE DION, marquis DE DION-MALFIANCE, né à Wandonne, le 5 novembre 1796; fils de † LOUIS-CONSTANT-JOSEPH DE DION, baron DE DION-WANDONNE, et de MARIE-JÉROMETTE DE DION-RIQUEBOURG; marié, le 4 mars 1823, à ELISABETH BICKNELL, fille de William Bicknell, écuyer.

De ce mariage sont issus : 1° ALBERT-GUILLAUME-LOUIS-JOSEPH, né le 12 janvier 1824;
2° EVARISTE-CONSTANTIN-FRÉDÉRIC, né le 9 juin 1825.

Résidences : Paris; Wandonne-Audinghun (Pas-de-Calais).

Frères :

1° CHARLES-ÉDOUARD-JOSEPH, chevalier DE DION, marié, le 1er mars 1828, à FANNY DUBOIS, fille de Louis-Nicolas-Pierre-Joseph, comte Dubois, ancien préfet de police de l'empire, conseiller d'État.

De ce mariage sont issus : 1° ARTHUR DE DION, né en 1831;
2° EMMA-LOUISE-CAROLINE, née le 1er mars 1829,
3° ROSALIE-HORTENSE, née le 26 février 1830
4° LILIA, née en 1833,
5° N.. } deux filles.
6° N.. }

Résidences : Paris, rue Joubert, 23, Wandonne.

2° Henri-Tranquillain-Joseph DE DION, né le 25 octobre 1798, marié, le 30 mai 1827, à Lilia-Félicité-Marie-Louise-Siffrène Dubois, fille du comte Dubois, ci-dessus.

De ce mariage sont issus : 1° Edgard de Dion, né en 1830;
2° Eugène de Dion, né en 1832;
3° Alphonse de Dion;
4° Louise-Marie-Henriette-Beatine de Dion, née en 1828;
5° Henriette de Dion;
6° Fanny de Dion.

Sœur : Sophie-Marie-Louise DE DION, née le 24 août 1800; mariée, le 4 juin 1824, à Félix d'Avaux du Breuil, ancien garde du corps.

De ce mariage sont issus : 1° Charles d'Avaux;
2° Valérie d'Avaux.

Deuxième branche : Dion-Riquebourg. — Charles-François-Isidore DE DION, baron de Riquebourg, né le 15 avril 1805.

Sœur : Henriette DE DION, née le 14 juillet 1806.

Résidences : Reims, et Coulommes (Marne).

Troisième branche : comtes de Dion (à Fribourg). — Louis-Charles, comte DE DION, ecclésiastique, né le 5 avril 1805, fils de † Louis-Constant, comte DE DION, et de † Marie-Louise-Adélaïde de Salmon du Chatellier.

Du deuxième lit :

1° François-Jules-Augustin, vicomte DE DION, ancien page de Charles X, lieutenant-colonel au service de don Carlos, né le 20 février 1809, fils de † Louis-Constant, comte DE DION, et d'Élisabeth-Josèphe le Vaillant du Chastellet.

Résidence : New-York.

2° Joseph-Louis, né le 1er avril 1825;

3° Joseph-Louis-Henri, né le 21 décembre 1828;

4° Marie-Louise-Stéphanie, née le 27 septembre 1810;

5° Marie-Caroline, née le 30 décembre 1824;

6° Marie-Louise, née le 15 juillet 1829.

Tante : Philippine-Ursule-Élisabeth DE DION, née le 7 janvier 1775, chanoinesse de Bourbourg en 1786; veuve, le 11 septembre 1828, de Charles-Louis Glué, comte d'Espinville, ancien consul de France à New-York.

Jean de Dion fit partie de la cinquième croisade, en 1218. Son nom et ses armes se trouvent au Musée de Versailles.

Louis-François-Jérôme de Dion obtint par lettres patentes de Louis XV, données le 5 février 1761, l'érection de la terre de Wandonne en baronnie.

Charles-Louis-Joseph de Dion, lieutenant-colonel aux gardes wallonnes, obtint l'érection de la seigneurie de Malliance en marquisat, par lettres patentes d'août 1787.

(*V.*, pour l'histoire généalogique de cette famille, Laine, t. III.)

Armes : d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée, lampassée et membrée de gueules, chargée en cœur de l'écu DE BRABANT, qui est de sable, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, à la bordure engrêlée d'or.

DE DONISSAN. *V.* DE LA ROCHEJACQUELEIN.

DE DONODEI.

Famille ancienne dans le comtat Venaissin et en Provence, dont la filiation suivie remonte à Jacomet de Donodei, vivant à Lisle en 1470, avec Antoinette des Isnards, son épouse.

Jean de Donodei, marié, en 1642, avec Claire d'Agoult, lieutenant principal criminel et civil du comté de Sault; il avait succédé à son père, et fut remplacé par son fils en la même qualité.

Joseph de Donodei, seigneur de Saint-Laurent, fut conseiller au parlement de Provence en 1717. (Artefeuil.)

Charles-Joseph de Donodei et Louis-Alexandre, son frère, reçus pages du roi les 2 mai 1721 et 11 mars 1724. (D'Hozier.)

(*V.*, pour l'histoire généalogique de cette famille, d'Hozier, 1er registre; l'abbé Robert, t. I; Pithon-Curt, t. I; Artefeuil, t. I; Courcelles, t. III, p. 180.)

Armes : d'argent, à trois soucis tigés et feuillés de sinople, 2 en chef et 1 en pointe, et à la croix fleuronnée, au pied fiché de gueules, posée en abîme.

DORIA. — France et Italie.

Famille génoise et française, l'une des quatre principales de la république de Gênes. Elle a produit, entre autres personnages illustres, André Doria, successivement général des galères de François Ier et de Charles-Quint, libérateur et protecteur de Gênes, mort en 1560.

Elle subsiste encore aujourd'hui en France et en Italie.

Armes : coupé d'or et d'argent, à l'aigle éployée de sable, membrée, becquée et couronnée de gueules.

DOUBLET DE PERSAN. *V.* DE PERSAN.

DE DREUX-BRÉZÉ. — Le chef actuel de cette famille est SCIPION, marquis DE DREUX-BRÉZÉ, né en 1793, fils de † HENRI EVRARD, marquis DE DREUX-BRÉZÉ, grand maître des cérémonies, pair de France, et de ADELAÏDE-ANNE-PHILIPPINE DE CUSTINE; officier de cavalerie pendant les dernières années de l'empire, et successivement capitaine aide de camp du maréchal Soult, chef d'escadron dans le 1er régiment de cuirassiers de la garde royale, lieutenant-colonel démissionnaire en 1827, pair de France en 1829. — Il a épousé, en 1820, HENRIETTE-AGLAÉ, fille d'Armand-Charles-Henri, marquis de Montaut, et d'Aglaé-Marie-Madeleine du Bosc de Radepont.

Résidence : Paris, rue de Varennes, 51.

Le marquis DE DREUX-BRÉZÉ a deux frères, dont l'un est officier d'état-major et l'autre dans les ordres sacrés.

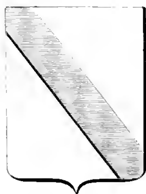
(*V.* pour l'histoire généal. de cette famille, Courcelles; La Chesnaye des Bois; le P. Anselme, etc.)

Armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'une ombre de soleil d'or.

Supports : deux lions.

DE DRUMMOND. — Ecosse et France. — Cette maison est représentée aujourd'hui en Angleterre par le vicomte DE STRATHALLAN, pair d'Ecosse, l'un de ceux qui siégent à la chambre des lords; et en France par le duc DE MELFORT et le comte DE MELFORT.

Armes : D'or, à trois fasces ondées de gueules.



DE DURAS. — Le nom distinctif de la branche aînée de la maison de Durfort est éteint dans les mâles. Il reste encore aujourd'hui de cette branche :

1° CLAIRE-LOUISE-AUGUSTINE-FÉLICIE MACLOVIE DE DURFORT-DURAS, fille de † AMÉDÉE-BRETAGNE-MALO DE DURFORT, duc DE DURAS, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre du roi, et de † CLAIRE-LOUISE-BONNE-GUY DE COÉTNEMPREN DE KERSAINT; mariée en premières noces à LÉOPOLD DE LA TRÉMOILLE, prince DE TALMONT, et en secondes noces à AUGUSTE, comte DE LA ROCHE-JACQUELEIN. (*V.* ce nom.)

2° CLAIRE-CÉSARINE (sœur de la précédente), mariée, le 1er septembre 1819, à HENRI-LOUIS DE CHASTELLUX, duc DE RAUZAN.

La duchesse de Duras, mère de ces deux dames, a écrit deux charmants petits volumes intitulés, l'un *Ourika*, l'autre *Édouard*.

Le nom de Duras n'est plus aujourd'hui porté que par la duchesse de Duras, veuve en secondes noces de Amédée de Durfort, duc de Duras.

La seigneurie de Duras, dans l'Agenois, érigée en marquisat, par lettres du mois de février 1609, en faveur de Jacques de Durfort, comte de Rauzan, baron de Blanquefort, fut depuis érigée en duché-pairie par lettres du mois de mai 1668, non enregistrées, en faveur de Jacques-Henri de Durfort, qui obtint de nouvelles lettres d'érection en duché simple au mois de février 1689, enregistrées au parlement le 1er mars suivant. Il mourut maréchal de France en 1704.

Ce duché fut érigé en pairie, par lettres du mois de décembre 1755, enregistrées le 12 février 1757, en faveur d'Emmanuel-Félicité de Durfort, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres, et premier gentilhomme de sa chambre.

V., pour plus de détails, à l'art. DE LORGES.

Armes : d'argent, à la bande d'azur.

DE DURAT. — FRANÇOIS-CÉSAR, comte DE DURAT, ancien officier du corps royal d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur et des ordres royaux de Saint-Ferdinand et de Charles III d'Espagne, brigadier des mousquetaires gris en 1814, a été aide de camp du duc Charles de Damas, du général comte de Chastellux pendant la guerre d'Espagne en 1824, et enfin du comte de Wall, commandant de Paris jusqu'au 31 juillet 1830. — Il a épousé, en 1827, SOPHIE, fille du marquis de Mondragon, maître d'hôtel des rois Louis XVIII et Charles X, et de Sophie de Tournon.

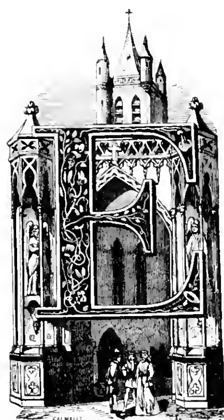
De ce mariage sont issus : 1° HENRI, né le 15 décembre 1831 ;
2° FÉLIX, né le 19 juillet 1834 ;
3° JEHAN, né le 1er août 1837 ;
4° AUGUSTINE, née le 20 juillet 1836.

V., pour l'histoire généal. de cette famille, d'Hozier ; La Chesnaye des Bois ; de Courcelles ; l'Histoire de Bretagne, l'Histoire de la Marche ; etc., etc.

Résidence : le château du Ludaix, près Néris en Bourbonnais.

Armes : Échiqueté d'or et d'azur, à sept tires.

DE DURFORT. *V.* DE LORGES et DE DURAS.



D'EGUILLES. — Provence.

La famille de Boyer d'Argens d'Eguilles, habituellement connue sous ce dernier nom, a donné naissance à nombre d'hommes distingués. Nous citerons entr'autres :

Baptiste de Boyer d'Eguilles, conseiller au parlement de Provence en 1675, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de conseillers au même parlement.

Pierre-Jean de Boyer d'Eguilles, marquis d'Argens, fils du précédent, fut aussi conseiller au parlement de Provence en 1709, et, en 1717, procureur général en la même cour ; un de ses fils devint président à mortier, et l'autre est le marquis d'Argens, chambellan du roi de Prusse, si connu par le nombre et l'originalité de ses ouvrages.

Cette famille subsiste encore aujourd'hui en Provence, et réside au château d'Eguilles-Venelles, près d'Aix (Bouches-du-Rhône).

(*V.*, pour l'histoire généalogique de cette famille, La Chesnaye des Bois; Artefeuil, et les *Mémoires* du marquis d'Argens.)

Armes : d'azur, à l'étoile d'or, au chef d'argent ; l'étoile est chargée en cœur d'un écusson d'azur, à la fleur de lis d'or.

D'ESCARS. *V.* DE PEYRUSSE D'ESCARS.

D'ESCORAILLES. (*V.* DE SCORAILLES.)

D'ESPARBÈS DE LUSSAN. — Armagnac.

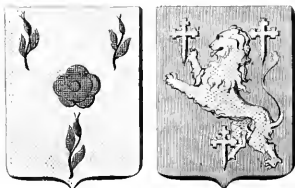
Joseph d'Esparbès de Lussan, évêque de Pamiers en 1597 et conseiller d'État. Il assista aux états tenus à Paris en 1614, et mourut à Toulouse en 1625.

François d'Esparbès de Lussan, vicomte d'Aubeterre, etc., fut conseiller d'État en 1611, maréchal de France en 1620, et commanda les armées du roi aux sièges de Nérac et de Laumont en 1621. Il mourut en 1628. Il avait été nommé chevalier des ordres du roi en 1612, et avait fait ses preuves ; mais il mourut avant d'être reçu.

Un des membres de cette famille est aujourd'hui conseiller à la cour royale de Paris.

(*V.* pour l'hist. généal. le P. Anselme ; La Chesnaye des Bois ; Courcelles, in-8°, etc.

Armes : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée (d'autres disent sommée) de trois merlettes ou éperviers de sable.



D'ESPINASSY DE FONTANELLE. — Le chef actuel de cette famille est BLAISE-MARIUS D'ESPINASSY DE FONTANELLE, sous-préfet à Coulommiers (Seine-et-Marne), né en 1805; marié, en 1821, à lady MARIA-ÉLIZABETH CAPEL, fille de lord John-Thomas Capel (1) et de lady Caroline Paget (2), et sœur du comte d'Essex actuel, pair d'Angleterre.

De ce mariage sont issus : 1° ALGERNON-CAPEL, né le 16 août 1822;
2° ALFRED-DAVID-AUGUSTE, né le 27 avril 1827;
3° CAROLINE-HÉLÈNE, née le 16 novembre 1850.

Frère : ALEXANDRE-AUGUSTE D'ESPINASSY DE FONTANELLE, veuf, en 1842, de lady LOUISA CAPEL.

Pierre d'Espinassy fut choisi par Charles d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, pour être du nombre des cent chevaliers qui le secondèrent dans son duel avec le roi d'Aragon, qui eut lieu à Bordeaux en 1255, devant le roi d'Angleterre; fut aussi témoin de l'hommage que Barral de Baux fit au comte de Provence, en 1252.

Honoré d'Espinassy fut, en 1577, gentilhomme ordinaire de la reine Catherine de Médicis, puis ambassadeur à Constantinople et à Alger, et député aux états de Blois pour la noblesse de Marseille.

Antoine-Joseph-Marie d'Espinassy de Fontanelle, père du chef actuel de la famille, fut général d'artillerie, et membre de plusieurs assemblées nationales.

(L'histoire la plus complète de cette famille se trouve dans La Chesnaye des Bois, t. VI. V. aussi les divers nobiliaires de Provence, l'*Histoire des Troubadours provençaux*; Bouche; Nostradamus; etc.)

Armes : d'or, à trois boutons de rose, tigés et feuillés de sable; à la rose épanouie, sans tige, du même, posée en abîme, qui est D'ESPINASSY; — accolé de gueules, au lion d'or, accompagné de trois croisettes recroisettées, au pied fiché d'argent, posées 2 et 1, qui est de CAPEL.

---

(1) Noble et ancienne famille, dont l'un des auteurs fut créé chevalier à la bataille de Guinegate. Parmi les hommes éminents auxquels elle a donné naissance, on peut remarquer :

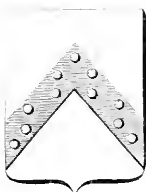
1° Arthur Capel, membre du long parlement, puis créé pair d'Angleterre sous le nom de baron Capel. Il périt victime de son dévouement à la cause royale, en 1648.

2° Arthur, son fils, créé comte d'Essex en 1661, fut vice-roi d'Irlande de 1672 à 1677, et ensuite premier lord commissaire de la trésorerie.

3° Algernon, deuxième comte d'Essex, fils du précédent, fut, sous le règne de la reine Anne, lieutenant général dans l'armée, et gouverneur de la Tour de Londres.

(V., pour plus de détails, les *Peerages* de Collins, Burke, Debrett, Lodge, Sharpe, etc., etc.)

(2) Lady Caroline Paget est fille du † comte d'Uxbridge, et sœur du marquis d'Anglesey, deux fois lord-lieutenant d'Irlande.



D'ESPINAY-SAINT-LUC. — Normandie. — Le chef actuel de cette famille est Timoléon-Joseph, marquis D'ESPINAY-SAINT-LUC, né le 7 novembre 1778, émigré en 1791. — Il a fait, dans l'armée des princes et des alliés, les campagnes de 1792 à 1803, a été nommé chevalier de Saint-Louis en 1814, colonel de cavalerie en 1815, commandant de la citadelle de Cambrai et officier de la Légion d'honneur en 1824, maréchal de camp en 1825. — Il a épousé, le 18 juillet 1826, Marie-Anne-Esther de Cossé-Brissac.

Il n'est pas issu d'enfants de ce mariage.

Sœur : Alexandrine-Caroline-Aimée D'ESPINAY-SAINT-LUC, mariée à Antoine-Charles Doublet, comte de Persan.

Deuxième branche. — Antoine-Amédée, comte D'ESPINAY-SAINT-LUC, fils de † Nicolas-Marc-Antoine-Mathieu-Portien, comte D'ESPINAY-SAINT-LUC, et de † Alexandrine-Marie-Victoire le Filleul de la Chapelle; né le 22 février 1789, ancien capitaine commandant au 2e régiment des grenadiers à cheval de la garde royale.

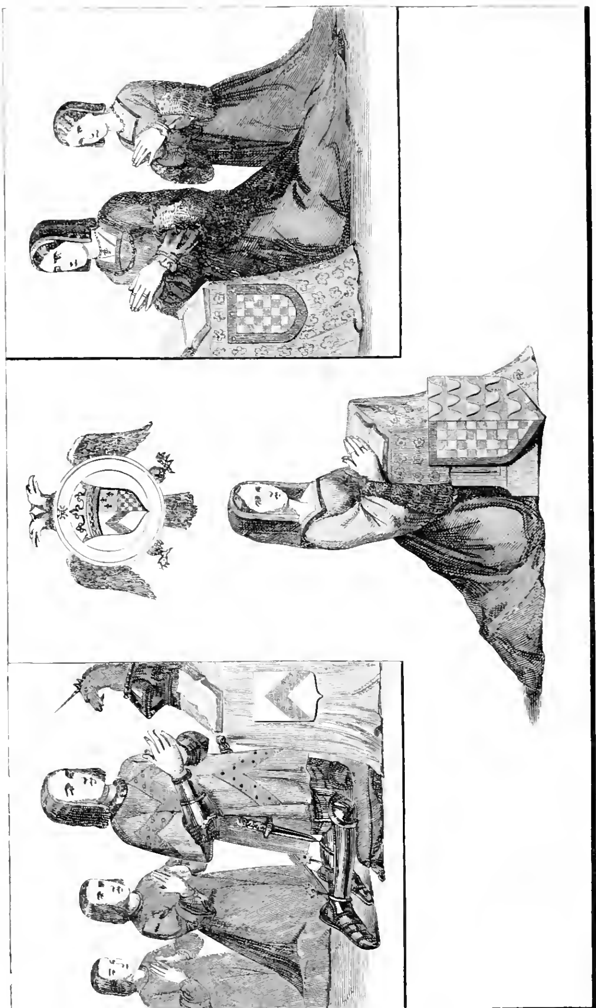
De son mariage avec Théodore-Henriette de Cacqueray sont issus :
1° Antoine-Henri-Timoléon, né le 28 janvier 1814;
2° Alexandre-Pierre-François-Gaston, né le 25 décembre 1815;
3° Antoine-Charles-Gabriel-Maurice, né le 1er août 1818;
4° Antoine-Henri-Joseph-Godefroy, né le 21 septembre 1820;
5° Antoine-Louis-Ernest.

Frère : Antoine-Jules, vicomte D'ESPINAY-SAINT-LUC, né en 1790, ancien capitaine commandant, chef d'escadron au 2e régiment des grenadiers à cheval de la garde royale : marié, en 1827, à Rose-Marie-Louise de Leyritz.

De ce mariage sont issues : 1° Antoinette-Calixte, née le 30 décembre 1827;
2° Clémentine-Louise, née le 13 août 1829.

Résidence : Versailles.

Colin d'Espinay, croisé en 1248. Ses armes ont été placées au Musée de Versailles, salles des Croisades.
François d'Espinay-Saint-Luc assista aux batailles de Jarnac et de Montcontour, fut maréchal de camp



et lieutenant general en Bretagne, grand maître d'artillerie, chevalier du Saint-Esprit en 1595. Tué au siege d'Amiens, le 8 septembre 1597.

Timoleon d'Espinay-Saint-Luc fut fait maréchal de camp en 1617, vice-amiral de France en 1622, lieutenant general au gouvernement de Guienne en 1627, puis maréchal de France.

François d'Espinay-Saint-Luc fut lieutenant general des armees, inspecteur general de la cavalerie, gouverneur de la Guienne, et mourut en 1690.

Parmi les alliances illustres contractees à differentes epoques par les membres de la famille d'Espinay, ressort en premiere ligne celle avec la maison de Dreux, dans la personne de Jacqueline de Dreux, mariee, en 1506, à Olivier d'Espinay. Elle etait fille de Jacques de Dreux, et avait pour neuvieme aïeul Robert de France, comte de Dreux, cinquième fils du roi Louis le Gros. (*Histoire de la Maison de France et des grands Officiers de la couronne*, t. I, p. 445.)

(Le vitrail dont la gravure est ci-jointe represente, à droite, Olivier d'Espinay et ses deux fils; à gauche, Jacqueline de Dreux, sa femme, avec N..., leur fille; — entre-deux se trouve leur sceau, parti au 1 d'Espinay, et au 2 coupe de France et de Dreux. — Enfin au-dessous est la figure de Madeleine de Hames, femme de Jacques de Dreux.)

(*V.*, pour l'hist. geneal. de cette famille, Moreri; le P. Anselme; La Chesnaye des Bois; Courcelles, etc., etc.)

Armes : d'argent, au chevron d'azur, chargé de onze besants d'or.

ESTÈVE. — Pierre-Sylvestre ESTÈVE, né le 31 décembre 1804, capitaine du génie de 1[re] classe, neveu de Étienne, baron ESTÈVE, maréchal de camp, commandeur de l'ordre royal de la Légion d'honneur, décédé, le 25 avril 1844, sans descendance directe.

Titres : lettres patentes, du 15 juillet 1811, concedant à Pierre Esteve, alors colonel, le titre de baron, avec une dotation de 2,000 francs.

— Autres lettres patentes, du 27 novembre 1845, autorisant Etienne Esteve à transmettre son titre de baron à Pierre-Sylvestre Esteve, son neveu, pour le cas où il viendrait à deceder sans enfants mâles.

Armes : tiercé en fasces, d'or, de gueules et d'azur; l'or à l'arbre arraché de sinople, l'azur au serpent vivre en pal, d'argent; franc-quartier des barons tirés de l'armée, brochant au neuvieme de l'ecu.

D'ESTIENNE DE LIOUX.

Pierre d'Estienne, armé chevalier par Raymond de Porcellet, coseigneur de la ville de Lambesc, fut confirmé dans ce titre militaire par Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, comte de Provence, en 1307.

Jean d'Estienne, seigneur de Mimet, est honorablement mentionné dans plusieurs lettres de Henri IV, notamment dans celle au duc de Lesdiguieres, en date du 27 novembre 1584.

Honore d'Estienne, seigneur de Lioux, fils du precedent, servit longtemps en Hollande, où il s'etait acquis la confiance et la faveur du prince d'Orange (1626).

Cette famille existe encore et reside à Aix en Provence.

(*V.*, pour l'hist. geneal. de cette famille, La Chesnaye des Bois, t. VI, pag. 168; Arteleuil, t. I[er]; Courcelles, t. III, p. 202, etc.)

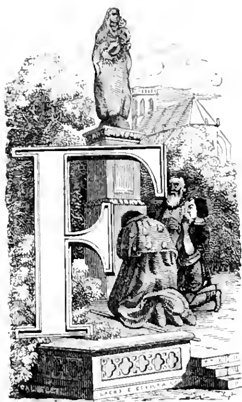
Armes : d'azur, à trois bandes d'or.

D'ESTOURMEL. — Picardie.

Raimbaud de Creton, seigneur d'Estourmel, en Cambresis, mort en terre sainte en 1455. Ses armes ont ete placees à Versailles dans les salles des Croisades.

(*V.*, pour l'histoire de cette famille, le *Mercure de France* de novembre 1741, pag. 2440, et les nobiliaires de Picardie.)

Armes : de gueules, à la croix dentelee d'argent.



DE FARINCOURT. — Champagne. — N. Véron, baron DE FARINCOURT, né en 1786, maréchal de camp en retraite, commandeur de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand, chevalier de Saint-Louis, etc.

De son mariage avec N. de Morano est issu un fils.

Cette famille a été maintenue, par lettres patentes du roi de 1722, dans la possession de la noblesse qui avait été accordée à Nicolas Veron par lettres de l'empereur Charles-Quint du 7 juin 1540. (Courcelles, in-8°, t. II, p. 446.)

Armes : d'azur, à trois vérons d'argent miraillés de gueules.

Résidence : le château de Farincourt (Haute-Marne).

DE FAUCIGNY-LUCINGE. — Le chef actuel de cette famille est Ferdinand-Victor-Amédée DE FAUCIGNY, prince de Lucinge et de Cystria, etc.; né à Versailles le 8 septembre 1789; marié, le 8 octobre 1823, à Charlotte-Marie-Augustine, comtesse d'Yssoudun, fille du † duc de Berry et de miss Anna Brown.

De ce mariage sont issus : 1° Charles-Marie, né à Paris, le 16 août 1824;
2° Louis-Charles-Rodolphe, né à Paris, le 24 janvier 1828;
3° Henri-Louis, né en Angleterre, le 26 novembre 1831;
4° Marguerite-Louise, née le 9 avril 1833.

Frère : Gaspard, comte DE FAUCIGNY, né le 8 janvier 1792.

(V., pour l'hist. généal., Moréri; La Chesnaye des Bois, etc., etc.)

Armes : palé d'or et de gueules de six pièces.

DE FAYOLLE. — Auvergne et Périgord. — André-Félix, vicomte

DE FAYOLLE, capitaine d'artillerie et chevalier de Saint-Louis ; marié, le 19 décembre 1816, à AURE-PAULINE-HENRIETTE DE BOUBERS-ABBEVILLE. (V. ce nom.)

De ce mariage sont issus : 1° HÉLIE, qui a succédé comme marquis de Fayolle à † son oncle, André-Alain, marquis de Fayolle, ancien page du roi, qui l'avait adopté ;
2° RAOUL, adopté aussi par un autre de ses oncles, André-Augustin, comte de Fayolle, ancien capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis.

Antoine de Fayolle, officier d'une compagnie d'ordonnance, fut tué au siége de Metz sous Charles VII.
Nicolas de Fayolle, chevalier, fut capitaine au régiment d'Anjou et choisi pour commander la noblesse du Périgord, sous les ordres du maréchal de Montrevel ; il fut créé marquis par lettres patentes de 1724, enregistrées à la cour des comptes le 17 mars 1725.

(V., pour l'hist. généal., Saint-Allais, t. X ; La Chesnaye des Bois, t. VI, p. 510.)

Armes : d'azur, au lion d'argent, lampassé, armé et couronné de gueules.

DE FÉROLLES. — Originaire du Poitou. — Cette maison est aujourd'hui représentée par JACQUES-HENRY-ACQUET DE FÉROLLES, né le 17 février 1786 ; marié à CÉLINE LEFÈVRE DU HODEUX.

De ce mariage est issu : PAUL-ACQUET DE FÉROLLES, né le 24 janvier 1830.

Cette maison a été maintenue dans sa noblesse sur les preuves fournies par elle conformément à l'édit de 1668.

(V. d'Hozier ; Saint-Allais ; Courcelles, in-8°, t. III, p. 4 ; et les armoriaux du Poitou.)

Armes : de sable, à trois seaux ou paniers d'or.

Habitation : le château de Buleux, près d'Abbeville (Somme).

DE FERRIÈRES-SAUVEBOEUF. — Limousin. — EDMOND DE FERRIÈRES-SAUVEBOEUF, né en 1800, ancien garde du corps du roi et officier de cavalerie ; marié, en 1825, à EMERENTIANE DE CROUY-CHANEL, fille du marquis de Crouy-Chanel.

De ce mariage est issu : LUDOVIC DE FERRIÈRES-SAUVEBOEUF, né en 1827.

(V. La Chesnaye des Bois, t. VI, p. 552.)

Armes : d'argent, au pal de gueules, à la bordure denticulée de même.

DE LA FERRONAYS. — Bretagne. — CHARLES DE FERRON, comte DE LA FERRONNAYS, fils de † Auguste-Pierre-Marie, comte DE LA FERRONAYS, ministre des affaires étrangères de 1828 à 1829, et de Charlotte-Albertine du Bouchet de Sourches de Montsoreaux.

Frère et sœurs : 1° Fernand ; 2° Pauline, mariée à Augustus Craven, Esq. ; 3° Albertine-Alexandrine, non mariée.

Payen Feron, croisé en 1248.

(V., pour l'histoire de cette famille, Courcelles, t. VII, et les nobiliaires de Bretagne.)

Armes : d'azur, à six billettes d'argent, 3, 2 et 1, au chef de gueules chargé de trois annelets d'argent.

Résidence : Paris.

DE FIEUX DE MONTAUNET. — Limousin. — Léonard DE FIEUX DE MONTAUNET, colonel de cavalerie en retraite, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, né le 1er mars 1777, marié, le 16 avril 1816, à Marie-Anne de Gimel, fille du comte de Gimel.

Résidence : le château de Tudeil (Corrèze).

Frère : Marcellin DE FIEUX DE MONTAUNET, conservateur des hypothèques à Poitiers, a deux fils :

1° Valbert,
2° Ernest.

Résidence : Poitiers.

Jacques de Fieux fut évêque de Toul en 1676.
Jean de Fieux, seigneur Del-Bos, lieutenant du roi à Furnes, fut maintenu dans sa qualité de noble par un arrêt du conseil d'État du 12 février 1671.

Armes : d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois trèfles du même, deux en chef et un en pointe.

DE FLAHAUT, — Picardie. — Auguste-Charles-Joseph, comte DE FLAHAUT DE LA BILLARDERIE, né à Paris, le 20 avril 1785, entré au service en 1800, général de brigade et aide de camp de l'empereur en 1813, baron et comte par décrets de l'empereur de 1810 et 1814, pair de France : 1° par décret du 2 juin 1815 ; 2° par ordonnance du 19 novembre 1831. Il est aujourd'hui grand-croix de la Légion d'honneur et ambassadeur de France à la cour de Vienne ; marié, le 19 juin 1817, à Marguerite Mercer Elphinstone, lady Keith, pairesse d'Angleterre en son propre et privé droit.

De ce mariage sont issues plusieurs filles.

Madame de Flahaut, l'auteur d'*Adèle de Senanges*, de *Charles et Marie*, etc., mariée en secondes noces à don J.-M. de Souza, était la mère du comte actuel.
(V., pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, tome VI, page 406 ; le *Nobiliaire de Picardie* de Rousseville-Villiers, etc., etc.)

Armes : d'argent, à trois merlettes de sable.

Résidence : Paris, hôtel de Flahaut, 2, rue d'Angoulême-Saint-Honoré.

DE FLEURY. — Originaire de Picardie. (Soissonnais.) — LUCIEN-ALEXANDRE LE CARON DE FLEURY, conseiller de préfecture à Tours, fils de † Charles-Hyacinthe LE CARON DE FLEURY, en son vivant lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et conseiller de préfecture à Tours, décédé en 1833, et de A. Sain de Boislecomte; né le 31 mai 1800; marié, en 1834, à MARIE-AUGUSTINE THIRAT DE SAINT-AGNAN.

De ce mariage est issu : MARIE-GASTON LE CARON DE FLEURY, né à Tours le 19 avril 1833.

Sœur : CHARLOTTE-FRANÇOISE DE FLEURY, mariée, en 1814, à N. DE NOIRCOURT.

Louis Carondas le Caron, sieur de Cauly, jurisconsulte, auteur du *Travail sur les Pandectes*, etc., imprimé à Paris en 1600, fut lieutenant général au bailliage de Clermont.

(*V.* Laine, *Archives*, t. III; *Nobiliaire du Soissonnais*, p. 19 et 20.)

Armes : d'azur, à trois besants d'or, au chef denché du même.

DE FLOTTE-ROQUEVAIRE. — Dauphiné. — I. AMÉDÉE-EUGÈNE-AMBROISE, vicomte DE FLOTTE DE ROQUEVAIRE (fils de † Antoine-Elzéar, vicomte DE FLOTTE, officier de marine, et de Thérèse-Sophie-Fortunée de Pierrevert, nièce du bailli de Suffren), né le 21 juillet 1792, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de vaisseau, démissionnaire en 1830, marié, le 6 juillet 1825, à ALIX-LOUISE-FRANÇOISE DE VERNOUX, fille de Antoine-Richard, comte de Vernoux, et de Marie-Anne de Tournon-Simiane.

De ce mariage sont issus : 1° HENRY-PIERRE-GUILLAUME-CYPRIEN, né le 17 septembre 1833;
2° CHARLES-ELZÉAR-AIMÉ-EUGÈNE, né le 3 février 1840;
3° SOPHIE-MABILE-THÉRÈSE-VICTORINE, née le 3 juin 1826;
4° JOSSERANNE-PAULINE-MARIE-CAMILLE, née le 24 avril 1828;
5° LÉONTINE-THÉRÈSE-HENRIETTE-ALIX, née le 27 juin 1831.
6° MARIE-BERTHE-NOÉMI-LOUISE, née le 19 février 1837.

Résidence : Fontagier, près Saint-Vallier (Drôme).

II. Sœur : SOPHIE-MARIE-CLAIRE DE FLOTTE, née en 1790; mariée, en premières noces à ALPHONSE comte DE CLABE-LADEVÈZE, capitaine de vaisseau en retraite; et en secondes noces, à N..., comte DE CUSTINE, officier de la garde royale, démissionnaire en 1830.

Bertrand de Flotte fut un des quatre chefs des croisés qui (en 1270, sixième croisade), conduisirent une troupe de quatre cents hommes dans la terre sainte, et qui, à leur retour, firent présent à l'église de Gap des dépouilles remportées sur les infidèles. (La Chesnaye des Bois, t. VI, p. 453.)

Bertrand de Flotte, petit-fils du précédent, fut grand commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il fit les fonctions de lieutenant du grand maître de Heredia pendant sa prison, et tint en cette qualité, à Rhodes, en 1380, un chapitre général. (*Ibidem.*)

La branche de cette famille, connue sous le nom de la Baume et de Revel, a produit deux chanceliers et un amiral de France. (V. le P. Anselme.)

(V. aussi, pour l'histoire de cette famille, Guy-Allard; Chorrier, *Histoire du Dauphiné*; Villehardoin; Vertot; Bouche; Gauffridy; d'Hozier, etc., etc.)

Armes : Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à trois oriols d'or posés 2 et 1, surmontés d'un lambel d'argent qui est de Roquevaire; aux 2 et 3 losangé d'argent et de gueules, au chef d'or qui est de Flotte.

DE FONTAINES DE LOGÈRES. — Cette maison est aujourd'hui représentée par Joseph-Louis-Amable DE FONTAINES DE LOGÈRES (fils de † Jean-Louis-Léon DE FONTAINES DE LOGÈRES et de Christine Causebant de Waspiek), ancien élève de l'école royale de Saumur. Il a épousé Marie-Augustine Bérard de Montalet-Alais-Saint-Paul.

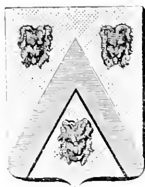
Guillaume de Fontaines, conseiller du roi, fut nommé, le 5 novembre 1341, réformateur des forêts royales en Languedoc.

Bernard Raymond de Fontaines, chevalier, fut, en l'an 1414, l'un des syndics de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse pour la convocation du ban et arrière-ban. (D. Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. IV, p. 437.)

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, dom Vaissette, *Histoire du Languedoc; Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, par le marquis d'Aubais, t. XI; Courcelles, in 8°, t. IV, p. 383.)

Armes : d'azur, à trois bandes d'or, au chef d'argent chargé de trois casques ou heaumes de sable.

Résidence : le château de Logères, près de l'Argentière (Ardèche).



DE FORBIN. — Cette maison, divisée en plusieurs branches, est aujourd'hui représentée par les suivants :

Branche de Janson. — Charles-Théodore-Antoine-Palamède-Félix, marquis de FORBIN-JANSON, chevalier de Saint-Louis, marié à Victurnienne-Antoine de Rochechouart-Mortemart.

De ce mariage sont issus : 1° Palamède de Forbin-Janson, ex-attaché à l'ambassade de France à Londres;
2° Pauline-Caroline-Hételvine, dame de l'ordre de la Croix étoilée (Autriche), mariée, le 26 juillet 1839, à Alfred-Charles-Auguste-Constantin de Spontin, duc de Beaufort (Belgique et Autriche).

Résidence : Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 122.

Branche DE LA BARBEN. — CHARLES-MELCHIOR-CLAUDE PALAMÈDE, marquis DE FORBIN DE LA BARBEN, marié à N. DE CRESP DE SAINT-CÉSAIRE.

De ce mariage est issue :

ÉLIZA DE FORBIN DE LA BARBEN, mariée à AMÉDÉE, comte de FORBIN DES ISSARTS. Il a été stipulé dans le contrat de mariage que le nom DE LA BARBEN serait relevé et maintenu par lui et ses descendants.

De ce mariage sont issus : 1° PALAMÈDE ;
2° LÉONTINE, mariée, en 1843, au baron de CASTILLON ;
3° ALBERTINE.

Résidences : Aix et le château de la Barben (Bouches-du-Rhône).

Branche D'OPPÈDE. — PALAMÈDE DE FORBIN-MAYNIER D'OPPÈDE.

De son mariage avec N. DE THOMASSIN DE PEYNIER sont issus :

1° PALAMÈDE, comte DE FORBIN D'OPPÈDE, marié, en 1842, à ROSELINE DE VILLENEUVE-BARGEMONT ;

2° Une fille.

Résidences : Aix et le château de la Verdière (Var).

Branche DES ISSARTS. — HENRI, marquis DE FORBIN DES ISSARTS, maréchal de camp, a été successivement député de Vaucluse, conseiller d'Etat et pair de France. En 1830 il a été éliminé de la chambre avec les autres pairs nommés par Charles X.

De son mariage avec ADÈLE DE FAUGAS DE LA BASTIE sont issus entre autres enfants :
1° PALAMÈDE, marié en 1831 à MARIE DE JOANNIS-VERCLOS.
De ce mariage sont issus :
1° Palamède ; — 2° Arthur ; — 3° Marguerite.
2° ODON, marié à GABRIELLE DE CAZAL (sans enfants).

Résidences : Avignon (Vaucluse), le château des Issarts (Gard).

Principales illustrations.

Palamède de Forbin, seigneur de Soliers, à l'instigation de qui le comte du Maine, Charles d'Anjou, comte de Provence, institua la couronne de France son héritière, jouit de la plus haute faveur auprès des rois Louis XI et Charles VIII. Il mourut à Aix en 1508.

Toussaint de Forbin-Janson, évêque de Marseille, pair et grand aumônier de France, fut créé cardinal en 1690, puis commandeur des ordres du roi, et mourut ministre d'Etat en 1713.

Claude de Forbin fut chef d'escadre, commandeur de Saint-Louis, amiral de Siam, et mourut le 4 mars 1733. (*V.* ses *Mémoires*, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés.)

Henri de Forbin-Maynier fut premier président au parlement de Provence ; il mourut à Lambesc pendant la tenue des états en 1671.

Auguste, comte de Forbin de la Barben, décédé en 1841, fut pendant longtemps directeur général des musées de France. Écrivain et artiste, il est l'auteur de *Charles Barimore*, des *Souvenirs de la Sicile* et d'un *Voyage dans le Levant;* plusieurs de ses tableaux ont obtenu un véritable succès. Il était frère du marquis de Forbin de la Barben actuel.

Charles de Forbin-Janson, frère du chef actuel de la famille, fut nommé évêque de Nancy et de Toul en 1823; il est mort à Marseille le 12 juillet 1844.

Titres : la terre de Janson fut érigée en marquisat par lettres patentes de Louis XIII, en date de 1626, en faveur de Melchior de Forbin, aïeul du cardinal de Janson.

(*V.*, pour l'hist. généal. de cette famille, La Chesnaye des Bois, Artefeuil, etc.)

Armes : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de léopard de sable.

DE FORTIA. — Originaire d'Aragon. — La maison DE FORTIA s'est éteinte dans les mâles, le 4 août 1843, par le décès d'AGRICOL, marquis DE FORTIA D'URBAN, membre de l'Institut de France et de plusieurs académies françaises et étrangères, et auteur de nombreux ouvrages historiques, etc., etc.

Deux filles du † marquis DE FORTIA DE PILES, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Jean de Jérusalem, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire, de politique et de littérature (décédé en 1826), représentent seules aujourd'hui cette ancienne maison :

1° ALPHONSINE-MARIE-REINE-CAROLINE DE FORTIA DE PILES, mariée : 1° en 1809, à † JEAN-PAUL DE LAIDET, décédé en 1814; 2° à EDOUARD NOGUIER DE MALIJAY.

De ces mariages sont issus plusieurs enfants.

Résidence : Sisteron (Basses-Alpes).

2° PHILIPPINE DE FORTIA DE PILES, membre correspondante de la société linnéenne de Stockholm, veuve de FRANÇOIS FOLTZ, colonel d'artillerie, lieutenant de roi de la place de Sisteron, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc.

De ce mariage sont issues deux filles.

Résidences : Marseille, et le château du Repos à Roquevaire (Bouches-du-Rhône.)

Principales illustrations.

Sibylle de Fortia, veuve de don Artal, seigneur de Foces, épousa, le 10 janvier 1381, don Pedre IV, roi d'Aragon, fut couronnée à Saragosse le 25 février suivant et mourut à Barcelone le 23 novembre 1406.

Louis de Fortia d'Urban fut évêque de Cavaillon en 1643 (à peine âgé de vingt-huit ans), évêque de Carpentras en 1657, mort en 1661.

Paul de Fortia de Piles reçut le collier de Saint-Michel en 1585; colonel de la cavalerie légère italienne au service de la France le 16 mars 1591; gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1595; gouverneur de Berre en 1596, et du château d'If et des îles de Marseille en 1598, conseiller d'État d'épée en 1608, mort en 1621.

Pierre-Paul de Fortia, fils du précédent, fut mestre de camp de cavalerie légère et étrangère au service de France, gouverneur de la ville de Berre, du château d'If et des îles de Marseille en 1621, colonel du régiment de *Piles* (infanterie), maréchal des camps et armées du roi en 1649, commandant provisoire de la ville de Marseille en 1658, et à Vic en 1660, gouverneur viguier de Marseille la même année en 1682.

(L'histoire la plus complète de la maison de Fortia se trouve dans le IIIe vol. de Courcelles.)

Armes : d'azur, à la tour d'or crénelée et maçonnée de sable, posée sur un rocher de sept coupeaux de sinople, mouvant au bas de l'écu.

Devise : Turris fortissima virtus.



DE FRAIX. — Originaire de Languedoc. — ALEXANDRE-LOUIS-HERCULE-CÉSAR DE FRAIX DE FIGON, ancien officier au régiment de Languedoc, né en 1775. Il a épousé, en 1800, MARIE-MARGUERITE-JUSTINE DE MONTEIL DE PLAFAY.

De ce mariage sont issus : 1° ADOLPHE DE FRAIX DE FIGON, membre du conseil municipal de la Haute-Loire, né en 1808, marié, en 1845, à MARGUERITE-EUGÉNIE NEYRAND;
2° MARIE-LOUISE-CÉCILE, mariée à JOSEPH DE BRONAC DE VAZELHES,
3° CÉLESTINE, mariée à JEAN-ARMAND DE GOYS, ancien capitaine de cavalerie,
4° FRANÇOISE.

(Les preuves de cette famille ont été déposées dans le cabinet de M. d'Hozier. — V. l'*Indicateur nobiliaire*, art. DE FRAIX.)

Armes : de gueules, au sautoir d'argent, au chef d'argent chargé de trois étoiles mal ordonnées.

Résidences : le château de Figon et Montfaucon (Haute-Loire).

DE FREISSINET. (V. D'YZARN DE FREISSINET.)

DE FREMEUR. — Bretagne. — ARMAND-LOUIS DE LA PIERRE, marquis DE FREMEUR, né le 1er janvier 1768, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur; cadet gentilhomme à l'école militaire de Paris, en 1780; officier aux gardes françaises de 1782 jusqu'en 1789; émigré en 1791. Il a institué en 1815 un majorat auquel S. M. Louis XVIII a attaché le titre de marquis. Il a épousé, en 1791, ÉLISABETH-PIERRETTE, fille du marquis de Bouthillier, major général de l'armée de Condé, lieutenant général et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis.

De ce mariage sont issus : 1° † ANATOLE, comte DE FREMEUR, né en 1805, magistrat à Meaux, démissionnaire en 1830 (décédé en 1842), marié en 1833 à AUGUSTA DE MAUPAS;
De ce mariage sont issues deux filles :
1° Alice, née en 1834; — 2° Berthe, née en 1836.
2° † THÉODORE, vicomte DE FREMEUR, né en 1806, officier au 3e régiment de chasseurs à cheval, démissionnaire en 1830 (décédé en 1840). Il avait épousé en 1835 ROSE DE JOIGNY, comtesse du saint-empire.

De ce mariage sont issus :

1° Armand, né en 1836, appelé au majorat ; — 2° Amédée, né en 1838 ; — 3° Marie, née en 1840.

3° Clémentine de Fremeur, née en 1795, mariée en 1813 à Adolphe, marquis des Réaulx ;

4° Anatolie de Fremeur, née en 1811, mariée en 1831 à Étienne-Alfred, baron Renouard de Bussierre.

Jean-Toussaint de la Pierre, marquis de Fremeur, chevalier de Saint-Louis, fut lieutenant général, gouverneur de Montmédy, puis commandant de l'île de Minorque où il est décédé à Mahon le 2 avril 1759.

Jean-Toussaint de la Pierre, marquis de Fremeur, fils du précédent, fut chevalier de Saint-Louis et maréchal de camp. Il est le père du marquis actuel.

(V. La Chesnaye des Bois, t. XI, p. 514, et les armoriaux de Bretagne.)

Armes : d'or, à deux fasces de gueules.

Résidence : Paris, hôtel de Fremeur, 19, rue Belle-Chasse.



DE FROHEN. — (Boulonnais.) — Cette famille, originaire du Boulonnais, est aujourd'hui représentée par les suivants :

1° Prosper-Marie HIBON DE FROHEN : de son mariage avec Lasthénie HIBON DE FROHEN, sont issues deux filles ;

2° Marie-Ferdinand HIBON, comte DE FROHEN, chevalier de plusieurs ordres, frère du précédent.

Jean Hibon, sr et Ber de Frohen, inhumé en 1368, en l'église de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, était représenté armé de toutes pièces avec l'écusson aux trois bustes de reine : on voyait près de lui sa femme Alix de Saveuse.

François Hibon, seigneur de la Motte, baron de Frohen et marquis de Campsart, fut aide de camp du duc de Guise, en 1588, et se distingua aux sièges de Boulogne et de Calais. Il fut confirmé dans sa noblesse de lignée et de race, le 22 mars 1575, par les commissaires du roi envoyés dans la province du Boulonnais.

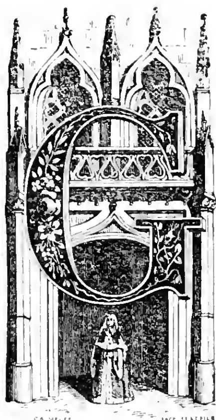
Ces preuves ont été renouvelées en 1695 et 1697, par Marie Anne et Marie-Catherine Hibon de Frohen, reçues à la maison des demoiselles nobles de Saint-Cyr.

Pierre, fils aîné de Pierre Hibon, comte de Frohen, s'établit à l'île Bourbon. Dans des actes de 1690 et années suivantes, il est qualifié de *haut et honorable*. Son arrière-petit-fils, Prosper, épousa Marie-Anne-Catherine, fille de Henri Hibon de Frohen et d'Élisabeth-Lucie de Riquebourg. C'est de ce mariage que sont issus les MM. de Frohen ci-dessus mentionnés.

(V. pour l'hist. généal. la Revue historique de la noblesse, t. II, p. 287 et suiv. ; voir aussi aux archives du royaume, à la bibliothèque royale, cartons du chapitre de Saint-Cyr, etc., etc., etc.)

Armes : d'argent à trois bustes de reine de carnation couronnés d'or, posés 2 et 1. — Supports : deux dauphins.

Résidence : Paris et le château des Tournelles (Seine-et-Marne).



DE GANAY. — Bourgogne — CHARLES-ANTOINE, marquis DE GANAY, sous-lieutenant des mousquetaires gris en 1814, colonel de la légion de l'Yonne en 1815, et dans la même année député de Saône-et-Loire, ex-colonel du 5e régiment d'infanterie de la garde, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, puis maréchal de camp : — marié à FRANÇOISE BONNE DE VIRIEU, fille de N. vicomte de Virieu, officier général, premier gentilhomme de Monsieur, et de Claudine de Malteste.

De ce mariage est issu : CHARLES DE GANAY, chargé d'affaires de France près la cour de Toscane en 1832, marié à ELIZA POURTALÈS.

Résidences : Autun et leur terre auprès d'Autun.

Guillaume de Ganay, avocat du roi sous Louis XI.

Jean de Ganay, premier président du parlement de Paris, en 1492, ambassadeur du roi Charles VIII en Italie, chancelier de Naples, puis chancelier de France en 1507.

Germain, frère du chancelier, doyen de Beauvais, évêque de Cahors en 1509, puis d'Orléans en 1514.

Etienne de Ganay, deuxième du nom, mestre de camp de cavalerie en 1721.

Nicolas, marquis de Ganay, colonel du régiment de Forez, gouverneur d'Autun.

Louis-Paul, marquis de Ganay, gouverneur d'Autun en 1745.

(*V.*, pour l'hist. généal. de cette maison, Nobiliaire des états de Bourgogne ; La Chesnaye des Bois ; Paillot ; Moreri ; Feron et dom Planchet.)

Armes : d'or, à l'aigle désarmée de sable.

DE LA GARDE. — Comtat Venaissin — A cette famille appartenait

† AUGUSTE-MARIE-BALTHAZARD-CHARLES DE PELLETIER, comte DE LA GARDE, pair de France, etc.

Né au château d'Alpremont (Hautes-Alpes), le 20 avril 1780, et décédé à Paris le 5 avril 1834. Chevalier de Malte de minorité, il entra avec son frère, sous les auspices du commandeur de Solirats, dans la marine de l'ordre (1796); obligé de quitter Malte en 1798, il passa au service de la Russie où il fut successivement aide de camp du marquis d'Autichamp, major général, et chambellan de l'empereur Alexandre; rentré en France après la restauration, il fut nommé maréchal de camp en 1815 et commandant du département du Gard; grièvement blessé d'un coup de pistolet à bout portant dans une émeute au milieu de laquelle il s'était avancé, il dut quitter le service militaire. Nommé d'abord plénipotentiaire à Munich, puis ambassadeur à Madrid, il revint en France en 1823, et fut nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis, officier et ensuite commandeur de la Légion d'honneur, et enfin pair de France par ordonnance du 12 février 1823.

De son mariage avec MARIE-ELISABETH DE BEAUMONT D'AUTICHAMP, sont issus :

Un fils, ALPHONSE.
Et une fille, MARIE.

Le comte LOUIS DE PELLETIER DE LA GARDE a continué la famille dans le comté Venaissin ; il a un fils, HENRI, marié en 1844 à N... de Parcieux d'une ancienne famille du Lyonnais.

Résidence : le château de Saint-Didier près de Carpentras (Vaucluse).

Et une fille, MARIA, mariée en juillet 1834 à N. D'ESTIENNE SAINT-JEAN.

Résidence : AIX (Bouches-du-Rhône).

(*V.*, pour l'hist. généal. de cette famille, Pithon Curth; Courcelles; Artefeuil, etc.)

Armes : d'azur, à la bande d'or accompagnée de trois molettes d'éperon d'argent, au chef d'or chargé d'un lambel de cinq pendants de sable.



DU GARDIER. — Originaire du Dauphiné. — Le chef actuel de cette famille est MARIE-ROMAIN-ROBERT DU GARDIER, né le 16 septembre 1777, chevalier de Saint-Louis, ancien officier de cavalerie dans l'armée de Condé, ancien inspecteur des forêts de madame la duchesse douairière d'Orléans. — Il a épousé, en 1810, MARIE-PULCHERIE-GENÈVE DE BRÉZY.

De ce mariage sont issus :

1° CHARLES-MARIE-GABRIEL ROBERT DU GARDIER ;
2° MARIE-ALFRED ROBERT DU GARDIER.

(*V.*, pour l'hist. généal. de cette famille, les Mémoires de la maison de Salvaing, et le Nobiliaire de la province du Dauphiné par les RR. PP. Augustins de la place des Victoires, t. II, édit. de 1747.)

Armes : d'azur, au lion d'argent regardant vers un soleil d'or posé au franc-quartier.

Résidence : le château d'Arc en Barrois (Champagne).

DE GAUJAL — Languedoc. — Cette maison est aujourd'hui représentée par Marc-Antoine-François, baron DE GAUJAL et de Cholet, né en 1772 ; d'abord chef de bataillon et chevalier de Saint-Louis, puis magistrat : en 1821, premier président à la cour royale de Limoges ; en 1827, conseiller d'Etat en service extraordinaire ; député en 1830 ; en 1837, conseiller à la cour de cassation.

Le baron de Gaujal est correspondant de l'Institut de France qui lui décerna en 1824 une médaille d'or pour les *Essais historiques sur le Rouergue* ; correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture qui lui a décerné pareillement une médaille ; membre de plusieurs autres sociétés savantes en France et à l'étranger.

Marié en 1809 à Marie Joséphine Fabre, fille du baron Fabre, procureurgénéral à Montpellier.

De ce mariage sont issus : 1° Eugène Charles, né en 1811, substitut du procureur du roi près le tribunal de la Seine ;
2° Jean-Marie-Michel-Hippolyte, né en 1812, capitaine au corps royal d'état major ;
3° Philippe-Louis-Henry, né en 1820.

Résidences : Paris, et le château de Cholet (Aveyron).

Frères :

1° Jacques-Victor DE GAUJAL, conseiller à la cour royale de Limoges ;

2° Philippe-Louis-Maur DE GAUJAL, maire de Milhaud, membre du conseil général de l'Aveyron, député depuis 1841.

Jean de Gaujal de Grandcombe (la branche aînée de cette famille, éteinte en 1739, était connue sous ce dernier nom), cadet gentilhomme, en 1684, capitaine au régiment du Dauphiné, tué à la bataille de Cassano, en 1705.

Jacques de Grandcombe, frère du précédent, cadet gentilhomme, en 1689, puis capitaine au régiment de Damas, mort de ses blessures à Lodi, aussi en 1705.

Samuel de Grandcombe, oncle des précédents, aide des camps et armées du roi, en 1676, après avoir servi en Portugal, à Candie, à Messine ; aide de camp de Vauban, en 1684, chevalier de Saint-Louis, en 1695, membre du conseil des fortifications avec Vauban et Lepère, en 1696 et 1698 ; blessé aux sièges de Cambrai, Ypres et Charleroi, mort de ses blessures, en 1699.

(*V.* le *Nobiliaire universel*, t. IV, p. 80 ; *Histoire de Montpellier* par d'Aigrefeuille, t. I, p. 615 ; Tableaux imprimés de la chambre des comptes de Montpellier.)

Armes : de gueules, à l'épée antique d'or, au chef du même, chargé de trois étoiles d'azur.

DE GAUCOURT. — Famille éteinte dans les mâles, elle est encore représentée aujourd'hui ainsi qu'il suit :

Marie-Thérèse DE GAUCOURT, mariée à M. Macors, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, chef d'escadron en retraite à Commercy (Meuse).

De ce mariage sont issus : 1° ALEXANDRE-ADÉLAÏDE-CAMILLE, sous-lieutenant au 9e régiment de chasseurs à cheval ; autorisé, par ordonnance royale du 17 février 1845, à joindre à son nom patronymique celui de Gaucourt, et à s'appeler à l'avenir MACORS DE GAUCOURT ;
2° MARIE-LOUISE, mariée, le 12 février 1840, à JEAN JOLIF DU COULOMBIER, lieutenant au 4e régiment de hussards ;
3° JEANNE-CHARLOTTE ALBERTE, non mariée ;
4° ELISA-JOSÉPHINE, non mariée.

D'une autre branche est issue :

AGLAÉ DE GAUCOURT, fille de † RAOUL-HENRY-NICOLAS DE GAUCOURT, lieutenant général, et de † N. DE BÉTHUNE, veuve sans enfants de N. vicomte de Jumilhac, maréchal de camp, etc., etc.

Résidence : Paris.

Nota. M. Sylvain-Mathias-Emmanuel-Baudard de Sainte-James, fils d'une demoiselle de Gaucourt, cousine de la vicomtesse de Jumilhac, a été aussi autorisé par ordonnance de 1842, à joindre à son nom celui de sa mère.

La maison de Gaucourt a produit plusieurs grands officiers de la couronne, des officiers généraux, un évêque duc de Laon et pair de France, etc., etc.

Les preuves faites par la famille de Gaucourt par-devant la cour souveraine de Lorraine et de Bar, consignés dans les divers arrêts, à ce sujet, rendus dans le cours de l'année 1755, établissent la descendance de Jean de Clermont et de Beaudouin, comte de Clermont en Beauvoisis, qui vivait dans le dixième siècle. (Lesdits arrêts ont été recueillis et réimprimés en 1 vol. in-4°, à Nancy, 1785).

(V., pour l'hist. généal., le P. Anselme ; La Chesnaye des Bois, t. VIII ; La Thomassière, etc., etc., etc.)

Armes DE GAUCOURT : d'hermine, à deux bars adossés de gueules.
— DE MACORS : de vair, au lambel, à trois gouttes d'or.

DE GILLET. — Originaire de Bourgogne. — Cette famille, divisée en deux branches, est aujourd'hui représentée par les suivants :

Branche DE LA RENOMMIÈRE. — ALEXANDRE-LOUIS-MARIE GILLET DE LA RENOMMIÈRE, chevalier de Saint-Louis, ancien officier d'artillerie, capitaine à l'armée de Condé, ancien chef de bataillon au 5e régiment d'infanterie de la garde royale ; né le 29 juillet 1771, marié, 1° en 1800, à FLORE DAUDIN ; et 2° en 1806, à CÉLESTINE THÉRÉSINE DE MAZENOD.

De ces mariages sont issus :
Du premier : deux filles décédées en bas âge.
Du deuxième :
1° AUGUSTE, né le 10 janvier 1818, ancien officier de hussards, marié à N. d'HAUZEN ;
2° CLÉMENTINE.

Sœur : HENRIETTE, mariée, en 1806, à LOUIS DE MAZENOD.

Branche DE LAUMONT.
1° NICOLAS GILLET DE LAUMONT, né le 6 décembre 1795.

2° François-Lubin, né le 13 juillet 1800, marié, en décembre 1838, Alphonsine, fille de M. Lebas Duplessis.

De ce mariage est issue : Marie-Alice, née en novembre 1841.

3° Louise-Félicité, veuve en 1815, de † Alphonse d'Ivery du Mesnil.

Pierre Gillet, référendaire en la cour du parlement de Paris, et doyen des gardes-notes de la chancellerie du parlement, en 1709, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence, et son fils, avocat au parlement, sont les premiers qui aient rassemblé les édits et ordonnances des rois de France.

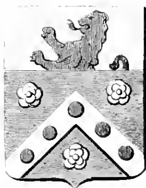
François Gillet de la Renommière, chevalier de Saint-Louis, fut colonel du régiment provincial d'artillerie à Strasbourg.

François-Pierre-Nicolas Gillet de Laumont fut commandant des grenadiers royaux de Paris, inspecteur général au corps des mines de France, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, de la Réunion et de Saint-Michel. Il est mort en 1834.

(V. l'armorial de la ville de Paris aux archives du royaume, lettre K, n° 11 *bis*. — Bibliothèque.)

Armes : d'azur, à la palme d'or accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant du même.

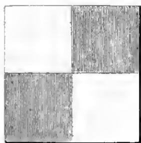
Résidences : Paris, et le château de la Renommière, près Milly (Seine-et-Marne).



DE GIVODAN — Originaire de Languedoc. — Ange-Joseph-Léon DE GIVODAN, né le 7 février 1815, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (Malte), par bulles en date du 24 octobre 1842. — Marié, le 22 juillet 1841, à N. de Valliet d'Arnouville.

Armes : d'azur, au chevron d'argent chargé de cinq besants de gueules, accompagné de trois roses aussi d'argent ; au chef d'or, au lion issant de gueules.

Résidence : le château de la Saussaye, commune de Vert-le-Grand (Seine-et-Oise).

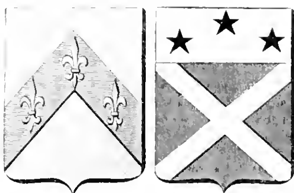


DE GONTAUT-BIRON. — Périgord.

Gaston II de Gontaut, seigneur de Biron en Périgord, croisé en 1248.

Armes : l'écu en bannière, écartelé d'or et de gueules

DE GOUJON (V. DE THUISY).



DE GOYS. — Originaire des Pays-Bas. — JEAN-ARMAND DE GOYS, capitaine de cavalerie, fils de LOUIS-ANTOINE DE GOYS et de FRANÇOISE DE VERTAMY, né le 24 août 1798, garde du corps en 1816, retiré du service en 1830, après avoir accompagné Charles X à Cherbourg; marié, le 8 juin 1830, à CÉLESTINE DE FRAIX DE FIGON.

De ce mariage sont issus : 1° ELISABETH, née en 1831 ;
2° EMMANUEL, né en 1832 ;
3° JOSEPH, né en 1834 ;
4° MARIE, née en 1837 ;
5° REGIS, né en 1838 ;
6° SEPTIME, né en 1841.

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, le Dictionnaire de la noblesse de La Chesnaye des Bois, t. VII ; *Jugements sur la noblesse du Languedoc*, par M. de Besons ; Catalogue de la noblesse du pays de Velay, impr. à Montpellier, en 1777 ; l'*Histoire du Velay*, par Armand ; etc., etc., etc.)

Armes : d'or, au chevron d'azur chargé de trois fleurs de lis d'argent ; accolé de FRAIX.

Résidence : le Puy (Haute-Loire).

DE GRAMONT. — Navarre. — Le chef actuel de cette maison est ANTOINE-HÉRACLIUS-AGÉNOR-GENEVIÈVE DE GRAMONT, duc DE GRAMONT, et DE GUICHE, lieutenant général, grand officier de la Légion d'honneur, grand-croix de Saint-Maurice et Lazare de Sardaigne, chevalier de Saint-Louis, etc.; né le 17 juin 1789, fils de † ANTOINE-LOUIS-MARIE duc DE GRAMONT, pair de France, et de † LOUISE-GABRIELLE-AGLAÉ DE POLIGNAC ; marié, en 1818, à ANNA-QUINTINA-ALBERTINE-IDA DE GRIMOD D'ORSAY.

De ce mariage sont issus plusieurs enfants.

Résidences : Paris, rue de la Ville-l'Évêque, et le château de Gramont dans les Pyrénées.

Sœur : CORISANDRE-ARMANDINE-LÉONIE-SOPHIE DE GRAMONT, ma-

riée, le 28 juillet 1806, à CHARLES-AUGUSTE BENNET, comte DE TANKERVILLE, pair d'Angleterre, etc.

Principales illustrations.

Vergon Garcie, seigneur de Gramont, fit partie de la première croisade en 1096.

Gabriel de Gramont fut successivement évêque de Tarbes, archevêque de Bordeaux et de Toulouse, puis cardinal. Il contribua par son habileté à la prompte délivrance du roi François I[er]; il mourut en 1534.

Philibert, comte de Gramont, celui dont Hamilton a écrit les piquants mémoires (1), était fils d'Antoine II de Gramont, comte de Gramont, de Guiche et d'Aster, chevalier des ordres du roi, vice-roi de Navarre, etc., qui, après avoir contraint l'amirante de Castille à lever le siége de Bayonne en 1636, obtint un brevet de duc et pair du roi Louis XIV en date du 13 décembre 1646. Le chevalier de Gramont, aussi chevalier des ordres du roi, gouverneur du pays d'Aunis, etc., eut de son mariage avec la belle Élisabeth Hamilton, sœur de son spirituel historien, une fille mariée, en 1694, à Henri, comte de Stafford, pair d'Angleterre, etc.

Antoine IV de Gramont, duc de Gramont, pair de France, etc., fut créé maréchal de France, le 2 février 1724; son fils, son petit-fils et son arrière-petit-fils furent lieutenants généraux.

Antoine-Louis-Marie, duc de Gramont, fut mestre de camp de cavalerie en 1778, suivit les princes en émigration, fut créé pair de France en 1814, lieutenant général commandant la 11[e] division militaire à la fin de la même année, ambassadeur extraordinaire en Angleterre pour le couronnement de Georges IV en 1821, officier de la Légion d'honneur, etc.; il est le père du duc de Gramont actuel.

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, le P. Anselme; Moréri; La Chesnaye des Bois; Courcelles, etc., etc.)

Armes : Écartelé : au 1 d'or au lion d'azur, aux 2 et 3 de gueules à trois flèches tombantes et rangées d'argent, empennées d'or; au 4 d'argent au lévrier de gueules colleté d'azur, à l'orle de sable besanté d'or; sur le tout de gueules à la croix patée d'argent.

NOTA. La maison de Gramont de Navarre a constamment protesté contre toutes prétentions de familles portant le même nom et qui chercheraient à s'affilier à celle de Gramont de Navarre.

On trouve dans les anciens titres le nom de cette famille orthographié de diverses manières, Gramont, Grammont, Grammont et même Grandmont. La famille a adopté l'orthographe la plus simple qui est celle qui se rapproche le plus de la prononciation.

DE GRAMONT DE CADEROUSSE. — Comtat Venaissin. — CHARLES-MARIE-LÉONCE-ROBERT DE GRAMONT, duc DE CADEROUSSE, né le 7 avril 1808, fils de EMMANUEL-ISIDORE DE GRAMONT, duc DE CADEROUSSE, et d'ARMANDE DE VASSÉ ; — a. de son mariage avec N. PAULZE d'YVOY, plusieurs enfants.

Illustrations.

Le duc de Caderousse, père du duc actuel, était maréchal de camp par brevet du 20 décembre 1825. S. M. le roi Charles X lui accorda, ainsi qu'à la duchesse et à la douairière de Gramont, les honneurs du Louvre, et, le 7 juin 1826, lui confirma la possession de son titre de duc héréditaire; il fut nommé pair de France par ordonnance du 19 novembre 1831.

Cette famille a encore fourni un maréchal de camp, Joseph de Gramont, chevalier de Malte.

Titres. Marquis de Vachères par lettres patentes de Louis XIV, de juin 1688, enregistrées au parlement de Grenoble le 4 mai 1689.

Ducs par héritage d'André-Joseph d'Ancezune, duc de Caderousse, décédé en 1767, qui laissa (

---

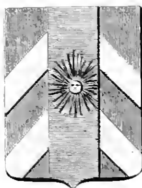
(1) Un savant critique, membre de l'Académie française, a fait, à propos des Mémoires du chevalier de Gramont, une curieuse remarque : c'est que deux des ouvrages de la littérature française, les plus remarquables par la finesse et l'élégance du style, ont été écrits en français par des Anglais : l'un est le livre d'Hamilton, l'autre est le *Watheck* de Beckford.

Marie-Philippe de Gramont, son cousin, tous les biens de sa maison, et notamment le duché de Caderousse, érigé par le pape Alexandre VII, en 1665; le marquisat de Cadolet en Languedoc, érigé en 1622 par Louis XIII; le comté de Sesame et la baronnie du Thor.

(La généal. la plus complète de cette famille se trouve dans le tome III des *Archives nobiliaires* de M. Laine.)

Armes : d'or, au lion d'azur lampassé et armé de gueules.

Résidences : Paris, et Caderousse (Vaucluse).



GRANE. — Suisse et Bourgogne. — Famille dont le nom est ancien dans la magistrature du pays de Vaud en Suisse.

Jean Grane fut bailli de l'évêque de Lausanne, en 1508. (V. le *Conservateur suisse* de Bridel, t. VIII, p. 447, et t. XIII, p. 258.)

En 1536, Girard Grane fut dans la cathédrale de Lausanne l'un des présidents à la dispute théologique qui précéda la réformation. (V. l'*Histoire de la Réformation* par Ruchat.)

Cette famille a été dans le siècle dernier fixée en France, où elle a rendu des services qui lui ont valu les titres mentionnés ci-après.

L'un de ses membres, le chevalier Grane, fut envoyé en Suède chargé d'une mission importante lors de la révolution de 1772 faite dans l'intérêt du trône.

Retiré en France, il y a acheté en Bourgogne la terre-baronnie d'Esnon, maintenant possédée par ses petits-neveux (V. Laine, *Hist. vérid. de la Nob.*, t. II, p. 114), et dans laquelle ils résident.

Henri Grane, né en 1757, créé baron par lettres patentes du roi Louis XVIII, concédées en l'année 1816.

Jean-François-Paul Grane, créé baron par autres lettres patentes, en l'année 1819.

La branche établie en Suisse réside au château d'Hauteville près de Vevey.

Armes : de gueules, à deux chevrons d'or, au pal d'azur, chargé d'un soleil d'or brochant sur le tout.

DE GRAVILLON. — Lyonnais. — Les représentants de cette famille sont aujourd'hui :

1° ALPHONSE DE GRAVILLON, ancien officier de cavalerie, chevalier du Saint-Sépulcre, etc.

Résidence : Chéroinges, près de Lyon (Rhône).

2° HECTOR DE GRAVILLON, officier au corps royal d'état major.

La famille de Valleton-Péricaud de Gravillon a été anoblie au seizième siècle. (V. l'*Histoire de Lyon*, Échevins de 1567 à 1585.)

Armes : de gueules, au lion d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.



DE GRENTE. — Normandie. — EDMOND DE GRENTE, né en 1812, marié, le 18 juin 1855, à MARIE-OCTAVIE DU HAUVEL.

De ce mariage est issue : MARIE-EDITH, née le 18 avril 1856.

Le 15 mars 1485, Jehan Grente fut reconnu d'ancienne noblesse au vicomte de Falaise (registre de la cour des aides, fol. 65).

Charles de Grente, comte de Grecourt, fut premier président et avocat du roi au parlement de Normandie.

Cette famille a fait ses preuves en 1463 et en 1540, et elle a été maintenue dans sa noblesse, le 11 février 1669. Des traditions de famille la disent originaire d'Angleterre ; mais on voit dans ces preuves que de temps immémorial elle a possédé la terre de Saint-Pierre-Azy ou Aziso, située dans le bailliage de Caen, d'où l'on doit conclure que c'est de là qu'elle tire son origine.

(V. La Chesnaye des Bois, t. VII, p. 447 ; La Roque, etc., etc.)

Armes : d'argent, à la fasce d'azur à une croix ancrée de gueules brochant sur le tout.

Résidence : le château de Glos, près de Montfort-sur-Rille (Eure).

DE GRIMALDI DE MONACO ET DE VALENTINOIS. — Le chef actuel de cette famille est TANCRÈDE-FLORESTAN-ROGER-LOUIS DE GRIMALDI, prince souverain DE MONACO, né le 10 octobre 1785, il a succédé à son frère le prince Honoré V, le 2 octobre 1841, sous le nom de Florestan Ier. —Il a épousé, le 27 novembre 1816, MARIE-LOUISE-CAROLINE-GABRIELLE-GIBERT DE LAMETZ.

De ce mariage sont issus : 1° CHARLES-HONORÉ DE GRIMALDI, duc DE VALENTINOIS, prince héréditaire, grand d'Espagne de 1re classe, etc., né le 8 décembre 1818 ;
2° FLORESTINE-GABRIELLE-ANTOINETTE DE GRIMALDI, née le 22 octobre 1833.

Filles d'oncle paternel, prince Joseph de Grimaldi († le 28 juin 1816), et de Françoise-Thérèse de Choiseul-Stainville († en 1795) :

1° HONORINE-CAMILLE-ATHÉNAÏS, née le 22 avril 1784, veuve de RENÉ-LOUIS, marquis DE LA TOUR DU PIN ;

2° ATHÉNAÏS-EUPHROSINE-LOUISE-PHILIPPINE, née le 22 juin 1786, veuve de † AUGUSTE-MICHEL-FÉLICITÉ LE TELLIER DE SOUVRÉ, marquis DE LOUVOIS.

La maison actuelle de Grimaldi-Monaco descend, par les femmes, de celle des Grimaldi, princes souverains de Monaco depuis le dixième siècle.

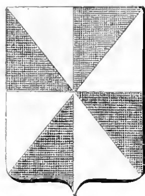
Antoine de Grimaldi, prince de Monaco, mort en 1731, laissa sa principauté à Louise-Hippolyte, sa

fille aînée, mariée, le 20 octobre 1715, à Jacques-François Léonor de Goyon-Matignon, comte de Thorigny, à la condition, acceptée dans le contrat de mariage, que le mari et les enfants à naître porteraient uniquement le nom et les armes pleines de Grimaldi.

(V., pour l'hist. généal., Imhoff; le P. Anselme; La Chesnaye des Bois, etc.)

Armes : fuselé d'argent et de gueules.

Résidences : Monaco et Paris.



DE GROLÉE-VIRVILLE. — Le chef actuel de cette maison est JOSEPH-VICTOR-GABRIEL DE GROLÉE-VIRVILLE, chevalier de la Légion d'honneur, receveur général des finances du département de Vaucluse, marié à MARIE-ANNE POLCHETTI.

De ce mariage sont issus : 1° LÉON-MARIE-GABRIEL DE GROLÉE-VIRVILLE, né le 5 novembre 1829 ;
2° JULIE-THÉRÈSE, mariée à N... marquis STAGLIENI-DURAZZO ;
3° LAURE JULIE, mariée à N... marquis DE TRESSEMANES-SIMIANE ;
4° ANNE-MARIE-VICTORINE VIRGINIE.

Petite nièce : Mélanie DE GROLÉE-VIRVILLE, fille de † Jules DE GROLÉE-VIRVILLE et d'Amélie D'ALAUZIER.

Principales illustrations

Jean de Grolée fut vice-chancelier du pape Félix V, ambassadeur du duc de Savoie et trésorier du saint-siége.

Humbert de Grolée vivait sous Charles VII, et fut gouverneur de Lyon, maréchal du Dauphiné et ambassadeur en Savoie.

Charles de Grolée fut conseiller de Charles VII. C'est en sa faveur que ce prince érigea la seigneurie de Virville en baronnie.

François de Grolée fut conseiller du roi ; c'est en sa faveur que la seigneurie de Virville fut érigée en marquisat, par lettres patentes d'avril 1639, enregistrées à la chambre des comptes de Grenoble le 28 novembre 1642.

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, La Chesnaye des Bois, t. VII, p. 475 et suiv.; Guichenon, *Histoire de la Bresse et du Bugey ;* Nicolas Chorrier, *État politique du Dauphiné ;* Hilarion de Coste, *Traité de la noblesse du Dauphiné*, etc.)

Armes : gironné d'or et de sable de huit pièces.

Résidence : Avignon (Vaucluse).

DE LA GUETTE. — Saintonge. — JEAN-JOSEPH-BOUTEVILLE DE LA

GUETTE a épousé, le 8 octobre 1825, MARIE-CATHERINE-GERMANIE DE CURZAY.

De ce mariage est issu : JEAN-JULES-CÉSAR DE LA GUETTE, né en 1826.

(*V.* La Chesnaye des Bois, t. VII, p. 53; et les Mémoires de madame de la Guette (N. de Meurdrac), écrits par elle-même (la Haye, 1681).

Armes : d'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles de même.

Résidence : Paris, rue Servandoni, n° 20.

Domicile politique : Saintes (Charente-Inférieure).

DE LA GUICHE. — Bourgogne.

Hugues et Renaud de la Guiche, croisés en 1190.

Famille appelée à la pairie en 1815.

Armes : De sinople, au sautoir d'or.

GUIOT DE SAINT-RÉMY. — Lorraine.

EMMANUEL-JEAN-CHARLES GUIOT DE SAINT-RÉMY, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, émigré en 1791, a fait les campagnes de l'armée de Condé jusqu'au licenciement définitif en 1801, fut fait capitaine dans la légion des Vosges en 1816.

De son mariage en date du 22 décembre 1802, avec MARIE-SOPHIE DE LA COUR, † le 10 mai 1812, est issu :

NICOLAS-VICTOR, né le 3 septembre 1803, garde du corps du roi en 1825 actuellement capitaine aide-major au 4e hussards.

RENÉ-PHILIPPE DE NERY GUIOT DE SAINT-RÉMY, frère de CHARLES, né le 29 mars 1774, émigré en 1791 avec son frère aîné, a fait avec lui les campagnes de l'armée de Condé; en 1816, il a été nommé capitaine commandant dans la légion de la Meurthe.

De son mariage avec JOSÉPHINE-ANTOINETTE ROLLIN DE FRAINE, sont issus :

1° RENÉ, docteur en droit, avocat à la cour royale de Nancy;
2° ALEXANDRE, lieutenant au 20e léger.

René Guiot, avocat en la cour souveraine de Lorraine et Barrois pendant cinquante ans et conseiller de ville à Nancy, fut anobli, le 1er mai 1714, par le duc Léopold de Lorraine. Il devint seigneur de Saint-Rémy-aux-Bois, en 1720.

(*V.*, pour l'histoire de cette famille, le *Nobiliaire de Lorraine* de dom Pelletier; Saint-Allais, t. I, et Lainé, t. III.)

Armes : d'azur, à la ruche d'or, l'écu semé d'abeilles d'argent, au chef cousu de gueules, chargé d'une couronne d'or.

Résidence : Nancy (Meurthe).



DE LA HAIZE. — Bretagne.

La famille le Breton de la Haize, originaire de Mortain (basse Normandie), a été maintenue dans la noblesse par plusieurs arrêts, notamment en 1578, 1624, 1641 devant M. de Beaulieu, en 1666 et en 1712.

(V. Saint-Allais, *Nobiliaire universel.*)

Armes : d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois coquilles de même.

Résidence : Lorient (Morbihan).

DU HAMEL. — Originaire de Picardie. — Cette maison, divisée en deux branches, est aujourd'hui représentée par les suivants :

Première branche (établie en Champagne) : Adolphe-Henri, comte DU HAMEL de Saint-Rémy, né en 1785, ancien officier de marine ; marié, en 1815, à Gabrielle le Gras de Vaubersey.

De ce mariage sont issus : 1° Ernest, né en 1817 ;
2° Emilie, mariée, en 1832, à Auguste, marquis de Chavaudon, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur.

Deuxième branche (établie en Guienne) :

1° Octave, comte DU HAMEL, né en 1816 ; marié, en 1856, à Lydie de Magne ;

De ce mariage est issu un fils : Fernand du Hamel.

2° Louis DU HAMEL, né en 1817 ;

3° Marie DU HAMEL, née en 1819 ; mariée, en 1836, à Émilien, comte de Carle ;

Tous trois enfants de † Victor, vicomte DU HAMEL, ancien maire de

Bordeaux, officier de la Légion d'honneur, décoré du brassard de Bordeaux, et de OCTAVIE FRETEAU DE SAINT-JUST.

Oncle : LOUIS-JOSEPH, comte DU HAMEL, né en 1777, a été successivement officier de la maison de l'empereur, en 1810 ; préfet des Pyrénées-Orientales, de la Dordogne et de la Vienne ; député de la Gironde, conseiller d'État en service ordinaire, et deux fois vice-président du grand collége électoral de la Gironde ; reçu chevalier de Malte de minorité en 1784, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, officier de la Légion d'honneur, et chevalier de la Couronne de fer d'Autriche. — Il a épousé, en 1805, HENRIETTE DE CHASTEIGNER DE LA CHASTEIGNERAYE, décédée en 1832.

De ce mariage sont issus : 1° HENRI DU HAMEL, né en 1807, ancien page des rois Louis XVIII et Charles X, puis officier au 5e chasseurs, marié, en 1834, à ALIX DE RONCHEROLLES, fille de Théodore, marquis de Roncherolles, et de Delphine de Levis-Mirepoix.

De ce mariage sont issus plusieurs enfants.

2° VICTOR, né en 1810 ;

3° LOUISE, mariée, en 1824, à AUGUSTE DE LA CROIX CHEVRIÈRES D'ORNACIEUX, comte de Sayve.

De ce mariage sont issus des enfants.

Wautier, sire du Hamel, Ier du nom, vivait en 1202.

Jacques du Hamel, gouverneur des ville et château de Saint-Dizier en 1632, s'illustra par la défense de cette place en 1642 ; son portrait est placé dans la galerie des hommes illustres au Musée de Versailles.

Louis, marquis du Hamel, général des troupes de Frédéric de Prusse, puis généralissime des armées vénitiennes ; mourut gouverneur de Morée en 1702.

En outre, cette maison a fourni plusieurs chevaliers de Malte, parmi lesquels six commandeurs et un grand trésorier, des dignitaires ecclésiastiques, plusieurs présidents à mortier au parlement de Guyenne, etc.

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, le P. Anselme, la Chesnaye des Bois, Moreri, recueils et notes des savants PP. bénédictins, Lainé, , t. VII.)

Armes : d'argent, à la bande de sable, chargée de trois sautoirs d'or. — La branche de Guyenne charge ses armes d'un hamel d'argent sur un fond d'azur.

Résidence : Paris.

D'HARCOURT.

Richard d'Harcourt, seigneur de Renneville, chevalier du Temple, croisé en 1150.

(V. l'hist. généal. de la maison d'Harcourt, par Gilles André de la Roque, 1662, 4 vol. in-fol., etc.)

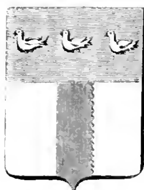
Armes : de gueules, à deux fasces d'or.

D'HAUBERSART. — Flandre.

Famille appelée en 1814 à la chambre des Pairs, où elle est aujourd'hui représentée par son chef, dont le fils siége à la chambre des députés et au conseil d'état.

(V., pour l'hist. de cette famille, Courcelles, in-4°, t. VII.

Armes : d'azur au chevron d'or, chargé de deux épées appointées de sable, et accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une balance du même.



D'HAUSSEZ. — Normandie. —

Charles le Mercher, baron D'HAUSSEZ, membre de la Chambre des députés en 1815 et 1827 ; préfet des départements des Landes en 1817, de l'Isère en 1819 et en 1820, de la Gironde en 1824, ministre secrétaire d'État en 1829. — Il a épousé Rose-Catherine-Émilie Patry des Hallais. — De ce mariage est issue : Ernestine d'Haussez, mariée au baron Michel de Saint-Albin, ancien receveur général des finances et député en 1827 ; leur fille, Louise de Saint-Albin, a épousé, en 1841, François de Saint-Priest, duc d'Almazan, grand d'Espagne de 1re classe.

Armes : d'azur, à trois merlettes d'argent, coupé de même à la feuille de scie de gueules, les dents tournées à senestre.

Résidence et domicile politique : Saint-Saens (Seine-Inférieure).

D'HAUTERIVE. — Dauphiné. — Cette famille a pour représentants actuels :

1° Pierre-Louis-Auguste Blanc de Lanautte, comte D'HAUTERIVE, membre de la chambre des députés, directeur au ministère des affaires étrangères, né le 9 mai 1797 ; marié, le 20 mai 1818, à Agnès-Mélanie de Lanautte, sa cousine.

De ce mariage sont issus : 1° Auguste-Maurice, vicomte d'Hauterive, né le 12 mai 1819, marié le 21 novembre 1842, à Alix, fille de C.-Al., marquis de Nédonchel.
De ce mariage est issu : Auguste-Henri, né le 6 novembre 1843.
2° Marie-Amélie, née le 17 mai 1825.

2° Maurice, baron D'HAUTERIVE, consul de France, veuf de † N... de la Forest.

De ce mariage sont issus plusieurs enfants.

Alexandre-Maurice Blanc de Lanautte, comte d'Hauterive, né en 1754 fut gentilhomme d'ambassade

à Constantinople en 1784, puis en Moldavie. Rentré en France en 1800, il fut successivement chef des travaux politiques au ministère des affaires étrangères, conseiller d'État, garde des archives du ministère des affaires étrangères, membre de l'Institut, vice-président de la société asiatique, commandeur de la Légion d'honneur, etc., etc.

Sa vie a été écrite par M. le chevalier Artaud de Montor, 1 vol. grand in-8.

Armes : Parti au 1. d'argent et d'azur, écartelés en sautoir, et au 2. de gueules au cygne d'argent, au chef d'argent, chargé d'un croissant d'azur.

Résidence : Paris, rue Joubert, 37.

DE HEDOUVILLE. — Picardie.

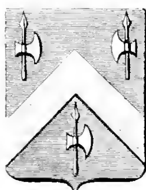
Jean de Hedouville, croisé en 1219.

Le comte G. M. J. Th. de Hedouville, lieutenant-général, fut appelé à la pairie par ordonnance du 4 juin 1814. Son fils aîné lui a succédé en 1825, et siége aujourd'hui à la chambre des pairs.

Le comte de Hedouville, frère du général, a suivi la carrière diplomatique ; il a été ministre plénipotentiaire.

(V. pour l'hist. généal. la *Science héroïque*, par la Colombière, in-fol., p. 482 et 483. Courcelles, in-4°, t. VII, et les nobiliaires de Picardie).

Armes : d'or, au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent.



D'HERBELINE DE RUBERCY. — Cette famille, éteinte dans les mâles au commencement de ce siècle, n'est plus aujourd'hui représentée que par MARIE-FRANCINE D'HERBELINE DE RUBERCY, fille de † JACQUES-JOACHIM D'HERBELINE DE RUBERCY et de † LOUISE-MARTINE GAIGNERON DE CHAILLOU ; — mariée à Nantes, le 4 octobre 1804 à YVES JÉGOU.

De ce mariage sont issus : 1° YVES JÉGOU, né le 5 août 1805, ingénieur des ponts et chaussées, chevalier de la Légion d'honneur, marié le 20 mai 1835 à MARIE-PAULINE RICHER DE SAINT-BERTHIÈRE ;

2° CHARLES-AUGUSTE JÉGOU, né le 19 janvier 1807, marié, le 25 juillet 1842, à LOUISE CAENNEC ;

3° LOUIS, } jumeaux, nés le 11 octobre 18[illegible]8.
4° ÉDOUARD, }

François d'Herbeline, seigneur de Longuetosse et de Mandeville (de la ville de Bayeux), fut anobli par charte donnée à Paris en février 1611, enregistrée à la cour des aides, à Rouen, le 31 juillet 1612.

Armes D'HERBELINE : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois haches d'armes d'argent, 2 et 1, les deux du chef affrontées.

Résidences : Nantes et le Mans.

D'HERLEN. — Boulonnais. — Cette famille a pour représentants actuels :

1° Louis-Alexandre-Auguste le Porcq D'HERLEN, chevalier de Malte, né le 25 décembre 1812, fils de † Louis-Alexandre-Auguste le Porcq, écuyer, seigneur D'HERLEN, et de Marie-Louise-Charlotte-Augustine d'Héricault de Linières.

2° Louis-Jules-Alexandre le Porcq d'Herlen, né le 10 mars 1826, frère du précédent.

Les sieurs d'Herlen et d'Imbrethun issus de Philippe le Porcq, mort dans l'exercice de la charge de secrétaire du roi, dont il avait été pourvu le 18 mars 1704, furent maintenus en vertu de cette extraction.

(V. Saint-Allais, t. XIX, p. 333. — Nobiliaire du Boulonnais, dans la *Revue historique de la noblesse*, t. II, p. 281.)

Résidence : Boulogne-sur-Mer.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ. — Bretagne.

Guillaume Hersart, croisé en 1248.

Armes : d'or, à la herse de labour de sable.

HIBON DE FROHEN. (V. de Frohen.)

DU HIL DE MALLEVILLE. — Boulonnais. — Damas-Louis-Agathon de Crocq DU HIL DE MALLEVILLE, né, le 24 mars 1806, de † Jean-Louis, et de † Scholastique-Françoise-Madeleine le Marinier de la Jonquière ; marié, le 26 octobre 1831, à Jeanne-Gabrielle de Milleville.

De ce mariage sont issues deux filles :
1° Léonie-Gabrielle, née le 22 mars 1833.
2° Marie-Françoise-Alix, née le 30 novembre 1835.

Résidences : Douvrend (Seine-Inférieure) et Rouen.

Sœur : Claude-Scholastique-Amable ; mariée, en 1824, à Henri-Auguste-Amyot du Mesnil-Gaillard, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

De ce mariage sont issus : 1° Marie-Louis-Auguste, né le 6 mai 1825, officier aux chasseurs d'Orléans.
2° Henry-Agathon, né le 14 mai 1826, élève de l'école militaire de Saint-Cyr, promotion de 1844.
3° Gustave-Armand, né le 30 avril 1838.

Résidence : Le château d'Angerville-la-Martel (Seine-Inférieure).

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, l'Armorial de Picardie et de Boulonnais ; l'Indicateur nobiliaire du président d'Hozier.)

Armes : d'argent au chevron de gueules accompagné de trois losanges de sable posés 2 et 1.

D'HINNISDAL. — Flandre et Artois.

Gilles de Hinnisdal, croisé en 1190. Ses armes sont dans les salles des croisades, à Versailles.

(V., pour l'hist. généal., le Supplément aux trophées du Brabant ; la Chesnaye des Bois, t. VIII ; le *Dict. vérid.* de Laine, etc.).

Armes : de sable, au chef d'argent, chargé de cinq merles aussi de sable.

D'HIRAUMONT. — Originaire de Bourgogne. — MARIE-ÉDOUARD-JOSEPH ROUSSEAU DE RIMOGNE, baron D'HIRAUMONT, chevalier de plusieurs ordres, né en 1779 ; marié, le 21 octobre 1825, à LOUISE-ALEXANDRINE-CATHERINE DE SCHONENDALL D'ARIMONT, née en 1805, fille du comte de Schonendall d'Arimont, de la maison des comtes de Spanheim, et de Catherine, baronne de Bilistein.

De ce mariage est issu : LOUIS-CHARLES ÉDOUARD, né le 28 juillet 1824.

Jean Rousseau était écuyer de Mgr le duc d'Angoulême en 1425. (Courcelles.)

L'empereur Joseph II accorda le titre de baron du Saint Empire à Jean-Louis Rousseau de Rimogne.

(V. *Biographie universelle*, t. XXXIX, p. 58 ; Saint-Allais, *Annuaire* de 1835 ; Lainé ; de Courcelles, in-8, t. II, etc.)

Armes : Taillé d'azur sur or.

Résidence : Le château de Louny (Ardennes).

DE LA HITTE. — Gascogne, au comté d'Armagnac. — La famille du Cos de la Hitte est aujourd'hui divisée en deux branches, représentées ainsi qu'il suit :

Branche DE LA MOTHE. — JEAN-BAPTISTE DU COS, comte DE LA HITTE, ancien officier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, né le 15 avril 1760 ; marié, en 1820, à ÉLISABETH DE CUGNAC.

De ce mariage sont issus : 1° HENRI, né en 1821.
2° PHILIBERT, né en 1827.

Résidence : Le château d'Esclignac (Gers).

Branche DE GASPARD.

Frères, ou représentants de frères par rang de primogéniture :

1° Fille unique de † JEAN-FRANÇOIS DU COS, comte DE LA HITTE, seigneur DE GASPARD, et de HOMBELINE DE CAÏLUS : AMABLE LUCILE DE LA HITTE, mariée à LOUIS D'ARBLADE DE SEAILLES.

De ce mariage est issu un fils : EDMOND.

Résidence : Le château de Fenga (Gers).

2° ÉDOUARD-RÉNÉ DU COS, comte DE LA HITTE, fils aîné de † JEAN-BENOIT, vicomte DE LA HITTE, chevalier de Saint-Louis, major au régiment de la Rochefoucauld-dragons, et de ALEXANDRINE DE GINESTE, dame DE LONGUES ; marié à ÉMILIE DE COMBETTES LA BOURELIE.

De ce mariage sont issus : 1° ODET-CASIMIR-LOUIS, né le 21 juin 1812, marié le 22 mai 1845, à JOSÉPHE LEYMAC.
2° CHARLES-JACQUES-LOUIS, né le 26 novembre 1818, officier d'état-major.
3° VICTOR-HENRI-ALFRED, né le 16 mars 1826.

Résidence : Le château de Longues (Haute-Garonne).

Frère et sœurs d'Edouard René

a. Jean-Ernest du Cos, vicomte de la Hitte, né le 5 septembre 1789, lieutenant général, inspecteur d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne, de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne, commandeur de l'ordre du Sauveur de Grèce, marié, en 1822, à Jeanne-Cecilia Cotter.

De ce mariage sont issus un fils : Ernest, et trois filles.

b. Hombeline du Cos de la Hitte, mariée à Henri du Pin de Saint-André, ancien officier d'état-major.

c. Herminie du Cos de la Hitte, mariée à N... baron de Foulquier, colonel d'artillerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

5° Auguste du Cos DE LA HITTE, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine au 21ᵉ régiment de ligne, fils de † René-Marie du Cos DE LA HITTE et de N... de Puydemare.

Frère du précédent :
Louis du Cos de la Hitte
Résidence : Toulouse :

4° Louis-Antoine du Cos DE LA HITTE, seigneur de Puydorphile, né en 1765, colonel au service du roi d'Espagne : marié à Buenos-Ayres.

Il est père de plusieurs enfants

Odet du Cos de la Hitte donna, en 1250, des coutumes à sa terre de la Hitte. (La charte originale sur parchemin est possédée par la famille. Elle est citée par La Chesnaye des Bois, t. V, p. 140.)

Odet du Cos de la Hitte, gouverneur de la ville et du château d'Auch, repoussa victorieusement l'agression des Anglais en 1400 (Annales de la Gascogne et l'*Hist. des grands capitaines*, par Mazas.)

Pierre du Cos de la Hitte, fut cardinal évêque d'Albane en 1428. (*Gallia christiana*, t. XIII, p. 185.)

Jacques du Cos de la Hitte, chevalier de l'ordre du roi, fut, en 1582, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant pour le roi, commandant l'armée de delà les Monts, et gouverneur du marquisat de Saluces. (Mémoires de de Thou, Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, par le marquis d'Aubais.)

Cette famille conserve vingt-deux lettres autographes de Henri III et une de Henri IV, adressées à divers de ses membres.

(V., pour l'hist. généal. de cette maison, La Chesnaye des Bois, t. V, etc.)

Armes : d'azur, à l'épée d'or posée en bande, la pointe en haut, traversant un cœur d'or, accompagnée de 3 étoiles aussi d'or, deux en chef et l'autre en pointe.

D'HOUDETOT. — Normandie.

Jean et Colart d'Houdetot, croisés en 1096.

Armes anciennes : d'or, à six porcs de sable posés 3, 2 et 1.

Armes actuelles : d'argent, à la bande d'azur, diaprée de trois médaillons d'or, celui du milieu figuré d'un lion, les deux autres d'un aigle du même.

D'HOZIER. — Originaire de Provence. — Le chef de cette famille est aujourd'hui Ambroise-Louis-Marie D'HOZIER, ancien président à la cour

des comptes et finances de Normandie, et ancien juge d'armes de France.

Frère : Abraham-Charles-Auguste, colonel de cavalerie en retraite, chevalier de plusieurs ordres.

Sur diverses remontrances de la noblesse, présentées au roi par les états généraux tenus à Paris en 1614, tendantes à ce qu'il fût établi *un juge d'armes, lequel dresserait des registres universels des familles nobles du royaume*, Sa Majesté créa, « en titre d'office, par édit du mois de juin 1615, un *juge général d'armes* pour en être à l'avenir pourvu par elle, un *gentilhomme d'ancienne race*. »

Cette charge fut d'abord donnée, en 1615, à François de Chevrières de Saint-Maurice, qui, en 1635, indiqua lui-même au roi Pierre d'Hozier pour son successeur. Depuis, cette charge s'est transmise presque héréditairement dans la famille d'Hozier, avec l'agrément du roi.

(*V.*, pour l'hist. généal., l'Armorial général; La Chesnaye des Bois, t. VIII; Moreri; Artefeuil, t. II, etc., etc.)

Armes : d'azur à une bande d'or accompagnée de six étoiles du même posées en orle.

Devise : Habet sua sidera tellus.

Résidences : Versailles, 23, rue Saint-Médéric, et Paris.

HUGO. — Lorraine. — Victor-Marie, vicomte HUGO, pair de France, par ordonnance d'avril 1845, membre de l'Académie française, etc., etc.; fils du général comte HUGO; né, à Besançon, le 26 février 1802; marié, en octobre 1822, à J.-A. Fouché.

De ce mariage sont issus plusieurs enfants.

Odes et Ballades, 1822, 1824, 1826; *Cromwel*, 1827; *Orientales*, 1828; *Hernani*, 1830; *Notre-Dame de Paris*, 1831, etc., etc.

(*V.* pour plus de détails d'Hozier, *Armorial général*, 4e registre; Courcelles, in-8, t. I, p. 435, et les biographies contemporaines.)

Armes : d'azur, au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable.

Résidence : Paris, place Royale, n° 6.

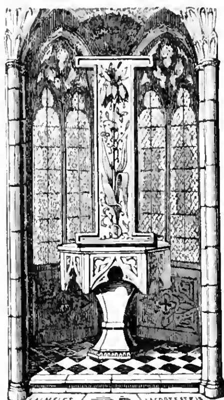
HURAULT DE VIBRAYE. — Originaire de Bretagne.

Philippe-Hurault de Cheverny fut chancelier et garde-des-sceaux de France, et chevalier de l'ordre du St-Esprit en 1578. Il mourut en 1599.

Cette famille avait été appelée à la Pairie en la personne de Anne-Victor-Denis Hurault, marquis de Vibraye, maréchal de camp et chevalier d'honneur de madame la Dauphine, par ordonnance du 17 août 1815.

(*V.*, pour l'hist. généal., le P. Anselme, t. VI, p. 504; La Chesnaye des Bois; Courcelles, t. VII, etc.)

Armes : d'or, à la croix d'azur, cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules.



IMBERT DE LA PHALECQUE. — Flandre et Artois. — Cette famille est aujourd'hui représentée ainsi qu'il suit :

Première branche :

1° NICOLAS-GUSTAVE-ADOLPHE-HENRI-JEAN-FÉLIX IMBERT DE LA PHALECQUE ;

2° JACQUES-AUGUSTE-HENRI-JOSEPH, frère du précédent.

Deuxième branche. — HENRI-JOSEPH IMBERT DE LA PHALECQUE, chef de la branche qui réside à Lille, né le 2 mars 1776 ; maré, le 16 juin 1815, à MARIE-FRANÇOISE-EUGÉNIE DE FOREST DE QUARTDEVILLE, fille de Eugène-Alexandre-Nicolas de Forest de Quartdeville, commandant de la Légion d'honneur, premier président de la cour royale de Douai en 1816, pair de France en 1838 ; et de Joseph-Louise-Fortunée Bidé de la Grandville.

De ce mariage sont issus : 1° ALEXANDRE-JOSEPH-VICTOR, né le 19 mars 1814, avocat à la cour royale de Douai, marié, le 30 juillet 1840, à CÉLINE-EUGÉNIE-PHILOMÈNE-RÉMY DE ROMBAULT.

De ce mariage est issue : EUGÉNIE-MICHELLE-ALIX, née le 18 mars 1843.

2° EUGÈNE-ADRIEN, né le 15 octobre 1816, avocat à la cour royale de Douai.

MARIE-ALEXANDRINE-FRANÇOISE (sœur de Henri-Joseph), née le 4 janvier 1775 ; veuve, en 1852, de † LOUIS-ROMAIN-JOSEPH D'HERBOIS DE BEAUMARAIS, chevalier de Saint-Louis.

De ce mariage sont issus deux garçons.

Résidence : Lille, 65, rue Sainte-Catherine. *Domicile politique :* le château de la mairie, à Lomme.

Troisième branche. — CHARLES IMBERT DES MOTELETTES, avocat.

Résidence : Paris.

Jehan Imbert acquit le fief de sénéchal le 9 mars 1454.

Allard-Albert Imbert, créé comte de Basecque, le 14 juillet 1749, fut maréchal de camp, gouverneur de la citadelle de Lille, et ministre plénipotentiaire près de l'électeur de Trèves.

Albert-François-Marie Imbert, comte de la Basecque et de Zutphen, colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, et député sous la restauration ; il avait été membre des états d'Artois. Il est décédé en 1840.

(V. le Roux, *Recueil de la noblesse*, p. 221 ; le *Nobiliaire des Pays-Bas ;* Courcelles, in-8°, t. V ; Daniel de la Feuille, *Art du blason*, p. 56 ; *Notes du parlement de Flandre*, 1809, Douai ; *Vie de mademoiselle Michelle Imbert*, imprimée à Lille en 1757 ; *Biographie des députés*, etc., etc.)

Armes : d'azur, à la bande d'argent accompagnée de deux molettes d'éperons à cinq rais du même.

DE L'ISLEROY. (*V.* DE VANEL.)

D'ISOARD. — Provence.

De nos jours cette maison a produit un cardinal-archevêque d'Auch.

Armes : d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois loups naissants de sable, lampassés et armés de gueules.

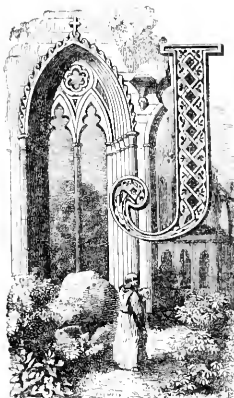
D'ISTRIE. — Guyenne. — NAPOLÉON BESSIÈRES, duc D'ISTRIE, fils du maréchal de l'empire de ce nom, créé pair de France, par ordonnance du roi Louis XVIII, en date du 17 août 1815, officier de la Légion d'honneur, etc.

(V. Courcelles, in-4°, t. VI ; le *Dict. hist. des généraux français*, t. II, etc.)

Armes : écartelé, au 1 d'azur au lion d'or ; au 2 d'argent à l'épervier essorant de sable ; au 3 d'or à la tour d'azur, maçonnée, ouverte et ajourée de sable ; au 4 de gueules au renard d'or.

Résidence : Paris, rue Tronchet, 29.





DE JANKOVITZ. — Originaire de Hongrie. — N., baron DE JANKOVITZ DE TESZENIÈRES, chevalier de la Légion d'honneur, etc.

Résidence : Versailles, rue Saint-Louis, 18.

Son père, contrôleur général de la maison du roi Stanislas I[er], venu en France en 1736, conduisant un vaisseau chargé d'une partie de la maison et des effets de ce prince (diplôme de cette mission, signé par le roi Stanislas I[er], daté d'Angersbourg, en Prusse, dans lequel il est qualifié de noble, etc.), fut naturalisé Français en 1746. Lui-même a produit, en 1786, ses titres de noblesse à la chambre des comptes de Lorraine, qui le reconnut assimilé à l'ancienne noblesse de cette province. En 1789, il fut adjoint aux commissaires du bailliage de Lunéville, lors de la rédaction des cahiers de la noblesse. Depuis, et jusqu'en 1830, il a constamment rempli des fonctions gratuites, auxquelles il a été appelé par le choix de ses concitoyens. Plusieurs fois président du conseil général et du collège électoral, il a été élu quatre fois membre de la chambre des députés.

Baron par lettres patentes de S. M. Louis XVIII, par d'autres lettres patentes de S. M. Charles X, la terre de Marimont fut érigée en majorat en faveur de son fils unique, docteur en droit et lieutenant de louveterie. Blessé grièvement dans l'exercice de ces dernières fonctions, il mourut peu de jours après.

La maison de Jankovitz existe encore en Hongrie.

Armes : d'argent, au lion passant de gueules tenant une couronne de laurier au naturel.

DE JERPHANION. — Velay. — Cette famille est aujourd'hui représentée ainsi qu'il suit :

1° JEAN-JOSEPH-MARIE-EUGÈNE DE JERPHANION, né au Puy (Haute-Loire), le 8 mars 1796, sacré évêque de Saint-Dié, le 6 septembre 1835, nommé archevêque d'Albi par ordonnance royale du 15 juillet 1842;

2° ANDRÉ-MARIE-JULES, baron DE JERPHANION, frère du précédent, né en 1807; marié, en 1834, à GABRIELLE-LOUISE DE CIBEINS, fille de N. de Cibeins, chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis, et de Françoise-Gabrielle de Savaron.

Résidence : Lyon, place Louis-le-Grand, hôtel de Savaron.

Antoine de Jerphanion, secrétaire du roi, seigneur de Saint-Julien, syndic du pays de Velay, en 1681. Son fils et son petit-fils le furent aussi.

Jean-Joseph-Gabriel, issu des précédents, siégea aux états du Languedoc en 1785. Préfet de la Lozère en 1800, de la Haute-Marne, en 1802, il fut nommé baron par lettres patentes de S. M. le roi Louis XVIII, en date du 18 novembre 1815, enregistrées le 6 janvier 1816. L'archevêque d'Alby et le baron actuel de Jerphanion sont ses fils.

(V., pour l'hist. généal., Waroquier, 1780; de Courcelles, in-8°, t. III; *Biographie universelle*, t. LXVIII, etc.)

Armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lis d'argent, tigé et feuillé de sinople, au chef denché du second émail, chargé d'un lion léopardé du champ.

JOBART DU MESNIL. (V. du Mesnil.)

DE JOUFFROY-GONSANS. — Franche-Comté.

Jean de Jouffroy, cardinal en 1461.

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, Moreri; La Chesnaye des Bois, t. VIII, etc.)

Armes : fascé de sable et d'or de six pièces; la première chargée de deux croisettes d'argent.

DE JOUSSELIN. — Anjou. — Le chef actuel de cette famille est Louis-Charles-Emmanuel DE JOUSSELIN DE ROCHE, fils de † Louis-Jacques DE JOUSSELIN DE ROCHE, capitaine au corps royal d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, mort en 1793 victime de la révolution, et de † Louise-Mélanie de Gennes; né au château de la Gaucherie (Maine-et-Loire), le 25 décembre 1774, lieutenant-colonel de cavalerie en 1816, chevalier de Saint-Louis, de Saint-Ferdinand d'Espagne, etc.; marié, le 24 novembre 1795, à Marie-Louise Hunault de la Chevallerie, fille de † N. Hunault de la Chevallerie, en son vivant colonel d'infanterie et chevalier de Saint-Louis.

De ce mariage sont issus : Emmanuel de Jousselin, ancien capitaine de carabiniers, né à Tours le 18 février 1797, marié, en 1824, à N. de Blosseville, fille du contre-amiral de ce nom. (*Résidence :* Versailles, rue des Bourdonnais, 24.)

2° Charles-Marie-Calixte de Jousselin, né au château de la Touche (Maine-et-Loire) le 29 juin 1817; marié à N. de Suyrat. (*Résidence :* le château de Joveau, près de Gennes (Maine-et-Loire.)

3° et 4° Deux filles, l'une mariée, en 1821, au comte Dubuat (*résidence :* le château de Loire (Maine-et-Loire); la seconde, mariée, en 1825, à M. de Verges, ingénieur des ponts et chaussées. (*Résidence :* Paris, rue Saint-Guillaume, 29, faubourg Saint-Germain.)

Les preuves de noblesse de la famille de Jousselin de Roche ont été faites par-devant M. d'Hozier, juge d'armes de France, le 1er février 1754, pour l'admission de demoiselle Cécile-Françoise-Thérèse de Jousselin de Roche dans la maison royale de Saint-Cyr. (V. archives du cabinet d'Hozier, et son *Indicateur nobiliaire*, au mot Jousselin.

Nota. C'était la sœur du père du chef actuel de la famille.

Armes : d'argent, au lion de gueules passant.

Résidence : Angers, boulevard des Lices.

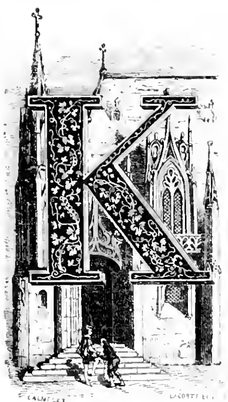
DE JUIGNÉ. — Maine et Anjou.

Guillaume et Humbert le Clerc, croisés en 1190

La famille le Clerc de Juigné a été appelée à la pairie en 1823.

(V., pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois; le P. Anselme; Courcelles, in-4°, t. VI, etc.)

Armes : d'argent, à la croix de gueules, engrêlée de sable, cantonnée de quatre aigles de sable pacées de gueules.

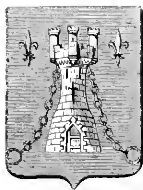


DE KARNAZET. — Bretagne.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par arrêt de la cour des aides du 23 juin 1742.

(*V.*, pour l'hist. génèal., La Chesnaye des Bois, t. VIII, et les armoriaux de Bretagne.)

Armes : burelé d'argent et de gueules, à deux bisses affrontées d'azur, entrelacées dans les fasces



O'KELLY. — Originaire d'Irlande. — Le chef actuel de cette famille est ARMSTRONG KELLY, esquire, ministre de l'Église anglicane.

Résidence : Castle-Kelly, au comté de Galway, en Irlande.

Le chef de la branche française, cousin issu de germain du précédent, et chef catholique de son nom depuis 1833, est CHARLES-DENIS-WILLIAM O'KELLY-FARRELL, troisième comte O'KELLY, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, né en 1788. Il a servi dans la marine anglaise,

et, en 1814, il fut envoyé en mission par les royalistes du Midi auprès du duc de Wellington et de S. A. R. le duc d'Angoulême. — Il a épousé, en 1814, **Zoé-Antoinette de la Mothe-Védel de Termes**, décédée en 1855.

De ce mariage sont issus : 1° † **Oscar-William-Jean**, mort sur mer, dans l'Inde, servant à bord de la frégate *l'Artémise* ;
2° † **Fergus-Denis-Jean**, mort aussi sur mer, servant à bord d'un navire du commerce français ;
3° **Hector-Denis-Jean** ;
4° **Marie-Wilhelmine** ;
5° † **Christine-Jeanne**, décédée à l'âge de seize ans ;
6° **Thadéus-Denis-Jean** ;
7° **Irene-Marie** ;
8° **Conor-Denis-Jean** ;
9° **Marie-Caroline**.

Frères et sœurs du chef de la branche française :

1° † **Jean-Henri-Denis**, deuxième comte O'KELLY, lieutenant-colonel au service de Sa Majesté Britannique, frère aîné, décédé sans enfants, dans l'île de Céphalonie, en 1835 ;

2° **James-Denis** O'KELLY, officier au service de Sa Majesté Britannique, marié à miss **Harriet Long de Longfield**, au comté de Tiperary, en Irlande ;

Résidence : le château de Merles (Tarn-et-Garonne).

3° **Robert-Denis** O'KELLY, ex-officier au service de France, actuellement en voyage dans les mers de l'Inde sur un navire lui appartenant ; marié à **Zenaïs de Beauquesne** ;

De ce mariage sont issus : 1° **Montrose-Denis** ;
2° **Malek-Adel-Denis** ;
3° **Henriette** ;
4° **Inès** ;
5° **Zélia** ;
6° **Denise**.

4° † **Gabrielle-Wilhelmine**, madame **de Sabrit**, décédée en 1840 ;

5° **Éléonore-Amélie**, vicomtesse **de Puységur** ;

6° **Marie-Françoise**, religieuse ;

7° **Marie-Clémentine**.

Les autres principales branches de la maison d'O'Kelly, par rang d'aînesse, sont, après celles de Castle-Kelly et de France, celles de Gardiners-Street, à Dublin ; de Turroch ; de Ticooly, dont le chef est comte du saint-empire ; de Bruxelles, dite d'Aghrim, comtale.

Nota. La maison O'Kelly, dont le nom, en irlandais, signifie de la tour de Dieu, a été naturalisée française par lettres patentes de S. M. le roi Louis XV, qui reconnaissent son origine souveraine et son existence princière dans des temps postérieurs.

Principales illustrations.

Thadeus O'Kelly, prince d'Imaney (ou Hy-Maney), maréchal héréditaire de la province de Connaught, commanda le centre de l'armée irlandaise à la célèbre bataille de Clontarf, qui délivra l'Ir-

lande du joug danois le vendredi saint, 23 avril 1014; il fut tué dans cette journée et enseveli auprès du monarque Brian-Boro, tige des O'Brien, tué le même jour, au milieu de son triomphe. (Courcelles, p. 5.)

L'abbé Malakie O'Kelly d'Aghrim, aumônier de Louis XIV, fonda le collége des Irlandais, rue du Cheval-Vert, à Paris.

Le colonel Georges Kelly de Roscommon fut longtemps gentilhomme d'honneur du prince Charles-Édouard Stuart; il l'accompagna dans son expédition d'Écosse, fut enfermé avec lui à Vincennes, et ne l'abandonna jamais dans ses infortunes.

William, baron O'Kelly de Kilyam, général au service de l'Autriche, fut chargé par le maréchal Daun de porter à Marie-Thérèse la nouvelle de la victoire de Kotchemitz, à l'occasion de laquelle fut institué l'ordre militaire de Marie-Thérèse; il fut le second chevalier de cet ordre.

Dillon-Jean O'Kelly de Ticooly, comte du saint-empire, fut ministre de l'empereur auprès du roi de Saxe.

L'amiral Kelly, au service britannique, contemporain de Nelson, commanda longtemps le vaisseau de ligne *le Gibraltar* (l'ancien *Phœnix* des Espagnols), dans les parages de la Méditerranée.

Le révérend Olivier Kelly, archevêque de Tuam, prélat zélé et d'un éminent caractère, est mort, il y a peu d'années, à Rome, où il a été enseveli aux frais du saint-père, avec les honneurs dus à son rang.

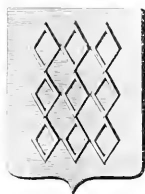
Jean-Jacques, comte O'Kelly Farrell, père du chef actuel de la branche de France, fut admis aux honneurs de la cour, au titre de comte O'Kelly, en 1776. Il fut, pendant plusieurs années, ministre plénipotentiaire de Louis XVI auprès de l'électorat de Mayence.

(*V.*, sur cette ancienne maison, La Chesnaye des Bois, t. XV; de Courcelles, t. IV; *Histoire d'Irlande*, de Keating, à la fin; *Histoire de Mayeoghegam*, t. Ier, p. 411; t. III, p. 473.)

Armes : d'azur, à la tour sommée de trois tourelles et accostée de deux lions d'argent, la tour ayant deux chaînes d'or pendantes de ses créneaux; la branche de France a substitué deux fleurs de lis aux lions, en signalement de sa naturalisation française, et chargé sa tour d'une croix de calvaire.

Devise : Turris fortis mihi Deus.

Résidence : le château de la Mothe-Landron (Gironde). — Le chef-lieu des princes d'Imaney du nom d'O'Kelly, en Irlande, était le château d'Aghrim, au comté de Galway, célèbre par la bataille du 12 juillet 1691, qui décida du sort de l'Irlande catholique, et amena, par ses résultats, l'expatriation de vingt-cinq mille Irlandais, qui formèrent les brigades irlandaises au service de France.



DE KERCADO-MOLAC. — Bretagne. — Le chef actuel de cette maison est ÉDOUARD LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, marquis DE KERCADO-MOLAC, né en 1791, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc.

De son mariage avec AMÉLIE DE MAULÉON est issu un fils.

Résidence : Toulouse.

RÉNÉ-ALEXIS-ALEXANDRE-ERNEST LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, marquis DE MOLAC, frère du précédent, né en 1796, ancien gentilhomme de la

chambre du roi Charles X, chevalier de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres militaires, a fait la campagne de 1815 dans l'armée royale, celle de 1823, en Espagne, comme aide de camp du maréchal prince d'Hohenlohe-Bartenstein, qui commandait en chef le 3ᵉ corps de l'armée des Pyrénées ; il a été aide de camp du maréchal duc de Bellune, alors qu'il était major général de la garde royale. Après les journées de juillet 1830, le marquis de Molac est passé au service de Bavière. Il est major de cavalerie, et chambellan de S. M. le roi Louis Iᵉʳ de Bavière.

De son mariage avec Aline d'Ourches, de la famille des marquis d'Ourches, en Lorraine, est issue une fille

Louise de Kercado-Molac, dame de l'ordre noble de Thérèse de Bavière ; mariée à Maurice, comte de Sonnaz, capitaine aux dragons de Novare, écuyer de S. M. le roi de Sardaigne, fils aîné du comte de Sonnaz, grand veneur à la cour de Turin.

Résidence : Munich (Bavière).

Branche de Kerguisé :

Alexandre-Innocent le Sénéchal de Kerguisé, comte de KERCADO (*résidence :* Toulouse), a épousé Charlotte de Saulx-Tavannes, fille du † duc de Saulx-Tavannes, chevalier d'honneur de la reine Marie-Antoinette (*Résidence :* Paris, rue Saint-Lazare, 65.)

De ce mariage, est issu un fils :

Melchior, comte de Kercado, marié à N. de Lévis, fille du duc de Lévis. De ce mariage, un fils.
Résidence : Bordeaux.

Édouard le Sénéchal de Kerguisé, comte de KERCADO, fils d'un frère d'Alexandre, qui, après les désastres de Saint-Domingue, s'établit à Porto-Rico, y réside encore aujourd'hui.

Principales illustrations.

La maison le Sénéchal a pris et conservé le nom de la charge héréditaire de grand sénéchal féodé de la vicomté de Rohan, que ses membres occupèrent depuis la fondation du château de Rohan. On trouve, dès l'an 1078, un Donoald, grand sénéchal de la Domnonée, dont Josselin était la capitale.

Jean le Sénéchal de Kercado, premier gentilhomme de la chambre du roi de France François Iᵉʳ, tué à la bataille de Pavie (24 février 1525). Voyant un arquebusier impérial viser le roi, il se précipita au-devant du coup, et périt victime de son dévouement. (Moréri.)

René-Alexis, comte de Kercado, lieutenant général en 1708, chevalier du Saint-Esprit, fut président de la noblesse de Bretagne aux états de 1715.

Corentin-Joseph de Kercado, marquis de Molac, lieutenant général, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, décédé en 1806, était le grand-père des marquis de Kercado et de Molac d'aujourd'hui.

(V., pour l'hist. généal., Moréri; Clairambault; l'abbé d'Estrées; dom Morice et dom Lobineau; d'Hozier, etc., etc.)

Armes : d'azur, à neuf macles d'or accostées et arc-boutées, rangées en trois fasces, chacune de trois macles.

Devise : Macula sine macula.

DE KERGORLAY. — Bretagne.

Pierre de Kergorlay, sénéchal du pays de Cornouaille, croisé en 1270.
Louis-Florian-Paul, comte de Kergorlay, fut appelé à la pairie par ordonnance du 23 décembre 1823. Il a quitté la chambre des pairs par démission, en 1830.
(V. l'Armorial de Bretagne de Guy le Borgne et les autres histoires de la noblesse de Bretagne.)
Armes : vairé d'or et de gueules.
Devise : Ayde-toi, Kergorlay, et Dieu t'aydera.

DE KÉROUARTZ. — Bretagne. — Cette famille est aujourd'hui représentée par JACQUES-LOUIS-FRANÇOIS-MARIE-TOUSSAINT, marquis DE KÉROUARTZ, colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et officier supérieur dans le corps de la gendarmerie (compagnie anglaise), le 10 juillet 1785; marié : 1° le 28 août 1785, par contrat signé par le roi et la famille royale, à MARIE-JOSEPHE-REINE DE CLEUZ DU GAGE, fille unique de Jacques-Claude de Cleuz, marquis du Gage, et de Jeanne-Jacquette de Roquefeuil; 2° le 1er juillet 1806, à CÉCILE-MARIE-AUGUSTINE LE VICOMTE DE LA HOUSSAYE, fille d'Augustin le Vicomte de la Houssaye, ancien officier supérieur des mousquetaires, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Rose de Gratien.

De ces deux mariages sont issus :

Du premier lit : 1° FRÉDÉRIC-CHARLES-MARIE, comte DE KÉROUARTZ, lieutenant de cavalerie et chevalier de la Légion d'honneur; marié, le 10 mai 1830, à MATHILDE DE QUÉLEN, fille d'Amable, comte de Quélen, membre de la chambre des députés sous la restauration, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

De ce mariage est issu : ALBERT DE KÉROUARTZ.

2° JACQUES-LOUIS-MARIE-GEORGES-ARVEN, comte DE KÉROUARTZ, chef d'escadron au 8ᵉ hussards, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne.

Du deuxième lit : 3° LOUIS-CHARLES-PHILIPPE, comte DE KÉROUARTZ;
4° CÉCILIA-CAROLINE-MARIE-JACQUETTE, mariée à ALPHONSE, baron DE GRATIEN DE COMORRE;
5° ÉLISA-AMÉLIE-GEORGETTE, mariée à LAURENT, comte de GOUYON DE COIPEL;
6° EUGÉNIE-CÉCILE-HENRIETTE;
7° CLÉMENTINE.

Neveux :

1° Charles, comte DE KÉROUARTZ, ancien lieutenant de cavalerie;

Il a plusieurs enfants.

2° Albert, vicomte DE KÉROUARTZ, lieutenant de vaisseau, marié à Louise Jublin.

Nièces :

1° FANNY, mariée à N. de la Guibourgère;

2° HERMINIE.

Macé de Kérouartz, croisé en 1248.
Achille-Charles-Alexis de Kérouartz, reçu chevalier de Malte le 2 mars 1754, et depuis comman-

deur. La nomenclature des chevaliers de cet ordre présente encore, dans le cours du dix-huitième siècle, quatre chevaliers appartenant à cette famille.

Les preuves de noblesse de cette famille ont été admises lors des diverses réformations. Postérieurement elles ont été faites, par-devant M. Chérin, en 1784, par le marquis de Kerouartz, pour être admis à monter dans les carrosses du roi.

(V., pour l'hist. généal., dom Morice et dom Lobineau; La Chesnaye des Bois, et les divers armoriaux de la Bretagne.)

Armes : d'argent, à la roue de sable, accompagnée de trois croisettes du même.

Devise : Quand il plaira à Dieu.

Résidences : le château des Salles, près Guingamp (Côtes-du-Nord); — le château de Kerouartz, dans le pays de Léon, près de Landéda (Finistère).

DE KERSABIEC. — Bretagne.

A cette famille appartenait † Marie-Catherine-Siméon-Stylite Siochan de Kersabiec, arrêtée avec S. A. R. Madame, duchesse de Berry à Nantes. — Elle la suivit à la citadelle de Blaye, et partagea pendant quelques semaines sa captivité. Elle est décédée à Nantes le 2 août 1840.

Henri de Siochan, croisé en 1248.

(L'histoire la plus complète de la famille de Siochan de Kersabiec se trouve dans le 9e vol. de Lainé. — 1844.)

Armes : de gueules, à quatre fers de lance d'or posés en sautoir, sortant d'un anneau du même.

DE KERSALIOU. — Bretagne.

Geoffroy de Kersaliou, croisé en 1248. — Famille maintenue par arrêt du 5 février 1675.

Armes : fascé d'argent et de gueules de six pièces, au lion de sable armé et lampassé d'or brochant sur le tout.

DE KERSAINT. — Bretagne.

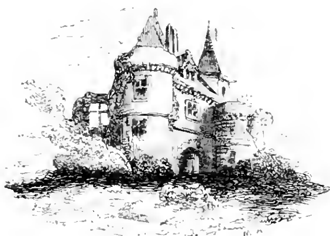
Raoul de Coetnempren (de Kersaint), croisé en 1248.— Famille maintenue par arrêt du 12 juin 1669.

Armes : d'argent, à trois tours crénelées de quatre pièces de gueules.

DE KERSAUSON. — Bretagne.

Robert de Kersauson, croisé en 1248. — Famille maintenue par arrêt du 26 mars 1669.

Armes : De gueules, à une boucle ronde, ou fermail d'argent, l'ardillon posé en pal.







DE LAGNY. — SÉBASTIEN-LOUIS REGNARD, baron DE LAGNY, né le 16 août 1775, chevalier de la Légion d'honneur, maire de la Ferté-sous-Jouarre de 1816 à 1830, époque à laquelle il a donné sa démission ; marié, le 4 janvier 1796, à DENISE-THÉRÈSE-MÉLANIE HIMBERT DE FLEGNY.

De ce mariage est issu :

PIERRE-FÉLIX-ADÉODAT DE LAGNY, né le 30 juin 1797, marié, le 20 mars 1824, à FRANÇOISE-CÉCILE DE CALIGNON, de la famille de ce nom, en Dauphiné. (Le roi et la famille royale ont signé au contrat.)

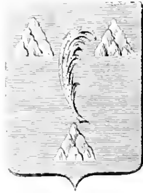
De ce mariage sont issus : 1° FERNAND-PIERRE ALEXANDRE-ADÉODAT DE LAGNY, né le 11 janvier 1829. — 2° DOMITILLE-LOUISE-MÉLANIE ADÉODAT, née le 10 janvier 1825.

Par lettres patentes du 26 octobre 1816, S. M. Louis XVIII a conféré à Sébastien-Louis Regnard de Lagny le titre de baron, avec transmission aux aînés de la maison, « en témoignage, dit le préambule de ces lettres, des bons et loyaux services dudit sieur de Lagny, et du zèle que ses auteurs « ont témoigné au roi Louis XVI. »

(V. Saint-Allais, *Annuaire de la noblesse*, 1836 ; *Dernières années de Louis XVI*, par M. Hue ; Mémoires de l'abbé Georgel.)

Armes : d'argent, à la barre d'azur chargée du signe de l'écrevisse d'or ; coupé d'azur au renard passant d'or sur une terrasse du même, surmonté de trois étoiles d'argent.

Résidence : le château de Lagny, près la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).



DE LAMARQUE. — Originaire du Béarn. — René-Marie de Lamarque, né au Croisic, en 1775, entra dans les gardes de la marine en 1789, et quitta le service à la mort de Louis XVI ; en 1815, il fut nommé capitaine d'état major aux armées royales de Bretagne.

De son mariage, en 1814, avec mademoiselle Eulalie Hacoux, sont issus :

1° Louis-Paul, né en 1817 ;
2° François-Frédéric, né en 1821 ;
3° Sidonie-Marie-Françoise, née en 1816 ;
4° Lucie-Marie-Agathe, née en 1819 ;
5° Anne-Eulalie, née en 1830.

Garcias de Marca commandait, en 1118, la cavalerie de Gaston, prince de Béarn, au siége de Saragosse.

Pierre de Marca, né en 1594, d'abord conseiller du roi et président du parlement, puis archevêque de Toulouse ; il était fils de Jacques de Marca, sénéchal de Béarn.

(V. Bayle, art. Marca ; Moréri, art. Marca.)

Le nom de Marca fut modifié en celui de Lamarque vers le milieu du seizième siècle, par le cardinal d'Ossat.

(V. la Vie du cardinal d'Ossat.)

La branche de la maison de Lamarque, fixée en Bretagne, a été maintenue dans la noblesse, lors de la réformation de 1668.

(V., pour la généalogie, La Chesnaye des Bois, t. IX, p. 494, art. Marca de Lamarque.)

Armes : d'azur, à une palme d'or en pal, accompagnée de trois montagnes de six coupeaux d'argent, deux en chef et une en pointe.

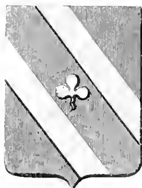
Résidence : le Pouliguen, près le Croisic.

DE LA LAURENCIE. — Angoumois, Saintonge et Poitou.

Laurent de la Laurencie, croisé en 1248.

Cette maison a fait ses preuves de cour.

Armes : d'azur, à l'aigle d'argent à deux têtes, au vol abaissé.



DE LAMARTINE — Bourgogne. — ALPHONSE-MARIE-LOUIS DE LAMARTINE, fils de † PIERRE DE LAMARTINE (capitaine au régiment Dauphin-cavalerie) et de ALIX-FRANÇOISE DES ROYS (chanoinesse comtesse du noble chapitre de Salles, en Beaujolais), né à Milly, près Mâcon (Saône-et-Loire), en octobre 1791, successivement secrétaire d'ambassade à Naples, Londres, Turin et Rome; chargé d'affaires à Florence; membre de l'Académie française, et, depuis 1834, membre de la chambre des députés, etc., etc.

De son mariage avec ELIZA-MARIANNE BIRCH est issue une fille unique : JULIA, décédée en Orient.

Poëte et orateur, les poëmes et les discours de M. de Lamartine se retrouvent dans les souvenirs de toute personne qui sait lire.

La famille de Lamartine, originaire de Cluny, remonte au quatorzième siècle.

(*V.*, pour plus de détails, les biographies contemporaines.)

Armes : de gueules, au trèfle d'or, entre deux bandes du même.

Résidences : Paris, et le château de Saint-Point, près de Mâcon (Saône-et-Loire).

DE LAMIRAULT DE LORMAYE — Orléanais et Soissonnais

(*V.*, pour l'hist. généal., d'Hozier, registre IV; La Chesnaye des Bois, t. VIII, etc.)

Armes : d'or, à une rose de gueules et au chef du même.

DE LAS-CASES. — Originaire d'Espagne.

Bertrand de Las-Cases, croisé en 1248.

Un des membres de cette famille appartient aujourd'hui à la chambre des députés et au conseil d'État.

Armes : d'or, à la bande d'azur, à la bordure de gueules.

DE LASTEYRIE. — Limousin.

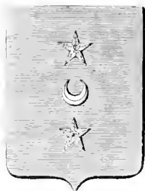
Pierre de Lasteyrie, croisé en 1248

Armes : de sable, à l'aigle d'or arrêtée.

DE LASTIC. — Auvergne.

Jean de Lastic, élu grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1437, repoussa, en 1440 et 1444, les armées égyptiennes qui tentèrent de s'emparer de l'île de Rhodes.

Armes : de sable, à la fasce d'argent, à la bordure de gueules, écartelé de l'ordre



DE LAUZANNE. — Auvergne et Bretagne. — Famille originaire de la Marche, divisée aujourd'hui en deux branches, dont l'une habite l'Auvergne et l'autre la Bretagne.

Première branche — La première est représentée

1° Par ALFRED DE LAUZANNE;

Résidence : le château de Rouza, près de Riom (Puy-de-Dôme).

2° Et FRÉDÉRIC DE LAUZANNE.

Résidence : le château de Clerlandes, également auprès de Riom.

Deuxième branche. — La deuxième branche, établie en Bretagne, a pour représentants :

1° MICHEL-FRANÇOIS-MARIE, comte DE LAUZANNE, né le 14 août 1785, marié, le 20 mai 1817, à MATHILDE-SUZANNE ROBINET.

De ce mariage est issu un fils :

GUSTAVE-MARIE, né le 10 avril 1818.

Résidence : le château de Porz-an-Triez, près Morlaix (Finistère).

2° CAMILLE DE LAUZANNE, fils de † LUC-URBAIN-FORTUNÉ (frère du précédent), et d'ÉMILIE-OLYMPE DE NETHUMIÈRES.

3° JEANNE-FÉLICITÉ-ANGÉLIQUE, née le 1er mars 1782, mariée, le 17 septembre 1798, à PIERRE-MARIE-ANGE-LOUIS DE KERSAINT-GILLY DE SAINT-GILLES.

4° MARIE-ANGÉLIQUE, née le 9 mai 1789; mariée, le 19 octobre 1811 à CHARLES-MARIE DE KERGARIOU.

Par arrêt du parlement de Rennes, daté du 8 juillet 1786, cette maison a été maintenue, comme étant d'ancienne extraction noble, dans l'ordre de la noblesse, aux états de Bretagne.

Toussaint-Joseph de Lauzanne était capitaine au régiment de royal-cavalerie, lorsqu'il émigra, en 1791, et fit partie de la première compagnie des gentilshommes bretons formée à Witlich; il fit toutes les campagnes des princes jusqu'en 1796, et fut retraité comme chef de bataillon. Il est qualifié *comte* sur les brevets de chef de bataillon, et de chevalier de Saint-Louis, signés par le roi Louis XVIII. Il avait épousé, le 20 mai 1780, Félicité-Françoise de Boiexic de Guichen, fille unique

de M. le comte de Guichen, lieutenant général des armées navales, chevalier des ordres du roi, etc., etc. (Il est l'aïeul de Camille de Lauzanne et père de Michel-François-Marie.)

(V. La Chesnaye des Bois, t. VIII ; arrêts de maintenue du parlement de Rennes, en 1786, et de Gueret, du 19 novembre 1667.)

Armes : d'azur, à un croissant d'argent, accompagné de deux étoiles d'or, l'une en chef, l'autre en pointe.

DE LAVALETTE. — Cette famille a pour représentants actuels :

1° JEAN-BAPTISTE-ABSINTHE CHICOYNEAU, baron DE LAVALETTE, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine commandant d'artillerie, sous-inspecteur à la manufacture royale de Chatellerault, fils de Jean-Baptiste Chicoyneau, baron de Lavalette, ancien fermier général, et de Françoise-Angélique Payan ; marié, en 1830, à CAMILLE DUBOIS DE VILLIERS.

De ce mariage sont issus quatre enfants.

2° OCTAVE DE LAVALETTE, né en 1796, membre du conseil d'arrondissement de Tours ; marié, en 1834, à HECTORINE DU PLESSIS.

De ce mariage sont issus quatre enfants.

Résidence : la terre de Laborde, près Neuillé-Pontpierre (Indre-et-Loire).

3° ÉMILE DE LAVALETTE, né en 1799, marié, en 1841, à ANNETTE DE LUGRÉ.

De ce mariage est issu un fils.

Résidence : Rouen.

Sœurs :

1° ELVIRE.

2° HENRIETTE.

Mère : FRANÇOISE-ANGÉLIQUE PAYAN, veuve, en 1826, de JEAN-BAPTISTE CHICOYNEAU, baron DE LAVALETTE.

Résidence : Tours.

François Chicoyneau fut conseiller d'État, premier médecin du roi Louis XV, chancelier de l'université de médecine de Montpellier, surintendant des eaux minérales de France ; fut envoyé à Marseille pour combattre la peste qui ravageait cette ville en 1720. C'est en sa faveur que la terre de Lavalette fut érigée en baronnie ; il mourut à Versailles en 1752.

François Chicoyneau, baron de Lavalette (fils du précédent), fut le cinquième de sa famille, qui fut investi des fonctions de conseiller d'État, chancelier de l'université de médecine de Montpellier, et premier médecin du roi.

Jean-Joseph-François Chicoyneau, baron de Lavalette, fut fermier général, puis conseiller au parlement de Paris (fils du précédent).

(V. l'*Encyclopédie méthodique*, partie historique, et le *Dictionnaire des hommes illustres*, publié en 1789.)

Armes : d'azur, à la bande d'argent, chargée de deux croissants et d'une étoile du champ.

LEBRUN DE RABOT. (V. DE RABOT.)

(V. DE RABOT.)

LECOURT. — Bretagne.

Cette famille, connue sous les noms de Bern, de la Villethassetz, etc., a été maintenue dans sa noblesse lors des réformations de la noblesse de Bretagne, en 1425, 1575, etc.

(V., pour l'hist. généal., *Tableau généalogique* de Warroquier, t. IV, p. 274 ; dom Lobineau, dom Morice, etc.)

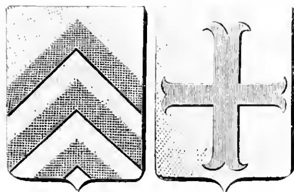
Armes : d'azur, à l'aigle d'or à deux têtes, au vol abaissé.

DE LENDONCK. (V. D'YSEBRANT.)

DE LENTILHAC. — Quercy et Limousin.

Bertrand de Lentilhac, croisé en 1248.

Armes : de gueules, à la bande d'or.



DE LÉVIS. — Ile-de-France et Languedoc.

— Le chef actuel de cette famille est GASTON, duc DE LÉVIS et DE VENTADOUR, né en 1786 ; pair de France démissionnaire en 1830 ; fils de † PIERRE-MARC-GASTON, duc DE LÉVIS, pair de France, chevalier des ordres du roi, membre de l'Académie française, etc., et de LOUISE-CAROLINE CHARPENTIER D'ENNERY. — Il a épousé, en 1816, AMANDA D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE, née en 1798, fille de Pierre-Raymond-Hector d'Aubusson, pair de France, et d'Agathe de REFEVFILLE.

Guy de Levis, troisième du nom, croisé en 1270. (V. JOINVILLE.)

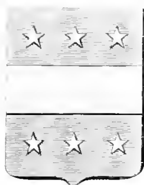
Armes : d'or, à trois chevrons de sable. — Accolé d'Aubusson.

Résidence : Paris, rue de Varennes, 33.

DE LEZAY-MARNESIA. — Bourgogne.

Girard de Lezay, croisé en 1240.

Armes : mi-parti d'argent et de gueules, à la croix ancrée de l'un en l'autre.



DE LIGER-BELAIR. — Bourgogne. — LOUIS-CHARLES BOCQUILLON, comte DE LIGER-BELAIR, né le 12 octobre 1802. — Il a épousé, en 1834, PIERRETTE-LUDOVIC MAREY, fille de Guillaume-Félix Marey et de Félicité de Champeaux de la Boulaye.

De ce mariage sont issus : 1° EDGARD-LOUIS-FÉLIX, vicomte DE LIGER-BELAIR, né en 1835,
2° MARIE-FÉLICITÉ-CÉCILE DE LIGER-BELAIR, née en 1843.

Louis-Nicolas Liger-Belair, écuyer gouverneur en 1760, du prince héréditaire de Wurtemberg (depuis le roi François Ier), conseiller et premier médecin de la cour.

Louis de Liger-Belair, baron de l'empire en février 1809, lieutenant général en 1811, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, grand officier de la Légion d'honneur, pourvu du titre de gouverneur de la 13e division militaire, en 1827, revêtu du titre héréditaire de vicomte, par lettres patentes du roi Louis XVIII, en date du 29 juin 1819, et du titre héréditaire de comte, par lettres patentes du même roi, en date du 12 avril 1823.

Armes : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de six étoiles d'argent, trois en chef et trois en pointe.

Résidence et domicile politique : le château de Vosne, près de Nuits (Côte-d'Or).



DE LIGNE. — Le chef actuel de cette famille est EUGÈNE LAMORAL, prince DE LIGNE, prince d'Amblise et d'Épinay, seigneur de Gourky, Surowa et Gling, grand d'Espagne de 1re classe, chambellan imp.-roy., ambassadeur de S. M. le roi des Belges auprès de S. M. le roi des Français ; né le 28 janvier 1804. — Il a épousé, en premières noces, AMÉLIE-MÉLANIE DE CONFLANS, fille de Louis, marquis de Conflans ; en deuxièmes noces, NATHALIE-

Charlotte-Auguste de Trazegnies, fille de Georges-Philippe, marquis de Trazegnies ; en troisièmes noces, le 28 octobre 1836, Hedwige-Julie-Wanda, princesse Lubomirska, née le 29 juin 1815, fille de Henri, prince Lubomirsky.

Du premier lit sont issus :

1° Henri-Maximilien-Joseph-Charles-Louis-Lamoral, né le 6 octobre 1824 ;

2° Louis-Marie-Charles-Gabriel-Lamoral, né le 2 mars 1827 ;

Du second lit est issue :

3° Nathalie-Flore-Georgine-Eugénie, née le 31 mai 1835.

Du troisième lit sont issus :

4° Charles-Joseph-Lamoral, né le 17 novembre 1837 ;

5° Edouard-Henri-Lamoral, né le 7 février 1839 ;

6° Isabelle-Hedwige-Mathilde-Eugénie, née le 15 avril 1840 ;

7° Marie-Georgine-Sophie-Hedwige-Eugénie, née le 19 avril 1843.

Mère : Louise DE DURFORT-DURAS, née en 1783 ; veuve du prince Louis-Lamoral ; remariée, en 1815, au comte d'Outremont.

Tante : Flore, née le 18 novembre 1775 ; veuve, depuis le 9 janvier 1836, de Raban, baron de Spiegel de Pickelsheim, feld-maréchal au service de l'Autriche.

Principales illustrations.

Wauthier, premier du nom, baron de Ligne, chevalier, accompagna, en 1202, Baudouin, comte de Flandre, à la conquête de Constantinople. (Preuves de l'*Histoire de Cambrai.*)

Jean II, baron de Ligne, fut pair et maréchal de Hainaut, fut, en 1414, chambellan du roi Charles VI et garde du sceau royal, fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, et mourut le 5 janvier 1442.

Claude-Lamoral Ier, prince de Ligne, etc., etc., fut pair, sénéchal et maréchal de Hainaut, mestre de camp de la cavalerie espagnole en Flandre, vice-roi de Sicile, en 1670, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, ambassadeur extraordinaire à Londres, gouverneur général du Milanais, en 1673, membre des conseils d'État et privé du roi d'Espagne, en 1678 ; mourut en 1679.

Charles-Joseph, prince de Ligne, etc., etc., entra au service de l'empereur en 1752, à peine âgé de dix-sept ans, fut colonel en 1758, général-major en 1765, lieutenant général des armées impériales en 1771, et nommé feld-maréchal par Catherine II, impératrice de Russie, en 1782. Il mourut en 1814. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, et notamment de mémoires publiés sous son nom et imprimés à Paris. Lui-même a publié, en 1807, ses œuvres, 30 vol. in-12 (Dresde et Vienne).

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, Courcelles, t. XII, etc.)

Titres : Comte de Fauquemberg, en 1503 ; prince de Mortagne, en 1513, par diplôme de Henri VIII, roi d'Angleterre, et de Charles, roi d'Espagne ; comte de l'empire, en 1549 ; prince d'Epinoy, en 1592 ; prince de l'empire, 20 mars 1601 ; prince d'Amblise, 20 avril 1608 ; prince dans les Pays-Bas espagnols, en 1602, par diplôme de l'infante Isabelle et de l'archiduc Albert ; grand d'Espagne de la première classe, 1643 ; comte immédiat de Fagnoles, et membre du collège des comtes de l'empire, le 3 juillet 1788 ; gentilhomme héréditaire et prince dans le royaume de Pologne, en 1789.

Armes : d'or, à la bande de gueules.

DE LIGNIVILLE. — Lorraine.

Cette maison est une des quatre de la grande chevalerie de Lorraine. Le duc Charles IV de Lorraine, en confirmant les privilèges de la noblesse accordés par ses prédécesseurs, distingue, comme ils l'avaient fait, ces quatre maisons dans l'ordre suivant : *du Châtelet*, *de Ligniville*, *d'Haraucourt* et *de*

Lenoncourt. Il fallait être issu de ces quatre races, par les femmes, pour avoir entrée dans les assises ou États de Lorraine, et le droit de pairie primitive leur a toujours été conservé.

La maison de Ligniville est la seule des quatre qui existe encore aujourd'hui

(V. d'Hozier; Caumartin; le P. Anselme, etc., etc.)

Armes : Losange d'or et de sable.

LOAISEL DE SAULNAYS. — Bretagne. — Cette maison est aujourd'hui représentée par DAVID-JEAN LOAISEL DE SAULNAYS, fils de JOSEPH-ANNE DE SAULNAYS, chevalier de Saint-Louis, et de THÉRÈSE-LOUISE DE LA VILLÉON; né le 25 mai 1785, ancien chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, ex-commandant de la place de Modon en Morée; marié, le 27 mars 1817, à THÉRÈSE BIZET DE CANTELOUP.

De ce mariage sont issus : 1° LOUIS-JOSEPH STANISLAS, né le 30 janvier 1839;
2° SOPHIE-NOÉMI, née le 22 février 1820.

Sœurs :

1° MARIE-FRANÇOISE LOAISEL;

2° JOSEPHINE LOAISEL.

Robin Loaisel est nommé dans l'association des nobles de Bretagne en 1374.

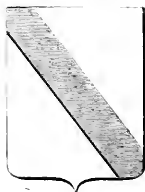
Jean Loaisel était, en 1457, président et juge général de Bretagne; il fut ambassadeur pour la paix à Chinon, en 1462; près de Louis XI, en 1465; et en Angleterre, en 1466.

Cette famille a été maintenue noble lors de la réformation de 1668.

(V. La Chesnaye des Bois, t. IX; Guy le Borgne; les histoires de Bretagne de dom Lobineau et dom Morice.)

Armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes de même.

Résidence : le château de Freneuse (Eure).



DE LORGES-DURFORT. — Le chef actuel de la maison de Durfort est ÉMERIC-LAURENT-PAUL-GUY DE DURFORT DE LORGES-CIVRAC, duc DE LORGES, pair de France, démissionnaire en 1830, fils de † GUY-ÉMERIC DE DURFORT, duc DE CIVRAC, puis DE LORGES, et de CLÉMENCE DE JAUCOURT; né en 1800; marié, en 1822, à † ÉMILIE-LOUISE DU BOUCHET DE SOURCHES DE TOURZEL, née en 1806, décédée à Paris, le 22 avril 1844,

fille de Charles-Louis-Yves, marquis de Tourzel, et d'Augustine-Éléonore de Pons.

De ce mariage sont issus : 1° NELLY, née en 1823, mariée, en juin 1844, à N., comte DE GUÉBRIANT ;
2° OLIVIER ; — 3° GUY ; — 4° BERNARD.

Résidence : Paris, rue de Las-Cazes.

Frères et sœurs :

1° ALDONCE, marquis DE DURFORT, marié, en janvier 1839, à N. DU PLESSIS-CHATILLON.

De ce mariage sont issus trois fils.

2° SEPTIME DE DURFORT, non marié.

3° OLIVIE, mariée, en 1828, au marquis DE LA ROCHETHULON.

De ce mariage sont issus quatre enfants :

4° EUDONIE, chanoinesse de Bavière.

5° † CLÉMENCE, mariée, en 1834, au comte DULAU D'ALLEMAN, décédée en 1844.

De ce mariage sont issus un garçon et une fille.

6° ALIÉNOR, née en 1812 ; mariée, en 1837, à RENÉ, comte de COLBERT MAULEVRIER.

De ce mariage sont issues deux filles.

Mère : CLÉMENCE DE JAUCOURT, duchesse douairière DE LORGES.

Résidence : le château de Fontpertuis, près Baugency (Loiret).

La branche de Durfort-Civrac est un rameau détaché de la branche de Lorges. (Pour la branche de Duras, voir ci-dessus l'article DURAS.)

Principales illustrations.

Gaillard de Durfort IV, seigneur de Duras, etc., etc., chevalier de la Jarretière, conseiller chambellan du roi d'Angleterre, fut successivement gouverneur de Calais pour ce prince ; chambellan de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et mourut en 1487, en Bourgogne, au service du roi de France.

Jacques de Durfort, capitaine de cinquante hommes d'armes, fut créé, en 1609, par le roi Henri IV, conseiller d'État et marquis de Duras, et, en 1625, comte de Rauzan par le roi Louis XIII.

Guy-Aldonce de Durfort, duc de Lorges-Quintin, fut maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes du corps, gouverneur de Lorraine ; mourut à Paris en 1702.

Guy-Michel de Durfort, duc de Lorges et de Randan, fut chevalier des ordres du roi, maréchal de France, commandant en Franche-Comté, et gouverneur de Blaye.

Jacques Henri de Durfort fut chevalier des ordres du roi, maréchal de France, capitaine des gardes du corps, gouverneur et lieutenant général du comté de Bourgogne et de la ville et citadelle de Besançon ; il obtint du roi Louis XIV l'érection de la terre de Duras en duché, par lettres du mois de janvier 1689, enregistrées au parlement le 1er mars suivant.

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, le P. Anselme, Moréri, La Chesnaye des Bois ; Courcelles, etc., etc.)

Armes : d'argent, à la bande d'azur.

DE LORRAINE.

Les historiens s'accordent assez généralement à dire que la maison de Lorraine a la même origine que celle de Hapsbourg, avec laquelle elle s'est confondue dans le dix-huitième siècle. Nous devons ajouter que c'est surtout depuis cette fusion que les généalogistes se sont appliqués à démontrer cette communauté d'origine. Elles descendent d'Étichon Ier, duc d'Alsace, dont Adalbert, l'aîné des fils, est regardé comme la souche, tant de la maison de Hapsbourg que de celle de Zaehring ; l'autre fils, Étichon II, perpétua la ligne d'Alsace. Evrard III et Hugues Ier, fils d'Evrard II, un de ses descendants, fondèrent, dans la suite, le premier, la ligne éteinte des comtes d'Egisheim, et l'autre, qui était margrave en basse Lorraine, la maison de Lorraine, qui posséda, en ligne de primogéniture, le duché de Lorraine, depuis 1048 jusqu'à 1735, obtint, en 1737, en dédommagement le grand-duché de Toscane, et monta sur le trône d'Autriche. — Elle règne aujourd'hui en Autriche, en Toscane et à Modène.

La ligne première née descendait d'Antoine († 1544), fils du duc Renaud II († 1508). Claude, duc de Guise, un des fils cadets, qui obtint, par héritage ainsi que par mariage, les biens de la famille de Vaudemont, en France, fut fondateur de la ligne cadette.

Cette ligne se divisa en trois branches par les trois fils du duc Claude, savoir :

1° Celle des ducs de Guise, fondée par François († 1563), éteinte, en 1775, dans le duc François-Joseph ;

2° Celle des ducs d'Aumale, fondée par Claude († 1573), éteinte, en 1616, en la personne de Charles, duc d'Aumale ;

3° Celle des ducs d'Elbœuf, fondée par Renaud ; cette branche se subdivisa en deux lignes :

a. D'Elbœuf-Elbœuf, divisée en trois branches : 1° d'Elbœuf, éteinte en 1702 ; — 2° d'Harcourt, éteinte en 1747 ; — 3° de Lislebonne, éteinte en 1763 ;

b. D'Elbœuf-Harcourt-Armagnac, qui passa en Autriche au commencement de la révolution française, et s'éteignit dans les mâles avec le duc Charles-Eugène († 21 novembre 1825), prince de Lambese, général de cavalerie, et capitaine des gardes arcières allemandes au service de l'Autriche. Le nom de Lorraine n'est plus porté aujourd'hui que par sa veuve.

MARIE-VICTOIRE, née comtesse FOLLIOT DE CRENNEVILLE, première dame assistante de l'ordre de la Croix étoilée, née en 1782, veuve 1°, de N., baron de Pontet ; 2°, le 10 mars 1806, de François de Paule, comte de Collorédo-Waldsée ; mariée, le 25 janvier 1816, à Charles, duc de LORRAINE, dont elle a été séparée en février 1817, et de qui elle est veuve depuis le 21 novembre 1825.

Résidence : Vienne, en Autriche.

(Extrait presque textuellement des almanachs de Gotha de 1836 et de 1845.)

Armes : d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alerions d'argent.

DE LOSTANGES. — Limousin.

Guillaume de Lostanges, croisé en 1190.

Armes : d'argent, au lion rampant de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, accompagné de cinq étoiles de gueules mises en orle.

LOUIS DE LA GRANGE. — Lorraine. — Cette famille a aujourd'hui pour chef AIMÉ LOUIS, baron DE LA GRANGE, chevalier de la Légion d'honneur, etc

De son mariage avec CONSTANCE-FRANÇOISE DE MALET DE COUPIGNY sont issus :

1° AUGUSTE, marié à CLÉMENTINE DE BRIOIS D'HULLUCH.
Trois fils sont issus de ce mariage

2° CONSTANCE, mariée, en 1833, à CORNEILLE LE SERGEANT D'HENDECOURT
De ce mariage sont issus un fils et une fille.

Jacques Louis fut anobli, en 1600, par Henri IV, qui le fit gentilhomme de sa chambre, en récompense de ses services.

Pierre Louis de la Grange, baron de Muranvaux, chevalier de Saint-Louis, lieutenant du roi à Rocroy, fut fait gentilhomme de Sa Majesté par brevet du 20 janvier 1646.

(*V.*, pour l'hist. généal., l'*Armorial général de la Lorraine et du Barrois*, t. I[er], p. 500 ; La Chesnaye des Bois, t. IX, p. 189, art Loys ou Louis ; Saint-Allais ; Laîne, etc., etc.)

Armes : de gueules, semé de grains de sel d'argent, à l'ours d'or en pied, enchaîné de même, lampassé, armé et colleté d'azur.

DE LOUVOIS. — Maison éteinte en 1844, en la personne de Auguste-Michel-Félicité le Tellier de Souvré, marquis DE LOUVOIS, pair de France, etc. ; le nom est encore porté par sa veuve, la marquise DE LOUVOIS, née de Grimaldi-Monaco. (*V.* ce nom.)

Armes : Écartelé : aux 1 et 4 d'azur, à trois lézards rangés d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or, qui est LE TELLIER ; aux 2 et 3 d'azur, à cinq cotices d'or, qui est de SOUVRÉ.

Résidence : hôtel de Louvois, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 110.

DE LUBERSAC. — Guyenne.

Geoffroy de Lubersac, croisé en 1202.

Armes : de gueules, au loup passant d'or.

DE LUCINGE. (*V.* DE FAUCIGNY.

DE LUYNES. — Le chef actuel de cette famille est LOUIS-CHARLES D'ALBERT, duc DE LUYNES, fils de † PAUL-ANDRÉ-CHARLES, duc DE CHEVREUSE, et de † HERMESSINDE DE NARBONNE-PELET ; né en 1802 ; membre de l'Institut (classe des inscriptions et belles-lettres), auteur du discours préliminaire placé en tête de la *Chronique de Mathieu Pâris*, traduite du latin par M. Huilliard Bréholles, etc.

De son mariage avec † AMICIE DE DAUVET est issu :

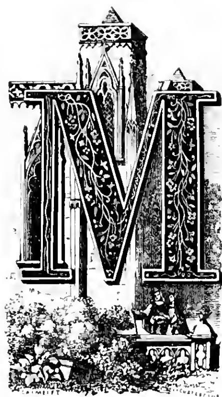
HONORÉ D'ALBERT, duc DE CHEVREUSE, né en 1823 ; marié, le 12 septembre 1843, à VALENTINE, fille de Camille-Auguste, vicomte de Contades.

Tante : PAULINE-HORTENSE D'ALBERT DE LUYNES, veuve, le 24 mars 1826, de † MATHIEU, duc DE MONTMORENCY-LAVAL.

(*V.*, pour l'hist. généal. de cette famille, le P. Anselme ; Scipion Ammirato ; Courcelles ; La Chesnaye des Bois, et les biographies contemporaines.)

Armes : Écartelé : aux 1 et 4 d'or, au lion couronné de gueules ; aux 2 et 3 de gueules, à neuf macles d'or.

Résidences : Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 33, et le château de Dampierre



DE MAIGRET. — Le chef actuel de cette maison est JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS, comte DE MAIGRET, né en 1771, officier d'artillerie en 1787, démissionnaire en 1790, réadmis en qualité de chef de bataillon en 1815, retiré du service comme lieutenant colonel d'artillerie en 1830 ; chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Il a épousé, en 1804, Catherine de Vigny.

De ce mariage sont issus : 1° IGNACE-FRANÇOIS-XAVIER DE MAIGRET, né le 27 mars 1807 ;
2° JOSEPH-GUSTAVE, capitaine au 7e dragons, né le 11 février 1810, marié, le 12 novembre 1839, à ALINE-FÉLICIE D'AVENNES;
3° JOSEPH-FÉLIX, lieutenant au 9e régiment d'infanterie légère, né le 3 janvier 1820 ;
4° ANNE-MARIE-EUGÉNIE, née le 3 décembre 1804, mariée, le 13 octobre 1825, à CHARLES-RICHARD DE ROUVRES ;
5° LOUISE-MARIE-ADÉLAIDE, née le 3 juillet 1813, mariée, le 5 juin 1832, à FRÉDÉRIC DE NONANCOURT.

Jean III de Maigret, créé comte de Maigret et de Neau, reconnu et constaté par diplôme de l'empereur d'Autriche, Léopold II, en date du 23 avril 1687.

Jean V, comte de Maigret et de Neau, petit-fils du précédent, fut grand veneur de S. M. le roi d'Espagne, et son grand drossard en la ville de Baëlen ; de plus, grand maréchal héréditaire de la province de Limbourg, par lettres patentes d'Isabelle, infante d'Espagne, en date du 3 août 1629.

François-Guillaume de Maigret ayant servi en Autriche, Léopold II, pour reconnaître ses honorables services, lui accorda et confirma tous les titres de la branche aînée, et le nomma en outre comte du Saint-Empire et baron de Stokem, permettant à tous ses héritiers et successeurs légitimes de porter ses titres et ses armoiries telles qu'elles ont été augmentées par le diplôme ci-dessus cité de 1687.

Armes : d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois coquilles du même, qui est de MAIGRET, brochant sur un écu écartelé au 1 d'or à l'aigle à deux têtes, éployée de sable, lampassée de gueules ; au 2 d'or au lion de sable, lampassé de gueules ; au 3 d'argent au lion de gueules ; au 4 de gueules à la croix de Bourgogne d'argent. (Concession de l'empereur Léopold II, par diplôme ci-dessus cité.)

Résidence : Malavilliers, par Fontoy (Moselle).

DE MAILLÉ. — Touraine.

Foulques de Maillé, croisé en 1096.

Jacquelin de Maillé, chevalier du Temple, en 1187, se distingua au combat de Nazareth, soutenu par cinq cents croisés contre toute l'armée de Saladin. (V. la Chronique de Tours.)

Le P. Anselme cite Hardouin V, baron de Maillé, comme ayant suivi saint Louis en Égypte.

Urbain de Maillé-Brezé, maréchal de France en 1633. Il eut pour fils Armand de Maillé-Brezé, duc de Fronsac, pair de France, chef et surintendant de la navigation et commerce de France, tué sur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1746, à vingt-sept ans.

Claire-Clémence de Maillé, fille du maréchal, mariée, le 11 février 1641, à Louis II de Bourbon, alors duc d'Enghien, puis duc de Condé, celui que l'histoire appelle le grand Condé.

Cette maison fut appelée à la pairie en 1814, en la personne de Charles-François-Armand, duc de Maillé.

(V., pour l'hist. généal., le P. Anselme; La Chesnaye des Bois; Courcelles, t. VII; etc.)

Armes : d'or à trois fasces ondées de gueules.

DE MAILLY. — Picardie.

Nicolas, seigneur de Mailly, croisé en 1202.

(V., pour l'hist. généal., Moréri; le P. Anselme; Saint-Allais; *Annuaire de la Noblesse de* 1855; etc.)

Armes : d'or à trois maillets de sinople.

DE MALET, — Originaire de Normandie. — Cette ancienne maison se divise en plusieurs rameaux, dont les représentants actuels sont :

1° Christophe-Édouard-François, comte DE MALET DE LA JORIE, veuf en 1806 d'Athénaïs de Jumilhac, laquelle était fille de N., baron de Jumilhac et de N. de Launay, dont le père, N. de Launay, fut massacré à la prise de la bastille, dont il était gouverneur. Après la perte de sa femme, en 1816, M. le comte de Malet a embrassé l'état ecclésiastique.

2° Henri-Auguste Olivier, marquis DE MALET DE LA GARDE, né en 1809, veuf, en 1839, de Marie-Guillelmine-Simone de Vibraye, fille de Maximilien-Anatole Hurault, comte de Vibraye et d'Angélique-Armande-Camille de la Luzerne.

3° Yrieix-Paul DE MALET DE DOUSSAC; marié, en 1824, à Marie-Caroline du Buc.

4° Jean-François-Maxime, comte DE MALET DE LAFARGES, veuf de Marie-Aimée-Henriette de Beauclair, fille de Géraud, comte de Pommereval.

De ce mariage sont issus : 1° Albert, marquis de Malet de Lafarges, né en 1809, marié, en 1836, à Julia de la Rochejacquelein, fille de Louis, marquis de la Rochejacquelein, et de Marie-Victoire de Donnissan.

De ce mariage, une fille : Victorine, née le 3 avril 1840.

2° Louis-Victor-Arthur, né en 1810;

3° Laure, mariée, en 1833, à Alexandre de la Salvanie.

5° Louis-Alexandre, vicomte DE MALET DE ROQUEFORT; marié, en 1807, à Marie-Anne de Lavau.

De ce mariage est issu : Jean-Léo, né le 6 juillet 1822.

Frère. — JEAN-ALEXANDRE, baron DE MALET DE ROQUEFORT, marié à ADÈLE DE BONNEAU.

De ce mariage sont issus : 1° EUGÈNE ;
2° HENRI ;
3° CATHERINE-CORALY, mariée, en 1830, à ERNEST, comte DE MALET, son cousin.

Branche établie en Artois. — RAOUL-GUILLAIN-MARIE, comte DE MALET DE COUPIGNY, né en 1787, brigadier des gardes du corps du roi, chef d'escadron, chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand ; marié, en 1819, à MARIE-PAULINE-ANTOINETTE MAGON DE LA GYCLAIS.

De ce mariage est issu : CHARLES-JULES-GUILLAIN-MARIE, né en 1821

Principales illustrations.

Guillaume Malet commandait un corps de troupes dans l'armée qui fit la conquête de l'Angleterre, en 1066. La maison de Malet le regarde comme son premier auteur connu.

Guillaume Malet, IIe du nom, petit-fils du précédent, croisé en 1096.

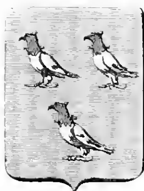
Jean Malet, chevalier, sire de Graville, assista à la dernière croisade de saint Louis, en 1270.

Louis Malet, chevalier, sire et baron de Graville, qui fut amiral de France dans le quinzième siècle, fut qualifié par le roi de France du titre de son ame, féal et réel cousin.

Le marquis de Malet de Coupigny, vice-roi des îles Baléares, mort à Madrid, en 1826.

(V., pour l'hist. généal. de cette maison, La Chesnaye des Bois ; de la Roque ; le P. Anselme ; la *Revue historique de la Noblesse*, de M. Borel d'Hauterive, t. II.)

Armes : de gueules à trois fermeaux d'or, posés 2 et 1. La branche de COUPIGNY porte : d'azur à l'écusson d'or, au chef de gueules, chargé de trois fermeaux d'or.



MANGOT D'ORGÈRES. — Poitou. — Le chef actuel de cette famille est PIERRE-MARIE MANGOT D'ORGÈRES, né en 1762 ; marié, en 1800, à MADELEINE-AGLAÉ LANCRET.

De ce mariage sont issus : 1° MICHEL-ANGE-ADOLPHE MANGOT D'ORGÈRES, né en 1801, marié, en 1832, à SOPHIE-JEANNE-HENRIETTE LAURENT DE SAINT-JULIEN ;
De ce mariage est issu : Claude-Pierre-Frédéric Halbert, né en 1833
2° JEAN-BAPTISTE-NAPOLÉON MANGOT DE VILLERAN, né en 1805 ;
3° ANNE-LOUISE.

Guillaume Mangot ou Maengot, IIIe du nom, était sénéchal de Poitou en 1177. (*Revue historique de la Noblesse*, t. I, p. 233.)

Claude-Mangot, chevalier, seigneur d'Orgères et de Villeran, ambassadeur en Suisse, premier prési-

dent du parlement de Bordeaux, fut garde des sceaux de France en 1616. (V. le P. Anselme, et La Chesnaye des Bois, t. IX, p. 474.)

Claude-Pierre Mangot d'Orgères, secrétaire du roi, conseiller au grand conseil, mort en 1778. Le chef actuel de la famille est son petit-neveu. (*Revue historique de la Noblesse*, t. 1, p. 244.)

(V. La Chesnaye des Bois, t. IX; le P. Anselme; Chevillard fils; Jean le Féron; *Histoire des Chanceliers*; etc., etc., etc.)

Armes : d'azur, à trois éperviers d'or, chaperonnés et longés de gueules.

Résidence : le château de Lordereau (Yonne).

DE MARQUESSAC. — Guyenne et Périgord. — Deux branches de cette maison subsistent encore aujourd'hui; le chef de la branche de Croze, et du nom, est PIERRE-JEAN DE MARQUESSAC, lieutenant-colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, etc. Le chef de la branche de la Reille est LOUIS DE MARQUESSAC.

Ponce de Marquessac acheta, le 15 mars 1497, d'Alain, sire d'Albret, et de Jean, roi de Navarre, les paroisses de Saint-Pantaly, de Saint-Pardoux, etc., dont il forma la terre de Marquessac, en Périgord, à laquelle il donna son nom.

Pierre de Marquessac, seigneur de Saint-Pantaly, etc., conseiller du roi, lieutenant général, et juge mage de Périgord en 1545.

Pierre de Marquessac de la Reille, page du roi en 1787, fut ensuite colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. Il est le père de Louis de Marquessac.

(V., pour l'hist. de cette famille, Courcelles, in-8°, t. V, p. 224 et suiv.; Registres de la noblesse de Guyenne, 1666; d'Hozier, *Indicateur nobiliaire*; etc.)

Armes : d'azur, à trois besants d'argent.

Résidence : Cieurac, près de Souillac (Lot).

DE MARSANE. — Dauphiné.

Humbert de Marsane, croisé en 1096.

Armes : de gueules, au lion d'or, au chef de même, chargé de trois roses aussi de gueules.

DE MARTRIN-DONOS. — Rouergue. — Le chef actuel de cette famille est MARC-ANTOINE DE MARTRIN-DONOS; marié, en 1791, à MARIE-MADELEINE-JOSEPHE DE GROS D'HOMPS.

Sont issus de ce mariage : 1° EUGÈNE-GUILLAUME, marié à MATHILDE D'ESQUIEU;
2° VICTOR, marié à FOEDORA D'IMBERT DE CORNEILLAN;
3° ERNEST, marié à OCTAVIE-GUIRAUD;
4° GUSTAVE;
5° Deux filles mariées.

Résidence : Montauban.

Frères et sœurs :

1° ÉTIENNE DE MARTRIN-DONOS, marié à JOSÉPHINE DUCUP.

De ce mariage, un fils : HIPPOLYTE, marié à MATHILDE D'AUXILLON; — et une fille, non mariée.

2° AUGUSTE DE MARTRIN-DONOS, marié à N. BERMOND.

Il a de ce mariage dix enfants.

Résidence : Valence en Albigeois.

3° PAULIN DE MARTRIN-DONOS, marié à N. DE NÈGRE.

De qui il a un fils et une fille.

Résidence : Saint-Esteve-de-Donos.

4° et 5° Deux sœurs habitant, l'une le château de Donos, et l'autre Sonals.

Gomezinde, seigneur de Donos, en faveur de qui la terre de Donos fut érigée en seigneurie par le roi Charles le Chauve, par charte donnée et signée au palais d'Attigny en 859, avait rendu des services signalés à ce prince. (Charte citée par dom Vaissette.)

Jean de Martrin obtint du roi Charles VIII la chapellenie de Roquecesière en Rouergue, en 1484, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la couronne; fut pourvu, en 1487, de la charge de capitaine de la place de Bonabas et Montasie.

V., pour l'hist. généal. de cette famille, dom Vaissette, *Hist. du Languedoc;* M. d'Aubays, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France;* etc., etc.

Armes : écartelé aux 1 et 4 d'or, à l'aigle à deux têtes, armée, lampassée et couronnée de gueules, qui est de MARTRIN; aux 2 et 3 d'argent, à trois fasces de gueules, qui est de DONOS.

DE MASIN. — Originaire de Piémont. — Le chef actuel de cette famille est AUGUSTE-VICTOR, comte DE MASIN, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre de Saint-Maurice de Piémont, etc. ; marié, le 30 avril 1821, avec MALVINA GUIGUES DE MORETON DE CHABRILLAN.

De ce mariage sont issus : 1° HIPPOLYTE-HENRI-GASTON, né à Paris, le 19 décembre 1825 ;
2° ALFRED-FRANÇOIS-AMÉDÉE, né à Paris, le 10 juillet 1827 ;
3° RICHARD-PHILIPPE-JOSEPH, né à Fontainebleau, le 28 septembre 1832 ;
4° CHARLES-FORTUNÉ-LÉONCE, né à Paris, le 26 janvier 1838 ;
5° AUGUSTINE-MARIE-LAURENCE, née à Paris, le 10 juillet 1822 ;
6° MARIE-ZÉNOBIE-JOSÉPHINE, née à Paris, le 13 novembre 1842.

Résidence : Paris, rue de l'Université, 16.

Frère. — PHILIPPE DE MASIN, ancien capitaine de cavalerie, ancien gentilhomme de monseigneur le duc de Bourbon.

Résidence : Marseille.

Famille originaire du Piémont, naturalisée en France au seizième siècle.

Henri de Masin est cité dans l'*Histoire de Provence* de Papon au nombre des gentilshommes qui se distinguèrent à la prise de l'île Sainte-Marguerite.

V., pour l'hist. généal., la *Revue historique de la Noblesse*, t. II.

Armes : fascé d'or et de gueules de six pièces, à une tige de chanvre de sinople, brochant.

MASSIF DES CARREAUX. — Normandie.

MICHEL MASSIF DES CARREAUX, né en 1820.

Frère. — Jules MASSIF DES CARREAUX.

Sœur. — Fanny, mariée, en 1844, à Jules Courseaux d'Hatteniot

---

Thomas Massif des Carreaux fut, en 1737, reçu conseiller du roi auditeur en la cour des comptes aides et finances de Rouen. (Tabl. de la ville de Rouen, 1775.)

(V., pour l'hist. généal., Lainé, *Archives*, t. VIII.)

Armes : d'azur, à une muraille crénelée de quatre pièces d'argent, maçonnée de sable.

Résidences : Le Tot-d'Ingouville, Paris et Fécamp.

DE MATHAN. — Normandie.

Jean de Mathan, chevalier banneret, croisé en 1096.

Armes : de gueules, à deux jumelles d'or, au lion de même passant en chef.

DE MAUDET DE PENHOUET. — Bretagne.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse lors de la réformation de 1669. — Son chef actuel réside au château de la Houssaye, près Redon (Ille-et-Vilaine).

(V. le *Nobiliaire de Bretagne*, de Beauregard ; dom Morice ; etc.)

Armes : de gueules, à neuf losanges d'or.

DE MAULÉON. — Poitou.

Savary de Mauléon, croisé en 1211.

Armes : d'or, au lion de gueules.

DE MAUNY. (V. de Reviers.)

DE MAZENOD. — Provence. — Charles-Joseph-Eugène DE MAZENOD, évêque de Marseille, commandeur de l'ordre des Saints Maurice et Lazare de Sardaigne, etc., né à Aix, le 1er août 1782, dernier rejeton de la branche de cette famille, établie en Provence.

Grand vicaire et ensuite coadjuteur de son oncle N. de Mazenod, évêque de Marseille, sacré évêque d'Icosie, *in partibus*, le 15 octobre 1827, et enfin, après la mort de son oncle, nommé évêque de Marseille par ordonnance royale du 1er avril 1837.

Monseigneur de Mazenod est le fondateur et le supérieur général de la congrégation des missionnaires de Provence.

(V., pour l'hist. généal. de la maison de Mazenod, Artefeuil.)

Armes : d'azur, à trois molettes d'éperon d'argent ; au chef d'or chargé de trois bandes de gueules.

Résidence : le palais épiscopal à Marseille.

DES MAZIS. — Bourgogne. — La branche aînée de cette famille a pour chef aujourd'hui Henri-Gabriel DES MAZIS, né en 1809.

Jean des Mazis, IIe du nom, gouverneur des ville et château d'Étampes et Dourdan, sous le règne de Charles VII (1450).

(V., pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, t. V, art. des Mazis ; *Antiquité d'Estampes*, par Fleureau, etc., etc.)

Armes : de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois molettes d'éperon de sable.

DE MELUN. — Le chef actuel de cette maison est ANNE-JOACHIM-FRANÇOIS, vicomte et comte **DE MELUN**, fils de ADAM-JOACHIM-MARIE, vicomte **DE MELUN**, et de FRANÇOISE ARTAUD DU RAYOL, né au château de Brumets, le 10 mars 1785, auditeur au conseil d'État en 1809, brigadier de la première compagnie des mousquetaires de la garde royale, avec rang de capitaine de cavalerie en 1815, marié, le 18 avril 1805, à AMÉLIE DE FAURE, fille de JACQUES-PANCRACE-ANGE DE FAURE, lieutenant-colonel d'infanterie, et d'AMÉLIE DE NORVILLE.

De ce mariage sont issus : 1° ANATOLE-LOUIS-JOACHIM-JOSEPH, vicomte DE MELUN, né le 24 septembre 1807, ancien élève de l'école polytechnique et officier d'artillerie, chevalier de l'ordre militaire de Léopold de Belgique, marié, le 25 septembre 1839, à MARIE-ALDEGONDE-JOSEPHE VAN DER CRUISSE, fille de Charles-Michel-Hugues Van der Cruisse de Vaziers et d'Adélaïde-Sophie le Mesre.

De ce mariage est issue : Anne-Marie-Adelaïde, née le 21 septembre 1843.

2° ARMAND-MARIE-JOACHIM, vicomte DE MELUN, né le même jour que son frère.

3° LÉONIE-VICTOIRE-LOUISE, née le 18 février 1810, mariée, le 4 mai 1836, à JACQUES-ADOLPHE CADEAU, vicomte d'ACY, ancien officier des grenadiers à cheval de la garde royale, chevalier de la Légion d'honneur.

4° ANNE-AMÉLIE-MARIE, née le 23 juillet 1813, mariée, le 9 mai 1836, à ALEXANDRE-MAXIME BOULA, comte DE MAREUIL.

5° MATHILDE-BLANCHE-JOACHIME, née le 27 avril 1815, mariée, le 2 février 1842, à ARMAND-MARIE, vicomte DE L'ESPINAY.

6° BLANCHE-AENOR-ANATOLE, née le 16 mars 1824.

Résidences : le château de Brumetz (Aisne); Paris; Lille (Nord).

Principales illustrations.

Guillaume Ier, vicomte de Melun, dit le Charpentier, accompagna, en 1096, à la première croisade, son parent Hugues de France, comte de Vermandois, frère du roi Philippe Ier (Robert le Moine); commanda le 2e corps de l'armée du roi Baudoin Ier, à la bataille de la Ramla, en 1102. (Albert d'Aix.) Godefroy de Bouillon, à son lit de mort, avait donné à Guillaume de Melun, en récompense de ses services, la ville de Caïphas. (Robert le Moine.)

Adam II, vicomte de Melun, se distingua à la bataille de Bouvines, gagnée, en 1214, par Philippe-Auguste, sur l'empereur Othon et ses alliés. A la tête d'un détachement de cavalerie légère et d'arbalétriers envoyé pour observer la marche de l'armée impériale, Adam soutint la première attaque à l'arrière-garde, et alla se placer ensuite au front de la première ligne avec le duc de Bourgogne, Mathieu de Montmorency, et Gaucher de Châtillon, comte de Saint-Pol, et transperça deux fois l'ennemi à jour.

Simon de Melun accompagna saint Louis en Afrique en 1270, fut grand maître des arbalétriers en 1282, maréchal de France en 1290; fut tué à la bataille de Courtray, en 1302. (Salle des Batailles et Salle des Maréchaux, à Versailles.)

Jean II, vicomte de Melun, comte de Tancarville, grand chambellan de France, souverain maître de l'hôtel du roi et réformateur général des eaux et forêts, gouverneur de Bourgogne, de Champagne et de Brie, connétable et chambellan héréditaire de Normandie, fut fait prisonnier en 1356, à la bataille de Poitiers, avec son frère, Guillaume de Melun, archevêque de Sens; fut un des plénipotentiaires qui réglèrent la paix de Brétigny, et fut donné en otage au roi d'Angleterre pour la garantie de ce traité. (Froissart, *Biogr. univ.*, art. TANCARVILLE.)

Titres : Jean II fut nommé comte de Tancarville par lettres patentes du roi Jean (4 février 1351).

Charles de Melun, chambellan de Louis XI, fait baron de Landes par lettres patentes de 1462.

François de Melun, comte d'Epinay par lettres patentes de Louis XII (28 novembre 1514), et Hugues, son fils, prince d'Epinay par lettres patentes de l'empereur Charles-Quint, en 1541.

Robert de Melun, crée marquis de Roubaix par lettres patentes de Philippe II, roi d'Espagne, en date du 1er mars 1579.

Louis de Melun, prince d'Epinay, obtint, en 1714, par lettres patentes du roi Louis XIV, l'érection de la vicomté de Joyeuse en duché-pairie.

(*V.*, pour l'hist. généal. de cette famille, le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*; La Chesnaye des Bois; Laîné, *Hist. vérid.*; Courcelles, t. V; etc., etc., etc.

Armes : d'azur, à sept besants d'or, posés 3-3-1, au chef d'or.

MENJOT D'ELBENNE

Famille de robe, dont une branche réside au château de Couléon près Connerré (Sarthe); une autre dans le département de l'Indre, et une troisième à Paris.

(*V.* Moréri, art. Menjot; les Archives de la cour des comptes.)

Armes : d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux épis de gueules, et en pointe d'un lion grimpant du même.

DE MENOU. — Berry et Touraine.

Gervais de Menou, croisé en 1190.

Armes : de gueules, à la bande d'or.

DE MÉRIC DE BELLEFON. — Guyenne. — Jean-Baptiste DE MÉRIC DE BELLEFON, chef de sa branche, né le 10 mars 1785; marié, le 7 février 1804, à Henriette de Bessières.

De ce mariage sont issus : 1° Jean-Pierre-Victor, capitaine d'infanterie, né le 21 octobre 1804, marié, le 22 novembre 1842, à Marie-Félicie de Balathier, fille de M. R.-E. Henry, marquis de Balathier-Lantage, et de Rose-Apolline de Thieffries-Beauvois;

2° Charles-Sébastien, capitaine d'artillerie, né le 3 octobre 1808, et marié, le même jour que son frère, à Marie-Béatrix-Louise de Balatrier-Lantage, sœur de la précédente.

Les preuves de la famille de Méric, branche de Vivens, dont l'origine est commune à celle de Bellefon, ont été faites, le 3 février 1670, par-devant M. Dugué, intendant de Lyon. Elles remontent jusqu'en 1551; les armes de la famille y sont constatées.

(Ces titres et preuves ont été déposés aux archives de M. d'Hozier. *V.* son *Indicateur nobiliaire*.)

Armes : d'azur, à la biche d'or.

Résidence : le château de Savignac (Lot).

DE MERLEMONT (des Courtils). — Picardie. — Le chef actuel de cette famille est Charles-René des Courtils DE MERLEMONT, né en 1777; marié, en 1795, à † Lucie-Victorine de Mahiel Saint-Clair, décédée en 1840.

De ce mariage sont issus : 1° René-Adolphe, né le 2 mai 1798, lieutenant aux grenadiers à cheval de la garde, puis capitaine au 7e régiment de cuirassiers, démissionnaire en 1830, marié 1° à Marie-Edmée de la Houssaye, 2° le 12 juin 1838, à Alexandrine-Louise-Françoise de Virieu, fille de L. Gus-

tave-Alexandre, vicomte de Virieu, ancien aide-major de la garde royale. — Sont issus

Du premier lit :

a. Lucie-Marie-Marthe, née le 4 mars 1832 ;

b. Victorine-Stéphanie-Mathilde, née le 17 mai 1835.

Du deuxième lit :

c. René-Louis, né en mars 1839 ;

d. Jeanne, née en 1840 ;

e. Ferdinande, née en 1841.

2° René-Gustave des Courtils, né le 21 décembre 1799, non marié

3° René-Louis-Léon des Courtils, né en octobre 1802, ancien lieutenant au 10e chasseurs à cheval, démissionnaire en 1831 ; marié, en 1833, à Gabrielle de Gannay.

De ce mariage sont issus :

1° René, né en 1835 ;

2° Ernestine, née en 1837.

Cousines issues de germain :

1° Esther-Élisabeth, mariée à Henri, comte d'URRE, ancien pair de France ;

2° Denise-Renée-Joséphine, mariée, en 1808, à Maximilien-Albert, marquis de Béthune Hesdigneul, ancien colonel du 1er régiment de cuirassiers.

Toutes deux filles de † N... des Courtils, ancien colonel d'infanterie, décédé en 1821.

(*V.*, pour l'hist. généal., le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt.)

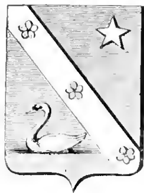
Armes : d'azur, au lion grimpant d'argent, portant à son col un écusson d'or au lion de sable, attaché de gueules. (Conforme à l'arrêt de maintenue rendu par le conseil, le 5 décembre 1667. — *V.* l'Armorial général manuscrit de l'Ile-de-France, p. 120.)

Résidence : le château de Merlemont, près de Beauvais.

DE MERODE. — Flandre, Belgique et Pays-Bas.

Baudoin de Merode, croisé en 1248

Armes : d'or, à quatre pals de gueules, à la bordure engrelée d'azur



DU MESNIL. — Bourgogne. — Le chef actuel de cette famille est Anne-

Jean-Baptiste-Eugène, baron JOBARD DU MESNIL, né le 10 septembre 1805, ancien juge auditeur.

Deux membres de cette famille, un capitaine et un lieutenant au régiment de royal-marine, furent tués à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre 1709.

François du Mesnil et d'Igornay, chevalier de Saint-Louis, servait, en 1775, dans la gendarmerie de la garde ordinaire de Louis XV.

(Les titres de cette famille sont déposés aux archives de Dijon.)

Titres : des lettres patentes de baron de l'empire ont été délivrées, en 1809, à Jean-Baptiste-Eugène Jobard, baron du Mesnil, ancien sous-préfet d'Autun, père du baron actuel ; elles portent érection d'un majorat héréditaire.

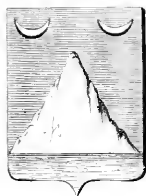
Armes : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois quintefeuilles de gueules, accostée, au canton senestre du chef, d'une étoile d'argent, et, au canton dextre de la pointe, d'un cygne aussi d'argent.

Résidence : le château du Mesnil, à Brasey-en-Plaine (Côte-d'Or).

DE MESSEY. — Charolais.

Guillaume de Messey, croisé en 1240.

Armes : d'azur, au santoir d'or.



DE MEYRONNET. — Provence. — Philippe-Louis DE MEYRONNET, baron de Saint-Marc, fils de Jules-François DE MEYRONNET, baron de Saint-Marc, conseiller au parlement de Provence [1], et de Cécile-Madeleine-Polyxène Leblanc de Ventabren ; né à Aix, le 24 décembre 1780, substitut en 1811, avocat général à la cour impériale d'Aix en 1814, procureur général à la cour royale de Besançon, le 27 mars 1816,

---

[1] Lequel était fils de Philippe, aussi conseiller au parlement de Provence en 1757, et de Thérèse de Fauris, dont la famille s'est éteinte de nos jours en la personne du savant et vénérable président de Saint-Vincent.

Alexandre-Jules-Antoine de Fauris-Saint-Vincent, le dernier de sa maison, né à Aix le 1er septembre 1750 († à Aix, le 15 novembre 1819, à 69 ans), était fils de Jules-François-Paul de Fauris-Saint-Vincent, président à mortier au parlement de Provence, et de Julie de Villeneuve de Vence, fille de Sophie de Simiane, petite-fille de Pauline de Grignan et arrière-petite-fille de madame de Sévigné. — Il fut successivement président à mortier au parlement de Provence de 1780 à 1789, député au corps législatif en 1809, membre de la chambre des députés en 1814, président à la cour royale d'Aix depuis 1811 jusqu'à sa mort, membre de l'Académie des inscriptions en 1816. Savant antiquaire, et auteur de nombreux écrits sur l'histoire et les antiquités de la Provence, parmi lesquels nous citerons seulement le *Mémoire sur l'état des lettres et des arts, et sur les mœurs et usages suivis en Provence dans le quinzième siècle.*

(Voir, pour plus amples détails, les biographies contemporaines, art. *Fauris-Saint-Vincent.*)

secrétaire général du ministère de la justice et conseiller d'État en 1828, conseiller en cour de cassation en 1829, où il siége encore aujourd'hui ; il a été nommé officier de la Légion d'honneur, par ordonnance d'octobre 1828.

Résidences : Paris, et le château de Saint-Marc de Jaumegarde, près d'Aix (Bouches-du-Rhône).

Frère — Louis-Joseph-Charles DE MEYRONNET, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, né à Aix, le 19 décembre 1782.

Résidence : Aix.

La branche aînée de cette maison, connue sous le nom de Chateauneuf, s'est transplantée en Champagne, et y est représentée ainsi qu'il suit :

1° Alphonse DE MEYRONNET, marquis de Chateauneuf, fils de Paul-Joseph, conseiller au parlement de Provence, et de Pauline de Bruni d'Entrecasteaux ; né en juin 1779, marié, en 1802, à Adrienne de Thomassin de Bienville, fille de N. de Thomassin de Bienville, et d'Éléonore-Walburge Irénée, baronne de Ferette, chanoinesse du chapitre de Rémiremont.

De ce mariage sont issus : 1° Alphonse, lieutenant de cuirassiers, qui, de son mariage avec N... de Compiègne, a deux fils :
1° Georges, — 2° Ludovic.
2° Pauline-Adrienne, mariée, en 1818, à Achille-Charles-Auguste de Pechpeyrou-Comminges, comte de Guitaut.

Résidences : Paris, et le château de Puellemontier (Haute-Marne).

Nièces. — 1° Pauline de Meyronnet, fille de † Balthasard, comte de Meyronnet, colonel d'état-major, commandeur de la Légion d'honneur († en octobre 1844), et de † Laure du Puy de Maconex († en avril 1844).

2° Noémi, sœur de la précédente, mariée à N. de Compiègne, frère de la comtesse Alphonse de Meyronnet

---

? Alphonse de Meyronnet-Saint-Marc fut procureur général en la cour des comptes de Provence en 1656, et conseiller d'État en 1660. Son fils, son petit-fils et son arrière-petit-fils furent conseillers au parlement de Provence ; le dernier est le père du conseiller en cour de cassation d'aujourd'hui.

Paul de Meyronnet, conseiller au parlement de Provence, en 1688, obtint l'érection de la terre de Chateauneuf en marquisat, par lettres patentes d'avril 1727, enregistrées par arrêt du parlement de Provence en date du 5 mai suivant.

Charles de Meyronnet fut maréchal des camps et armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il mourut à Aix, en 1772.

Philippe-Auguste de Meyronnet Saint-Marc, capitaine de vaisseau, en 1784, et chevalier de Saint-Louis, frère du baron de Saint-Marc, conseiller au parlement de Provence. Trois autres de ses frères étaient comme lui officiers supérieurs dans la marine et chevaliers de Saint-Louis.

(V., pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, t. X, p. 111 et suiv. ; Artefeuil, t. II, p. 155 ; Prosper Cabasse, Hist. du parlement de Provence ; etc., etc.)

Armes : d'azur, à un rocher d'argent sortant d'une mer du même, accompagné en chef de deux croissants aussi d'argent.



DE MILLEVILLE. — Normandie. — Les représentants actuels de cette famille, sont :

1° David-François-Gabriel Archambault DE MILLEVILLE, né le 6 avril 1775, chevalier de Malte de minorité et de Saint-Louis ; marié, le 5 juin 1802, à Rosalie-Françoise le Hantier de Glatigny.

De ce mariage sont issues deux filles :

1° Gabrielle-Rosalie-Célestine, mariée à Frédéric de Corday ;

2° Jeanne-Gabrielle, mariée à Agathon du Croq du Hil de Milleville.

Résidence : Breteuil-sur-Iton (Eure).

2° Marie-Gabriel-Isidore-Raoul DE MILLEVILLE, frère du précédent, né le 17 juillet 1776, nommé, au mois d'octobre 1789, élève de l'école militaire de marine de Vannes, gendarme de la garde du roi (compagnies rouges), le 6 juillet 1814, chevalier de la Légion d'honneur. Il a épousé, le 29 avril 1807, Louise-Céline Manoury.

De ce mariage sont issus trois garçons :

1° Edmond-Pierre-Gabriel, né le 29 août 1808, ancien lieutenant d'infanterie, marié, le 18 juin 1837, à Blanche d'Auffay. — De ce mariage sont issus trois garçons et une fille.

Résidence : le château de Boissay (Seine-Inférieure).

2° Archambault-Gabriel, né le 16 août 1810, marié, le 11 février 1839, à Marie-Albertine de Gallye. — De ce mariage sont issus un garçon et une fille.

Résidence : Nesle-Normandeuse (Seine-Inférieure).

3° Henri-James-Gabriel, né le 9 juillet 1815, avocat, référendaire au sceau de France, ancien délégué suppléant des établissements français dans l'Inde.

Résidence : Paris.

Résidence : Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

Frère Jean de Milleville, commandeur de Repentigny, en 1463.

Lettres patentes du roi Charles VIII, en date d'octobre 1486, données à son bien-aimé Jehan de Milleville, écuyer, archer de sa garde française, demeurant en l'élection d'Arques, lui concédant diverses dispenses et priviléges, en récompense de l'occupation qu'il avait en son service à l'entour de sa personne, à la garde de son corps, etc.

Daniel de Milleville, chevalier, seigneur de Boissay, Huppy, Fontenay, etc., servait au camp de Magnières, le 27 septembre 1675, comme les autres gentilshommes de la province, et reçut du duc de

Longueville, le 13 octobre 1636, l'ordre de rester dans Dieppe pour y servir sous M. de Montigny, qui y commandait ; « sachant, lui écrivait-il le 12 avril 1639, le zèle et l'affection qu'il avait au service du « roi, son expérience et le crédit qu'il avait dans le pays. »

La famille de Milleville a été maintenue dans sa noblesse par jugement du 4 août 1688, de M. le baron de la Galissonière, commissaire député pour la recherche de la noblesse en la généralité de Rouen.

(V., pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, t. X, p. 131 et suiv., et l'*Hist. chronologique et géographique de Normandie*, 2 vol. in 4° ; etc.)

Armes : de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre glands d'or

DE MIRAMON. — Guienne et Auvergne.

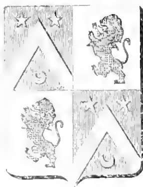
Bernard de Cassaignes, dont la famille est connue aujourd'hui sous le nom de Miramon, croisé en 1248.

Armes : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, à la cotice de gueules brochant sur le tout.

DE MISSIESSY. (V. DE BURGUES.)

DE MODÈNE. (V. DE RAYMOND MODÈNE.)

DE MOLAC. (V. DE KERCADO.)



MOLÉ. — Champagne.

Le chef actuel de cette maison est LOUIS-MATHIEU MOLÉ DE CHAMPLATREUX, comte MOLÉ, pair de France, grand-croix de la Légion d'honneur, etc., fils de † ÉDOUARD-FRANÇOIS-MATHIEU MOLÉ DE CHAMPLATREUX, président à mortier en 1790, mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1794, et de N. DE LAMOIGNON.

Né en 1780, il fit paraître, au commencement de 1806, ses *Essais de morale et de politique*, réimprimés en 1809 ; cette deuxième édition est précédée de la vie du chancelier Mathieu Molé, son cinquième aïeul.

Auditeur au conseil d'État en 1806, maître des requêtes, puis préfet de la Côte-d'Or en 1808, conseiller d'État et directeur général des ponts et chaussées en 1809, comte de l'empire en la même année, grand juge

et ministre de la justice en 1813, créé pair de France par décret de l'empereur pendant les cent jours, nommé aussi conseiller d'État et directeur général des ponts et chaussées, il fut confirmé dans ses fonctions et appelé de nouveau à la chambre haute par ordonnance du roi, en date du 17 août 1815 ; puis enfin devenu ministre et secrétaire d'État de la marine et des colonies, le 12 décembre 1817, il quitta le ministère avec le duc de Richelieu, et par ordonnance du 29 décembre 1818, il fut nommé ministre d'État et membre du conseil privé.

Après 1830, il a été successivement ministre des affaires étrangères du 11 août au 2 novembre 1830, président du conseil et ministre des affaires étrangères du 6 septembre 1836 au 31 mars 1839 : c'est pendant son ministère qu'a été signée l'ordonnance d'amnistie ; en 1840 il a été nommé membre de l'Académie française en remplacement de † M. de Quélen, archevêque de Paris.

De son mariage avec N... DE LA LIVE DE LA BRICHE, fille de N... de la Live de la Briche et de † Adélaïde-Edmée Prévost, sont issues deux filles :

1° N..., mariée au marquis DE LA FERTÉ-MEUNG.
De ce mariage il n'est pas issu d'enfants.

2° † N..., mariée au comte DE LA FERTÉ-CHAMPLATREUX, frère du précédent, décédée en 1832, laissant une fille unique, née en 1831.

Principales illustrations.

Nicolas Molé fut conseiller du roi, et intendant général des finances en 1580.

Edouard Molé, conseiller au parlement de Paris en 1567, procureur général pendant la Ligue, et président à mortier en 1602.

Mathieu Molé, conseiller au parlement de Paris en 1606, président de chambre aux enquêtes en 1610, procureur général en 1614, garde des sceaux en 1651. Le défaut d'espace ne nous permet pas de rappeler la vie de ce grand magistrat. Un mot du cardinal de Retz caractérise sa fermeté durant les troubles de la Fronde. « Si ce n'était, dit-il, une espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un dans notre « siècle de plus intrépide que le grand Gustave et le prince de Condé, je dirais que ça été M. le premier président Molé. » Sa vie a été écrite par le comte Molé, ainsi que nous l'avons dit plus haut ; elle précède la deuxième édition des *Essais de Morale et de Politique*, Paris, 1809.

Mathieu-François Molé, marquis de Méry-sur-Oise, seigneur de Champlatreux, conseiller au parlement de Paris en 1724, président à mortier en 1731, premier président en 1757, épousa, en 1733, Bonne-Félicité Bernard de Coubert, fille unique de Samuel-Bernard, seigneur de Coubert, conseiller d'État et chevalier de l'ordre du roi. Il est l'aïeul du comte actuel.

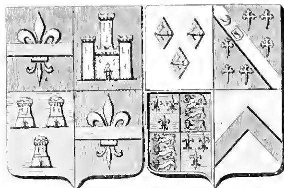
Titres : Mathieu Molé, chevalier de Malte, chef d'escadre, mort en 1658, donna l'île de Porquerolles à François Molé, son frère, qui en obtint l'érection en marquisat par lettres patentes de novembre 1658, enregistrées au parlement de Provence par arrêt du 31 janvier 1659.

(V., pour l'hist. généal., le P. Anselme, t. VI ; La Chesnaye des Bois, t. IX ; Courcelles, in-4°, t. VIII ; *la France illustre, ou le Plutarque français*, n° 7, et les dictionnaires des hommes illustres.

Armes : écartelé aux 1 et 4 de gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent ; aux 2 et 3 d'argent au lion de sable, armé et lampassé d'or.

Résidences : hôtel Molé, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 99, et le château de Champlâtreux (Seine-et-Oise).

DE MONACO. (F. DE GRIMALDI.)



DE MONCLAR. — Provence, anciennement en Dauphiné.

ANDRÉ-VICTOR-AMÉDÉE, marquis **DE RIPERT DE MONCLAR**, fils de ✝ **F.-JOSEPH-AUGUSTE DE RIPERT D'ARTAUD DE MONTAUBAN DE BARRET**, en son vivant capitaine de frégate en retraite, chevalier de Saint-Louis et des SS. Maurice et Lazare de Sardaigne, etc. *, et de **THÉRÈSE-GABRIELLE-DOROTHÉE DE SOBIRATS** (*v.* ce nom).

Né le 25 décembre 1807; auditeur à la chancellerie de France, en 1828; substitut du procureur du roi à Avignon, en 1829. La révolution de 1830 interrompit sa carrière. Il s'est livré depuis à des études sur l'économie publique et les finances : il a publié, entre autres travaux, *des Banques en France*, 1840, grand in-8°.

Marié, le 19 mars 1838, à **MARIE-CLÉMENTINE DE JERNINGHAM** (1), fille du frère de lord Stafford, pair d'Angleterre, etc.

De ce mariage sont issus : 1° ✝ JOSEPH-OCTAVE-FRANÇOIS.
2° JOSEPH-ANNE-AMÉDÉE-FRANÇOIS.
3° MARIE-THÉRÈSE GABRIELLE-VICTOIRE.

(* Lequel était fils d'André III et de Marie-Anne de Meyronnet.)

---

(1) Parmi les hommes éminents qu'a produit la maison de Stafford, dont lord Stafford Jerningham est aujourd'hui le représentant et le chef, on peut remarquer :

Edmond, cinquième comte de Stafford, chevalier de la Jarretière, marié, en 1400, à lady Anne Plantagenet, petite-fille d'Edward III, roi d'Angleterre, et fille de Thomas, duc de Glocester, frère de Henri IV, roi d'Angleterre, et du célèbre prince Noir. Sa mère était lady Eleanor de Bohun-Hereford, sœur de la reine Marie Plantagenet, femme du roi Edward IV; la comtesse de Stafford était ainsi par son père nièce du roi Edward IV, et par sa mère nièce de la reine Marie.

Hamphroy de Stafford, duc de Buckingham, grand connétable d'Angleterre, tué à la bataille de Northampton, en 1460.

Edward de Stafford, troisième duc de Buckingham, grand connétable d'Angleterre en 1485 : c'est lui dont l'héroïque courage a été célébré par Shakspeare, dans *Henri VIII*. (✝ en 1521.)

Henri, dixième lord Stafford, fils du précédent, épousa Ursula Pole fille de sir Richard Pole *, duc de Suffolk et de Marguerite Plantagenet, comtesse de Salisbury, fille de Georges Plantagenet, duc de Clarence, frère d'Edward IV, roi d'Angleterre; c'est elle qui, martyre de sa fidélité à la foi catholique, fut décapitée par ordre de Henri VIII, en 1541, à l'âge de soixante-dix ans; elle était la dernière de la maison d'Anjou Plantagenet, qui a donné une longue suite de rois à l'Angleterre.

(*) Richard Pole, quatrième duc de Suffolk, dit Rose-Blanche, père de lady Stafford, commanda les armées de la France sous François I, et fut tué à la bataille de Pavie (1525). Reginald, son fils, frère d'Ursule, comtesse de Stafford, est ce cardinal Pole (Polus) archevêque de Cantorbery, qui présida le concile de Trente (*Encyclopédie méthod. hist.*, art. *Polus*)

(*V.* Burke's peerage. Extinct and dormant peerage. Sharpe's peerage. Lodge's genealogy. Lingard, etc. etc.)

Frère : Marie-Gabriel-Émilien-Gustave, né le 11 mars 1810, marié, le 29 juin 1841, à Sophie-Agathe-Victorine de Lespinasse, fille de N... chevalier de Lespinasse, et d'Amélie de Billiotti-Volpi.

De ce mariage est issue une fille, Marie-Thérèse-Amélie.

Oncle : Jules-Ange, chef d'escadron de cavalerie en retraite, officier de la Légion d'honneur.

Tante : Marie-Delphine-Fortunée, d'abord chanoinesse du chapitre noble de Saint-Antoine de Viennois, de Malte, admise, le 25 mai 1788, sur les preuves de † Elie de Ripert, son frère, chevalier de Malte, frère de † Joseph-Auguste ; puis mariée au marquis de Moriès.

Hugues de Ripert, croisé, en 1096, avec Giraud et Giraudet Adhémar de Monteil, à la première croisade. (Pithon-Curth, t. III, p. 20; et les histoires de la maison d'Adhémar.)

N... de Ripert, prévôt du chapitre d'Apt en 1256, puis évêque d'Apt en 1268. V. *Gallia christiana*, et La Chesnaye des Bois, t. XII, p. 406.)

J. B. Joseph-Elie de Ripert, maréchal des camps et armées du roi, fils de Joseph de Ripert, lieutenant-colonel dans le régiment de Hainaut, et de Albertine de la Roche-Aymon, de la famille du célèbre cardinal, grand aumônier et archevêque de Reims, de ce nom ; grièvement blessé à Fontenoy, fut fait chevalier de Saint-Louis sur le champ de bataille ; il avait alors vingt ans (1745). (V. la *Biographie vauclusienne*, t. II, art. Elie de Ripert.)

J. N. Albert de Ripert, frère du précédent, fut aussi officier général.

P. François de Ripert, baron de Monclar, conseiller au parlement de Provence en 1704, procureur général au même parlement le 29 novembre 1728. Le chancelier d'Aguesseau l'avait surnommé l'*amour du bien*.

J. P. François de Ripert, marquis de Monclar, conseiller du roi en ses conseils, et son procureur général en la cour de parlement de Provence le 19 décembre 1732; il était alors âgé de vingt-deux ans. Il est mort en 1773, après plus de quarante ans d'exercice de ses fonctions. — Le premier depuis la révocation de l'édit de Nantes, il réclama la réhabilitation civile des protestants. (La première édition de son *Mémoire théologique et politique sur les mariages clandestins des protestants en France*, est de 1730. — En juin 1768, il prit possession d'Avignon et du comtat Venaissin au nom du roi de France et constatait ses droits sur cette enclave autrefois démembrée de la Provence dans son *Mémoire pour le procureur général du parlement de Provence, tendant à établir la souveraineté du roi de France sur Avignon et le comtat Venaissin*, 2 vol. in-8°, 1768.

Titres : Des lettres patentes de S. M. le roi Louis XV, en date d'octobre 1769, enregistrées au parlement de Provence le 10 janvier suivant, ont concédé à F. de Ripert-Monclar, pour lui et ses descendants et héritiers mâles, le titre de marquis. « Voulant, dit le préambule de ces lettres, reconnaître les services qu'il nous rend, depuis trente-huit ans, dans l'exercice de la magistrature, « et notamment ceux qu'il vient de nous rendre dans la restitution du comtat Venaissin à la France, « et lui accorder une marque de notre faveur qui rejaillisse sur sa famille, etc., avons, etc... »

V., pour l'hist. généal. La Chesnaye des Bois, t. XII, p. 406 et suiv.; — le *Nobiliaire de Provence*, par Artefeuil, t. II ; — le *Dictionnaire de la France et des Gaules*, par Expilly, art. Monclar ; — la *France illustre*, ou le Plutarque français, 12e cahier, Eloge de Monclar ; — *Biographie universelle de* Weiss, chez Furne, t. VI ; — *Histoire de Monclar*, etc., 1 vol. in-12 ; — l'*Eloge de Monclar*, procureur général au parlement de Provence, prononcé par M. Borely, procureur général à la cour royale d'Aix, à la rentrée de la cour en novembre 1843 ; — etc., etc., etc.

Armes : écartelé aux 1 et 4 de gueules à la fleur de lis d'or, traversée par une fasce d'azur, qui est de Ripert-Monclar ; au 2 de gueules au château à trois tours d'or, qui est des Artaud ; au 3 d'azur à trois tours d'or, 2 et 1, qui est de Montauban.

Ces deux quartiers par suite du mariage d'André II de Ripert avec Marie-Rose d'Artaud de Montauban, la dernière de sa maison; dans le contrat desquels il fut stipulé que les noms, armes, titres et qualités de la maison d'Artaud de Montauban seraient relevés et maintenus par André de Ripert et ses descendants.

« Cette maison, dit Maynier (dans son livre de la *Noblesse illustre de Provence*), qui est étrangère,

« a fait la branche des seigneurs de *Barret*, transplantée en Provence. Elle est originaire du Dauphiné, « de l'illustre maison d'Artaud de Montauban. L'histoire générale et Chorrier, auteur du Nobiliaire du « Dauphiné, rapportent les titres, les alliances et les faits d'armes des seigneurs souverains de Die, dont « les Artaud étaient barons et comtes (1). Ils portent le nom de Montauban depuis le mariage de Guil- « laume Artaud, baron d'Aix (commune dans l'arrondissement de Die), avec Isoarde de Montauban (2), « dame de Montmaur (3). N.. d'Artaud de Montauban est compris dans la noblesse de Provence, à cause « de sa terre de Barret.» (Maynier, in-4º, 1719, art. d'Artaud de Montauban.)

(1) En 1096, Isoard ou Izarn Artaud, comte de Die, commandait la 11ᵉ division des croisés à la première croisade ; ses armes sont au Musée de Versailles. (*V.* la Chronique de Mathieu Pâris ; l'*Art de vérifier les dates ;* etc.)

(2) Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur, croisé en 1345 ; ses armes sont également au Musée de Versailles.

(3) Montmaur, une des quatre baronnies d'état du Dauphiné ; les autres étaient Clermont, Sassenage et Bressieu, alternant avec Maubec. (*V.* Expilly, art. Montmaur, t. V, et l'*Hist. généal. de la maison de Montauban*, par Guy Allard, in-4º, 1672.)

— En 1265, Guillaume Artaud, seigneur d'Aix en Dauphiné, et sa femme, Flotte de Sassenage, fille d'Aymar, seigneur de Sassenage, reçurent du dauphin Guigues, en échange des portions qu'elle tenait de la succession de son père dans les terres de Sassenage et d'Iserons, celles de Monclar et de Verone, qui étaient du patrimoine des dauphins. (Charte citée par le président de Valbonnays dans son *Histoire du Dauphiné*, t. II, p. 89.)

Résidence : Paris. — *Domicile politique :* Monclar (Basses-Alpes).

DE MONTAIGNE. — Périgord.

Michel de Montaigne, l'auteur des *Essais*, de ce livre si plein de sens, de philosophie et de haute raison, que le cardinal du Perron appelait le *Bréviaire des honnêtes gens*, naquit au château de Montaigne (Périgord) en 1534. Il était fils de Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne, qui avait été maire de Bordeaux, et dont la famille était anciennement originaire d'Angleterre.

Montaigne fut conseiller au parlement de Guyenne, chevalier des ordres du roi, et, comme son père, maire de la ville de Bordeaux (1585). Il mourut en 1592.

De son mariage avec Françoise de Chassaigne, il n'eut qu'une fille, Éléonore de Montaigne, née en 1572 († en 1616), dont la descendance s'est continuée dans une branche de la maison de Ségur. (*V.* ce nom).

DE MONTALEMBERT. — Poitou.

Aymeric et Guillaume de Montalembert, croisés en 1248.

Armes : d'or, à la croix ancrée de sable.

DE MONTAULT. — Languedoc.

Bernard de Montault, croisé en 1248.

Armes : losangé d'argent et d'azur.

DE MONTBEL. — Languedoc.

Philippe de Montbel, croisé en 1096.

Armes : d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, à la bande componée d'hermines et de gueules de six pièces, brochant sur le tout.

DE MONTBOISSIER-BEAUFORT-CANILLAC. — Auvergne. —

Le chef actuel de cette maison est Charles-Maurice-Philippe DE MONTBOISSIER-BEAUFORT-CANILLAC, patrice romain, prince de l'Église, né le 14 janvier 1794, ancien colonel du 25ᵉ de ligne, officier de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne ; il a fait les campagnes de Saxe et d'Allemagne en 1813, de France en 1814, d'Espagne en 1824, et d'Afrique en 1830.

Il a épousé, le 10 février 1824, Bernarde-Caroline-Louise-Stéphanie PRÉVOST DE CHANTEMESLE.

De ce mariage sont issus : 1° Caroline-Rhingarde-Marie de Montboissier, née le 9 novembre 1825 ; 2° Elisabeth-Rhingarde-Héraclée de Montboissier, née le 2 août 1831.

Frère. — Héraclius-Hugues-Augustin, comte DE MONTBOISSIER BEAUFORT-CANILLAC, né le 1er mars 1805, ancien officier d'infanterie, ayant fait les campagnes d'Espagne en 1823 et 24, et d'Afrique en 1830 ; veuf sans enfants, en 1841, de Charlotte-Louise de Loménie, qu'il avait épousée en 1837 ; remarié en 1843 avec Alix-M.-L. de Wignacourt.

Sœur. — Alexandrine-Marie-Rhingarde-Nathalie, née le 14 août 1806.

Cousines. — Antoinette-Philippine-Léonille, veuve de Charles-Alexandre-Barthélemy-François, baron de Baert, ancien député.

2° Anne-Charlotte-Albertine, veuve de N.. marquis de Gourgue, pair de France.

3° Alexandrine-Héloïse-Laurette, veuve de François Ursin, comte de Pisieux.

Principales illustrations.

Hugues-Maurice, seigneur de Montboissier, fonde, en 960, la riche abbaye de Saint-Michel de la Cluse, en Piémont, ainsi que les prieurés de Salviac, Cunhac et d'Arlene, en Auvergne. (La Chesnaye des Bois, t. X ; L. C. d. B., t. X, p. 282.)

Pierre-Maurice de Montboissier, surnommé le Vénérable, abbé et général de l'ordre de Cluny de 1122 à 1158. (Même page.)

Héraclius de Montboissier, archevêque de Lyon, légat du saint-siége, élevé à la dignité d'exarque du royaume de Bourgogne par l'empereur Frédéric Barberousse. (Même page.)

Eustache de Montboissier, qui institue Alphonse de France, frère de saint Louis, pour tuteur de son fils, étant au moment de partir pour la croisade, 1246. (Même page.)

Jacques de Montboissier relève, en 1511, la maison de Beaufort, qui venait de donner deux papes à l'Église, sous les noms de Clément VI et de Grégoire XI. (Page 285.)

La maison de Montboissier a fourni des grands sénéchaux et gouverneurs d'Auvergne, de Languedoc ; des lieutenants généraux, un chevalier commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et a été admise aux honneurs de la cour, notamment en 1754 et 1770.

(V., pour l'hist. généal. de cette maison, de Courcelles, in-4°, t. X ; la Coutume d'Auvergne ; La Chesnaye des Bois ; Expilly ; etc.)

Armes : écartelé aux 1 et 4 d'argent à la bande d'azur, accompagnée de six roses de gueules en orle, qui est Roger de Beaufort ; aux 2 et 3 d'azur au lévrier rampant d'argent, armé et colleté de gueules et à la bordure crénelée d'or, qui est de Canillac ; sur le tout, d'or semé de croisettes de sable, au lion de même brochant, qui est de Montboissier.

Résidence : Paris.

DE MONTCHENU. — Dauphiné.

Claude de Montchenu, croisé en 1122.

Il mourut en Palestine ; son tombeau y existait encore au siècle dernier, dans l'église de Saint-Jacques-le-Mineur, hors des murs de Jérusalem. Sur ce tombeau étaient gravées ses armes et une épitaphe, avec cette inscription : HIC JACET CLAUDIUS MONTECANUTUS, OBIIT ANNO MCXXII.

Ces faits sont consignés dans les preuves de cour de la maison de Montchenu, et rapportés par La Chesnaye des Bois, t. IX, p. 298, par Chorrier, historien du Dauphiné; Guy Allard; etc., etc.

Marin de Montchenu, premier maître d'hôtel du roi François Ier, sénéchal du Limousin, bailli du Viennois, et commandant pour le roi dans les provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais. Il fut l'ami du roi, auprès de qui il combattit dans les journées d'Aignadel et de Marignan. Pris à Pavie avec le roi, il ne voulut jamais le quitter, et fut conduit en Espagne prisonnier avec lui. Son désintéressement lui fit engager ses terres, qui furent vendues pour payer les dépenses faites pour le service du roi. François Ier ordonna qu'il fût inhumé à Saint-Denis.

(*V.* l'*Encycl. méth. part. hist.*, art. MONTCHENU; *V.* aussi La Chesnaye des Bois, déjà cité, t. IX, p. 300.)

Cette famille existe encore aujourd'hui. Un de ses membres est officier général.

Armes : de gueules à la bande engrêlée d'argent.

DE MONTESQUIEU. — Guienne. — Famille noble de Guienne. Elle a donné naissance à CHARLES DE SECONDAT, baron de LA BRÈDE et DE MONTESQUIEU, né au château de la Brède, près de Bordeaux, le 18 janvier 1689, décédé à Paris, le 10 février 1755, l'un des plus grands écrivains dont s'honore la France.

La terre de Montesquieu avait été acquise, en 1561, par son trisaïeul, Jean de Secondat, maître d'hôtel du roi de Navarre, Henri d'Albret, et de Jeanne d'Albret, sa fille; elle fut érigée en baronnie par Henri III, roi de Navarre, depuis roi de France sous le nom de Henri IV, en faveur de Jacob de Secondat, fils de Jean. Jean-Gaston, fils de Jacob, fut président à mortier au parlement de Bordeaux. Un de ses fils, qui était au service, fut père de M. de Montesquieu. Un de ses frères, oncle de M. de Montesquieu, et à qui avait passé la charge de président à mortier, la transmit à M. de Montesquieu, déjà conseiller au parlement de Bordeaux depuis le 24 février 1714; il fut reçu président à mortier le 13 juillet 1716.

Les *Lettres persanes* furent publiées en 1721. Il fut reçu à l'Académie française le 24 février 1728, peu avant il avait quitté sa charge de président à mortier pour se livrer tout entier à ses travaux. — Les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* parurent en 1734, et l'*Esprit des Lois* en 1748. Voltaire a dit en parlant de ce dernier ouvrage : « Le genre humain avait perdu ses titres, Montesquieu les a retrouvés. »

Montesquieu eut, de son mariage avec Jeanne de Lartigues (1715), un fils et deux filles. Son fils n'ayant pas eu d'enfants, Montesquieu, pour empêcher son nom de s'éteindre, maria, en 1745, sa fille Denise, la compagne et l'aide de ses travaux, à un de ses cousins, Godefroy de Secondat, dont les enfants relevèrent le nom et les titres de la branche de Montesquieu; c'est d'eux que descendent les représentants actuels du nom de Montesquieu.

Le château de la Brède, où Montesquieu a passé une grande partie de sa vie, et où il a écrit la plupart de ses ouvrages, est encore aujourd'hui la propriété de la famille.

(*V.*, pour plus de détails, l'*Encycl. méth. et hist.*, t. III, et les diverses biographies de Montesquieu, notamment celle du baron Walckenaer.)

Armes : d'azur à deux coquilles d'or en chef, et au croissant d'argent en pointe.

DE MONTESQUIOU.

Raymond-Aimery II, baron de Montesquiou, en Armagnac, croisé en 1190.

Armes : d'or à deux tourteaux de gueules, l'un sur l'autre.

DE MONTGOMMERY. — Normandie.

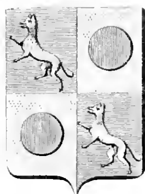
Philippe de Montgommery, croisé en 1096.

Armes : d'azur au lion d'or, armé et lampassé d'argent.

DE MONTJOYE. — Alsace.

Guillaume de Montjoye, croisé en 1288.

Armes : de gueules à la clef d'argent, posée en pal.



DE MONTLUC. — Le chef actuel de cette famille est BARTHÉLEMY DE MONTLUC, né le 5 août 1782; marié, en 1803, à MARIE CASSAU D'ÉLISSALDE.

De ce mariage sont issus : 1° JACQUES-EMILE DE MONTLUC, né le 18 juillet 1806, marié, le 4 mai 1830, à MARIE-SOPHIE GRELLIER.

De ce mariage sont issus :

a. Armand-Barthélemy, né le 15 janvier 1833;

b. Emilie, née le 11 avril 1831;

c. Désirée-Prudence, née le 29 juin 1834

d. Céline, née le 13 août 1835;

e. Sylvanie, née le 17 février 1838.

2° PIERRE ARMAND DE MONTLUC, vice-consul de France au Mexique, né le 4 juin 1811, marié, en novembre 1838, à CONSTANCE-FÉLICITÉ-MÉAULLE;

3° JULES-BENOIT DE MONTLUC, né le 12 avril 1815;

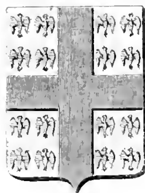
4° JACQUES-HENRI DE MONTLUC, né le 5 mai 1821;

5° AMÉLIE-ALEXANDRINE DE MONTLUC, née le 11 mai 1819.

(V., pour l'hist. généal., le 2e volume de la *Revue historique de la Noblesse*, par M. Borel d'Hauterive. Dans l'article sur cette famille, il a établi l'incertitude de la parenté du maréchal de Montluc (mort en 1777) avec la maison de Montesquiou, et la généalogie de la famille du célèbre guerrier, dont une branche collatérale subsiste aujourd'hui, et est représentée ainsi qu'on vient de le voir ci-dessus.)

Armes : écartelé aux 1 et 4 d'azur, au loup ravissant d'or; aux 2 et 3 d'or, au tourteau de gueules.

Résidence : Nantes (Loire-Inférieure.)



DE MONTMORENCY. — Le chef actuel de la maison de Montmorency est ANNE-CHARLES-FRANÇOIS, prince, duc DE MONTMORENCY, pair de France, premier baron chrétien, etc., né le 28 juillet 1768, marié, le 2 juin 1788, à ANNE-LOUISE DE GOYON DE MATIGNON, née le 25 mai 1774

De ce mariage sont issus :

1° Anne-Louis-Raoul-Victor, baron DE MONTMORENCY, né le 14 décembre 1790, colonel de cavalerie; marié, au mois de mars 1821, à Euphémie de Harchies, veuve du comte Thibaut de Montmorency, son oncle (il n'est pas issu d'enfants de ce mariage).

Résidence : Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 111.

2° Anne-Élisabeth-Laurence DE MONTMORENCY, née le 7 avril 1802; mariée, le 6 septembre 1819, à Théodore, prince de Beaufremont-Courtenay, lieutenant-colonel de cavalerie.

3° Anne-Louise-Alix DE MONTMORENCY, née le 13 octobre 1810; mariée, le 25 février 1829, à Louis de Talleyrand-Périgord, duc de Valençay.

Résidences : Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 87, et le château de Courtalin (Eure-et-Loire).

Frère : Anne-Louis-Christian, né le 7 mai 1769, prince DE MONTMORENCY et DE TANCARVILLE, pair de France, grand d'Espagne de la première classe; marié, le 6 septembre 1797, à Marie-Henriette de Cany ; veuf depuis le 15 mars 1833.

De ce mariage sont issus :

1° Anne-Marie-Christian-Gaston DE MONTMORENCY, prince DE ROBECQ, né le 4 mai 1801, capitaine de cavalerie.

Résidence : Paris, rue de la Planche, 7.

2° Anne-Charlotte-Marie-Henriette DE MONTMORENCY, née le 28 août 1798 ; mariée, le 27 octobre 1817, avec Emmanuel-Timoléon de Cossé, comte de Brissac lieutenant-colonel et ancien chevalier d'honneur de madame la duchesse de Berry.

3° Anne-Sidonie-Joséphine-Marie DE MONTMORENCY, née le 17 décembre 1799; mariée, au mois de juin 1819, avec le comte de la Chatre.

4° Anne-Élise-Marie-Aurélie DE MONTMORENCY, née le 24 avril 1803 ; mariée à N., comte de Biencourt.

Résidence : Paris, rue la Planche, 7.

Sœur : Anne-Éléonore-Pulchérine DE MONTMORENCY, née le 1er novembre 1776; mariée à Victor de Rochechouart, marquis de Mortemart, pair de France, veuve depuis le 29 janvier 1834.

Résidence : Paris, rue Neuve-des-Mathurins, 44.

Branche de Luxembourg.

Charles-Emmanuel-Sigismond, prince DE MONTMORENCY, duc de Luxembourg, pair de France, né le 27 juin 1774, ci-devant capitaine des

gardes du corps du roi Charles X, et lieutenant général des armées françaises, n'est pas marié.

Résidence : Paris, hôtel de Luynes, rue de Grenelle-Saint-Germain.

BRANCHE DE BEAUMONT-LUXEMBOURG.

ANNE-ÉDOUARD-LOUIS-JOSEPH, prince DE MONTMORENCY, duc DE BEAUMONT, prince DE LUXEMBOURG, pair de France, né à Paris le 29 septembre 1802.

Résidence : Paris, rue de Varennes, 14.

Frère : ANNE-CHARLES-MAURICE DE MONTMORENCY, prince DE TINGRY, né à Paris, le 9 avril 1804, ci-devant officier de cavalerie dans la garde royale.

BRANCHE DE LAVAL.

EUGÈNE-ALEXANDRE DE MONTMORENCY, né le 20 juillet 1773, lieutenant général : marié, 1° en 1802, à MAXIMILIENNE-AUGUSTINE DE BÉTHUNE-SULLY, veuve du comte de Charost ; 2°, le 26 novembre 1833, à ANNE-NICOLE-CONSTANCE DE MAISTRE, fille de Joseph, comte de Maistre.

Filles du frère aîné, ANNE-ADRIEN-PIERRE DE MONTMORENCY, duc DE LAVAL, duc DE FERNANDO en Espagne, né le 29 octobre 1768 († 8 juin 1837), et de CHARLOTTE DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG :

1° CHARLOTTE-ADÉLAÏDE DE MONTMORENCY, née en 1799 ; mariée, en 1817, à GUSTAVE DE LÉVIS, marquis de Mirepoix, pair de France.

2° MARGUERITE DE MONTMORENCY, née en 1811 ; mariée, en 1829, au comte de COURONNEL.

Veuve du duc MATHIEU DE MONTMORENCY-LAVAL († 24 mars 1826) :

HORTENSE D'ALBERT DE LUYNES, fille du duc de Luynes et de la duchesse de Luynes, née Montmorency-Laval.

Résidence. Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 33.

Principales illustrations.

Après le nom de Bourbon, il n'en est pas dont l'histoire soit plus étroitement liée à celle de nos gloires que celui de Montmorency. A défaut d'espace pour rappeler tant de noms et de faits mémorables, nous nous bornerons à indiquer quelques dates liées à des noms ; elles en diront plus que de longs récits.

Albéric de Montmorency, connétable de France en 1060.

Thibaut de Montmorency, connétable de France en 1083.

Mathieu I de Montmorency, connétable de France en 1136, épouse Adelaïs de Savoie, veuve de Louis VI, dit le Gros, roi de France, et mère de Louis VII, dit le Jeune ; il gouverne le royaume, conjointement avec elle et l'abbé Suger, pendant l'expédition de Louis le Jeune en Palestine.

Mathieu II, dit le Grand, le héros de Bouvines (1214), connétable en 1218

Anne de Montmorency, connétable de France en 1538 ; c'est pour lui que la baronnie de Montmorency fut pour la première fois érigée en duché-pairie, par lettres en date de juillet 1551.

Henri I, son fils, aussi connétable de France.

Henri II de Montmorency, fils et petit-fils des précédents, pair et maréchal de France, décapité à

Toulouse en 1632. La consternation de toute la France lors de ce douloureux événement, l'inconsolable douleur de la duchesse de Montmorency sa femme, dont tous les beaux-arts ont consacré le souvenir, n'ont pas besoin d'être rappelées.

Enfin, sous Louis XIV, François-Henri de Montmorency-Bouteville, duc de Luxembourg, l'ami, l'élève et le rival du grand Condé, né en 1628, maréchal de camp à vingt ans, maréchal de France en 1675, mort en 1695. — Dates de ses victoires : Lens (1648), Cassel (1677), Saint-Denis, près Mons (1678), Fleurus (1690), Leuze (1691), Steinkerke (1692), Nerwinde (1693). Les murs de la cathédrale de Paris furent couverts de drapeaux pris sur les ennemis pendant cette journée ; et, comme tout en France est matière à plaisanterie, le vainqueur de Nerwinde fut appelé le *tapissier de Notre-Dame*. Ce mot fut attribué au prince de Conti.

Pour résumer, six connétables, quatre amiraux, onze maréchaux de France, et un nombre difficile à calculer de grands officiers de la couronne, de chevaliers des ordres de Saint-Michel, du Saint-Esprit, de la Toison d'or, etc. ; c'est surtout en parlant des Montmorency qu'on peut dire :

Fortia facta patrum, series longissima rerum
Per tot ducta viros, antiquæ ab origine gentis.

Armes : la branche aînée porte, l'écusson en bannière arrondie : d'or à la croix de gueules, cantonnée à chaque quartier de quatre alérions d'azur.

Tenants : deux anges.

Devise : Dieu ayde au premier baron chrétien.

Légende grecque : ΑΠΛΑΝΟΣ (sans tâche, — ou ne s'égarant point).

— La branche de Luxembourg porte : de MONTMORENCY, brisé en cœur d'un écusson d'argent, chargé d'un lion de gueules, couronné d'or, qui est de Luxembourg (depuis le maréchal, duc de Luxembourg).

— La branche de Laval porte : de MONTMORENCY, la croix brisée de cinq coquilles d'argent.

Primitivement les armes de Montmorency étaient : d'or à la croix de gueules. Lors de l'excursion que l'empereur Othon fit, en 978, jusqu'aux portes de Paris, Bouchard de Montmorency, dont il avait brûlé le château, fut un de ceux qui se distinguèrent le plus contre ce formidable ennemi. Lorsque Lothaire et Hugues Capet battirent son arrière-garde au passage de l'Aisne, il enleva aux Allemands quatre étendards ou aigles impériales ; en mémoire de cet exploit, la croix de ses armes fut cantonnée de quatre aiglettes ou alérions. Ses descendants les portèrent ainsi jusqu'à la bataille de Bouvines, dans laquelle Mathieu II de Montmorency, dit le Grand, connétable de France, ayant enlevé douze aigles impériales, chargea son écu de douze alérions, par ordre de Philippe-Auguste. (V. Duchesne, et l'*Encyclopédie méthodique*.)

(V., pour l'hist. généal., les histoires de la maison de Montmorency et de Laval, par André Duchesne in-fol., Paris, 1642 ; par Desormeaux, 5 vol. in-12, Paris, 1764 ; Moréri ; le P. Anselme ; *l'Art de vérifier les dates*, etc., etc.)

DE MORTEMART. (V. DE ROCHECHOUART.)

DE MORTEUIL. — Bourgogne. — Cette famille a pour unique représentant aujourd'hui N... DE RIOLLET DE MORTEUIL.

Résidence : Saint-Denis-de-Vaux, par Givry (Saône-et-Loire).

François de Riollet, maréchal des logis de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, fut tué à la bataille de Coutras en 1587.

Jean-Baptiste de Riollet, convoqué aux états généraux de Bourgogne en 1682, lieutenant commandant d'une compagnie de cavalerie au régiment du Plessis-Praslin, et servit ensuite à l'arrière-ban en qualité de brigadier du second escadron de la noblesse de Bourgogne.

Antoine de Riollet de Morteuil, Henri son fils, et Philippe et Louis ses petits-fils, ont été pages du roi dans sa grande écurie et ensuite officiers dans divers régiments.

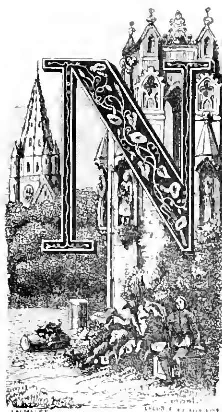
(V., pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, t. XII, p. 111 et suiv.)

Armes : de gueules au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

DE LA MOUSSAYE. — Bretagne.

Raoul de la Moussaye, croisé en 1248.

Armes : d'or, fretté d'azur de six pièces.



DE NARBONNE-LARA. — Languedoc. — JEAN-JACQUES-JOSEPH, marquis DE NARBONNE-LARA, vicomte de Saint-Girons, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, entré au service, en 1806, comme élève de l'École militaire, a fait les principales campagnes sous l'empire; aide de camp du lieutenant général Berkini en 1814, officier de mousquetaires en 1815, et, après la dissolution des mousquetaires, nommé lieutenant-colonel du 1er de chasseurs. — Il a épousé, en 1820, ALBANIE-GUILLEMETTE DUBARRY D'HARGICOURT, fille du comte Dubarry-Conty d'Hargicourt, maréchal de camp, et de Élisabeth de Chalvet.

De ce mariage sont issus : 1° LOUIS-MANRIQUE DE NARBONNE-LARA, né le 6 juillet 1824 ;
2° MARIE-HORTENSE-HERMESSINDE, née le 2 juin 1827.

Aymery Ier, vicomte de Narbonne, croisé en 1096.

(*V.*, pour l'hist. généal., Moreri; le P. Anselme; La Chesnaye des Bois, t. X, p. 680; Courcelles, t. VIII et t. IX, Additions, p. 17; etc., etc., etc.)

Armes : de gueules plein.

Devise des Lara : Nos descendonos de reyes, si no los reyes de nos

Résidence : le château de Vertpois, près de Toulouse.

DE NARBONNE-PELET. — Languedoc — RAYMOND-JACQUES-MARIE, duc DE NARBONNE-PELET, créé pair de France par ordonnance en date du 17 août 1815, démissionnaire en 1830; duc en 1816, ministre d'État et membre du conseil privé de 1824 à 1830, chevalier des ordres

du roi en 1825 ; — marié à ÉMILIE DE SÉRENT-KERFILY, dame d'honneur de la comtesse de Provence, (M.-J.-Louise de Savoie, femme du roi Louis XVIII, décédée en Angleterre, en 1810).

Raymond Pelet, dit le Croisé, comte de Melgueil et d'Alais, accompagna le comte de Toulouse à la croisade de 1096, et s'empara de Tortose en Phénicie. (V. dom Vaissette, *Hist. du Languedoc;* Guillaume de Tyr, etc.)

(V., pour l'hist. généal., Moréri; le P. Anselme; La Chesnaye des Bois, t. X; Courcelles, t. VIII; etc., etc., etc.)

Armes : de gueules plein, qui est de NARBONNE, à l'écu posé en abîme d'argent; au chef de sable, qui est de MELGUEIL.

Résidence : Paris, rue de Varennes, 15.

DE NEDONCHEL. — Artois.

Barthelemy de Nedonchel, croisé en 1218.
Armes : d'azur, à la bande d'argent.

DE NETTANCOURT. — Champagne

Dreux de Nettancourt, croisé en 1190.

Armes : de gueules, au chevron d'or.

DE LA NEUFVILLE. — Guienne.

La généalogie de la famille Lequien de la Neufville a été insérée dans l'*Armorial général* de d'Hozier, 5e registre. (V. aussi Courcelles, in-8°, t. II, p. 215.)

Cette famille existe encore aujourd'hui, et réside à Dax (Landes).

Armes : écartelé aux 1 et 4 de sinople, à un chien braque d'or passant, colleté de sable et surmonté d'une palme d'argent posée en fasce; aux 2 et 3 bandé de vair et de gueules de six pièces.

DE NICOLAI. — Vivarais.

Jean de Nicolaï, premier président en la chambre des comptes de Paris, en 1506. Ses descendants ont occupé cette charge presque héréditairement jusqu'à la révolution de 1789; le dernier de cette longue série fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 7 juillet 1794.

Antoine-Chrétien de Nicolaï, créé maréchal de France le 24 mars 1775

Cette famille fut appelée à la pairie par ordonnance du 18 août 1815.

(V., pour l'hist. généal., le P. Anselme; Moréri; La Chesnaye des Bois, t. X; d'Hozier, 5e registre; Courcelles, t. VIII; etc., etc., etc.)

Armes : d'azur, au levrier d'argent, colleté d'un collier de gueules, bordé, bouclé et cloué d'or.

DE NOAILLES. — Limousin.

Pierre, seigneur de Noailles, croisé en 1111.

Hugues, seigneur de Noailles, croisé en 1248, mourut dans la terre sainte, où il avait accompagné le roi saint Louis.

Armes : de gueules, à la bande d'or.

DE NOE. — Languedoc.

Armand de Noe, croisé en 1248.

Armes : losangé d'or et de gueules.

DE NOTTRET. — Champagne. — Cette famille est aujourd'hui représentée par JEAN-BAPTISTE, baron NOTTRET DE SAINT-LYS, né le

7 octobre 1787, ex-officier supérieur, membre de plusieurs sociétés savantes, chevalier de Malte, de Saint-Louis, de la Légion d'honneur, etc. — Il a épousé, en 1815, MARIE-THÉRÈSE-VICTOIRE BONNET DE CHAUNY, de la famille du lieutenant général de ce nom.

De ce mariage sont issus : 1° ALFRED-JEAN-BAPTISTE-ERNEST;
2° EMILE-SOSTHENES-LOUIS-JULES-ANATOLE ;
3° ESTHER-MARIE-ISABELLE.

La branche aînée de cette famille s'est éteinte, en 1839, en la personne de Louis Nottret de Rouvray, colonel d'artillerie, mort sans postérité, à Poitiers.

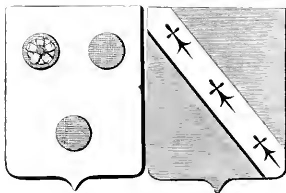
Jean-Sébastien Nottret, capitaine des hommes d'armes de Thibaut V, comte de Champagne et roi de Navarre, lui sauva la vie, en Palestine, pendant la croisade de 1248. (*V.* le *Dict. des communes de France*, t. IV, p. 15.)

René-Louis Nottret de Saint-Lys, mort en 1817, a publié, de 1774 à 1807, divers ouvrages estimés sur l'agriculture. (*Biogr. univers. des Contemporains*, t. III, p. 408, et *Dict. historique* de Feller, t. XV.)

(*V.* aussi Courcelles, in-8°, t. II ; Saint-Allais, t. IX ; etc., etc., etc.)

Armes (confirmées par ordonnance royale du 13 mars 1819) : d'azur, au lion d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du second émail.

Résidence : le château de Busancy (Ardennes).



DE NOYANT. — Normandie. — Cette famille a pour représentant actuel EMMANUEL-PIERRE-FRANÇOIS ROLLAND-PAYEN DE NOYANT, ancien colonel, chevalier de la Légion d'honneur (fils de † JACQUES-MARIE PAYEN, comte DE NOYANT, ancien capitaine au régiment de Soissonnais, chevalier de Saint-Louis, et d'ERNESTINE-ANTOINETTE D'URSAN D'HAMEL). — Marié, le 24 avril 1835, à CONSTANCE-JOSÈPHE MOREAU DE BELLAING. (*V.* l'art. DE BELLAING.)

Thibaut Payen, comte de Gisors, suivit, au onzième siècle, avec plusieurs autres seigneurs normands, Robert de Courterade et Godefroi de Bouillon à la conquête de Jérusalem.

On voit sur la muraille de la chapelle du Trésor, au Mont-Saint-Michel, dans l'aile droite, le nom et les armes d'un Payen qui, en 1400, contribua à la défense de cette place contre les Anglais.

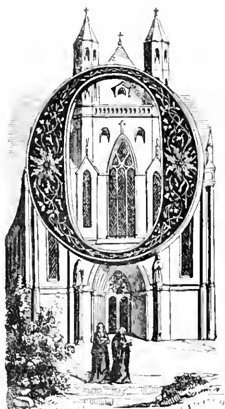
Bruno-Pierre de Payen, seigneur de Noyant et de Chavay, capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, mourut en 1745.

(*V.*, pour l'hist. généal. de cette famille, La Chesnaye des Bois, t. XI, p. 229 et suiv.)

Armes : d'argent, à trois tourteaux de sable, posés 2 et 1, le premier à droite chargé d'une rose d'or ; — accolé de BELLAING.

Devise et cri de guerre : In arduis fortior.

Résidence : le château d'Hamel en Haulchain, près Valenciennes.



D'ORGLANDES. — Normandie. — NICOLAS-FRANÇOIS-DOMINIQUE, comte D'ORGLANDES, né à Argentan, le 10 février 1767; député de l'Orne depuis 1815 jusqu'en 1825, époque à laquelle il fut appelé à la chambre des pairs, par ordonnance en date du 25 décembre; démissionnaire en 1830. — Marié avec ANNE-CATHERINE D'ANDLAU.

De ce mariage est issu : ARMAND-GUSTAVE-CAMILLE, vicomte D'ORGLANDES, ancien capitaine aux lanciers de la garde royale.

De son mariage avec ALBERTINE MICHAU DE MONTBLIN est issu :
Camille-Arthur D'ORGLANDES.

Foulques d'Orglandes, croisé en 1218.

L'abbé de la Rue, dans sa *Dissertation sur la tapisserie de Bayeux*, imprimée à Caen en 1824, donne les noms des chevaliers normands qui prirent part à la conquête de l'Angleterre; parmi ces noms se trouve celui d'Orglandes.

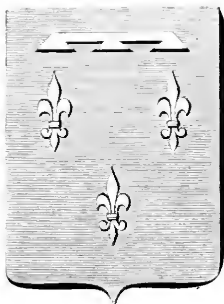
Une famille de baronnets du nom d'Oglander existe dans l'île de Wight. Bien qu'elles ne portent pas les mêmes armes, ces deux familles se reconnaissent comme sorties d'une commune tige.

(V., pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, t. XI; Courcelles, in-4°, t. VIII; etc.)

Armes : d'hermine, à six losanges de gueules, posés 3, 2 et 1.

Devise : Candore et ardore.

Résidence : Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 47.



D'ORLÉANS. — LOUIS-PHILIPPE Ier, né à Paris, le 6 octobre 1773, Roi des Français le 9 août 1830 ; marié, le 25 novembre 1809, à

MARIE-AMÉLIE, Reine des Français, née le 26 avril 1782, fille de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles.

De ce mariage sont issus :

1° † FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HENRI-JOSEPH D'ORLÉANS, duc d'Orléans, prince royal, né à Palerme, le 3 septembre 1810 († le 13 juillet 1842) ; marié, le 30 mai 1837, à

HÉLÈNE-LOUISE-ÉLISABETH, princesse DE MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN, née à Ludwigslust, le 24 janvier 1814, fille de † Frédéric-Louis, grand-duc héréditaire de Mecklembourg-Schwérin.

De ce mariage :

A. LOUIS-PHILIPPE-ALBERT D'ORLÉANS comte de Paris, prince royal, né à Paris, le 24 août 1838 ;

B. ROBERT-PHILIPPE-LOUIS-EUGÈNE-FERDINAND D'ORLÉANS, duc de Chartres, né à Paris le 9 novembre 1840.

2° LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-RAPHAEL D'ORLÉANS, duc de Nemours, né à Paris, le 25 octobre 1814 ; marié, le 27 avril 1840, à

VICTOIRE-AUGUSTE-ANTOINETTE, princesse DE SAXE-COBOURG ET GOTHA, née à Vienne (Autriche), le 14 février 1822, fille de Ferdinand, duc de Saxe-Cobourg et Gotha.

De ce mariage :

1° LOUIS-PHILIPPE-MARIE-FERDINAND-GASTON D'ORLÉANS, comte d'Eu, né à Neuilly, le 29 avril 1842 ;

2° FERDINAND-PHILIPPE-MARIE D'ORLÉANS, duc d'Alençon, né le 12 juillet 1844.

3° François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie D'ORLÉANS, prince de Joinville, né à Neuilly, le 14 août 1818; marié, le 1er mai 1843, à

Françoise-Caroline-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière-de-Paula-Micaela-Gabriela-Rafaela-Gonzague, princesse du Brésil, née à Rio-de-Janeiro, le 2 août 1824, fille de † don Pedro Ier, empereur du Brésil, et sœur de don Pedro II, empereur actuel.

De ce mariage est issue :

Françoise-Marie-Amélie d'Orléans, née le 14 août 1844.

4° Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc d'Aumale, né à Paris, le 16 janvier 1822; marié, le 10 décembre 1844, à

Marie-Caroline-Auguste, fille de Léopold-Jean-Joseph, prince de Salerne, et de Marie-Clémentine-Françoise-Joséphine, archiduchesse d'Autriche.

5° Antoine-Marie-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc de Montpensier, né à Neuilly, le 31 juillet 1824.

6° Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle, princesse D'ORLÉANS, née le 3 avril 1812, reine des Belges; mariée le 9 août 1832, à

Léopold Ier, roi des Belges.

De ce mariage :

1° Léopold, prince royal, duc de Brabant, né le 9 avril 1835;
2° Philippe, comte de Flandre, né le 24 mars 1837;
3° Charlotte, princesse de Saxe-Cobourg, née le 7 juin 1840.

7° † Marie-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine, princesse D'ORLÉANS, née le 12 avril 1813 († à Pise, le 2 janvier 1839); mariée, le 17 octobre 1837, à

Frédéric-Guillaume-Alexandre de Wurtemberg (duc Alexandre de Wurtemberg).

De ce mariage :

Philippe-Alexandre-Marie-Ernest, prince de Wurtemberg, né le 30 juillet 1838.

8° Marie-Clémentine-Caroline-Léopoldine-Clotilde, princesse D'ORLÉANS, née à Neuilly, le 3 juin 1817; mariée, le 20 avril 1843, à

Auguste-Louis-Victor, prince de Saxe-Cobourg et Gotha.

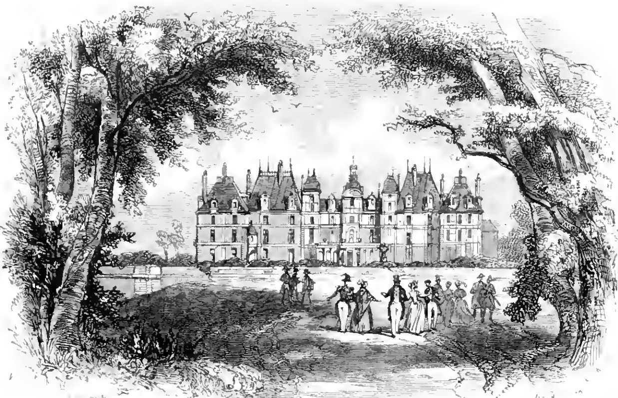
De ce mariage :

Philippe-Ferdinand-Marie-Auguste-Raphaël, prince de Saxe-Cobourg et Gotha, né le 28 mars 1844.

Sœur : Eugénie-Adélaïde-Louise, princesse D'ORLÉANS, née le 25 août 1777.

Philippe de Bourbon, frère puiné de Louis XIV, fils de Louis XIII et petit-fils de Henri IV, est la tige de la maison d'Orléans.

Armes : d'azur, à trois fleurs de lis d'or, posées 2 et 1, surmontées d'un lambel d'argent à trois gouttes pendantes.



Vue du château d'Eu, prise du côté du parc.

Le premier possesseur du château d'Eu fut, selon quelques historiens, Guillaume Longue-Épée, fils de Rollon, le chef de ces hardis Normands à qui Charles le Simple donna, en 912, sa fille Giselle en mariage avec la Neustrie pour apanage.

Son fils Richard-sans-Peur lui succéda, et à celui-ci Guillaume, qui le premier porta le nom de comte d'Eu (1002).

Louis XI fit détruire et brûler l'ancien château en 1475

Les Guises le firent reconstruire.

Louis XII et Louis XIV vinrent le visiter.

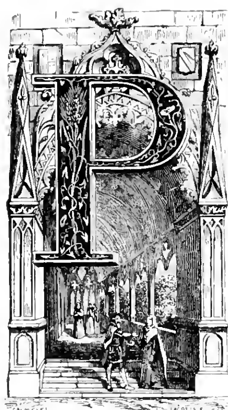
Vendu par les Guises à Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier (la grande Mademoiselle), celle-ci le fit réparer, embellir, et bien des fois elle vint rechercher sous ses grands arbres le calme, la tranquillité que les agitations de sa vie passée lui rendaient si désirables.

C'était la demeure favorite du duc de Penthièvre ; le souvenir de sa bienfaisance est encore gravé dans la mémoire de tous les habitants de la contrée.

En l'année 1844, le Roi a reçu au château d'Eu la visite de la Reine d'Angleterre.

Le château d'Eu renferme une collection considérable de portraits historiques peints par Porbus et d'autres artistes éminents ; ils représentent les princes de la maison de Bourbon et divers membres de la maison de Lorraine, branche des Guises. Commencée par mademoiselle de Montpensier, cette collection a été complétée avec le plus grand soin par le Roi, dont cette résidence est le séjour de prédilection.

Cette préférence est bien justifiée par l'admirable situation du château, l'élégance de ses constructions, et surtout par ses magnifiques ombrages.



DE LA PANOUSE.

Motet et Raoul de la Panouse, croisés en 1248.

Armes : d'argent, à six cotices de gueules.

DU PARC-LOCMARIA. — Bretagne.

Maurice du Parc, l'un des chevaliers au combat des Trente, le 26 mars 1350.

Par lettres patentes en date de mars 1637, enregistrées à Rennes le 19 janvier 1639, les terres de Locmaria et de Guerrand, dans le diocèse de Tréguier, furent érigées en marquisat en faveur de Claude du Parc, pour récompense de ses services. (Tableau généal. et hist. de Warroquier, t. IV, p. 291.)

Armes : d'argent, à trois jumelles de gueules.

DE PARDAILLAN. — Languedoc.

Bernard, seigneur de Pardaillan et de Gondrin, croisé en 1270.

Antoine de Pardaillan, chevalier de l'ordre du roi, fut prisonnier à Pavie. Il épousa, en 1521, une héritière de la maison d'Espagne-Montespan; de là le nom de Montespan porté par sa descendance.

Les terres de Montespan et d'Antin furent érigées en marquisat, en 1612 et 1615, par le roi Louis XIII, en faveur d'Antoine Arnauld de Pardaillan, capitaine des gardes du corps. C'est le petit-fils de celui-ci qui fut le mari de Françoise-Athénaïs de Rochechouart-Mortemart, la belle et célèbre marquise de Montespan : leur fils fut duc d'Antin, pair de France, chevalier des ordres, etc.

Louis-Henri de Pardaillan, archevêque de Sens, décédé le 10 septembre 1674.

Armes : d'argent, à trois fasces ondées d'azur.

PASCAL. — Auvergne.

Blaise Pascal naquit à Clermont en Auvergne en 1623, et mourut à Paris en 1662, à trente-neuf ans. Son père, Étienne Pascal, était président à la cour des aides de Clermont, et fut conseiller d'État et intendant de Normandie; il était fils de Martin Pascal, trésorier de France, et de Marguerite Pascal d'Ambert; et tous deux descendaient de Jean Pascal, anobli par Louis XI, en 1480.

La famille de Blaise Pascal remplissait depuis plus de deux cents ans des charges elevées dans la robe et les finances; mais le souvenir du grand écrivain a absorbé tous les autres.

« Les meilleures comédies de Molière, a dit Voltaire, n'ont pas plus de sel que les premières pro-« vinciales; Bossuet n'a rien de plus eloquent que les dernières. »

Bossuet, à qui on demandait lequel des ouvrages français il aimerait mieux avoir fait, répondit : « Les *Provinciales.* »

Les *Pensees* de Pascal sur la religion, fragments d'un travail considerable, quelque incomplets qu'ils soient, peuvent donner l'idée de ce qu'aurait éte l'ensemble.

Pascal fut presque dès son enfance aussi grand mathematicien qu'il a ete grand ecrivain.

Sa vie a éte ecrite par madame Perier, sa sœur, et est d'ordinaire imprimee en tête de toutes les editions des *Pensées.*

(V., pour l'hist. geneal. de cette famille, le *Nobiliaire d'Auvergne;* Laîné, t. VII; l'*Armorial d'Auvergne*, par Guillaume Revel; l'*Encycl. meth. et hist.*, t. IV, p. 172 et suiv.; etc., etc., etc.)

Armes : d'azur, a un agneau pascal d'argent, la banderole croisee de gueules.



DE PASTORET. — Le chef actuel de cette famille est AMÉDÉE-DAVID, marquis DE PASTORET, né en 1791, auditeur au conseil d'État en 1809, intendant en Russie et en Allemagne en 1812 et 1813, maître des requêtes en 1814, gentilhomme de la chambre du roi en 1820, conseiller d'État en 1824, colonel de la garde nationale à Paris en 1827. Il donna sa démission de tous ses emplois en 1830, le même jour que le chancelier son père. A la mort du chancelier, il lui succéda dans la tutelle du duc de Bordeaux. — Marié, en 1813, à ALPHONSINE-LOUISE ALEXANDRE DE NEUFERMEIL, fille du comte Alexandre de Neufermeil de Montry et de Marie-Jeanne Colbert.

De ce mariage sont issus : 1° † EMMANUEL-JEAN-CHARLES-SALVATOR-ALPHONSE, né en 1816, decede en bas âge;

2° MARIE-JEANNE-LOUISE-THÉRÈSE, mariee à HERVÉ-VICTURNIEN DE BORGÉ, marquis du PLESSIS-BELLIÈRE.

Jehan Pastoret, president au parlement, petit-fils de l'avocat general du même nom, et fils de celui qui avait donné son nom à la rue Pastourelle, l'un des tuteurs du roi, et des regents du royaume durant la minorité de Charles VI, mort à Paris en 1405, et enterré à Saint-Denis.

Antoine Pastoret, capitaine d'hommes d'armes et lieutenant du roi Charles VIII dans la campagne de Naples, sous les ordres du duc de Montpensier; mort en Provence, vers 1500.

Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, marquis de Pastoret, pair et chancelier de France, ministre d'Etat,

chevalier des ordres du roi, etc. Il se retira en 1830, et fut, depuis 1832 jusqu'à sa mort, tuteur du duc de Bordeaux, et de Mademoiselle, sa sœur. Il est mort au mois de septembre 1840.

Armes : d'or, à la barre de gueules, chargée d'un berger d'argent, adextré d'un chien couché aussi d'argent, la tête contournée.

Résidence : l'hôtel de Pastoret, place Louis XV, n° 6.

DE PAYEN. (*V.* DE NOYANT.)

DE PELLETIER. (*V.* DE LA GARDE.)

DE PENHOUET. (*V.* DE MAUDET.)

DE PERSAN. — Normandie. — ALEXANDRE-HENRI-GEORGES DOUBLET, marquis DE PERSAN DE BANDEVILLE, fils de GODEFROY-CHARLES-ANTOINE DOUBLET DE PERSAN, marquis de Bandeville, et de ALEXANDRINE-CAROLINE-AIMÉE D'ESPINAY-SAINT-LUC. (*V.* ce nom). — Marié, en avril 1845, à GEORGINE-XAVERINE-HONORINE-JACQUELINE DE PREISSAC D'ESCLIGNAC, fille de Charles-Philippe-Auguste-Othon, duc d'Esclignac et de Fimarcon, pair de France, grand d'Espagne de 1re classe, etc., et de Georgine-Louise-Victoire de Talleyrand-Périgord.

Sœur : ANNE-CAROLINE GABRIELLE, mariée, le 19 avril 1836, à ÉMILE-HIPPOLYTE L'ÉVESQUE, comte DE LA FERRIÈRE.

———

Bon-Guy Doublet de Persan fut maréchal des camps et armées du roi Louis XV, et chevalier de Saint-Louis.

Titres : Marquis de Bandeville en Normandie, par lettres en date d'avril 1652. (Courcelles, in-8°, t. I, p. 209.)

Armes : d'azur, à trois doublets ou papillons d'or, volant en bande.

Résidence : Paris.

DE PÉRUSSE DES CARS. — Le chef actuel de cette maison est AMÉDÉE-FRANÇOIS-RÉGIS DE PERUSSE, duc DES CARS, pair de France, lieutenant général, etc.; fils de FRANÇOIS-NICOLAS-RENÉ, comte DES CARS, et de ÉTIENNETTE-CHARLOTTE-ÉMILIE DE LIGNY. — Né le 30 septembre 1790; colonel aide de camp de monseigneur le duc d'Angoulême en 1814, il commanda l'avant-garde de l'armée du Midi, et, le 30 mars 1815, repoussa les troupes du général Debelle; il fut nommé maréchal de camp immédiatement après cette affaire, suivit le prince en Espagne, et rentra en France avec lui. Il a succédé comme pair de France à son père, le 30 septembre 1822. En 1823, nommé commandant supérieur du quartier général à Madrid, il commanda la deuxième colonne d'attaque à la prise

du Trocadéro, le 31 août 1823. Peu après, il fut créé grand officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre de Saint-Louis (1er septembre et 18 novembre 1823), et enfin lieutenant général des armées du roi dans le mois de décembre de cette même année; grand-croix de l'ordre des SS. Maurice et Lazare de Sardaigne, en 1824. Il a été créé duc par ordonnance de S. M. Charles X, en date du 30 mai 1825; il a commandé une division d'infanterie à la prise d'Alger, en 1830, et, après les événements de juillet, il a suivi S. M. Charles X sur la terre étrangère. — Il a épousé, le 25 juin 1817, AUGUSTINE-FRÉDERIQUE-JOSÉPHINE DU BOUCHET DE SOURCHES DE TOURZEL, sœur du duc de Tourzel, et fille de Charles, marquis de Tourzel, et d'Augustine-Éléonore de Pons, fille unique du dernier rejeton des sires de Pons.

De ce mariage sont issus plusieurs enfants.

Hardoin de Pérusse, croisé en 1248.

(V., pour l'hist. généal., le P. Anselme; Moreri; La Chesnaye des Bois; Courcelles, in-4°, t. VIII; etc.)

Armes : de gueules, au pal vairé.

Résidence : Paris, hôtel de Tourzel, rue de Grenelle-Saint-Germain, 79



PICTET DE ROCHEMONT. — Suisse. — CHARLES-RENÉ, comte PICTET DE ROCHEMONT, commandeur de l'ordre des SS. Maurice et Lazare de Sardaigne, chambellan du roi de Bavière, ancien chargé d'affaires de la cour de Bavière près celle de France en 1816, etc.; fils de † CHARLES, comte PICTET, lequel fut ministre plénipotentiaire de Suisse à Paris en 1815 et à Turin en 1816, et de † ADÉLAÏDE-SARAH DE ROCHEMONT. — marié, en 1818, à JULIE-ANNE DE CAZENOVE.

De ce mariage sont issus : 1° THÉOPHILE-ADOLPHE, comte PICTET DE ROCHEMONT, lieutenant au corps royal d'état-major, en Sardaigne;
2° AUGUSTE-RENÉ;
3° JULIE-HENRIETTE.

Aimé Pictet, premier syndic de la république de Genève, qualifié, par un arrêté des conseils du 11 février 1631, anciennement noble (*vir quondam nobilis*).

Par lettres patentes en date du 5 novembre 1756, le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel, conceda a Jacques Pictet, general major à son service, le titre de comte, pour lui et les premiers nes de sa posterite, à perpetuite.

Isaac-Pictet, fils du precedent, gentilhomme de la chambre du roi d'Angleterre, par lettres du 2 juillet 1776.

NOTA. Amé de Rochemont, secretaire d'État à Geneve, y est décédé en 1798; il était le dernier de la branche de cette famille, refugiee en Suisse après la revocation de l'edit de Nantes, et qui y avait ete naturalisee en 1717. Charles-René, comte Pictet, son petit-fils, désirant relever le nom et les armes de la famille de sa mere, s'est pourvu aupres du conseil d'Etat de Geneve pour en obtenir l'autorisation, qui lui a ete concedee.

(*V.*, pour l'hist. géneal., La Chesnaye des Bois, t. XII, p. 896, art. PICTET; Moreri; et le Dict. genealogique allemand de Lew, au mot PICTET, et, pour la famille de Rochemont, *voy.* ce nom.)

Armes : parti au 1 de sinople, à un pan de muraille d'argent maçonnee de sable, au lion issant d'or, qui est de PICTET; au 2 de gueules, au lion d'or, qui est de ROCHEMONT.

Résidence : Genève (Suisse).

DE PIERRECOURT. (*V.* DE SAINT-OUEN.)

DE PIERRES. — Touraine et Anjou.

Première branche. — EUGÈNE-AUGUSTE-DÉSIRE-ABEL-THÉODORE DE PIERRES DE MARSAY, né en 1814; marié, en 1856, à BATHILDE DE BÉRARD.

Residence : le château du Plessis-Beaudouin, pres Angers.

Frère : STÉPHANE DE PIERRES, né en 1812, marié, en 1842, à JANE THORN, fille de Herman Thorn, colonel américain.

Residence : le château de Fougerai, pres Craon (Mayenne).

Deuxième branche. — Le chef actuel de cette branche, fondée en 1665, est ANTOINE-SAMUEL DE PIERRES D'ÉPIGNY, né en 1775; marié, en 1810, à PULCHÉRIE DE CARVOISIN.

Residence : le château d'Epigny, en Touraine.

Frères :

1° † CHARLES-ANTOINE, né en 1778; marié, en 1802, à ADÉLAÏDE BROCHARD DE LINARDIÈRE, décédé le 1er mars 1844.

De ce mariage, une fille, mariée, en 1826, a LOUIS-ADOLPHE DE PIERRES, son oncle.

2° JOSEPH-ANATOLE, né en 1799; marié, en 1825, à ATHÉNAÏS DE POILLOUC DE SAINT-MARS, fille du comte de Saint-Mars, officier d'infanterie, et de Ernestine de Courval.

3° LOUIS-ADOLPHE, né en 1802; marié, en 1826, à MARIE-ANTOINETTE DE PIERRES, sa nièce, fille de son frère Charles.

(*V.*, pour l'hist. geneal., Saint-Allais, t. I, II et V.)

Armes : d'or, à la croix pattee, alaisee de gueules.

DE PIETRI. — Corse. — Le chef actuel de cette famille est JEAN-SIMON-FRANÇOIS DE PIETRI, lieutenant-colonel au 5e léger, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis : — marié, en 1814, à THOMASSINE DE PONTE.

De ce mariage sont issus : 1° JOSEPH-CIRNUS-AUGUSTE DE PIETRI, né en 1820 ;
2° HILAIRE-ANTOINE-ALPIDIUS-AUGUSTIN, né en 1830 ;
3° MARIE-JOSÉPHINE.

Neveux du précédent :

1° Édouard de PIETRI, capitaine au 5e régiment d'infanterie légère ;

2° Jean-Baptiste DE PIETRI, lieutenant au même régiment ;

3° Constantin, abbé DE PIETRI, ancien vicaire de la basilique de Sainte-Agnès à Rome, auteur du livre intitulé : *De l'Existence de Dieu, et de l'Immortalité de l'âme.*

Joseph-Marie de Pietri, père du chef actuel de la famille, fut confirmé, en 1772, dans sa noblesse, par le conseil supérieur de la Corse, ayant mission en vertu d'un édit de Louis XV, en 1770, lors de la réunion de la Corse à la France. (Certificat légalisé.)

Armes : d'azur, à l'écharpe d'or posée en fasce, accompagnée en chef d'une étoile d'argent, et en pointe de trois rochers, celui du milieu supérieur, et surmonté d'une colombe aussi d'argent.

DE PINS. — Guyenne. — Le chef actuel de cette famille est PAUL-LOUIS-GÉRARD, comte DE PINS, né le 8 novembre 1776 ; marié, le 28 avril 1824, à MATHILDE-ÉLISABETH-JOSÉPHINE DE RIQUET DE CARAMAN, née le 28 février 1802.

De ce mariage sont issus : 1° HENRI-PAUL-MARIE, né le 25 mai 1832 ;
2° GÉRARD-PAUL-MARIE, né le 11 janvier 1839,
3° MARIE-CHARLOTTE, née le 3 mars 1828 ;
4° MARIE-PAULINE-THÉRÈSE, née le 26 août 1830,
5° MARIE-JEANNE, née le 3 avril 1836.

Frère et sœurs :

1° PAUL-HENRI-EMMANUEL-OTHON, né le 28 février 1808.

2° MARIE-CANDIDE, née le 6 août 1788, veuve de † N... COUSIN DE LA VAILLIÈRE, capitaine de vaisseau ;

3° MARIE-PAULINE, née le 8 décembre 1794 ; mariée, le 17 décembre 1818, à N..., marquis D'AUXILLON.

Mère : MARIE-THÉRÈSE DE VOISIN, née le 1er avril 1764, fille de Marie-Pierre-Joseph de Voisin, marquis d'Alzon : mariée le 30 mai 1785 ; veuve, le 27 mai 1828, d'ANTOINE-PAUL-JOSEPH, vicomte DE PINS.

Oncles et tante :

1° J.-J.-FRANÇOIS-MARIE-CLAUDE DE PINS, né le 8 octobre 1760,

2° JEAN-PAUL-GASTON, né le 8 février 1766, archevêque d'Amasie,

longtemps administrateur du diocèse de Lyon jusqu'à la mort du cardinal Fesch, commandeur de l'ordre de Saint-Michel de Bavière, etc.;

5° Marie-Pauline, née le 11 juillet 1762, chanoinesse du chapitre royal de Sainte-Anne de Munich.

Principales illustrations.

Pierre-Galieron II de Pins, l'un des neuf barons, et premier amiral de Catalogne, croisé en 1096.

Odon de Pins, élu, en 1297, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort en 1300.

Roger de Pins, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1355, mort en 1365.

Jean de Pins fut successivement conseiller clerc au parlement de Languedoc, ambassadeur des rois Louis XII et François Ier à Rome et à Venise, évêque de Pamiers en 1520 et de Rieux en 1523; mort à Toulouse, en 1537.

(L'hist. la plus complète de cette famille se trouve dans le t. VII de Courcelles, in-4°.)

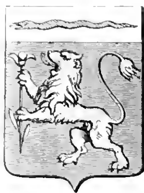
Armes : de gueules, à trois pommes de pin d'or.

Résidence : le château d'Alzan (Aude)

DU PLESSIS — Bretagne.

Geoffroy du Plessis (dont la famille est connue aujourd'hui sous le nom de du Plessis de Grenedan), croisé en 1248.

Armes : d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois macles d'or, accostée en chef d'un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.



DE POCQUET. — Touraine — François-Claude POCQUET DE LA MARDELLE, né le 26 juillet 1774, marié à Marie-Mélanie de la Varenne.

De ce mariage sont issus : 1° Jean-François-Ernest;

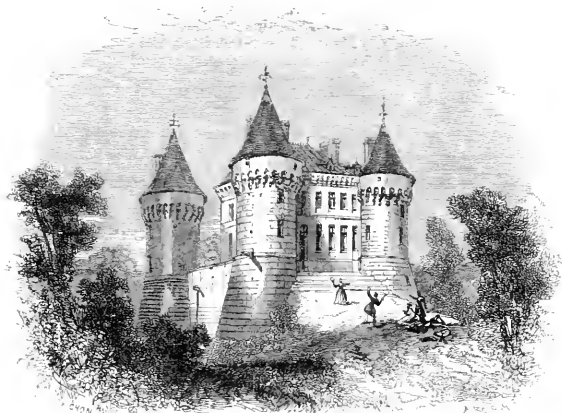
2° Magdeleine-Marie-Mélanie, mariée à N..., vicomte de Tanouarn, capitaine d'artillerie.

Par lettres patentes en date du 15 février 1825, S. M. Louis XVIII a anobli François-Claude Pocquet, ainsi que sa descendance née et à naître, et lui a accordé les armoiries ci-dessous détaillées; lesdites

lettres enregistrées par la commission du sceau; et, en conséquence, serment a été prêté par-devant la cour royale de Bourges.

Armes : d'azur, au lion d'or, tenant de la patte dextre une tige de lis d'argent; au chef d'argent, chargé d'un serpent rampant de sinople, lampassé de gueules.

Résidence : le château de la Mardelle, près Châtillon-sur-Indre (Indre).



Château de la Mardelle.

Le château de la Mardelle, remarquable par son architecture et son heureuse situation, a appartenu à Louis XII, qui l'a habité quelquefois avec Anne de Bretagne; leurs armes et leurs chiffres surmontés de couronnes se retrouvent en plusieurs endroits, et notamment dans la salle de billard. Il est dans un état de conservation parfaite, et présente un spécimen curieux, pour l'histoire de l'art, de l'architecture châtelaine en France au quinzième siècle.

DE POLIGNAC. — Le chef actuel de cette maison est Armand-Jules-Marie-Héraclius, duc DE POLIGNAC, fils de † Armand-Jules-François, duc DE POLIGNAC, et de Gabrielle-Y.-C.-M. de Polastron; né le 17 janvier 1771, maréchal de camp, premier écuyer de † S. M. Charles X, etc.; — marié, le 6 septembre 1790, à Idalie-Jeanne-Lina, baronne de Neukirchen-Nyvenheim, née le 26 janvier 1775.

Frères :

1. Auguste-Jules-Armand-Marie, prince DE POLIGNAC, né le 14 mai 1780; maréchal de camp, grand-croix de Saint-Louis et pair de France en 1815, prince du saint-empire en 1820, ambassadeur en An-

gleterre en 1823, ministre des affaires étrangères et président du conseil du 8 août 1829 au 29 juillet 1830. — Marié : 1° le 6 juillet 1816, à † Barbara Campbell, décédée le 23 mai 1819 ; 2°, le 3 juin 1824, à Marie-Charlotte Parkyns, fille du † lord Rancliffe, née le 6 janvier 1792 (veuve, en janvier 1823, de César, comte de Choiseul). — Sont issus :

Du premier lit :

1° Jules-Armand-Jean-Melchior, né le 12 août 1817, lieutenant en premier dans le 1er régiment d'artillerie, au service de la Bavière ; marié, le 14 juin 1842, à Marie-Louise-Amélie de Crillon, née le 13 mars 1823, fille du marquis de Crillon. (V. ce nom.)

De ce mariage est issu :

Armand-Héraclius-Marie, né le 14 juin 1843.

Du deuxième lit :

2° Alphonse-Armand-Charles-Georges-Marie, né le 27 mars 1826 ;
3° Charles-Ludovic-Marie, né le 24 mars 1827 ;
4° Camille-Armand-Jules-Marie, né le 16 février 1832 ;
5° Edmond-Melchior-Jean-Marie, né le 19 avril 1834 ;
6° Yolande-Justine-Marie-Victoire, née le 16 novembre 1820.

. Camille-Henri-Melchior, comte DE POLIGNAC, maréchal de camp, né le 27 décembre 1781 ; marié, le 1er octobre 1810, à Charlotte-Calixte-Alphonsine Levassor de la Touche, née le 15 septembre 1791.

De ce mariage sont issus : 1° Jules-Antoine-Calixte-Melchior, comte de Polignac, né le 31 août 1812, capitaine au service de l'Autriche, dans le régiment n° 8 des hussards de Saxe-Cobourg-Gotha ;
2° Melchior-Henri-Jean-Alexandre, né le 16 août 1817 ;
3° Armand-Calixte-Agénor, né le 8 novembre 1818, lieutenant en premier au service de l'Autriche (régiment des chevau-légers n° 7) ;
4° Henri-Marie-Armand, né le 23 février 1821, lieutenant au service de l'Autriche (régiment d'infanterie n° 24, duc de Lucca) ;
5° Charles-Marie-Étienne-Georges, né le 23 décembre 1824 ;
6° Gabrielle-Émilie-Geneviève-Georgine, née le 24 août 1822.

Oncle : Héraclius-Auguste-Gabriel, comte DE POLIGNAC, né le 2 août 1788.

Principales illustrations.

Vital de Polignac fut évêque du Puy en Velay en 880. (Dom Vaissette ; *Gallia christiana*, t. II, p. 693.)

Héracle, comte de Polignac en Velay, portait le grand étendard de l'Église à la première croisade. Il fut tué devant Antioche, en 1098. (*V. Chronique* de Mathieu Pâris ; Michaud, *Hist. des Croisades*.)

En 1349, Walpurge de Polignac, sœur des derniers vicomtes de Polignac, épousa Guillaume II, baron de Chalençon ; et, en 1385, Armand IX, vicomte de Polignac, frère de Walpurge, appela son neveu, Pierre de Chalençon, à recueillir tous les biens de sa maison, à la charge par lui d'en relever le nom et les armes. Cette substitution fut réalisée de droit en 1421, et de fait en 1464.

Melchior de Polignac fut ambassadeur extraordinaire en Pologne et à Rome en 1693, auditeur de rote en 1704, conseiller d'État en 1710, ministre plénipotentiaire au congrès d'Utrecht en 1712, cardinal en 1713, archevêque d'Auch, ambassadeur à Rome, membre de l'Académie française ; etc., etc. Il est l'auteur du poëme latin intitulé : *l'Anti-Lucrèce*, et de plusieurs autres ouvrages. Mort en 1741.

Armand-Jules-François de Polignac, comte Jules de Polignac, puis duc héréditaire avec les honneurs du Louvre, par brevet du 20 septembre 1780, maréchal de camp en 1788, pair de France en 1814 ; de-

cède en Russie, en 1817; père du chef actuel de la famille. — Gabrielle de Polastron, connue d'abord sous le nom de comtesse Jules de Polignac, puis duchesse de Polignac, fut nommée gouvernante des enfants de France en 1782; la reine Marie-Antoinette l'appelait *son amie*. Elle mourut à Vienne en Autriche, peu de temps après la fin tragique de l'auguste princesse.

(*V.*, pour l'hist. généal. de cette maison, le P. Anselme; dom Vaissette, *Hist. gén. du Languedoc*; La Chesnaye des Bois; Courcelles, t. VIII; la *Vie du cardinal de Polignac*, par le P. Chrys. Foucher; et l'*Histoire de la Maison de Polignac*, par le baron de ***, Paris, in-8°, 1830; etc., etc.)

Armes : fascé d'argent et de gueules de six pièces.

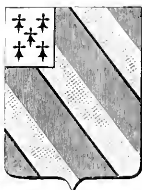
DE PONTEVÈS. — Provence.

Fouquet, Ier du nom, fils d'Isnard d'Agout, baron de Sault, et de Douce de Pontevès, la dernière de sa maison, dont il releva le nom et les armes, est la tige des branches de cette famille qui subsistent encore aujourd'hui.

La terre et seigneurie de Gien fut érigée en marquisat, en faveur de François de Pontevès, par lettres patentes du mois d'octobre 1691, enregistrées en la chambre des comptes d'Aix le 17 novembre suivant.

(*V.* La Chesnaye des Bois, t. X, p. 425; Artefeuil, t. II; etc.)

Armes : de gueules, au pont de deux arches d'or.



DE PONTGIBAUD. — Auvergne. — Le chef actuel de cette maison est Armand-Victoire de Moré, comte DE PONTGIBAUD, créé pair de France en 1827, président du grand collége électoral de Clermont-Ferrand en 1830; — marié, en 1818, à Amantine-Michelle-Catherine de la Roche-Lambert, fille du comte de la Roche-Lambert et de Charlotte-Marie de Dreux-Brézé.

De ce mariage sont issus : 1° César-Henri-Joseph de Pontgibaud, né en 1821;
2° Charles-Gabriel-Armand-Joseph, né en 1824;
3° Armand-Everard-Joseph, né en 1826;
4° Césarine-Henriette-Désirée-Marie, née en 1827;
5° Octavie-Françoise-Marie, née en 1828;
6° Sidonie-Albertine-Marie, née en 1839.

Résidence : le château de la Brosse, près Montereau.

Principales illustrations.

Guillaume de More fut témoin d'une donation faite à l'abbaye de Bonnecombe, en 1199. (Recueil du président du Buat.)

Aymery de Moré signa au traité conclu entre les habitants de Valogne et le roi de Navarre, en 1355. (*Hist. du comté d'Évreux*, p. 52 des Preuves.)

César de More de Chalier, comte de Pontgibaud, chevalier de Saint-Louis, se signala à la bataille d'OEttinghen. (Ce fait est rapporté dans les lettres patentes, en date de février 1762, qui érigent la terre de Pontgibaud en comté.)

Charles-Albert de Moré, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus, fut aide de camp du général Lafayette en Amérique; il epousa la fille du maréchal de Vaux.

Albert-François de Moré, comte de Pongibaud, colonel d'infanterie, présida les etats d'Auvergne en 1789.

(La généalogie de cette famille a eté dressée par Lemercier de Chezy; elle est deposée à la Bibliothèque du roi, division des manuscrits.)

Armes : de gueules, à trois bandes d'or; au franc-canton d'hermines.



DE PORTAL. — Languedoc et Guyenne. — Le chef actuel de cette famille est PIERRE-PAUL-FRÉDÉRIC DE PORTAL, maître des requêtes au conseil d'État, fils de † PIERRE-BARTHÉLEMY, baron DE PORTAL, pair de France, etc., et de MARGUERITE-ÉLISABETH BERGÈS.

Sœurs :

1° ADÈLE DE PORTAL, mariée à LÉONCE D'ESCAYRAC-LAUTURE, pair de France;

2° LUCIE DE PORTAL, mariée à GASTON, marquis D'AUDIFFRET, pair de France, président à la cour des comptes.

Principales illustrations.

Cette maison est entrée vingt et une fois dans le capitoulat de Toulouse, depuis Oldric de Portal, en 1204, jusqu'à Pierre de Portal, en 1425.

En 1562, Jean-Antoine de Portal fut viguier de Toulouse.

Après la revocation de l'édit de Nantes, Pierre de Portal s'établit à Montauban. Il épousa Isabeau d'Astorg, et continua la branche protestante; leur arrière-petit-fils était :

Pierre-Barthelemy, baron Portal, pair de France, grand-croix de la Legion d'honneur, etc.; ne en 1785, maître des requêtes en 1811, conseiller d'État en 1815, député de Montauban en 1818, et ministre de la marine et des colonies du 29 decembre 1818 au 14 decembre 1821. Il est le père du chef actuel de la famille.

(V., pour l'hist. de cette famille, Courcelles, in-4°, t. VIII; Saint-Allais; les *Annales de Toulouse;* Raynal, *Hist. de Toulouse;* la *Biographie toulousaine;* la *Biographie des Gens de lettres;* les *Fastes de la Pairie;* etc., etc.)

Armes : d'argent, au lion rampant de sable; au chef d'azur, chargé de six etoiles d'or, posées 3 et 3. — Lesdites armes ainsi representées dans le livre des capitouls de Toulouse, confirmées par ordon-

nance en date du 14 juin 1697, et enregistrées dans l'*Armorial général de France*, au registre cote LANGUEDOC; enfin rappelées dans les lettres patentes du roi Louis XVIII, conférant les titre et qualité de baron et pair de France, en date des années 1815 et 1821.

Résidence : Paris, rue Saint-Honore, 384.

Domicile politique : le château de Breillant, pres Bordeaux.

PORTALIS. — Provence. — JOSEPH-MARIE, comte PORTALIS, né à Aix, le 19 février 1778; secrétaire général du ministère des cultes en 1805, ministre des cultes par intérim en 1807, conseiller d'État en 1808, directeur général de la librairie en 1810, premier président à la cour royale d'Angers en 1815, envoyé extraordinaire de France à Rome en 1818, pair de France en 1819, grand officier de la Légion d'honneur en 1821; garde des sceaux, ministre de la justice en 1828; ministre des affaires étrangères en 1829, et depuis lors premier président à la cour de cassation.

De son mariage avec N..., comtesse DE HOLCK, sont issus plusieurs enfants, dont l'aîné, FRÉDÉRIC, vicomte PORTALIS, est conseiller à la cour royale de Paris.

Jean-Étienne-Marie, comte Portalis, ancien ministre des cultes, mort en 1807, était le père du comte actuel.

(*V.* Courcelles, in-4°, t. VIII; et les biographies contemporaines.)

Armes : parti, au premier d'azur, à la tour à trois tourelles d'argent, celle du milieu supérieure et sommée d'une tige de trois lis du même émail : au deuxième contre-écartelé, au 1 d'argent plein; au 2 d'argent à sept billettes de gueules, posées 1, 2, 2, et 2; au 3 d'azur, au double triangle entrelacé d'argent; au 4 d'argent, au mur crénelé de gueules, maçonné d'argent.

Résidence : Paris, place Royale. — *Domicile politique* : la Ciotat (Bouches-du-Rhône).

DE LA PORTE. — Dauphiné.

Guigues et Herbert de la Porte, croisés en 1190.

Armes : de gueules, à la croix pleine d'or.

DE PRACOMTAL. — Dauphiné.

Foulques de Pracomtal, croisé en 1190.

Armes : d'or, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

DE PRASLIN. (*V.* DE CHOISEUL.)

DU PRAT. — Auvergne.

Première branche. — Le chef actuel de cette maison est ANTOINE-THÉODORE DU PRAT, marquis par relief du titre de la branche aînée éteinte, né le 22 janvier 1808; — marié, le 30 novembre 1840, à MARIE-ANTOINETTE-LUCRÈCE DE CHABANNES, fille de Eugène-Henri-François,

comte de Chabannes, et de Gabrielle-Lucrèce-Zoé de la Tour-Vidaud, petite-fille du marquis de Chabannes.

Résidence : Versailles, rue de Vaugirard, 6.

Frère : François-Charles, comte DU PRAT, né le 19 juillet 1815, reçu chevalier de Malte à Rome, par bulle en date du 4 avril 1840.

Résidence : Paris, rue de Provence, 55.

Mère : Simplicie-Reine-Rose Leconte de Nonant de Baray, née le 7 janvier 1790; veuve, le 17 mars 1815, de Pierre-Jean-François DU PRAT.

Deuxième branche substituée :

[Thomas-Annet du Prat, frère cadet du chancelier du Prat, fut l'auteur d'une branche qui s'est éteinte au commencement du dix-huitième siècle, en la personne de Jean-François du Prat, qui, n'ayant pas eu d'enfants, institua pour son héritière universelle la fille unique de son frère Jean-Baptiste-Gaston, Claire-Françoise du Prat, mariée à Jean-François des Bravards d'Eissat, à condition que leur fils unique porterait le nom et les armes de la maison du Prat. (Lainé, Arch., t. VI, p. 25.)]

— Cette branche a pour chef aujourd'hui Marc-Louis-Gabriel des Bravards d'Eissat, comte DU PRAT, né en 1792; marié, en 1825, à Anne-Joséphine Merlat.

De ce mariage sont issus : 1° Gabriel-Antoine du Prat, né en 1828; — 2° et 3° et deux filles.

Principales illustrations.

Antoine du Prat, premier président du parlement de Paris en 1507, veuf la même année, chancelier de France en 1515, successivement évêque de Meaux et d'Alby, archevêque de Sens en 1525, cardinal en 1527, légat *a latere* en France en 1530, mort en 1535.

Claude du Prat, oncle du chancelier du Prat, est l'aïeul du chef actuel de la branche aînée de cette famille.

On trouve encore dans l'histoire de cette famille quatre évêques et plusieurs officiers généraux.

(*V.*, pour l'hist. généal., Duchesne; le P. Anselme; Moreri; La Chesnaye des Bois; Lainé, t. VI; etc.)

Armes : d'or, à la fasce de sable, accompagnée de trois trèfles de sinople, 2 en chef et 1 en pointe.

DE PREISSAC D'ESCLIGNAC. — Guyenne. — Charles-Philippe-Auguste-Othon DE PREISSAC, duc D'ESCLIGNAC et DE FIMARCON, pair de France, grand d'Espagne de 1re classe, ancien lieutenant-colonel des lanciers de la garde royale; chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de divers ordres étrangers; — marié, en janvier 1819, à Georgine-Louise-Victoire de Talleyrand-Périgord, fille de Boson-Jacques, comte de Talleyrand-Périgord, et de Charlotte-Louise-Magdeleine de Pusigneu.

De ce mariage sont issus plusieurs enfants.

Amalvin de Preissac, croisé en 1248.

(*V.*, pour l'hist. généal., Moreri; le P. Anselme; La Chesnaye des Bois, t. X; Courcelles, t. VIII; etc.)

Armes : d'argent, au lion de gueules.

DU PUY-MONTBRUN. — Dauphiné. — Une branche de cette famille s'est fixée, pendant le dix-huitième siècle, dans les Cévennes où elle réside encore aujourd'hui. Ses trois branches, distinguées par les noms d'Aubignac, de Nozières et du Mazeldan, ont pour représentants actuels :

Première branche : LOUIS DU PUY-MONTBRUN D'AUBIGNAC, chef de la famille, fils de † PIERRE VI, et de LOUISE DE NOVIS.

(V. La Chesnaye des Bois, degré XVII.)

La deuxième branche : HENRI et CHARLES DU PUY-MONTBRUN DE NOZIÈRES, neveux du précédent.

La troisième : N... et N... DU PUY-MONTBRUN DU MAZELDAN, cousins des précédents.

Hugues du Puy, seigneur de Pereins, d'Apifer et de Rochefort en Dauphiné, croisé en 1096. Il partit pour la conquête de la terre sainte avec ses trois fils : Rodolphe, l'aîné, périt au combat de la vallée de Ran; Romain mourut en possession des fiefs qu'il tenait de Godefroy de Bouillon ; le troisième est Raymond, qui suit.

Raymond du Puy, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; en 1121, il succéda au vénérable Gérard, de la ville de Martigues en Provence, comme recteur de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, et prit le premier le titre de grand maître de l'ordre.

V., pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, t. XIV, Supplément, 1784

Armes : d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.

DU PUY DE SEMUR. — Bourgogne. — JACQUES-CLAUDE-AUGUSTIN DU PUY, baron DE SEMUR, né le 22 mai 1778; marié, le 25 septembre 1804, à VICTOIRE-ADÉLAÏDE LE COURT D'HAUTERIVE.

De ce mariage est issu un fils :

AUGUSTIN-LOUIS-LÉOPOLD DU PUY DE SEMUR, chevalier de Malte, né le 10 juin 1806; marié, le 10 novembre 1836, à LOUISE-FRANÇOISE DE BOSREDONT-COMBRAILLES.

Pierre du Puy, écuyer, seigneur de Chateaudame, en Berry, mort en 1348, fut la souche de cette famille. Son petit-fils s'établit à Saint-Galmier, en Forez, en 1400. Une branche s'est ensuite transplantée en Bourgogne vers le commencement du seizième siècle, et fut la tige des seigneurs de Saint-Martin.

François du Puy, prieur général des chartreux, en 1503.

Clément du Puy, célèbre jurisconsulte du parlement de Paris, mort en 1551.

Christophe du Puy, prieur de la chartreuse de Rome, mort en 1654.

Pierre du Puy, conseiller du roi en ses conseils et garde de sa bibliothèque, mort en 1655.

Jean du Puy, mousquetaire du roi, puis officier de cavalerie au régiment de Florensat, rendit, le 16 avril 1693, pour ses terres et baronnie de Semur, foi et hommage au roi en la chambre des comptes de Bourgogne. — La noblesse de cette famille a été, en 1787, reconnue de la qualité requise par le règlement du 7 mai 1778 pour avoir entrée et voix délibérative à la chambre de noblesse des états de Bourgogne.

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, Moréry ; La Chesnaye des Bois, 11e vol ; Michel de Marolles ; Waroquier de Combles, IVe partie, p. 202; la Généalogie imprimée en 1755, à Nancy, chez Balthazard ; etc.)

Armes : d'or, à la bande de sable, chargée de trois roses d'argent ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Résidence : le château de Saint-Martin, près de Semur, en Brionnais (Saône-et-Loire).



DE QUATREBARBES. — Maine et Anjou.

Foulques de Quatrebarbes, croisé en 1248.

Armes : de sable, à la bande d'argent, accostée de deux cotices du même.

DE QUEBRIAC. — Bretagne.

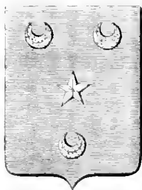
Jean de Quebriac, croisé en 1248.
Cette famille a été maintenue par arrêt du 27 octobre 1668.

Armes : d'azur, à trois fleurs de lis d'argent, posées 2 et 1.

DE QUELEN. — Bretagne.

Eudes de Quelen, croisé en 1248.
Cette maison, du ressort de Quimper, a été déclarée noble d'ancienne extraction, le 10 décembre 1668. Elle a joui des honneurs de la cour.

Armes : burelé de dix pièces d'argent et de gueules.



DE QUETTEVILLE. — Normandie. — Achille Dufour DE QUETTE-

VILLE, né le 22 janvier 1781, marié, en 1812, à MARIE-LOUISE-ANTOINETTE DE ROMÉ DU BEC, fille de Charles de Romé du Bec, chevalier de Malte, et d'Élisabeth Aubry de Folleville.

De ce mariage sont issus deux fils : 1° ALBERT, né le 14 mai 1814; 2° GAETAN, né le 16 février 1816 ; et deux filles, mariées l'une à N. LE TENIER DE MENNETOT, et l'autre à FRÉDÉRIC DE POSTEL DES MINIÈRES.

Cette famille, qui s'est divisée en quatre branches, connues sous les noms de Longuerue, de Quetteville, de Saint-Léger et de Pallières, dont les deux premières subsistent seules aujourd'hui, fut confirmée dans sa noblesse par lettres du mois de juin 1582, enregistrées en la chambre des comptes de Normandie le 29 mai 1589, et en la cour des aides le 27 juin 1596.

(V., pour l'hist. généal., l'*Armorial de Normandie;* Lainé, *Dict. vérid. de la Noblesse*, t. II, p. 25 ; etc.)

Armes : d'azur, à trois croissants d'or ; à l'étoile d'argent, posée en abîme.

Résidence : la terre de Quetteville, près d'Honfleur (Calvados).

DE QUIQUERAN-BEAUJEU. — Comtat Venaissin. — Le chef actuel de cette famille est ADRIEN-HIPPOLYTE, marquis DE QUIQUERAN DE BEAUJEU, fils de † ANTOINE-FRANÇOIS-HIPPOLYTE, capitaine de vaisseau, et de † ANNE-ROSE DECHARGÉ DE LA BRACHETIÈRE ; né le 1er novembre 1797, capitaine de cuirassiers, démissionnaire en 1830 ; — marié, le 7 novembre 1832, à JOSÉPHINE-DÉSIRÉE DE BEAUHARNAIS, fille de † Claude, comte de Beauharnais, pair de France, et sœur cadette de la princesse Stéphanie, grande-duchesse de Bade.

De ce mariage sont issus plusieurs enfants.
Résidence : Paris.

Frère :

CHARLES-JOSEPH-CAMILLE, comte DE QUIQUERAN DE BEAUJEU.
Résidence : Carpentras (Vaucluse)

Gantelme, Rambaud et Rostan de Quiqueran défendirent vivement les intérêts de la princesse Étiennette des Baux, dans les guerres qu'elle eut à soutenir, en 1145, contre Raymond Bérenger II, comte de Provence, pendant les troubles survenus au sujet de la succession de Bérenger I, comte de Provence. (V. Bouche, in-fol., t. II, p. 1114 et 1115; et Nostradamus, *Hist. de Provence*.)

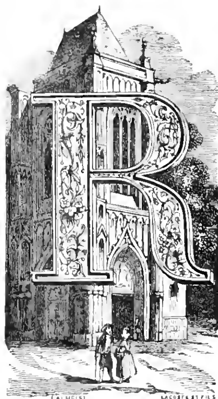
Jean de Quiqueran, baron de Beaujeu, chambellan de Louis d'Anjou, IIIe du nom, roi de Naples et de Sicile et comte de Provence. Il fut nommé, en 1433, par le roi Charles VII, viguier de la ville de Marseille et gouverneur de Tarascon. (La baronnie de Beaujeu fut confirmée en sa faveur par lettres patentes du roi René, données au Châteauneuf de Naples, le 10 juillet 1440.)

Pierre de Quiqueran fut évêque de Senez en 1546, à l'âge de vingt ans ; il est l'auteur d'un panégyrique de Provence, imprimé sous le titre de : *De laudibus Provinciæ libri tres*, in-fol., Paris, 1551. Il mourut à l'âge de vingt-quatre ans.

Balthazard de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren, gentilhomme ordinaire du roi Henri III, le 5 avril 1570 ; premier consul des nobles de la ville d'Arles en 1590 ; député la même année par la ville d'Arles près de S. S. le pape Sixte V, qui le nomma colonel général de l'artillerie d'Avignon, et lui fit présent de sa calotte et de bulles lui octroyant une pension de douze cents écus romains.

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, d'Hozier; La Chesnaye des Bois; Artefeuil; Saint Allais; *Annuaire de* 1835; etc., etc.)

Armes : écartelé et emmanché d'or et d'azur de l'un en l'autre.



DE RABOT. — Languedoc. — Cette famille est aujourd'hui représentée par JEAN-CHRYSOSTOME-JOSEPH LE BRUN DE RABOT, fils de † JEAN-CHRYSOSTOME LE BRUN, seigneur DE RABOT, et de CLAIRE-EUPHRASIE LE GENDRE DE FOUGAINVILLE; né à la Martinique, le 25 avril 1787; chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, capitaine en retraite; — marié, le 17 septembre 1817, à MARIE-LOUISE-ANTOINETTE BESSON.

De ce mariage sont issus : 1° JEAN-CHRYSOSTÔME-TOUSSAINT-OSCAR, officier au 13e régiment d'infanterie legère;
2° FRANÇOIS-MARIE-ERNEST;
3° MARIE-JOSÉPHINE-EUPHROSINE;
4° MARIE-ANTOINETTE.

Jacques le Brun, seigneur direct de Serre-Brune, juge mage et lieutenant général de la sénéchaussée de Toulouse, fut le seul de tous les magistrats du parlement qui n'abandonna pas cette cité pendant la peste qui la ravagea en 1485, et ce fut grâce à son activité, son habileté et son devouement que la ville dut de n'être pas entièrement dépeuplée. (*Hist. du Languedoc*, par D. Vaissette, t. V, p. 87; Du Rosoy, *Annales de Toulouse;* d'Aldeguier, *Hist. de Toulouse.*) Il fut elu capitoul en 1526.

Louis le Brun, seigneur de Saint-Hippolyte, conseiller au parlement de Toulouse en 1634.

Jean-Chrysostôme le Brun, IVe du nom, fut nommé cadet gentilhomme dans la compagnie etablie à l'île de Ré, le 22 février 1781, après avoir fait ses preuves de noblesse par-devant M. Chérin, généalogiste des ordres du roi. C'est le père du chef actuel.

(*V.*, pour l'hist. généal., Courcelles, t. IX.)

Armes : écartelé aux 1 et 4 d'azur, à neuf losanges couchées d'or, au chef cousu de gueules, chargé d'un levrier d'argent; aux 2 et 3 d'argent, à deux fasces de gueules, chargees chacune de trois trefles d'or.

Résidence : Toulouse.

DE RAIGECOURT. — Lorraine.

Gilles de Raigecourt, croisé en 1190.

Armes : d'or, à la tour de gueules.

DE RAOUSSET. — Provence. — Cette famille a formé plusieurs branches, connues sous les noms de Boulbon, de Soumabre, de Seillons, etc.

Silvy de Raousset, comte de Boulbon, président à mortier, au parlement de Provence, le 19 mai 1694.
Zacharie de Raousset, comte de Boulbon, fils du précédent, aussi président, le 27 avril 1718, au même parlement.

(V., pour l'hist. généal., Artefeuil, t. II; Robert de Briançon; César de Nostradamus, *Hist. de Provence*; etc., etc., etc.)

Armes : d'or, à la croix pattée de sable, bordée de gueules.

DU RAQUET. — Franche-Comté et Bretagne.

FRÉDÉRIC-MARIE DU RAQUET, né en 1795, ancien officier de cavalerie.

Résidence : la terre de Brétines, canton de Pontchâteau (Loire-Inférieure).

ARMAND-CLAUDE-ANGE DU RAQUET, marié, le 28 août 1833, à EUGÉNIE LE ROY DE LA TROCHENDAYE.

De ce mariage sont issus : 1° AMÉDÉE, né en 1838;
2° LOUISE;
3° ATHÉNAÏS.

Résidence : le château de Chamballon en Rougé (Loire-Inférieure).

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par arrêt de la cour des comptes de Dôle, du 29 novembre 1698.

(V. La Chesnaye des Bois, 1re édition, 6e volume, p. 636; *Armorial général* de d'Hozier.)

Armes : d'azur, au croissant d'or, accompagné de trois serres d'aigle du même.

DE RAYMOND-MODÈNE. — Comtat Venaissin. — AMÉDÉE-JOSEPH-CHARLES-CHRISANTE, comte DE RAYMOND-MODÈNE, fils de † FRANÇOIS-CHARLES, et de † PHILIPPINE-LOUISE-CHRISTOPHE DE LIEURRAY; maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur, etc., etc.; né le 5 avril 1777; — marié, le 9 juillet 1827, à CHARLOTTE-ÉLIANNE DE BORNE DE SAINT-SERNIN.

De ce mariage sont issus un fils : GASTON, — et une fille : ELISABETH.

(La généal. la plus complète de la maison de Raymond-Modène se trouve dans le t. VI de Courcelles, in-4°.)

Armes : d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles du champ.

Résidence : Paris, rue Saint-Dominique, 74.

DE RAYNAUD. — Languedoc. — Cette maison est aujourd'hui représentée par les suivants :

1° ALEXANDRE-CHARLES DE RAYNAUD-PESSEPLANE, ancien colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, né en 1752.

2° AUGUSTE DE RAYNAUD, ancien capitaine au corps royal d'état-

major, chevalier de la Légion d'honneur, né en 1791 ; — marié, le 7 novembre 1826, à Clémentine de Saint-Géry, fille du marquis de Saint-Géry, conseiller d'État et député sous la restauration, et de Christine-Marie de Mac-Carthy.

De ce mariage est issu : Henri, né en 1830.

3° Paul DE RAYNAUD, né en 1817.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par arrêt de la cour des comptes de Montpellier, du 24 mars 1744.

Armes : d'or, à l'aigle éployée de sable; au chef d'azur chargé de trois molettes d'argent, posées en fasce.

Résidences : la Salvetat, près de Saint-Pons (Hérault), et Toulouse.

DES RÉAULX. — Champagne. — Le chef actuel de cette famille est Adolphe-Charles-Maximilien, marquis DES RÉAULX, chevalier de Malte de minorité, chevalier de la Légion d'honneur, ancien chef d'escadron aux dragons de la garde royale ; — marié, le 13 août 1813, à Élisabeth-Clémentine de la Pierre de Frémeur. (*V.* ce nom.)

De ce mariage sont issus : 1° Armand-Louis, comte des Réaulx, né en 1814, lieutenant au 6e hussards;
2° Charles-François-Marie-René, vicomte des Réaulx, né en 1818 ; autorisé, par ordonnance royale en date du 30 août 1842, rendue sur la demande formée par lui et le vicomte de Marin, son oncle, ancien colonel de hussards, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, etc., etc., à joindre à son nom celui de Marin. Ladite ordonnance a été vérifiée par jugement du tribunal civil de Troyes, en date de novembre 1843 ;
3° Elisabeth-Maria, mariée, en 1840, à Auguste, comte de Chevilly;
4° Marie-Gabrielle ;
5° Marie-Claire.

Mère : Victoire de Laguarigue de Savigny de Rocourt, veuve, en 1806, de † Anne-Louis-Maximilien, vicomte DES RÉAULX, ancien officier aux gardes françaises. (C'est à lui que se termine la notice de La Chesnaye des Bois, t. XII, p. 8.)

René des Réaulx, baron de Lirey, seigneur de Coclois, etc., maréchal des camps et armées du roi en 1652.

Pierre-Marie-Philippe des Réaulx, chevalier de Malte le 25 juillet 1768.

Titres : Par lettres patentes de l'année 1670, la terre de Coclois fut érigée en marquisat, avec mutation de ce nom en celui de des Réaulx, en faveur de Louis des Réaulx, aïeul direct du chef actuel de la famille.

(*V.*, pour l'hist. généal., d'Hozier; Caumartin, *Dictionn. de la Nobl. de Champagne* ; et La Chesnaye des Bois, déjà cité, t. XII ; etc.)

Armes : d'or, au lion de sable, à face humaine chevelue et barbue.

DE REVIERS DE MAUNY. — Normandie. — Cette famille a pour représentants aujourd'hui :

1° JOSEPH-FRANÇOIS-ARTHUR, vicomte DE REVIERS, capitaine commandant aux dragons de la garde royale, marié à CORNÉLIE DE COUVERT.

2° JACQUES-MARIE-FRANÇOIS, comte DE REVIERS DE MAUNY, marié à JOSÉPHINE-AMÉLIE FOULLON DE DOUE.

De ce mariage sont issus cinq enfants.

Richard, seigneur de Reviers en Bessin, baron de Nehou en Cotentin, seigneur de Montebourg, fut l'un des chevaliers qui accompagnèrent, en 1066, Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre, où il fut créé comte de Devon et d'Exeter.

Robert de Reviers accompagna, en 1096, le duc de Normandie en Palestine. (*Martyrologe de la première croisade*, par le P. de Goussancourt.)

— Cette famille a été maintenue dans sa noblesse, notamment en 1469, par Raymond de Montfaut, commissaire du roi; en 1500, par sentence des élus de Bayeux; en 1598, par arrêt de la cour des aides de Normandie; etc., etc.

(V., pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, t. XII, p. 77 et suiv.; d'Hozier; nobiliaires de Normandie; etc.)

Armes : d'argent, à six losanges de gueules, 3, 2 et 1.

DE RIBIERS. — Comtat Venaissin. — Le chef actuel de cette famille est JOSEPH-PROSPER-MARTIAL DE RIBIERS, né en 1790, ancien surnuméraire aux gendarmes de la maison du roi en 1814, aide de camp du lieutenant général comte Monnier en 1815, chevalier de la Légion d'honneur à la même époque, lieutenant dans la légion de l'Isère en 1816, et, depuis, administrateur des hospices et membre du conseil municipal de la ville d'Avignon; — marié, en 1828, à JOSÉPHINE-ROSE-DENISE BON, fille de N... Bon, chevalier de la Légion d'honneur, et d'Isabelle Gudin (1).

De ce mariage sont issus : 1° HENRI-ALEXANDRE, né le 22 août 1834;
2° CLAIRE-JOSÉPHINE-ÉLISABETH, née le 4 août 1830;
3° MATHILDE-LOUISE-MARIE, née le 12 avril 1833.

Jean de Ribiers, prieur de Saint-Donat, et chanoine régulier de Saint-Ruf, en 1489.

De 1535 à 1669, divers de ses membres ont occupé quatorze fois les charges honorables de viguier ou de consul de la ville de Pernes, et, de 1654 à 1711, cinq fois celle de primicier de l'université d'Avignon, toutes charges qui anoblissaient.

(V., pour l'hist. généal., Artefeuil, t. II, le *Dict. hist. et biogr. du département de Vaucluse*, par Barjavel; etc., etc.

Armes : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent, surmonté d'une palme d'or.

Résidence : Avignon (Vaucluse).

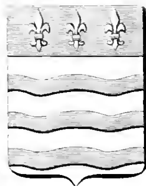
DE RIENCOURT. — Picardie.

Raoul de Riencourt, croisé en 1190.

Armes : d'argent, à trois fasces de gueules frettées d'or.

---

(1) Le nom de la famille Gudin est honorablement connu dans les lettres et dans les armes.



DU RIEU DE SÉVERAC et DE MAISONNEUVE. — Languedoc. — Les nombreuses branches de cette famille sont actuellement établies dans l'Agénois : nous allons mentionner ses principaux membres.

HENRI DU RIEU DE SÉVERAC, marié, en 1810, à MARIE-CAROLINE RAYET.

De ce mariage est issu : HENRI-GUILLAUME, né le 25 décembre 1816.

Résidence : château de Romail, canton de Fumel (Lot-et-Garonne).

ÉTIENNE DU RIEU DE MAISONNEUVE, né en 1766, cadet-gentilhomme dans le régiment de Savoie-Carignan (depuis Angoulême) en 1780, émigra en 1791 ; breveté capitaine d'infanterie et chevalier de Saint-Louis en 1815. — Non marié.

Résidence : Castillonnès (Lot-et-Garonne).

MICHEL-CHARLES, cousin issu de germain du précédent, né le 9 décembre 1797, capitaine d'infanterie.

De son mariage avec URSULE DE TEYSSIÈRES DE MIREMONT sont issus deux fils et une fille.

LOUIS DU RIEU DE MAYNADIÉ, chevalier de Saint-Louis.

De son mariage avec MARIE DE COURS DE THOMASEAU, en date du 10 juillet 1805, est issu un fils :
FRANÇOIS, marié à demoiselle DE CASENAVE, dont il a postérité.

— Un des membres de cette dernière branche, PIERRE DU RIEU, capitaine, chevalier de Saint-Louis, établi en Lorraine, épousa à Metz, en 1787, THÉRÈSE-JULIE DE LA CONDAMINE.

De ce mariage est issu un fils :
NICOLAS-JOSEPH DU RIEU, marié, en 1814, avec ALPHONSINE CATOIRE DE BIONCOURT. — De ce mariage sont issus plusieurs enfants.

Enfin la branche de Monrecourt est représentée par PIERRE DU RIEU DE MONRECOURT.

De son mariage, en date du 19 juillet 1808, avec MARIE-EMILIE RICHIER, sont issus quatre fils :
HENRI, — CHARLES, — JOSEPH, — et AUGUSTE.
L'aîné est marié à N... DE MONTARD, et en a un fils.

Pierre du Rieu et Jean du Rieu, lieutenants généraux en la sénéchaussée de Rouergue, le premier en 1650, le deuxième en 1657.

Pierre du Rieu de Severac et de Romail, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, par lettres patentes du 14 juillet 1622.

Jean-Louis du Rieu, titré comte du Mesnil-Habert, par lettres patentes du mois de juin 1728, où sont rappelés tous les titres de sa filiation. Sa branche s'éteignit avec lui.

(*V.*, pour l'hist. généal., d'Hozier; Courcelles, in-4°, t. VII; Laîné, *Archives*, t. III; Saint-Allais, *Annuaire de* 1856; etc.)

Armes : d'argent, à trois fasces ondées d'azur; au chef du même, chargé de trois fleurs de lis d'or.

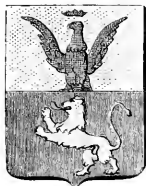
DE RIEUX. — Bretagne.

Gilles, sire de Rieux, croisé en 1248.

Armes : d'azur, à dix besants d'or, posés 3, 3, 3 et 1.

DE RIPERT-MONCLAR. (*V.* DE MONCLAR.)

DE RIQUET DE CARAMAN. (*V.* DE CARAMAN.)



DE RIVAROL. — Originaire de Gênes.

Branche française. — CLAUDE-FRANÇOIS, comte DE RIVAROL, né en 1762, ancien garde du corps, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp et grand prévôt du Gard en 1816. Littérateur et publiciste, le comte de Rivarol a publié, entre autres ouvrages, un *Essai sur les causes de la Révolution française*, in-8°, 1827, et plusieurs volumes de poésies et œuvres diverses.

Fils : J.-H.-EDOUARD DE RIVAROL, élève à l'école royale militaire de la Flèche avant 1830.

Résidence : Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

Branche corse. — DOMINIQUE-CHARLES, comte DE RIVAROLA, député de la Corse avant 1830; il a un frère lieutenant général dans l'armée anglaise et commandant du régiment de Royal-Malte, qui a deux fils jumeaux.

Résidence : Bastia (Corse).

Grégoire Rivarola fut créé comte palatin de l'Empire, le 5 octobre 1416, par l'empereur Maximilien I, qui lui accorda le privilége d'ajouter à ses armes l'aigle impériale couronnée.

Le cardinal Domenico Rivarola, nonce à Paris, en 1611.

Bonaventure Rivarola, ambassadeur de la république de Gênes en Russie, en 1776.

Antoine de Rivarol, écrivain célèbre par son esprit brillant et satirique, auteur du *Discours sur l'universalité de la Langue française*, couronné par l'académie de Berlin, en 1784 († à Berlin en 1801), est le frère du chef actuel de la branche française.

(*V.* l'*Armorial* et l'*État de la Noblesse de France*, par M. de Saint-Allais; les publications du Collége héraldique, par M. de Magny; la *Biographie des Contemporains*, t. IV; etc., etc.)

Armes : coupé, au 1 d'or, à l'aigle de sable, éployée et couronnée, qui est de l'Empire; au 2 de gueules, au lion d'or, qui est de RIVAROL.

DE RIVIÈRE. — Languedoc. — LOUIS-ULFRIN, baron DE RIVIÈRE, ancien gentilhomme de la chambre du roi Charles X, ancien maire de Saint-Gilles, membre du conseil général du département du Gard, auteur de plusieurs mémoires sur les desséchements de la Camargue, et sur diverses questions d'agriculture et d'industrie agricole.

De son mariage avec † ATHÉNIE DE COPPET DE MIRIBEL sont issus :
1° LÉON DE RIVIÈRE, né en 1821;
2° † AMÉDÉE, né en 1825, décédé en bas âge.

Sœur : ADÈLE DE RIVIÈRE, veuve de † AUGUSTIN CATHÉLANY.

Résidences : Saint-Gilles (Gard), et le château de Faramau (Bouches-du-Rhône).

Léonard, chevalier de Rivière, † en 1827, maréchal des camps et armées du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, écuyer cavalcadour, etc., créé baron par lettres patentes du roi Louis XVIII, avec l'autorisation de transmettre ce titre à son neveu, était l'oncle du baron actuel.

(*V.*, pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, t. XII, p. 151; etc.)

Armes : d'or, à trois épées de gueules en pal, les pointes en haut, soutenant une couronne.

ROBERT DU GARDIER. (*V.* DU GARDIER.)

DE ROBIN-BARBENTANE. (*V.* DE BARBENTANE.)

DE ROCHAS D'AIGLUN. — Dauphiné. — Cette famille a pour représentant actuel MARIE-JOSEPH-EUGÈNE DE ROCHAS D'AIGLUN, fils de JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH DE ROCHAS, et de CATHERINE-MADELEINE-JOSÈPHE DE DURAND DE LA MOLINIÈRE; né à Gap, le 7 août 1805; juge d'instruction à Briançon; — marié, le 28 octobre 1835, à FÉLICITÉ-CAMILLE JAYET.

De ce mariage sont issus : 1° EUGÈNE-AUGUSTE-ALBERT, né le 20 mai 1837;
2° FRANÇOIS-JOSEPH-ÉDOUARD, né le 24 janvier 1841.

Melchior de Rochas, seigneur d'Aiglun, conseiller au parlement de Provence en 1572.

Joseph-Dominique de Rochas d'Aiglun, auteur d'une histoire manuscrite du Dauphiné, déposée à la bibliothèque royale de Grenoble († à Gap, le 27 août 1807).

— Cette famille a fourni plusieurs chevaliers à l'ordre de Malte, entre autres : Pierre de Rochas d'Aiglun, en 1552; Balthazard et Honoré de Rochas d'Aiglun, en 1556; Guyot de Rochas d'Aiglun, en 1579; etc.

(*V.*, pour plus de détails, l'*Hist. du Comtat-Venaissin;* Guy Allard; Chorier; Vertot, *Hist. de Malte;* Saint-Allais; l'*Album du Dauphiné;* etc., etc.)

Armes : de gueules, à une rose d'or sans tige, surmontée d'un croissant d'argent.

Résidence : Briançon (Hautes-Alpes).



DE LA ROCHE-AYMON. — Bourbonnais. — Le chef actuel de cette maison est N.... marquis DE LA ROCHE-AYMON, pair de France, lieutenant général, grand-croix de l'Aigle rouge de Prusse, de Saint-Ferdinand d'Espagne; grand officier de la Légion d'honneur, chevalier de plusieurs autres ordres militaires étrangers, auteur de divers ouvrages estimés sur la stratégie.

Résidence : Paris, rue Saint-Dominique, n° 11.

Principales illustrations.

Guillaume et Aymon de la Roche-Aymon, croisés en 1248.

Guillaume de la Roche-Aymon, seigneur de Tournoëlle, fut maréchal de France en 1220. (Mss. de l'abbé de Camps, à la Bibliothèque du Roi.)

Hugues de la Roche-Aymon fut capitaine général sous le roi Jean, grand maréchal de la cour du pape, et gouverneur du Comtat-Venaissin.

Paul, appelé le chevalier de la Roche-Aymon, fut lieutenant général des armées du roi, et commanda en chef l'artillerie dans plusieurs batailles, notamment à la bataille de Fontenoy.

Raoul de la Roche-Aymon fut abbé de Clairvaux, puis évêque d'Agen, archevêque de Lyon; mort en odeur de sainteté, et mis au nombre des saints de l'ordre de Cîteaux.

Charles-Antoine de la Roche-Aymon fut cardinal-archevêque-duc de Reims, premier pair et grand aumônier de France, abbé de Fécamp et de Saint-Germain des Prés, président des assemblées du clergé, doyen des archevêques et évêques de France, et chargé de la feuille des bénéfices († en 1777).

— La baronnie de Saint-Maixent, dans la Marche, appartenant, de très-ancienne date, à la famille de la Roche-Aymon, et nom d'une branche de cette maison, fut érigée en marquisat, par lettres patentes de janvier 1615, en faveur d'Anet de la Roche-Aymon, sénéchal de la Marche.

(V., pour plus de détails, l'*Hist. généal. de la maison de la Roche-Aymon*, par M. l'abbé d'Estrées; le P. Anselme; d'Hozier; La Chesnaye des Bois, t. I du Supplément; Courcelles; etc.)

Armes : de sable, semé d'étoiles ou de trèfles d'or; au lion du même, armé et lampassé de gueules.

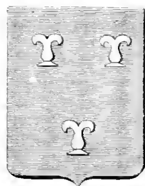
DE LA ROCHE. — Limousin.

Jean de la Roche, seigneur du Rouzet dans la Marche, diocèse de Limoges, vivait en l'an 1572.

Cette famille, qui a continué d'habiter dans cette province, a été maintenue dans sa noblesse lors des diverses réformations.

(V. Courcelles, in-8°, t. II, p. 246 et 247, et les nobiliaires du Limousin.)

Armes : d'azur, à trois bandes d'or.



DE LA ROCHE DE FONTENILLES. — Bretagne. — Le chef actuel de cette famille est ADÉLAÏDE-HONORÉ-CÉSAR DE LA ROCHE, marquis de Fontenilles et de Rambures, maréchal de camp, ancien aide de camp de Mgr le duc d'Angoulême, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, décoré de la plaque de Saint-Ferdinand. — Marié : 1° à HOMBELINE, fille de Julien, marquis de Pegneiroles, et de Charlotte de Paulo ; 2° à CHARLOTTE-ANTOINETTE-THÉRÈSE, fille de Léon le Clerc, comte de Juigné, maréchal de camp, et de Anne-Marie-Adèle de Séran.

De ce second mariage sont issus :

1° LÉON-ALEXANDRE ;
2° CÉSAR-ANTOINE ;
3° CHARLES.

Principales illustrations.

Carbonnel et Galhard de la Roche, croisés en 1248.

François de la Roche obtint du roi Louis XIV l'érection de la baronnie de Fontenilles en marquisat, par lettres patentes du 6 février 1654.

Louis-Antoine de la Roche-Fontenilles, marquis de Rambures, maréchal des camps et armées du Roi († en 1735).

Antoine-René de la Roche-Fontenilles, évêque de Meaux, aumônier de madame la dauphine († en 1759).

Pierre-Paul-Louis de la Roche, marquis de Fontenilles, lieutenant général; chambellan, gentilhomme du duc d'Orléans. C'est le père du chef actuel de la famille.

(V., pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, t. XII ; les preuves faites par-devant M. Chérin, pour les honneurs de la cour ; etc.)

Armes : d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or.

Résidences : Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 78 ; et le château de Rambures (Seine-Inférieure).

DE ROCHEFORT. — Auvergne.

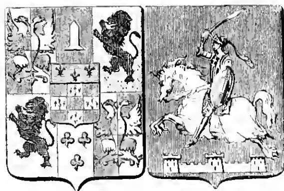
Jean de Rochefort, croisé en 1270.

Armes : vairé d'or et d'azur.

DE LA ROCHE-PONCIÉ. Bourgogne.

Étienne de la Roche, chevalier de l'ordre du roi en 1565.

Armes : écartelé : aux 1 et 4 d'argent à trois fasces de gueules ; aux 2 et 3 d'or, au chevron d'azur accompagné de trois croisettes du même.



DE LA ROCHE-POUCHIN. — Originaire de Bourgogne. — PIERRE-GUILLAUME-JOSEPH-ARNOLD, comte DE LA ROCHE-POUCHIN DE ROCHE-FORT-SAINT-LOUIS, etc., fils de ✝ PIERRE-GUILLAUME, comte DE LA ROCHE-POUCHIN, et de ✝ MARIE-AGNÈS-WALBURGE, baronne d'Eschembrender et de Breilbach; — colonel d'état-major, aide de camp, chambellan et secrétaire des commandements du duc de Lucques; décoré de l'ordre de Saint-Georges pour le mérite militaire de Lucques (2e classe), et de plusieurs autres ordres. Il a fait la campagne d'Afrique en 1830, est entré ensuite au service de l'Autriche, et a été attaché, en 1832, comme officier d'état-major, à S. A. R. Mgr l'infant d'Espagne, duc de Lucques.

Frère : PIERRE-FERDINAND-ACHILLE, comte DE LA ROCHE-POUCHIN DE ROCHEFORT-SAINT-LOUIS, etc., maréchal de camp; aide de camp général, chambellan de S. A. R. le duc de Lucques; chancelier de l'ordre de Saint-Georges pour le mérite militaire de Lucques; décoré de l'ordre de Saint-Georges pour le mérite militaire de Lucques (2e classe); grand-croix de l'ordre royal et équestre de Saint-Michel de Bavière; chevalier de Malte, des SS. Maurice et Lazare de Sardaigne, etc. — Marié, en 1839, à la princesse MARIE CZARTORYSKA, fille du prince Constantin Czartoryski (*V.* ce nom) et de la princesse Marie Czartoryska, née comtesse Dzerjonvorska.

Othon de la Roche, sire de Ray, croisé en 1202. Il s'empara d'Athènes et de Thèbes, et prit le titre de duc de ces deux villes.

— Le nom de la Roche-Pouchin est inscrit au livre d'or de plusieurs États de l'Allemagne et de l'Italie.

(*V.*, pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, art. DE RAY, t. XI, p. 704; Dunod, *Nobiliaire de Bourgogne*, p. 102 et suiv.; Albéric des Trois-Fontaines; Ducange, *Chronique de Muntanez;* etc., etc.)

(*V.* aussi l'Annuaire des chevaliers de l'ordre royal de Saint-Michel de Bavière, avec le blason des grands-croix, commandeurs, etc.; 1 vol. in-12, Munich, 1837. L'écu de la Roche-Pouchin est gravé dans ce recueil tel qu'il va être relaté ci-dessous.)

NOTA. Pour pouvoir être admis dans l'ordre, il faut préalablement faire ses preuves de seize quartiers par-devant le bureau de sa chancellerie. (*V.* les Statuts de l'ordre, etc.; Munich, 1816.)

(*V.* encore l'Almanach officiel de la cour de Lucques; etc., etc.)

Armes : parti de deux, coupé d'un : aux 1 et 6 écartelé d'argent et de gueules, à l'aigle à deux têtes

au vol éployé de l'un en l'autre, qui est de LA ROCHE, en Bretagne ; — au 2 de gueules, à un point de vair d'argent, qui est de POUCHIN ; — aux 3 et 4 d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, qui est de HAYNAULT, par suite de l'alliance, en 1304, de Guy de la Roche avec Mathilde de Haynault, héritière de sa branche ; — au 5 d'argent, à trois trèfles de sinople, qui est de ESCHEMBRENOER DE BREILBACH, dont est la mère des représentants actuels de la famille de la Roche-Pouchin : sur le tout cinq points de gueules équipollés à quatre d'hermine, qui est de LA ROCHE, de Bourgogne ; — au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or, à la bordure de gueules, qui est de BOURBON DE LUCQUES, par concession de S. A. R. le duc de Lucques, par lettres en date du 12 décembre 1834. — Accolé de CZARTORYSKI.

Résidences : Lucques et Paris.

DE ROCHECHOUART-MORTEMART. — Poitou. — Cette maison a pour chef aujourd'hui CASIMIR-LOUIS-VICTURNIEN DE ROCHECHOUART, duc de Mortemart, prince de Tonnay-Charente, né le 20 mars 1787 ; entré au service en 1803, a fait les principales campagnes de l'empire ; nommé baron de l'empire en 1812, officier de la Légion d'honneur en 1813, pair de France et capitaine-colonel des Cent-Suisses de la garde en 1814, major général de la garde nationale de Paris, maréchal de camp en 1815, chevalier de la Toison d'or en 1817, grand officier de la Légion d'honneur en 1822, chevalier des ordres du roi en 1825, lieutenant général, ambassadeur en Russie ; nommé ministre président du conseil, en remplacement du prince de Polignac, en juillet 1830, puis appelé de nouveau à l'ambassade de Russie.

De son mariage avec VIRGINIE DE SAINTE-ALDEGONDE sont issues quatre filles.

Résidences : Paris, rue de Lille, n° 92, et le château de Meilhan (Cher).

La deuxième branche de cette maison a pour chef ANNE-VICTURNIEN-ROGER-RENÉ DE ROCHECHOUART, marquis DE MORTEMART, ancien officier au régiment des lanciers de la garde royale, né en 1805 : — marié, en 1829, avec GABRIELLE-BONNE DE LAURENCIN, fille de François-Aimé de Laurencin, ancien colonel, et de Nicole-Henriette de Virieu.

De ce mariage sont issues deux filles.

Principales illustrations.

Le premier vicomte de Rochechouart fut Aymery de Limoges, cinquième fils de Giraud, vicomte de Limoges. Il vivait en l'an 1018.

Aymery IV, vicomte de Rochechouart, croisé en 1096.

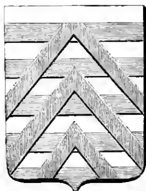
Gabriel de Rochechouart, premier duc de Mortemart, pair de France, prince de Tonnay-Charente, premier gentilhomme de la chambre du roi en 1630, chevalier des ordres en 1633, obtint de Louis XIV l'érection du marquisat de Mortemart en duché-pairie, par lettres du mois de décembre 1650, enregistrées au parlement le 15 décembre 1663 ; il fut nommé gouverneur de Paris en 1669, et mourut en 1675. Il eut pour fils :

Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemart et de Vivonne, pair et maréchal de France, etc. ; né en 1636. C'est le duc de Vivonne, si célèbre par son esprit et ses services sur terre et sur mer, et de qui il est si souvent question dans les lettres de madame de Sévigné, et dans tous les mémoires du règne de Louis XIV.

— « Ses trois sœurs, Gabrielle, mariée, en 1665, à Claude-Léonor de Damas, marquis de Thianges ; Françoise-Athénaïs, la belle et célèbre marquise de Montespan, et Marie-Magdeleine-Gabrielle, abbesse « de Fontevrault, outre qu'elles étaient les plus belles femmes de la cour, plaisaient si généralement « par le charme et l'originalité de leur esprit, que depuis elle le dicton : *L'esprit des Mortemart*, est « passé en proverbe. »

(V., pour l'hist. généal., le P. Anselme ; Courcelles ; d'Hozier ; La Chesnaye des Bois ; etc., etc.)

Armes : fascé, ondé d'argent et de gueules de six pièces.



DE LA ROCHEFOUCAULD.

Première branche. — François, duc DE LA ROCHEFOUCAULD, né le 8 septembre 1765; marié, le 24 septembre 1793, à Marie-Françoise de Tott, fille du baron de Tott, maréchal de camp, d'origine hongroise.

De ce mariage sont issus : 1° François-Emilien-Auguste, né le 13 décembre 1794, duc de Liancourt en 1827, par lettres patentes du roi Charles X, qui lui permit de substituer le nom de Liancourt à celui d'Estissac, en conservant les avantages de l'ancienneté de ce duché, dont il était investi par la mort de son grand-père, le duc de la Rochefoucauld; — marié, le 10 juin 1817, à Sabine-Gabrielle-Ernestine Chapt de Rastignac, fille du marquis de Rastignac, pair de France en 1815, et de Françoise-Charlotte-Ernestine de la Rochefoucauld-Doudeauville.

De ce mariage :

a. Marie-Ernest-Augustin-François, comte de la Rochefoucauld, né le 14 avril 1817, officier de hussards, blessé en Afrique, aux Ouled-Bucham; chevalier de la Légion d'honneur;

b. Marie-Pierre-René-Alfred, né le 5 septembre 1819;

c. Marie-Antonin-Félix-Georges, né le 8 mars 1828.

2° Comte Olivier de la Rochefoucauld, né en 1796, veuf de Rosine Perron.

3° Comte Frédéric de la Rochefoucauld, né le 7 juin 1802; marié, en 1825, à Anne-Charlotte Perron (sœur de Rosine, qui précède).

De ce mariage :

Françoise, née le 15 février 1844.

4° Comte Hippolyte de la Rochefoucauld, né le 13 août 1804, marié à Elisabeth du Roux.

De ce mariage :

a. Gaston, né le 28 août 1834;

b. Aymery, né en septembre 1845.

5° Sophie-Blanche-Charlotte, née en 1799; mariée, en 1824, à Jacques-Dominique-Armand, marquis de Castelbajac, lieutenant général.

6° Fanny-Marie-Blanche-Françoise, née le 29 novembre 1807, mariée au comte de Montaut.

Frère du duc : Gaetan, marquis DE LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, député du Cher (Bourges), membre du conseil général de ce département; — marié à N.. de Salmour.

De ce mariage est issue une fille :

Marie, née en 1814, mariée à N..., comte de Férol.

Résidences : Paris, et les châteaux de la Rochefoucauld et de la Roche-Guyon.

Branche d'Estissac :

ALEXANDRE-JULES DE LA ROCHEFOUCAULD, duc d'Estissac, pair de France, aide de camp du roi, né le 22 janvier 1796 : — marié, en 1821, à HÉLÈNE-CHARLOTTE-PAULINE, fille du † marquis Dessoles, pair de France ; née le 17 juillet 1803.

De ce mariage sont issus : 1° ROGER-PAUL-LOUIS-ALEXANDRE, duc d'Anville, né le 17 mai 1826;
2° ARTHUR;
3° THÉRÈSE-LOUISE-FRANÇOISE, née le 13 juillet 1822; mariée, le 5 décembre 1843, au prince BORGHÈSE;
4° FÉLICIE-PAULINE-MARIE, née le 5 décembre 1824.

FRANÇOIS-JOSEPH-POLYDORE, comte POLYDORE DE LA ROCHEFOUCAULD, né le 15 mai 1801, ministre plénipotentiaire en Saxe ; — marié à ROSEMONDE DE BUSCHE.

De ce mariage est issu : AYMAR, né en décembre 1845.

ADÈLE-MARIE-CONSTANCE-FRANÇOISE DE LA ROCHEFOUCAULD, née le 16 septembre 1793; mariée, le 11 avril 1809, à † FRANÇOIS-ALDOBRANDINI, prince BORGHÈSE ; veuve depuis le 29 mai 1839.

Résidences : Paris, et le château de Combreux (Loiret).

Branche de Bayers. — ALBERT, comte DE LA ROCHEFOUCAULD, marié à N... DE LA POTERIE.

De ce mariage est issu : HENRI DE LA ROCHEFOUCAULD, né en 1828

Branche de Surgères-Montendre-Doudeauville. — LOUIS-FRANÇOIS SOSTHÈNES DE LA ROCHEFOUCAULD, duc de Doudeauville, aide de camp de Charles X, directeur des beaux-arts, ancien colonel de la 10e légion de la garde nationale; grand d'Espagne de 1re classe, du chef de sa mère, Françoise-Augustine-Bénigne le Tellier de Louvois de Montmirail; né le 19 février 1785. — Marié : 1° le 4 février 1807, à ÉLISABETH-HÉLÈNE, fille du † duc de Montmorency-Laval ; 2° le 18 août 1842, à ANGÉLIQUE-HERMINIE DE LA BROUSSE DE VERTEILLAC, veuve de Marie-François-Félix, comte de Bourbon-Conti, dernier fils du prince de Bourbon-Conti.

Du premier lit sont issus : 1° AUGUSTIN-MARIE-MATHIEU-STANISLAS, vicomte DE LA ROCHEFOUCAULD, né le 9 avril 1822;
2° CHARLES-GABRIEL-MARIE SOSTHÈNES, né le 1er septembre 1825.

Résidences : Paris, et le château de Montmirail.

Principales illustrations.

Foucauld de la Rochefoucauld, croisé en 1190.

François, comte de la Rochefoucauld, prince de Marsillac, fut, en 1494, le parrain du roi François Ier; fut chevalier des ordres du roi, conseiller et chambellan de Charles VIII et Louis XII. La baronnie de la Rochefoucauld fut érigée en comté en sa faveur, par le roi son filleul, par lettres de 1515.

François de la Rochefoucauld, évêque de Clermont en 1585, cardinal en 1607, évêque de Senlis en 1613, grand aumônier de France en 1618, chef président des conseils du roi la même année, et premier ministre en 1624, fut remplacé par le cardinal de Richelieu ; il mourut le 14 février 1645 ; il était alors doyen du sacré collége.

François V. Le comté de la Rochefoucauld fut érigé en duché-pairie, en faveur de François V, par

lettres du roi Louis XIII, données à Niort au mois d'avril 1262, enregistrées au parlement le 24 juillet 1637.

François VI, duc de la Rochefoucauld, colonel du régiment d'Auvergne en 1629, assista à la bataille de Rocroy en 1643; maréchal de camp en 1646; gouverneur général du Poitou, pair de France en 1650; chevalier des ordres du roi en 1661. Il est auteur du livre célèbre des *Maximes* et des *Mémoires sur la Régence d'Anne d'Autriche*. Il mourut en 1680. (V. les *Mémoires* du cardinal de Retz, avec lequel il eut tant et de si terribles débats.)

François VIII. La terre de la Roche-Guyon fut érigée en duché, par lettres de Louis XIV en date de 1679, en faveur de François VIII, petit-fils de François VI.

Jérôme-Frédéric de Roye de la Rochefoucauld, archevêque de Bourges en 1729 et primat des deux Aquitaines, coadjuteur de Cluny en 1738, abbé et chef de l'ordre en 1747, cardinal en la même année, grand aumônier de France en 1756, mort en 1757.

Dominique de la Rochefoucauld, archevêque d'Alby en 1747; abbé, chef supérieur et administrateur général de l'ordre de Cluny en 1757; archevêque de Rouen en 1759, cardinal en 1779, député aux états généraux en 1789, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit; mort à Munster, le 23 septembre 1800.

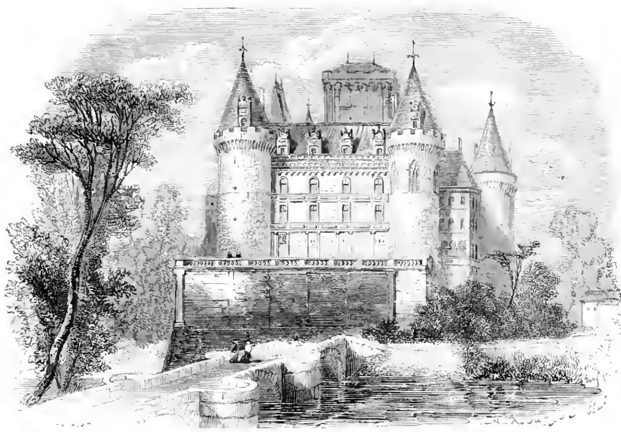
François-Alexandre-Frédéric de la Rochefoucauld prit le nom de Liancourt en 1765, fut grand maître de la garde-robe du roi, et duc héréditaire d'Estissac; chevalier des ordres du roi en 1784; député aux états généraux de 1789; fonda, en 1780, l'école des arts et métiers; membre du corps législatif en 1809, pair de France en 1814, auteur de plusieurs ouvrages d'économie politique.

Ambroise-Polycarpe de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, fut gouverneur et grand bailli d'épée de Chartres à l'âge de vingt-quatre ans, et président de la chambre de la noblesse aux états généraux à vingt-cinq ans; pair de France en 1814, président supérieur de l'école polytechnique en 1816, directeur général des postes en 1821, ministre d'État et membre du conseil privé en 1822, ministre de la maison du roi en 1824; mort, à Montmirail, en 1841.

(V., pour l'hist. généal., le P. Anselme; La Chesnaye des Bois; Courcelles, t. VIII, et la plupart des héraldistes.)

Armes : burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules, le premier écimé, brochant sur le tout.

Cimier : une mélusine. — *Devise :* C'est mon plaisir.



Vue du château de la Rochefoucauld.

Il appartient au chef de la famille. C'est un des rares monuments restés debout, en France, qui puissent donner l'idée de ce qu'était la grande architecture féodale.

DE LA ROCHEJAQUELEIN. — Le chef actuel de cette famille est HENRI-AUGUSTE-GEORGES DU VERGIER, marquis DE LA ROCHEJAQUELEIN, né le 28 septembre 1805; créé pair de France le 17 août 1815, avec le titre de marquis héréditairement attaché à la pairie; démissionnaire en 1830; chevalier de la Légion d'honneur, de Sainte-Anne de Russie, et de Saint-Wladimir; député en 1842; — marié, en février 1829, avec ADINE DE COUSSAYE.

De ce mariage sont issus : 1° JULIEN DE LA ROCHEJAQUELEIN, né en 1833;
2° ADINE, née en 1830;
3° MARIE, née en 1835.

Résidences : Paris, rue de l'Université, 96; et le château de Clisson (Vendée).

Frère et sœurs :

1° ✝ Henri-LOUIS LESCURE DU VERGIER DE LA ROCHEJAQUELEIN, né le 26 mai 1809, au château de Citran; page du roi en 1825, officier de chasseurs en 1828, démissionnaire en 1830; tué près de Lisbonne, le 5 novembre 1833.

2° Louise-Marie-LAURENCE, née le 16 janvier 1803; mariée, le 13 juin 1822, à ALFRED-ÉMILIEN, comte D'ALBERTAS.

3° ✝ LOUISE-Anne-Henriette-Sophie, née le 4 juin 1804; mariée, le 16 mars 1829, à ACHILLE-MODESTE-GILLES, baron LE PAYS DE LA RIBOISSIÈRE, ancien chef d'escadron aux lanciers de la garde royale (décédée en 1832).

4° ✝ Régine-VICTOIRE-Rosalie, née le 12 avril 1807; mariée, le 27 mai 1817, à FRANÇOIS-BONAVENTURE-GUSTAVE, comte DE FOUCAULT, officier d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur (décédée le 18 novembre 1828).

5° ANNE-Angélique, née le 11 septembre 1810; mariée, en août 1834, à ✝ JOSEPH, marquis DE CHAUVELIN; veuve le 10 juin 1844.

6° JULIE-Marie-Romaine-Georgine, née le 29 octobre 1813; mariée, en juin 1836, à ALBERT, marquis DE MALET.

7° Louise-THÉRÈSE-Victoire, née le 21 décembre 1814; mariée, le 16 février 1838, à AGÉNOR, comte DE PONTAC.

Mère : MARIE-LOUISE-VICTOIRE DE DONISSAN DE CITRAN, veuve : 1° de Louis-Marie, marquis de Lescure, et 2° de LOUIS DU VERGIER, marquis DE LA ROCHEJAQUELEIN, général en chef de l'armée vendéenne, tué au combat des Mathes, le 4 juin 1815. Les *Mémoires de madame la marquise de la Rochejaquelein*, écrits par elle-même, contenant le récit des guerres de la Vendée, et publiés, à Paris et à Bordeaux, en 1815, ont eu

de nombreuses éditions en France, et furent presque immédiatement traduits dans les principales langues de l'Europe.

Résidence : Orléans (Loiret).

Oncle : Auguste, comte DE LA ROCHEJAQUELEIN, officier général, né le 17 avril 1784, chevalier de Malte de minorité, le 11 septembre suivant. Sous-lieutenant de cavalerie en 1810. Quatre fois blessé à la bataille de la Moscowa, le 27 septembre 1812. (Il reçut une balle au pied, un coup de sabre dans le côté, et deux autres coups de sabre sur la figure.) Rentré en France à la restauration, il fut nommé premier lieutenant avec rang de colonel dans la compagnie des grenadiers à cheval de l'ancienne maison du roi, et chevalier de Saint-Louis. — Le 4 juin 1815, il fut blessé grièvement à l'affaire du Pont-des-Mathes, où fut tué son frère aîné. — Le 19 juillet 1818, il reçut le brevet de maréchal de camp. — Après la campagne d'Espagne de 1823, il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur, le 23 juillet, et commandant des cuirassiers de la garde royale, en octobre de la même année. Il fut aussi, à la même époque, décoré de la plaque de Saint-Ferdinand d'Espagne, et, en 1824, de la plaque et du grand cordon de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, etc. — Marié, le 14 septembre 1819, à Claire-Louise-Augustine-Félicie-Maclovie de Durfort-Duras, veuve de Léopold de la Trémoille, prince de Talmont. (*V.* l'article de Duras.)

Résidence : le château d'Ussé (Indre-et-Loire).

Principales illustrations.

Emeric du Vergier, croisé en 1248.

Henri-Louis-Auguste du Vergier, marquis de la Rochejaquelein, fut, en 1771, lieutenant-colonel de cavalerie; chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment Royal-Pologne (cavalerie) en 1784; maréchal de camp en 1788; mort de ses blessures, à Saint-Domingue, en 1802.

Henri de la Rochejaquelein, né en 1772, général en chef des armées de la Vendée, de 1793 au mois de février 1794; assassiné près de Trémentine, le 9 février, à l'âge de vingt-deux ans. En dix mois, il avait remporté seize victoires sur les armées républicaines.

(*V.*, pour l'hist. généal., Courcelles, in-4°, t. X. — Le même vol. contient la généal. de la maison de Donissan, et de celle de Lescure.)

Armes : de sinople, à la croix d'argent, chargée en cœur d'une coquille de gueules, et cantonnée de quatre coquilles d'argent.

Devise : Vendée, Bordeaux, Vendée.

DE LA ROCHELAMBERT. — Auvergne.

Roger de la Rochelambert, croisé en 1248.

Louis, comte de la Rochelambert, gentilhomme de la reine Marguerite de France, en 1598.

Gilbert, comte de la Rochelambert, brigadier des armées du roi, en 1769.

Cette famille subsiste encore aujourd'hui. Son nom est mentionné plusieurs fois dans ce volume notamment aux articles de Corbeau de Vaulserre, et de Pontgibaud.

(*V.*, pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, t. XII, Saint-Allais, t. II et XVI, etc.)

Armes : d'argent, au chevron d'azur, au chef de gueules.



DE ROCHEMONT. — Bourgogne. — Le représentant, unique aujourd'hui, de cette famille est ANTOINE-ISIDORE DE ROCHEMONT, capitaine d'état-major, né en 1798; — marié, le 20 décembre 1828, à MARIE-LUDIVINE DE ROCHEMONT, sa cousine germaine.

De ce mariage est issue une fille :

FRANÇOISE-ANTOINETTE DE ROCHEMONT, née en 1830.

Lazare de Rochemont, brigadier des armées du roi, maréchal des logis des grenadiers de la garde, fut tué à la bataille de Leuse (Pays-Bas), en 1704. (*Histoire militaire du règne de Louis XIV*, par Quincy.)

Jules-Mathieu, baron de Rochemont, mestre de camp de cavalerie, élu de la noblesse de Charolais, aux états de Bourgogne, en 1749. (Catal. et armoiries des gentilshommes qui ont eu séance aux états de Bourgogne, avec approbation de M. d'Hozier.)

René de Rochemont, frère du précédent, après la révocation de l'édit de Nantes, se réfugia en Suisse, où sa descendance féminine subsiste encore aujourd'hui. (V. l'art. PICTET DE ROCHEMONT.) — Cette branche s'est éteinte en la personne de son petit-fils, Ame de Rochemont, décédé en 1798, après avoir été pendant longues années secrétaire d'État de cette république.

Armes : de gueules, au lion ravissant d'or.

Résidence : Mâcon (Saône-et-Loire).

DE ROCHEMORE. — Languedoc.

Guérin de Rochemore, croisé en 1096.

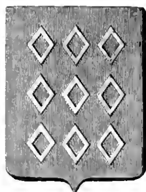
Armes : d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent.

DE LA RODE.

Guillaume de Rode, croisé en 1248.

Armes : de gueules, à la bande d'or.

DE RODELINGHEN. (V. DU WICQUET.)



DE ROHAN.

ROHAN-GUÉMENÉE. — Le chef actuel de cette maison est VICTOR-LOUIS-MÉRIADEC DE ROHAN-GUÉMENÉE, duc de Bouillon et de Montbazon, feld-maréchal-lieutenant au service de l'Autriche, né le 20 juillet 1766, fils de ✝ LOUIS, prince DE GUÉMENÉE. Il a succédé, le 24 avril 1836, à son frère Charles-Alain-Gabriel, prince de Guémenée, et à sa nièce et femme, la princesse BERTHE DE ROHAN, duchesse de Bouillon, le 22 février 1841.

Neveux (et héritiers directs par lettres patentes d'adoption en date du 15 mai 1833) :

1° Camille-Philippe-Joseph-Idesbald, prince DE GUÉMENÉE-ROCHEFORT ET MONTAUBAN, né le 19 décembre 1801 ; marié, le 28 mai 1826, à Adèle DE LŒWENSTEIN-WERTHEIM-ROSENBERG, née le 19 décembre 1806.

2° Benjamin-Armand-Jules-Mériadec, prince DE GUÉMENÉE-ROCHEFORT ET MONTAUBAN, né le 13 juin 1804 ; marié, le 3 octobre 1825, à Stéphanie, princesse de CROY-DULMEN, née le 5 juin 1805.

De ce mariage sont issus : 1° ARTHUR-CHARLES-LOUIS-VICTOR, né le 15 juin 1826 ;
2° VICTOR-LOUIS-AUGUSTE, né le 15 octobre 1827 ;
3° ALAIN-GUSTAVE-LOUIS, né le 8 octobre 1829 ;
4° LOUIS-ANTOINE-BENJAMIN, né le 17 juin 1833 ;
5° BENJAMIN-MARIE-ANTOINE-EMMANUEL, né le 9 décembre 1835.

ROHAN-ROCHEFORT ET MONTAUBAN :

1° ARMANDE DE ROHAN-ROCHEFORT ET MONTAUBAN, fille de ✝ CHARLES-LOUIS-GASPARD, prince DE ROHAN-ROCHEFORT ET MONTAUBAN, et de ✝ LOUISE-MARIE-JOSÉPHINE DE ROHAN-GUÉMENÉE ; — née en 1787, et mariée au marquis DE BERNIS.

2° GASPARINE DE ROHAN-ROCHEFORT ET MONTAUBAN, sœur d'Armande, née le 8 août 1800, veuve de HENRI XIX, prince DE REUSS-GREIZ.

3° Camille. } Branche Guémenée. — Frères.
4° Benjamin. }

Tante : Clémentine de Rohan-Rochefort et Montauban, née le 26 octobre 1786 ; mariée à M. de Gaudechart, marquis de Quierrieu.

Residences : Paris ; et Prague en Bohême (États autrichiens.)

Principales illustrations.

— Les ducs de Bretagne, dans une assemblée des états généraux de leur duché, tenue à Nantes en 1088, ont solennellement reconnu que la maison de Rohan descendait des anciens souverains de Bretagne. L'acte de cette reconnaissance est à la chambre des comptes de Bretagne, et a été reconnu pour authentique par le roi Louis XIV, dans son conseil, le 1er avril 1692.

Guethenoc, vicomte de Porrhoët, fit bâtir le château de Josselin ; il est qualifié vicomte de Rennes dans des actes de 1008 à 1021. (V. dom Morice ; dom Lobineau ; etc.) Depuis lui, la filiation de la maison de Rohan est prouvée sans interruption.

Alain IV, dit le Jeune, vicomte de Rohan, croisé en 1190.

Pierre de Rohan-Guémenée, maréchal de France en 1490. C'est le fameux maréchal de Gié. Il avait alors vingt et un ans.

Louis de Rohan fut créé duc et pair sous le nom de Montbazon, en 1588, par lettres patentes du roi Henri III.

Lorsqu'à la mort de ce monarque, en 1589, Henri IV fut reconnu roi de France par les princes et seigneurs de son armée, ceux qui signèrent les premiers après les princes du sang l'acte par lequel il fut reconnu, furent les ducs de Longueville, de Montbazon et de Piney Luxembourg ; ce fut en qualité de parents qu'ils prirent ce rang dans la signature ; aussi les pairs, même plus anciens, et qui refusèrent de signer après des pairs maréchaux de France, ne contestèrent-ils rien aux pairs dont nous parlons. (Henri IV avait pour trisaïeule Catherine de Rohan, fille d'Alain IX de Rohan, lieutenant général de Bretagne, pendant la prison de Jean, duc de Bretagne, et de ses frères, en 1419.)

Louis-Constantin de Rohan, grand prévôt de Strasbourg en 1732 ; grand aumônier en 1748 ; commandeur du Saint-Esprit en 1753 ; évêque prince de Strasbourg, landgrave d'Alsace en 1756 ; cardinal en 1761.

François-Marie-des-Neiges-Emmanuel de Rohan-Polduc, grand maître de l'ordre de Malte, par élection unanime, le 12 novembre 1775 († le 13 juillet 1797).

Louis-René-Édouard de Rohan, ambassadeur en Autriche en 1771 ; grand aumônier de France en 1777 ; cardinal en 1778 ; évêque et prince de Strasbourg en 1779 ; député aux états généraux en 1789 ; membre de l'Académie française ; mort en 1803. C'était le quatrième évêque et prince de Strasbourg, et le cinquième cardinal du nom de Rohan.

Titres : comte de Porrhoët et de Rennes en 1008 ; vicomte de Rohan en 1128 ; baron de Lanvaux en 1485 ; prince de Guémenée en 1570 ; duc de Montbazon en 1588 ; prince de Soubise en 1667, de Rochefort en 1728 ; duc de Bouillon en 1816, par lettres patentes aux dates ci-dessus ; altesse sérénissime par lettres patentes d'incolat de l'empereur d'Autriche, en date du 27 novembre 1808.

(V., pour l'hist. généal., Moréri ; le P. Anselme ; La Chesnaye des Bois, et tous les héraldistes. — V. aussi la curieuse collection de mémoires publiés, vers 1770 et années suivantes, pour et contre les *maisons princesses.* Ceux de l'abbé Georgel, écrits sous l'inspiration de la maison de Rohan, ont un intérêt historique qui a survécu à la circonstance.)

Armes : de gueules, à neuf macles d'or, 3, 3 et 3. — *Ou bien :* parti, au 1 de Rohan, et au 2 de Bretagne, qui est d'hermine plein.

A la maison de Rohan appartenait le château de Joyeuse-Garde, dans le Léonais (principauté ou pays de Léon), « grand et honorable edifice, auquel le roi Artus faisoit sa residence, et tenoit les chevaliers « de la Table ronde à faire jouxtes, armes et prouesses en certains lieux pres ledit chasteau, comme il « appert tout evidemment audit lieu. » (Dom Morice, Preuves à la suite du t. II, f. cixx.)

La forêt de Brocéliande, aujourd'hui la forêt de Paimpont, où, disent les chroniques des temps chevaleresques, fut enchaîné l'enchanteur Merlin, a aussi appartenu à la maison de Rohan. Mais si nous avions voulu rappeler tout ce qu'il y a de poétiques souvenirs aussi bien que de faits héroïques dans l'histoire de cette maison, nous eussions été entraîné beaucoup plus loin que ne le permettent les limites de cet ouvrage : il est des noms qui par eux-mêmes en disent assez.

DE ROHAN-CHABOT. — Le chef actuel de cette maison est ANNE-LOUIS-FERNAND DE ROHAN-CHABOT, né le 14 octobre 1789, duc de Rohan, prince de Léon, pair de France, maréchal de camp, retiré de la chambre des pairs et du service en août 1830 ; — marié, le 19 mai 1817, à † JOSÉPHINE-FRANÇOISE DE GONTAUD-BIRON (décédée le 24 mars 1844).

De ce mariage sont issus : 1° CHARLES-LOUIS-JOSSELIN, prince de Léon, né le 12 décembre 1819 ; marié, le 29 juin 1843, à OCTAVIE, fille de N..., marquis DE BOISSY ;
2° ISABELLE, née le 23 novembre 1822 ; mariée, le 15 avril 1841, à MARIE-GASTON, marquis DE BÉTHISY ;
3° LOUISE-FRANÇOISE, née le 23 juin 1824 ;
4° CHARLES-GUY-FERNAND, né le 16 juin 1828 ;
5° ALEXANDRINE-AMÉLIE-MARIE, née le 26 mars 1831 ;
6° RAOUL-HENRI-LÉONOR, né le 6 mars 1833 ;
7° JEANNE-CHARLOTTE-CLÉMENTINE, née le 1er janvier 1839.

Frère et sœurs :

1° LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-HENRI-GÉRARD DE ROHAN-CHABOT, comte de Jarnac par lettres patentes de 1843, né le 26 mars 1806, premier secrétaire de l'ambassade française à Londres. — Marié : 1° le 10 novembre 1831, à † MARIE-CAROLINE-RAYMONDE-SIDONIE DE BIENCOURT ; 2° en 1844, à miss G.-A FOOLEY, sœur de lord Fooley, pair d'Angleterre.

Du premier lit sont issus : 1° GUY DE ROHAN-CHABOT, né le 8 juillet 1836 ;
2° ELISABETH-MARIE-SIDONIE-LÉONTINE, née le 9 avril 1833 ;
3° ANNE-MARIE-THIBAUT, né le 14 janvier 1839 ;
4° ANNE-MARIE-ALIETTE, née le 24 avril 1841 ;
5° ANNE-MARIE-MARGUERITE-CATHERINE, née le 3 novembre 1843.

2° ADÉLAÏDE-HENRIETTE-ANTOINETTE-STÉPHANIE DE ROHAN-CHABOT, née en 1794 ; mariée, le 24 novembre 1812, à † CHARLES, comte DE GONTAUD-BIRON ; veuve depuis le 14 février 1840.

3° ANNE-LOUISE-EMMA-ZOÉ CLÉMENTINE DE ROHAN-CHABOT, née le 21 janvier 1800 ; mariée, au mois de janvier 1822, à JOSEPH, comte D'ESTOURMEL.

Principales illustrations.

Lebrun Chabot, seigneur de Vouvant en Poitou, croisé en 1147.

Philippe de Chabot-Buon, grand amiral de France, et gouverneur de Marseille pendant le siége de cette ville par le connétable de Bourbon (1525).

En 1645, Henri Chabot, fils puîné d'une branche cadette de sa maison, épousa, avec dispense du pape, Marguerite de Rohan, sa cousine, fille unique de Henri I, duc de Rohan, l'une des plus grandes héritières de l'Europe, qui lui apportait les duchés-pairies de Rohan et de Fontenay, les principautés de Léon et de Soubise, et ses droits à la couronne de Navarre, à la condition de prendre le nom et les armes de Rohan pour lui et toute la postérité de son fils aîné ; un seul fils étant issu de ce mariage, toute sa descendance a pris, d'après cette clause, le nom de Rohan-Chabot.

Guy-Auguste de Rohan-Chabot, lieutenant général en 1734, fils de Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan, prince de Léon, comte de Porrhoët, duc et pair de France, etc. ; marié : 1° à Sylvie du Breil de Rais ; 2° à lady Mary Stafford, sœur du comte de Stafford, pair d'Angleterre.

Son fils, Louis-Antoine-Auguste, créé duc de Chabot en 1782, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1783, fut également lieutenant général.

Alexandre-Louis-Auguste de Rohan-Chabot, duc de Rohan, prince de Léon, fils et petit-fils des précédents, premier gentilhomme de la chambre du roi en 1815, fut appelé à la pairie le 4 juin 1814. De son mariage avec A.-L.-M.-Elisabeth de Montmorency, fille de Anne-Leon, duc de Montmorency, prince souverain d'Aigremont, et d'Anne-Françoise-Charlotte de Montmorency-Luxembourg, sont issus : le † cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon, et les divers membres de la famille de Rohan-Chabot mentionnés plus haut.

(V., pour l'hist. généal., Moréri; le P. Anselme; La Chesnaye des Bois; Courcelles, etc., etc.)

Armes : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à neuf macles d'or, 3, 3 et 3, qui est de ROHAN ; aux 2 et 3 d'or, à trois chabots de gueules, 2 et 1, posés en pal, qui est de CHABOT.

DE ROQUEFEUILLE. — Famille originaire du Rouergue, aujourd'hui fixée en Bretagne.

(Son histoire la plus complete se trouve dans le 12e volume de La Chesnaye des Bois.)

Armes : d'azur, à une cordeliere d'or passée en sautoir.

DES ROTOURS. — Normandie. — Le chef actuel de cette famille est JULES-AUGUSTE DES ROTOURS, baron de Chaulieu, officier de la Légion d'honneur, né en 1781, auditeur au conseil d'État en 1812, sous-préfet de Cherbourg en 1815, préfet du Finistère en 1820, et de la Loire de 1823 à 1830, maître des requêtes au conseil d'État le 25 juillet 1830; — marié, en 1821, avec ADÉLAÏDE-ANTOINETTE DU BUISSON DE COURSIN.

De ce mariage sont issus : 1° RAOUL-GABRIEL DES ROTOURS DE CHAULIEU, né en 1802, ancien secretaire général de la prefecture des Ardennes; marié, en 1836, à LOUISE-ELEONORE-LUCE GAUPUCEAU.

2° HUGUES-ANTOINE, né le 26 juillet 1804, ancien inspecteur des finances; marié, le 2 fevrier 1834 (à Paris), à LOUISE-EMMA-PAULINE LAMBERT, fille du baron Lambert, ancien prefet.

De ce mariage est issue une fille :

Louise-Antoinette-Berthe.

3° † MARIE-THAÏS, mariée avec ADRIEN-AUGUSTE-ESTHER PAYEN DE CHAVOY, decedee en 1842, laissant de ce mariage trois filles.

Résidence : le château de Chaulieu, arrondissement de Mortain (Manche).

Frère : GABRIEL-FRANÇOIS DES ROTOURS, chevalier de la Légion d'honneur; né en 1782, au château de Chaulieu; sous-préfet de Dreux (Eure-et-Loir) de 1818 à 1830; — marié, en 1801, avec JOSÉPHINE DU BUISSON DE COURSIN, sœur de la baronne des Rotours de Chaulieu.

De ce mariage sont issus : 1° LEON DES ROTOURS, né au château de la Graverie, le 17 mai 1822; marié, le 31 decembre 1832, à LOUISE-FRANÇOISE-ALIX MARQUIER DE DAMPIERRE.

De ce mariage un fils :

Georges DES ROTOURS, né le 26 juillet 1841 ;

Et une fille :

Marthe.

2° ALEXANDRE-ANTOINE, né au château de la Graverie, le 22 mai 1806.

ancien lieutenant de chasseurs, démissionnaire en 1832; marié, le 10 décembre 1832, à Séraphique-Eugénie Plichon.

De ce mariage un fils :

Robert-Eugène, né au château d'Aniche, le 23 octobre 1833.

Résidence : le château de la Graverie, arrondissement de Vire (Calvados).

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse, notamment en 1589, en 1641 et 1666. Le titre de baron de Chaulieu lui a été confirmé par lettres patentes de S. M. le roi Louis XVI, en date du mois d'octobre 1788, enregistrées au parlement de Rouen par arrêt du 17 novembre suivant, concédées à Jacques-Augustin des Rotours, procureur syndic du clergé et de la noblesse au département de Vire, l'un des rédacteurs du cahier de la noblesse du grand bailliage. (*V.* le procès-verbal de l'assemblée de l'ordre de la noblesse du grand bailliage de Caen, in-4°, p. 55.) C'est le père du baron actuel, en faveur de qui ce titre fut confirmé par décret de l'empereur, en date de juin 1811.

(*V.*, pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, 1re édit., in-12, t. VI; les Armoriaux de Chevillard et de du Buisson; Courcelles, t. X; Lainé, t. II; l'*Histoire de la maison d'Harcourt*, par la Roque, etc.)

Armes : d'azur, à trois besants d'argent, 2 et 1.

DE ROUGÉ. — Bretagne.

Olivier de Rougé, croisé en 1248.

Armes : de gueules, à la croix pattée d'argent.



DU ROURE. — Originaire de Bourgogne. — Antoine-Scipion DU ROURE, baron de Beaujeu, fils de † Charles-Joseph DU ROURE, baron de Beaujeu, et de Anne-Jérôme de Froment de Castille; né le 25 novembre 1808; chef actuel de la famille.

Sœurs :

1° Herminie DU ROURE, mariée, le 10 février 1830, à Casimir de Perrin de Jonquières, maire de la ville d'Arles.

2° Céleste, sœur jumelle de la précédente; mariée, le 22 avril 1834, à Adolphe Parin de Lafarge, comte de Montélégier.

A l'époque où Claude du Roure embrassa le calvinisme (1561) et s'attacha au parti du duc de Crussol, un des chefs de la réforme, le duc de Nemours, envoyé par le roi pour soumettre les religionnaires du

Dauphiné et du Vivarais, s'empara du château du Roure, le pilla et le réduisit en cendres (*V.* La Chesnaye des Bois, art. DU ROURE. Tous les titres et papiers des du Roure furent brûlés en cette circonstance, ce qui n'a point permis aux généalogistes de remonter la filiation de cette famille au delà du seizième siècle.

— Jacques du Roure, chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie par commission du 20 novembre 1742, et auparavant major général, par brevet du 1er août 1741, de l'armée de Bavière.

— Henri du Roure de Vergières, seigneur de Beauchamps, ancien officier au régiment d'Auvergne, premier consul de la ville d'Arles en 1776, décédé en 1807, étant maire de la ville d'Arles. Il avait épousé, en 1772, Gabrielle-Ursule de Ginestous, petite-fille du marquis de Villeneuve, qui avait été ambassadeur à Constantinople et nommé ministre des affaires étrangères.

Une branche de cette famille, établie en Angleterre, a fourni deux officiers généraux au service de cette puissance. Elle est éteinte aujourd'hui.

(*V.*, pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, t. XII, p. 552 et suiv.)

Armes : d'argent, au chêne de sinople englanté d'or.

Résidence : Arles (Bouches-du-Rhône).

ROUSSEAU D'IHRAUMONT. (*V.* D'IHRAUMONT.)

DE RUBERCY. (*V.* D'HERBELINE.)

DE RUOLZ. — Lyonnais.

Deux membres de cette famille se font remarquer par leurs succès dans les arts et les sciences.

L'un d'eux, voué à l'art de la statuaire, est aujourd'hui directeur de l'académie de Lyon.

L'autre a récemment été couronné par l'Académie des sciences, pour sa précieuse découverte de la dorure sans emploi de mercure. Précédemment ses compositions musicales avaient été applaudies en Italie et en France.

(*V.*, pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, supplément t. XIV.

Armes : d'azur, à trois losanges d'or posées en fasce.

DE RUTANT. — Lorraine. — Le chef de cette famille est aujourd'hui ANDRÉ-PIERRE-LÉOPOLD, comte DE RUTANT, lieutenant-colonel de cavalerie; aide de camp du général Biron, duc de Lauzun; député de la ville de Nancy pour complimenter le roi Louis XVIII, en 1814; — marié à ANNE-FRANÇOISE-OCTAVIE DE PONS-RENEPONT, fille de N.... marquis de Pons-Renepont, lieutenant général des armées du roi.

De ce mariage sont issus : 1° ALBERT-PIERRE-FRANÇOIS, comte DE RUTANT, officier de cavalerie, né en 1803;
2° † BERNARD-ALPHONSE, né en 1805 (mort officier d'état-major, en 1807);
3° † CHARLES, décédé en bas âge;
4° AIMÉ-LOUIS-ERNEST, né en 1809;
5° † ANDRÉ-LOUIS-JOSEPH, né en 1817 (décédé en 1833).

Jacob, Jacques, Pierre I, Pierre II, Pierre III de Rutant, conseillers des ducs de Bourgogne.

François de Rutant, contrôleur général des finances de Lorraine.

Claude-Marcel de Rutant, major des gardes du duc de Lorraine.

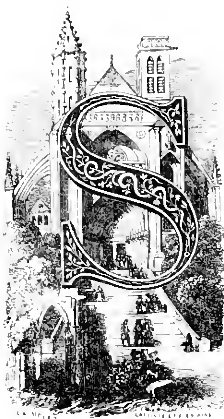
Pierre IV de Rutant, capitaine des gardes, grand écuyer de la duchesse de Lorraine.

Charles-Joseph de Rutant, envoyé du roi près de l'empereur d'Autriche, créé comte par le roi en 1757.

(*V.*, pour l'hist. généal., dom Pelletier, *Nobiliaire de Lorraine*, 725; les *Hommes illustres de Lorraine*, par Chevrier, p. 262; dom Calmet; Durival; etc., etc.)

Armes : d'azur, à la fasce d'argent chargée de trois têtes de lion arrachées de gueules, lampassées du même; accompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en pointe de trois besants du même, 2 et 1.

Résidence : le château de Saulxures-lez-Nancy (Meurthe).



DE SABRAN. — Provence. — Le chef actuel de cette famille est Elzéar-Louis-Zozime, duc DE SABRAN, né en 1764, pair de France le 17 août 1815, lieutenant général, commandeur de Saint-Louis, duc par ordonnance du 30 mai 1825.

De son mariage avec † Louise de Pontevès il n'est pas issu d'enfants.

Le duc de Sabran a adopté les cousins de sa femme, Marc-Edouard de Pontevès et Joseph-Léonide de Pontevès, nés tous deux le 25 avril 1811, fils du comte Louis-Balthasard-Alexandre de Pontevès, et de Marie-Antoinette de Paul, substitués l'un à défaut de l'autre à sa pairie ducale, par ordonnance royale du 18 juillet 1828.

Résidences : Paris; Marseille; et le château d'Ansouis (Vaucluse).

Louis-Marie-Elzéar, marquis DE SABRAN, cousin du précédent, né en 1774, poëte et littérateur, a publié, entre autres œuvres, un poëme en sept chants, intitulé : *le Repentir*, dont la Magdeleine est l'héroïne. (Paris, in-8°: 1817.)

Guillaume de Sabran suivit à la première croisade (1096) Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et se couvrit de gloire à l'assaut d'Antioche (3 juin 1098) et au siége de Jérusalem (juin et juillet 1099). (*Hist. du Languedoc*, par dom Vaissette, t. II.)

Garsinde de Sabran, comtesse de Forcalquier du chef de sa mère, épousa, en 1193, Alphonse II, comte de Provence, et fut la mère de Raymond-Berenger IV, comte de Provence, qui, de son mariage avec Béatrix de Savoie, eut quatre filles, reines toutes les quatre : 1° Marguerite, mariée, en 1234, à saint Louis, roi de France; 2° Eléonore, mariée, en 1236, avec Henri III d'Angleterre, quatrième roi de la dynastie des Plantagenêt; 3° Sancie de Provence, mariée, en 1244, à Richard Plantagenêt, comte de Cornouailles, frère de Henri III, roi d'Angleterre, et lui-même élu, en 1256, roi des Romains; et 4° Béatrix, comtesse de Provence et de Forcalquier par testament de son père, mariée, le 19 janvier

1246, avec Charles d'Anjou (frère du roi saint Louis), roi de Sicile, et l'auteur de la troisième dynastie des comtes de Provence et de la première des comtes de la maison d'Anjou.

Elzéar de Sabran, comte d'Ariano, mort à Paris en 1323, canonisé, à la demande de Raymond III d'Agoult et des états de Languedoc, par Clément XII; sa femme, Delphine de Signes, a été aussi canonisée. (*Hist. de saint Elzéar de Sabran*, par le P. Borelly.)

(*V.*, pour l'hist. généal. de cette famille, l'*Hist. du Languedoc; Noblesse du comtat Venaissin; Hist. des sires de Salins*; le P. Anselme; Moréri; Courcelles; etc., etc.)

Armes : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la croix de Toulouse d'or, qui est de Forcalquier; aux 2 et 3 d'azur, au rocher de trois pointes de sable, celle du milieu supérieure, surmontée d'une étoile d'or, qui est d'Ariano; sur le tout de gueules, au lion d'argent, qui est de Sabran.

Devise : Noli irritare leonem.

DE SADE. — Provence.

Hugues de Sade, croisé en 1248.

A cette maison appartenait la *belle Laure*, la muse de Pétrarque, celle qu'il a immortalisée par ses chants.

Armes : de gueules, à une étoile à huit rais d'or, chargée d'une aigle impériale de sable, couronnée et becquée de gueules.

DE SAINT-AULAIRE. — Limousin.

Louis de Beaupoil, comte DE SAINT-AULAIRE, pair de France, membre de l'Académie française, ambassadeur en Angleterre, etc., né en 1779. Chambellan de l'empereur en 1810, préfet de la Meuse en 1812, de la Haute-Garonne de 1814 au 20 mars 1815, député de 1818 à 1825, et de 1827 à 1829, époque à laquelle il succéda à la pairie de son père. — Marié : 1° en 1799 avec N... de Seiglières de Soyecourt, fille de N... marquis de Soyecourt, et de Wilhelmine-Henrienne, princesse de Nassau-Saarbruck; 2° en 1809 avec N... de Grimoard de Beauvoir du Roure-Brison

Du premier lit est issue une fille mariée en août 1818 avec Élie, duc Decazes, grand référendaire de la chambre des pairs.

Hervé et Geoffroy de Beaupoil, croisés en 1248.

(*V.*, pour l'hist., généal., d'Hozier; Courcelles, in-4°, II; etc.)

Armes : de gueules, à trois accouples de chiens d'argent, liées d'azur, mises en pal, posées 2 et 1.

DE SAINT-GILLES. — Bretagne.

Hervé de Saint-Gilles, croisé en 1248.

Armes : d'azur, semé de fleurs de lis d'argent.

DE SAINTE-HERMINE. — Bretagne.

Aymeric de Sainte-Hermine, croisé en 1248.

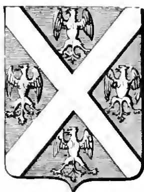
Armes : d'hermines plein.

DE SAINT-MARC. (*V.* de Meyronnet.)

DE SAINT-MAURIS.

Jean III, chevalier, seigneur de Saint-Mauris, croisé en 1248.

Armes : de sable, à deux fasces d'argent.



DE SAINT-OUEN. — Normandie.

Première branche. — Cette famille a aujourd'hui pour chef ANTOINE-ALEXANDRE DE SAINT-OUEN DE PIERRECOURT, fils de † AMABLE-ANTOINE DE SAINT-OUEN DE PIERRECOURT, ancien capitaine de cavalerie; né en 1787. — Marié : 1° en 1815, à † THÉRÈSE-CAROLINE DE MÉDINE, fille de † Alexandre de Médine, ancien chevau-léger de la garde du roi, chevalier de Saint-Louis, et nièce du comte de Médine, vice-amiral et cordon rouge; 2° en 1825, à LOUISE-SOPHIE DE BAILLEUL, fille de † Nicolas-Charles-Armand, marquis de Bailleul, chevalier de Saint-Louis, ancien président à mortier au parlement de Normandie, grand bailli d'épée du pays de Caux, etc.

Du premier mariage est issu un fils :

ALEXANDRE-LOUIS DE SAINT-OUEN, né en 1819, veuf sans enfants de † ANTOINETTE-ALEXANDRINE LE ROUX D'IGNAUVILLE.

Résidence : le château de Bosgouët, près de Bourg-Achard (Eure).

Résidence : le château de Doudauville, près d'Etrepagny (Eure).

Deuxième branche. — N... DE SAINT-OUEN DE BEAUVAL, fille de † N... DE SAINT-OUEN DE BEAUVAL, ancien officier, chevalier de Saint-Louis; mariée à MARTIN DE VILLERS, ancien député.

Troisième branche. — N... DE SAINT-OUEN D'ERNEMONT, chevalier de Saint-Louis, marié à N..., veuve de † LOUIS DE SAINT-OUEN, son cousin.

De ce mariage sont issus deux fils, dont l'aîné est maire de Bellencombre.

Enfants de † LOUIS DE SAINT-OUEN :

1° ERNEST, né en 1820, marié à N... DE MAUDUIT, fille de N... de Mauduit, marquis de Carantonne;

2° Deux filles.

Résidence : le château de la Heuze, près de Bellencombre (Eure).

Des titres et arrêts de maintenue de noblesse établissent la filiation de cette famille depuis Guillaume de Saint-Ouen, Ier du nom, qui vivait au milieu du douzième siècle. (*V.* Lainé.)



Dans l'église de la ville d'Eu, derrière le banc d'œuvre, est un bas-relief qui recouvre la sépulture de N... de Saint-Ouen de Melleville, maire de la ville d'Eu en 1482. Il a malheureusement été mutilé pendant les orages révolutionnaires. La gravure ci-dessus donne l'exacte représentation de son état actuel. Au-dessous se trouve l'épitaphe de M. de Saint-Ouen de Melleville. — Ce bas-relief a été moulé pour le musée de Versailles.

(V., pour plus de détails sur ce curieux monument, l'ouvrage de M. Désiré Lebœuf, intitulé : Eu et le Tréport, *guide du voyageur dans ces deux villes*, p. 93. in-12, 1859.)

Jean de Saint-Ouen, IIe du nom, surnommé le Hutin, seigneur de Caudecoste, ayant embrassé la cause du roi de France contre l'Angleterre avec son frère Charles, leurs biens furent confisqués, et donnés par Henri V, roi d'Angleterre (en 1420), à Robert Barbot et à Guillaume Aderton. (V. l'inventaire des rôles français conservés à la Tour de Londres, t. I, 507 et 510.)

Une branche de cette maison ayant suivi Guillaume le Conquérant en Angleterre en 1066, s'est établie dans ce royaume.

Olivier de Saint-Ouen épousa, le 1er juillet 1515, Magdeleine, fille de Guillaume de Manoury du Tremblay et de Magdeleine de Stuart, d'une branche de la maison royale d'Écosse connue sous le nom d'Aubigny. (V. Lainé, t. III, art. DE SAINT-OUEN, p. 8 et 9.)

(V. d'Hozier; de Courcelles; Lainé, t. III; Chevillard; Sainte-Marie, t. I, p. 229 des *Recherches sur le Domesday et le Boldon-Book*; l'*Extrait des dons et confiscations maintenues par Henri V en* 1418, 1419 *et* 1420, par Charles Gauthier; *Eu et le Tréport*, par Désiré Lebœuf, relativement au tombeau de Saint-Ouen de Melleville, † à Eu, le 21 août 1504.)

Armes : d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de quatre aiglettes au vol abaissé du même.

DE SAINT-PERN. — Bretagne. — Cette maison, divisée en plusieurs branches, a pour représentants actuels :

I. HONORÉ-MARIE-BERTRAND, marquis DE SAINT-PERN, né le 19 décembre 1798.

Résidence : Paris.

Frère et sœurs :

1° ISIDORE-MARIE-BERTRAND, comte DE SAINT-PERN, né le 12 avril 1801 ; marié, le 12 février 1855, à VICTOIRE-CLAIRE BROCH DE LA TUVELLIÈRE.

De ce mariage est issu un fils.

2° MARIE-DÉSIRÉE DE SAINT-PERN, mariée, le 7 novembre 1827, à BERTRAND-JOSEPH-MARIE-CÉCILE DE SAINT-PERN. (V. plus bas.)

3° AUGUSTINE-MARIE-JOSEPH DE SAINT-PERN, mariée, le 14 mai 1852, à FRÉDERIC LECOURT DE LA VILLETHASSETZ.

Résidence : Dinan (Côtes-du-Nord).

Cousins germains :

1° Bertrand-Joseph-Marie-Cécile, comte DE SAINT-PERN, né le 24 mai 1799 ; marié : 1° le 24 octobre 1820, à Marie-Julie MAGON DE SAINT-ELIER ; 2° le 7 novembre 1827, à Marie-Désirée DE SAINT-PERN, sa cousine germaine.

De ces deux mariages sont issus sept enfants.

Résidence : Bourbon-Vendée (Vendée).

2° Paul-Marie-Emmanuel-Bertrand, comte DE SAINT-PERN, né le 24 février 1819.

II. JEAN-LOUIS-MARIE-BERTRAND DE SAINT-PERN, fils de MATHURIN-LOUIS-ANNE-BERTRAND DE SAINT-PERN (ancien conseiller au parlement de Bretagne) ; né en 1788 ; — marié, le 2 janvier 1815, à CAMILLE-ALBERTINE DE CORNULIER.

De ce mariage sont issus plusieurs enfants.

Résidences : Nantes, et le château de la Bourgonnière-sur-Loire, près de Varèdes (Loire-Inférieure).

III. **Olivier**, vicomte DE SAINT-PERN, fils de **Adolphe-Joseph-Bertrand** DE SAINT-PERN (ancien gentilhomme honoraire de la chambre du roi); né le 12 février 1820.

Résidence : Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Hervé de Saint-Pern, croisé en 1248. Ses armes sont au musée de Versailles.

Bertrand I de Saint-Pern, sire de Ligouyer, fut le parrain du célèbre connétable du Guesclin; il fit partie de l'ambassade qui, en 1351, fut chargée de conduire en Angleterre les enfants de Charles de Blois. Plus tard, en 1358, il délivra la ville de Rennes de la présence des Anglais. (*V.* Hay de Chatelet, *Hist. de Bertrand du Guesclin,* p. 18.)

Bertrand II de Saint-Pern, fils du précédent, filleul de du Guesclin, fut un de ceux qui se livrèrent pour la sûreté de la rançon du connétable, qui avait été fait prisonnier par les Anglais à la bataille d'Auray (1364).

En 1379, Jean et Olivier de Saint-Pern se signalèrent dans l'association que la noblesse bretonne forma à Rennes pour la défense de Jean IV, et le maintien du duché de Bretagne dans sa maison. (Dom Morice, Mémoires pour servir de preuves à l'hist. de Bretagne, t. II, col. 246 et 247.)

(*V.* aussi *Hist. du maréchal de Saxe*, par le baron d'Espagnac; Pinard, *Chronol. historique et militaire;* Lainé, *Archives*, t. V.)

Armes : d'azur, à dix billettes évidées d'argent, posées 4, 3, 2 et 1.

DE SAINT-PRIEST. — Dauphiné. — Le chef actuel de cette maison est **Armand-Emmanuel-Charles de Guignard**, comte DE SAINT-PRIEST, pair de France; né, à Constantinople, le 29 septembre 1782; gentilhomme de la chambre de l'empereur de Russie, ancien gouverneur civil d'Odessa, gouverneur de Podolie en 1811, grand-croix de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, grand-croix de l'ordre de Saint-Janvier de Naples, pair de France le 23 février 1821. — Marié, à Pétersbourg, en 1804, à la princesse Sophie **Galitzin** († en 1814), issue des Jagellons par son père, le prince Galitzin, et des rois de Géorgie de la race des Bagratides par sa mère, Anne de Géorgie.

De ce mariage sont issus : 1° **Alexis de Guignard**, comte de **Saint-Priest**, pair de France, né, à Pétersbourg, le 20 avril 1805; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près de S. M. l'empereur du Brésil le 30 décembre 1832, et successivement, en la même qualité, près LL. MM. la reine de Portugal et le roi de Danemark; commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, grand-croix des ordres d'Isabelle la Catholique et de Danebrog; pair de France en 1841; — marié, le 7 mai 1827, à **Antoinette-Marie-Henriette de la Guiche**, fille de † Louis-Henri-Casimir, marquis de la Guiche, pair de France, et de † Antoinette-Marie d'Haussonville.

De ce mariage sont issus :

a. Georges-Charles-Alexis, né le 9 décembre 1835;

b. Amandine-Marie-Sophie, née le 21 août 1828;

c. Élisabeth-Marie-Casimire, née le 9 avril 1832.

2° **Olga de Guignard de Saint-Priest**, née en 1807; mariée, en 1827, au prince Basile Dolgorouki, général-major et aide de camp de S. M. l'empereur de Russie, issu en ligne masculine des anciens grands-ducs de Moscovie de la race de Rurick.

Branche d'Almazan. — Cette branche a pour chef EMMANUEL-LOUIS-MARIE DE GUIGNARD, vicomte DE SAINT-PRIEST, duc d'Almazan, frère du comte Armand-Emmanuel-Charles, né, à Paris, le 6 décembre 1789. Il a fait, au service de la Russie, les campagnes de 1805 à 1815; revenu en France en 1814, a été nommé successivement aide de camp et gentilhomme d'honneur de Mgr le Dauphin, premier tranchant et porte-cornette blanche de la couronne. Il suivit le duc d'Angoulême dans le Midi pendant les cent jours, et fut fait maréchal de camp le 9 avril 1815; inspecteur général d'infanterie en 1820 et 1822; il reçut le commandement d'une brigade à l'armée de Catalogne en 1823, battit, le 14 juin, le corps de Mina, et lui fit sept cents prisonniers. Créé lieutenant général dans cette même année, il fut ensuite nommé grand-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne, de l'ordre de Saint-Georges de Russie (3e classe), et commandeur de la Légion d'honneur; puis envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin la même année, ambassadeur à Madrid en 1827, grand-croix de l'ordre de Charles III en 1829, grand d'Espagne de 1re classe, et duc d'Almazan, par diplôme de S. M. Ferdinand VII, le 30 septembre 1830; le vicomte de Saint-Priest est aussi commandeur du Mérite de Prusse et de Saint-Jean de Jérusalem. — Il a épousé, le 30 octobre 1817, AUGUSTE-CHARLOTTE-LOUISE DE RIQUET DE CARAMAN, née le 17 février 1798, dame de l'ordre royal de la reine Marie-Louise le 30 septembre 1830.

De ce mariage sont issus : 1° FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH, duc D'ALMAZAN et grand d'Espagne de 1re classe, par démission de son père, le 27 mai 1841, né le 11 août 1818, — marié, le 27 mai 1841, à LOUISE DE SAINT-AULBIN, fille unique du baron Michel de Saint-Albin, et de Marguerite le Mercher d'Haussez

De ce mariage est issue une fille :

Marguerite-Louise, née le 15 décembre 1842.

2° CHARLES-MARIE-FERDINAND, né le 19 janvier 1831.

3° MARIE-AMANDA, née le 20 juin 1824, mariée, en 1845, à N... DE LA SALLE.

Principales illustrations.

Hugues Guignard, croisé en 1270. (V. Lainé, t. IX, art. DE GUIGNARD, p. 6.)

Jean de Guignard, Ve du nom, conseiller du roi, commissaire et contrôleur général de la répartition des tailles et capitations du Lyonnais en 1620.

Philippe de Guignard, fils du précédent, fut successivement aide de camp des armées du roi, capitaine au régiment de Piémont, colonel du régiment Royal-Infanterie, maréchal de camp, gouverneur de Turin, etc. (*Etat politique du Dauphiné*, par Chorier, t. III, p. 307; *la France illustre*, p. 630.)

Jacques de Guignard, vicomte de Saint-Priest, conseiller du roi, trésorier général de France en Dauphiné (16 août 1634), président en la cour des aides et finances de cette province (19 juillet 1643), conseiller d'Etat aux conseils privé et des finances (11 janvier 1647), président à mortier en la cour souveraine de Bourg en Bresse (mai 1659), puis au parlement de Metz (21 novembre 1661). C'est en sa faveur que le roi Louis XIV érigea la terre de Saint-Priest en vicomté par lettres du mois de novembre 1646, registrées au parlement de Grenoble et à la chambre des comptes les 23 et 24 mai 1647.

François-Emmanuel de Guignard, comte de Saint-Priest, chevalier de Malte de minorité, pair de

France, ministre de la maison du roi, lieutenant général de ses armées; ambassadeur en Turquie, en Hollande. L'impératrice Catherine II disait de lui : *Je passerais ma vie avec de tels ministres.* Il mourut, dans sa terre de Saint-Priest, le 26 février 1821. C'est le père des chefs actuels des deux branches de la maison de Saint-Priest.

(*V.*, pour l'hist. généal., Lainé, *Archives*, t. IX. Ce volume renferme l'histoire la plus complète de cette famille.)

Armes : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à trois merlettes de sable; aux 2 et 3 d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux tours d'or maçonnées de sable.

Devise : Fort et ferme.

— *La branche* d'Almazan *porte :* de SAINT-PRIEST, et sur le tout, d'argent, au chêne de sinople, et une bordure de gueules chargée de sept panelles (feuilles) d'or, qui est d'ALMAZAN.

Devise : Esse quam videri



DE SAINT-PRIX. — Bourgogne. — Cette maison a pour chef aujourd'hui CHARLES TIXIER-DAMAS DE SAINT-PRIX, enseigne des vaisseaux du roi; marié, en 1816, avec BARBE GUITTON.

De ce mariage sont issus plusieurs enfants.

Cette famille est originaire des environs d'Autun, en Bourgogne; un de ses membres, capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, se fixa en Bretagne en 1715, et est devenu la tige de cette maison. — Jean Tixier-Damas fut secrétaire particulier de la reine Anne d'Autriche, puis directeur général des finances du duc d'Anjou.

(*V.*, pour l'hist. généal., les nobiliaires de Bourgogne.)

Armes : d'azur, à la fasce ondée d'argent.

Résidence : le château de Trofuntenion, près de Morlaix (Finistère).

DE SAINT-REMY. (*V.* GUIOT DE SAINT-REMY.)

DE SAINT-SIMON.

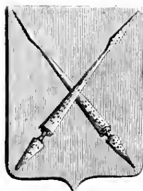
Jean I, seigneur de Saint-Simon, croisé en 1191.

Armes : d'argent, au chef emmanché de sable.

DE SAINT-SULPIS. — Bresse.

Pernold de Saint-Sulpis, croisé en 1120.

Armes : de gueules, à la bande d'hermine.



DE SAINT-VINCENT. — Provence. — Le chef actuel de cette famille est ALFRED-JOSEPH-MARIE-GABRIEL DU BOIS DE SAINT-VINCENT, fils de † JOSEPH-MARIE-PHILIPPE-GABRIEL DU BOIS DE SAINT-VINCENT, et de † YOLANDE-MARIE-CHARLOTTE DE FORBIN LA BARBEN ; né le 10 mars 1799, ancien officier au 5e régiment d'infanterie de la garde royale ; — marié, le 15 février 1827, à LUCIE-LOUISE-ERNESTINE TROUVÉ (fille du baron Trouvé, ancien préfet) ; veuf le 6 août 1852.

De ce mariage sont issus : 1° RENÉ-JOSEPH-MARIE-GABRIEL, né le 8 février 1828 ;
2° † DELPHINE-MARIE-ERNESTINE, née le 4 mars 1841 (décédée en bas âge).

Résidence : Paris.

Frères et sœur :

1° FRANÇOIS-ANTÉNOR-ANGE-ERNEST DU BOIS DE SAINT-VINCENT, né le 11 mars 1800, conservateur des hypothèques ; marié, le 15 novembre 1856, à MARGUERITE-ESPÉRANCE-LOUISE GOUGET.

De ce mariage sont issus : 1° MARIE-HENRIETTE-YOLANDE, née à Dijon, le 26 novembre 1857 ;
2° MARIE-BLANCHE, née à Charolles, le 16 janvier 1859.

2° CHARLES-AUGUSTE-EDOUARD-CÉLESTIN DU BOIS DE SAINT-VINCENT, né le 50 juillet 1801, ancien magistrat à la cour royale de Colmar, avocat à Blois ; marié, le 22 mars 1827, à ANNE-BERNARDINE-NELLY ASSELIN, fille du baron Asselin, ancien préfet.

De ce mariage sont issus : 1° PAUL-GABRIEL, né à Apt, le 6 février 1828, élève de l'école navale ;
2° LOUIS-CHARLES-RAOUL, né à Apt, le 12 avril 1829.

Résidence : Blois (Loir-et-Cher).

3° ADÈLE-MARIE-VICTORINE DU BOIS DE SAINT-VINCENT, née le 21 avril 1804 ; mariée, le 2 mars 1824, à † LOUIS-DÉSIRÉ FICHET, officier au 2e régiment d'infanterie légère ; veuve depuis 1859.

De ce mariage sont issus : 1° LOUIS-JOSEPH-ANATOLE, né le 8 août 1827 ;
2° LOUISE-CAROLINE, née à Apt, le 28 janvier 1825 ; mariée, le 28 janvier 1845, à LOUIS CHABUS, docteur en médecine à Sisteron.
3° AMÉLIE-FRANÇOISE-GABRIELLE, née à Apt, le 9 avril 1826.

Résidence : Sisteron (Basses-Alpes).

Cousine : Philippine-Josèphe-Françoise DU BOIS DE SAINT-VINCENT, née le 29 octobre 1764, veuve de N... DE CAUX.

Résidence : Paris.

Dans l'histoire de la maison de Sales, par Nicolas de Hauteville, imprimée à Paris en 1669, on lit, p. 79, que la veuve de noble Jourdain de Sales, aïeul de ce saint, épousa, en deuxièmes noces, noble Viffrey du Bois, gentilhomme de Savoie, par contrat du 22 janvier 1428. (Cet acte se trouve aux archives de la maison de Sales.)

Michel du Bois et Louis, son frère, s'établirent en Provence sous le règne de Louis XII ; ils obtinrent, en 1540, des lettres de naturalité du roi François Ier, enregistrées au parlement de Provence le 27 janvier 1543.

François du Bois de Saint-Vincent, entré au service, en 1687, comme cadet gentilhomme, puis premier capitaine du régiment de Béarn, chevalier de Saint-Louis en 1714 ; tué à la bataille de Parme, en 1734.

Gabriel II du Bois de Saint-Vincent, capitaine de grenadiers, puis major dans le régiment de Béarn ; chevalier de Saint-Louis ; major de la place de Landrecies, en Hainault, en 1748 ; mort à Apt, en 1753, des suites de blessures reçues à la bataille de Rocoux.

(*V.*, pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, t. XII, p. 457 et suiv ; Artefeuil, t. III ; etc., etc.)

Armes : de gueules, à deux lances d'or posées en sautoir.

DE SALAIGNAC. — Picardie. — ACHILLE-MELCHIOR PASQUET DE SALAIGNAC, né le 20 octobre 1795, élève de l'école militaire de Saint-Cyr en 1812, écuyer ordinaire de S. M. Louis XVIII en 1816, puis de S. M. Charles X ; — marié, en 1818, à PAULINE-FRANÇOISE CAUVEL DE CAROUGE.

De ce mariage sont issus : 1° LOUIS-CHARLES, né en 1819 ;
2° MELCHIOR-CHARLES-ADRIEN, né en 1827 ;
3° LÉONIE-MARIE-JOSÉPHINE, née en 1824 ;
4° ALBERTINE-CÉCILE-ANTOINETTE, née en 1826.

Cette maison a fait ses preuves de noblesse par-devant M. d'Hozier, pour l'entrée aux pages de la reine, en juillet 1765.

(*V.*, pour l'hist. généal., d'Hozier, Saint-Allais ; de Courcelles ; etc.)

Armes : d'azur, à un cerf d'or nageant dans une rivière d'argent mouvante de la pointe de l'écu.

Résidence : Montdidier (Somme).

DE SALIGNAC-FÉNELON. — Périgord et Quercy. — CHARLES-PIERRE-LOUIS DE SALIGNAC, marquis DE FÉNÉLON, né, à Paris, le 2 avril 1799 ; garde du corps du roi jusqu'en 1830 ; — marié, le 24 janvier 1829, à BERTHE-CAMILLE-LOUISE DE RONCHEROLLES.

De ce mariage sont issus un fils et une fille.

Hugues de Salignac, croisé en 1096.

François de Salignac-Fénelon, archevêque-duc de Cambrai, né au château de Fénelon, le 6 août 1651, fut nommé précepteur du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, et composa pour l'éducation de ce prince son admirable livre des *Aventures de Télémaque* ; archevêque-duc de Cambrai en 1695 ; décédé à Cambrai, le 7 janvier 1715. (*V.* sa Vie, écrite par le cardinal de Bausset, 3 vol. in-8°.)

(L'hist. la plus complète de cette maison a été insérée dans le t. IX des *Archives nobiliaires*, de M. Lainé.)

Armes (l'écu en bannière) : d'or, à trois bandes de sinople.

DE SALVAING DE BOISSIEU. — Dauphiné.

Guiffrey de Salvaing, grand maître de l'ordre du Temple, en 1285.

Aymon de Salvaing, dit Tartarin par sobriquet de guerre; Imbaud de Rivoire, seigneur de Romagnieu, et Gaspard d'Artaud de Montauban, seigneur de Montmaur et d'Aix, furent les trois compagnons d'Antoine d'Arles, surnommé le chevalier Blanc. Imitant les anciens chevaliers errants, ils coururent l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre et l'Écosse, et combattirent à fer émoulu et à lance mornée avec les plus braves de ces nations, et s'y acquirent une louange immortelle. (Chorier, *État politique du Dauphiné*, t. III, p. 527.)

Le même Aymon de Salvaing fut l'un des onze chevaliers français que choisit le chevalier Bayard, son cousin germain, pour ce fameux combat, avec autant d'Espagnols, devant la ville de Trane, dans le royaume de Naples, l'an 1502. (Chorier, *ibidem.*)

Denis de Salvaing, seigneur de Salvaing, de Boissieu, de Vaurey, etc., premier président de la cour des comptes de Dauphiné en 1670, et l'un des plus savants hommes de son temps, est l'auteur du *Traité de l'usage des fiefs*, Grenoble, 1668, in-fol. Il mourut en 1683. C'est à lui qu'a été dédié le *Nobiliaire du Dauphiné*, de Guy Allard.

— Cette maison subsiste encore aujourd'hui; un de ses membres est conseiller à la cour royale de Paris.

(V., pour l'hist. généal., Moreri; Chorier; Guy Allard; M. Wulson de la Colombière; etc., etc., etc.)

Armes : d'or, à l'aigle à deux têtes de sable, membrée, becquée et diadémée de gueules; à la bordure d'azur, semée de fleurs de lis d'or.

DE SARCUS. — Picardie.

Adam de Sarcus, croisé en 1240.

Armes : de gueules, à la croix pleine d'argent.

D'autres disent : de gueules, au sautoir d'argent, accompagné de quatre merlettes de même.

DE SARTIGES, — Auvergne. — Cette maison, divisée en plusieurs branches, est aujourd'hui représentée ainsi qu'il suit :

Étienne-Gilbert-Eugène, vicomte DE SARTIGES, né le 17 janvier 1809, fils de † Charles-Gabriel-Eugène, vicomte DE SARTIGES, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ancien préfet, et de Françoise-Félicité de Barry; attaché à l'ambassade de France à Rome en 1830, puis à celle du Brésil; aujourd'hui secrétaire d'ambassade à Constantinople, chevalier de la Légion d'honneur.

Sœur : Blanche-Gilberte-Stéphanie, née le 26 juillet 1812; mariée, en 1833, à Adrien du Clozel de Champfollet.

Oncle : Antoine-François-Gilbert, comte DE SARTIGES et de Sourniac, né le 5 février 1772, chevalier de Saint-Louis; marié, le 9 octobre 1803, à † Louise-Suzanne de Chabannes, sœur du marquis de Chabannes, pair de France.

De ce mariage sont issus : 1° Louis-François, vicomte de Sartiges, né le 11 juin 1806;
2° Gilberte-Marie-Henriette, née le 15 décembre 1804, religieuse à Saint-Flour.

Cousin : Jean-François, baron DE SARTIGES D'ANGLES, né le 1er novembre 1789; marié, le 21 février 1824, à Thérèse-Anne-Joséphine-

GUISLAINE DOMIS DE SEMERPONT, fille de † Jean-Paul Domis de Sémerpont conseiller de S. M. l'empereur d'Autriche au conseil souverain de Brabant.

Gautier de Sartiges, croisé en 1248; ses armes sont au musée de Versailles.

Bertrand de Sartiges, chevalier du Temple, commandeur de Carlat, en Auvergne, fut l'un des plus ardents défenseurs de son ordre devant l'évêque de Clermont, en 1309; puis à Paris, devant la commission instituée par le pape Clément V, de 1310 à 1314. (Dupuy, *Condamnation des templiers*, 1771; Raynouard, *Monuments hist. de la condamnation des templiers*, 1813.)

— La maison de Sartiges a fait ses preuves lors de la recherche générale en Auvergne ordonnée par le roi Louis XIV.

(V., pour l'hist. généal. de cette maison, Courcelles, in-4°, t. XI; Lainé, *Arch.*, t. VI.)

Armes : d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, 2 en chef et 1 en pointe; celles en chef surmontées d'une fleur de lis d'or. (Celle-ci par suite de la concession qu'en fit le roi Philippe de Valois à Hugues de Sartiges, au camp de la Capelle, en 1339.)

DE SAULNAYS. (V. LOAISEL DE SAULNAYS.)

DE SAUMERY. — Blaisois. — Le chef actuel de cette famille est LOUIS-MARIE DE JOHANNE DE LACARRE, marquis DE SAUMERY, marié à ANGÉLIQUE-FRANÇOISE-AUGUSTINE FOURNIER DE LA CHATAIGNERAYE.

De ce mariage sont issus : 1° LOUIS-MARIE-AUGUSTE-BERNARD DE JOHANNE DE LA CARRE, comte DE SAUMERY, ancien capitaine de chasseurs à cheval, marié à MARTHE-FRANÇOISE-LÉOCADIE DE PERROCHEL.

De ce mariage sont issus : 1° Marie-Mathilde; — 2° Valentine-Hortense; — 3° Pauline-Eugénie-Noémie.

2° † MARIE-AUGUSTINE, qui, de son mariage avec N..., vicomte DE LOUVENCOURT, ancien colonel de hussards, a laissé trois fils : 1° Marie-Eugène; — 2° Marie-Raoul; — 3° Marie-Georges.

3° ROSE-MARIE-ERNESTINE, mariée à N..., vicomte DE LEZY.

Cette famille, d'origine béarnaise, s'établit dans le Blaisois dans le seizième siècle. — Ce fut Arnaud de Johanne de la Carre, qui, appelé en France par son grand-oncle, Bernard de Ruthie, abbé de Pont-le-Voy, grand aumônier de France, et son oncle maternel, Menaud de la Carre, aumônier du roi, vint s'y fixer le premier. — C'est en faveur de ce même Arnaud que le roi Henri IV fit expédier des lettres patentes, en date du 4 novembre 1598, enregistrées au bureau de la commission de l'élection de Blois, par lesquelles il était reconnu gentilhomme issu de noble race et famille. Il fut conseiller d'État le 27 avril 1616.

François de Johanne de la Carre, chevalier, seigneur de Saumery, premier gentilhomme de la chambre de Gaston, duc d'Orléans; capitaine de son château et parc de Chambord. Cette dernière charge s'est transmise presque héréditairement dans la famille jusqu'à la mort du grand-père du chef actuel.

Jacques de Johanne de la Carre, marquis de Saumery, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur et bailli de Blois († en 1709).

Jean-Baptiste de Johanne de la Carre, comte de Saumery, fils du précédent, fut aussi maréchal des camps et armées du roi, premier maître d'hôtel de la duchesse de Berry, gouverneur de Salins, dans le comté de Bourgogne († en 1738).

(V., pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, t. VIII, p. 257, art. JOHANNE DE LA CARRE.)

Armes : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à un lion d'or; aux 2 et 3 parti, au 1 d'azur, à trois fasces d'or, et au 2 de sable, à trois coquilles d'argent posées en pal.

Résidence : le château de Saumery, près de Blois.



DE SAUTEIRON. — Provence. — Cette famille est aujourd'hui divisée en trois branches issues des trois fils de JOSEPH-ANTOINE DE SAUTEIRON, seigneur de Saint-Clément, gouverneur de la ville de Pertuis, et de MARGUERITE-THÉRÈSE DE GAUTIER :

I. JEAN-LOUIS-JOSEPH DE SAUTEIRON, marié, en 1797, à ROSE-VICTOIRE-MARIE DE ROISSARD, fille de Pie de Roissard, baron de Bellet, et de Françoise de Vedel.

De ce mariage sont issus : 1° JOSEPH-FRANÇOIS-NAPOLÉON, marié à SYLVIE DE BLANCHI, des anciens seigneurs de Peille, au comté de Nice;
2° LOUIS-FRANÇOIS, secrétaire en chef, civil et criminel, du royal sénat de Nice; marié à CONSTANCE SUCHI.
De ce mariage : 1° Archibald; — 2° Elvire; — 3° Clorinde; — 4° Anna.

Résidence : Nice (Piémont).

II. Fille du premier mariage de † JEAN-LOUIS-MICHEL DE SAUTEIRON et de † ANNE-MARIE-ADÉLAÏDE DE ROISSARD-BELLET, sœur de Rose-Victoire-Marie :

FRANÇOISE-MARIE. (Sans alliance.)

— Enfants du second mariage de JEAN-LOUIS-MICHEL avec VICTOIRE DE CALVI :

1° LOUIS-VICTOR, marié à CHLOÉ BOICHAUD DE VILLIERS ;
2° HONORÉ-FRANÇOIS-VICTOR ; — 3° ANNE-MARIE.

III. PAUL DE SAUTEIRON, marié à DÉSIRÉE DE ROCHEBRUNE.

De ce mariage, deux enfants : OSWALD, — et MARIE.

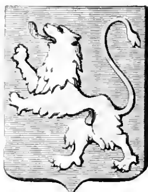
Résidence : Manosque (Basses-Alpes).

Boniface de Sauteiron fut écuyer du prince Jean d'Anjou, duc de Calabre, fils du roi René, comte de Provence.

(V., pour l'hist. généal., Artefeuil, t. III, Supplément.)

Armes : de gueules, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

DE SAUVEBOEUF. (V. DE FERRIÈRES DE SAUVEBŒUF.)



DE SAULX-TAVANNES. — Bourgogne. — Roger-Gaspard-Sidoine, duc DE SAULX-TAVANNES, fils de † Charles-Marie-Casimir de Saulx, comte, puis duc DE SAULX-TAVANNES, pair de France, et de † Marie de Choiseul-Gouffier ; né le 12 juin 1806 ; a succédé à son père comme pair de France en 1820. Il est aujourd'hui l'unique représentant mâle de cette famille.

Tante : Catherine-Charlotte-Eugénie DE SAULX-TAVANNES, née le 24 octobre 1767 ; mariée, le 17 février 1787, avec Jacques-Alexandre le Sénéchal de Kerguisé, comte de Kercado, qui était alors officier au régiment de Berry-Cavalerie.

Jacques de Saulx, croisé en 1248.

Gaspard de Saulx-Tavannes, maréchal de France en 1570 ; né en 1502, décédé en 1573.

— Dans la descendance du maréchal, on trouve trois lieutenants généraux des armées, trois chevaliers des ordres du roi, et un cardinal archevêque de Rouen, grand aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, etc.

(V., pour l'hist. généal., Moréri ; le P. Anselme ; d'Hozier ; La Chesnaye des Bois ; Courcelles ; etc.)

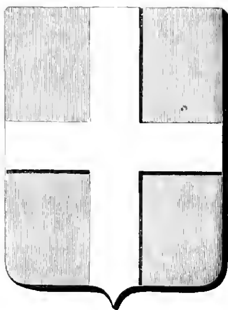
Armes : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

DE SAVEUSE. — Picardie.

Guillaume de Saveuse, croisé en 1219.

Armes : de gueules, à la bande d'or, accompagnée de six billettes de même.





DE SAVOIE.

Roi : CHARLES-ALBERT-AMÉDÉE, né le 2 octobre 1798, succède à son père, Charles-Emmanuel (né le 24 octobre 1770), le 16 août 1800, dans la ligne de Savoie-Carignan; puis au roi Charles-Félix-Joseph, le 27 avril 1831, dans le royaume de Sardaigne; — marié, le 30 septembre 1817, à la

Reine : MARIE-THÉRÈSE-FRANÇOISE-JOSÉPHINE-JEANNE-BÉNÉDICTE, archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand III, grand-duc de Toscane; née le 21 mars 1801.

De ce mariage sont issus :

1° Victor-Emmanuel-Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas, né le 14 mars 1820, duc de Savoie, prince royal; marié, le 12 avril 1842, à

L'archiduchesse Marie-Adélaïde-Françoise-Rénière-Élisabeth-Clotilde, née le 3 juin 1822, deuxième fille de Renier, archiduc d'Autriche.

De ce mariage :

1° Humbert-Rénier-Charles-Emmanuel-Ferdinand, prince de Piemont, né le 14 mars 1844;

2° Amédée-Ferdinand-Marie, duc d'Aosta, né le 30 mai 1845

3° Clotilde-Marie-Thérèse-Louise, née le 2 mars 1843.

2° Ferdinand-Marie-Albert-Amédée-Philibert-Vincent, né le 15 novembre 1822, duc de Gênes.

Sœur : Marie-Élisabeth-Françoise, née le 13 avril 1800, épouse de Rénier, archiduc d'Autriche.

Mère : Marie-Christine, fille de † Charles-Chrétien, prince de Saxe et duc de Courlande ; née le 7 décembre 1779 ; veuve de Charles-Emmanuel-Ferdinand-Joseph-Marie-Louis, duc DE SAVOIE-CARIGNAN, le 16 août 1800 ; mariée en secondes noces au prince de Montléart.

Tante : Marie-Christine-Amélie-Thérèse de Bourbon, reine, fille de feu Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, née le 17 janvier 1779 ; mariée, le 6 avril 1807, au roi Charles-Félix de Sardaigne (né le 6 avril 1765, roi le 19 avril 1821) ; veuve le 27 avril 1831.

Filles du roi Victor-Emmanuel († le 6 octobre 1819), et de Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe (fille de † Ferdinand, archiduc d'Autriche, duc de Modène) ; décédée le 29 mars 1832 :

1° Marie-Thérèse-Ferdinande-Félicité-Gaetane-Pie, duchesse régnante de Lucques, née le 19 septembre 1803 ; mariée, le 15 août 1820, à Charles-Louis de Bourbon, infant d'Espagne, duc de Lucques ;

2° Marie-Anne-Caroline-Pie, impératrice régnante d'Autriche, sœur jumelle de la précédente, née le 19 septembre 1803 ; mariée, le 27 février 1831, à Ferdinand I, empereur d'Autriche.

— Branche de SAVOIE-CARIGNAN :

Fils du frère du grand-père (Eugène-Marie-Louis, né le 21 octobre 1753, † le 30 juin 1785), Joseph, chevalier DE SAVOIE, né le 30 octobre 1783, † le 15 octobre 1825 ; son fils :

Eugène-Emmanuel-Joseph-Marie-Paul-François, né le 14 avril 1816, déclaré prince de SAVOIE-CARIGNAN par décret royal du 28 avril 1834.

Sœur : Marie-Victoire-Louise-Philiberte, née le 29 septembre 1814, épouse du prince Léopold des Deux-Siciles, comte de Syracuse, frère du roi.

Dix-huit princesses de la maison de France sont entrées dans la maison de Savoie.

Quatorze princesses de la maison de Savoie sont entrées dans la maison de France. La première fut cette Adelaïs de Savoie, arrière-petite-fille de Humbert aux Blanches-Mains, mariée, en 1115, à Louis VI, dit le Gros, roi de France.

Cette alliance, d'où descendent presque tous les rois de l'Europe, est la première qu'aucune des maisons souveraines qui subsistent aient contractée avec la maison de Bourbon. Cette alliance, nous venons de le dire, s'est renouvelée depuis jusqu'à trente et une fois entre ces deux augustes maisons, ce qui est sans exemple dans aucune autre race.

— Amédée II, frère d'Adelaïs, est le premier à qui l'histoire donne le titre de comte de Savoie, dont sa maison a pris le nom.

— Amédée V, issu au quatrième degré d'Amédée II, mérita le surnom de Grand ; créé prince de l'Empire, en 1310, par l'empereur Henri VII, son beau-frère, il donna des marques de son attachement à la France en fournissant des secours contre les Flamands au roi Philippe le Bel, exemple qu'ont imité la plupart de ses descendants. Il fut bisaïeul de

— Amédée VIII, créé duc de Savoie par l'empereur Sigismond, en 1416. Ce prince est célèbre dans

l'histoire par son élévation sur le trône pontifical. C'est lui qui, en 1434, dans une assemblée des grands de ses Etats, institua l'ordre suprême de l'Annonciade.

De siècle en siècle, la grandeur de cette maison n'a fait que s'accroître. Sa politique, ses alliances, la suite de grands hommes qu'elle a produits, l'heureuse situation de ses Etats en ont fait une puissance considérable dans la balance de l'Europe.

Obligé de nous resserrer dans un très-court espace, nous pouvons résumer ainsi qu'il suit les principales illustrations de la maison de Savoie :

Un roi de Sicile, et sept rois de Sardaigne et de Chypre; — trente-neuf souverains, comtes et ducs de Savoie, princes de Piémont, marquis d'Italie, vicaires généraux de l'Empire, parmi lesquels on remarque, outre ceux que nous avons déjà cités : Humbert III, dit le Saint; Amédée V, dit le Grand; Amédée IX, dit le Bienheureux; Philibert II, dit le Beau, et que l'on appelait aussi le Libéral et le Courageux; Emmanuel-Philibert, dit Tête-de-Fer; Charles-Emmanuel, dit le Grand; — un pape, Amédée VIII, duc de Savoie, dont nous avons parlé plus haut, qui, en recevant la tiare le 24 juillet 1440, prit le nom de Félix V; — un patriarche, et cinq cardinaux de la sainte Eglise romaine; — un régent et primat d'Angleterre, en 1259; — un gonfalonier du saint-siége, — et cinq bienheureux canonisés, auxquels il faut joindre la bienheureuse Clotilde de France, veuve du roi de Sardaigne Charles-Emmanuel IV, et sœur aînée des rois très-chrétiens Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

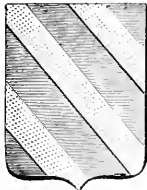
En 1823, S. M. le roi Charles-Albert, alors prince de Carignan, a fait la campagne d'Espagne avec l'armée française.

(L'hist. généal. la plus complète de la maison de Savoie a été écrite par le savant Guichenon, Lyon, Barbier, 1660, 3 vol. in-fol. — Voy. aussi l'*Art de vérifier les dates.* — Récemment une nouvelle histoire de cette maison, continuée jusqu'à nos jours, a été publiée; nous ne la citons point, parce qu'il ne nous a pas encore été possible de nous la procurer.)

Armes : de gueules, à la croix d'argent; — l'écu posé en cœur de celui de SARDAIGNE, qui est d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre têtes de Maures de sable; — les deux posés sur de nombreux quartiers, provenant ou de ses alliances, ou des provinces soumises à sa couronne.

Devise : F.E.R.T. (Fortitudo ejus Rhodum tenuit.) — En voici l'origine :

Amédée V, dit le Grand, duc de Savoie, ayant lui-même conduit, en 1315, des secours aux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, assiégés dans Rhodes, par Othman, sultan des Turcs, à la tête d'une flotte considérable, battit la flotte ottomane et la contraignit à lever le siége. C'est à ce fait héroïque que fait allusion la devise de la maison de Savoie.



DE SCORAILLES. — Auvergne. — Plusieurs branches de la famille de ce nom subsistent encore, toutes sorties du château de Scorailles, en Auvergne. L'une d'elles alla se fixer au château de Sangruère, dans l'Agénais, en 1585; elle est divisée en deux rameaux, représentés par :

Le marquis DE SCORAILLES, qui réside au château de Sangruère (Agénais);

Et le comte DE SCORAILLES, établi à Périgueux (Dordogne).

Raoul, seigneur de Scorailles, croisé en 1096.

François-Philippe, marquis de Scorailles, seigneur de la Balme, fut maréchal de camp, et mourut en 1724.

Etienne-Marie de Scorailles, ancien premier sous-lieutenant des chevau-légers, et élu de la noblesse de Bourgogne, fut lieutenant général des armées du roi, et mourut en 1758.

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, le P. Anselme; Moréri; La Chesnaye des Bois; etc., etc.)

Armes : d'azur, à trois bandes d'or.

DE SECONDAT. (V. DE MONTESQUIEU.)

DE SÉGUIER. — Bourbonnais.

Guillaume de Séguier, croisé en 1248.

Armes : parti, au 1 de gueules, à une coquille d'argent; au 2 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un agneau d'argent.

DE SÉGUR. — Limousin.

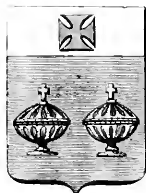
Guillaume et Guillaume-Raymond de Ségur, croisés en 1248.

Philippe-Henri, marquis de Ségur, maréchal de France, né en 1727, chevalier des ordres du roi en 1767, ministre de la guerre en 1780, maréchal de France en 1783 (✝ en 1801).

— L'histoire de la maison de Ségur présente une singularité remarquable. Plusieurs familles historiques des plus illustres de France ont fini par des alliances avec elle; et, par suite, les noms de Montaigne, de Lamoignon, de d'Aguesseau ont été relevés par divers de ses membres, et ajoutés par eux à celui de Ségur.

(L'hist. la plus complète de la maison de Ségur se trouve dans le 1er vol. de Courcelles, in-4°; elle est continuée dans le 8e, p. 246 et suiv.

Armes : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au lion d'or; aux 2 et 3 d'argent plein.



DE SÉMAINVILLE. — Normandie. — PIERRE-ALEXANDRE PARRIN DE SÉMAINVILLE, né à Pont-Audemer, le 17 mars 1808; aujourd'hui juge suppléant au tribunal civil de cette ville.

Sœur : MARIE-NATHALIE, mariée, le 20 octobre 1836, à JULES HEBERT DE CLOZERT, avocat à Honfleur.

Mère : ALEXANDRINE-THOMAS DE LA MARCHE, fille de Thomas de la Marche, conseiller-maître à la cour des comptes de Normandie, sieur de

Manneville-la-Raoult, veuve de † PIERRE-NOEL PARRIN DE SÉMAINVILLE.

Pierre-Luc Parrin de Semainville fut conseiller maître en la cour des comptes, aides et finances de Normandie, de 1764 à 1790. Il est le père de Pierre Noel, et l'aïeul de Pierre-Alexandre.

Armes : d'azur, à deux fonts baptismaux d'or; au chef d'argent, chargé d'une croix pattée, alaisée de gueules.

Résidences : Pont-Audemer, et le château de Manneville-la-Raoult.

DE SENONNES. — Anjou et Touraine. — Cette maison, divisée en deux branches, est représentée comme il suit :

Première branche. — PIERRE-VINCENT-GATIEN DE LA MOTTE-BARACÉ, marquis DE SÉNONNES, ancien chef de bataillon des armées royales de l'Ouest, ancien membre du conseil supérieur des ponts et chaussées de Maine-et-Loire, chevalier de la Légion d'honneur, etc. ; — veuf de † AUGUSTE-MARIE-FORTUNÉE-GABRIELLE DE GODDES DE VARENNES, arrière-petite-fille du marquis de Varennes, lieutenant général, et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis.

De ce mariage sont issus : 1° PIERRE AUGUSTE DE LA MOTTE-BARACÉ, comte DE SÉNONNES, marié à HÉLOISE DE JOURDAN ;

2° ARMAND-FORTUNÉ-CHARLES ;

3° AUGUSTE-GABRIELLE-MÉLANIE, mariée à N... BUCHER DE CHAUVIGNÉ
Résidence : la terre du Port (Maine-et-Loire);

4° ALEXANDRINE-LOUISE, mariée à PAUL FOURNIER DE BOYSAIVANT, comte d'Oyron.
Résidence : le château de Verrières, près de Loudun ;

5° JEANNE-GABRIELLE-OLYMPE, mariée à PIERRE-EUGÈNE AYRAULT DU TERTRE.
Résidence : le château de l'Épine, près d'Angers (Maine-et-Loire).

Résidence : le château de Sautré, près d'Angers.

Deuxième branche. — AUGUSTE, comte DE LA MOTTE-BARACÉ, chevalier de Saint-Louis, ancien officier de dragons, — marié à ROSE-MARIE-BARTHÉLEMY DAMIN.

De ce mariage sont issus : 1° AUGUSTE, vicomte DE LA MOTTE-BARACÉ, marié à N... DE SARCUS;

2° EDOUARD, baron DE LA MOTTE-BARACÉ, marié à N... DE ROCREUSE ;

3° ALEXANDRE.

Résidence : le château du Coudray-Montpensier, près de Chinon (Indre-et-Loire).

Le marquis de Senonnes et le comte de la Motte-Baracé ont été admis aux honneurs de la cour le 24 mai 1787.

Le vicomte de Senonnes (Alexandre de la Motte-Baracé) décédé en 1840, et qui fut secrétaire général du ministère de la maison du roi, conseiller d'État, membre de l'Institut, commandeur de l'ordre royal de la Légion d'honneur, etc., etc., était frère du chef actuel de cette famille.

(V. aux Archives du royaume, section historique, le t. VI des mémoires généalogiques, fol. 589.)

Armes : d'argent, au lion de sable, lampassé de gueules, cantonné de quatre merlettes de sable, qui est de FOUGEROLLES, par suite d'alliance; le lion chargé en cœur d'un écu d'argent, à la fasce de gueules, fleurdelisée et contre-fleurdelisée de six fleurs de lis du même, au pied fiché dans la fasce, qui est de LA MOTTE-BARACÉ.

DE SERVASCA. (V. VIGNON DE SERVASCA.)

DE SESMAISONS. — Bretagne. — Cette famille, divisée en deux branches, a pour représentants actuels :

Première branche :

1° Marie-Charles-Donatien-Yves, marquis DE SESMAISONS, fils de † Donatien, comte DE SESMAISONS, pair de France, et de Anne-Charlotte-Françoise, fille du chancelier d'Ambray ; né en 1805 ; — marié à Louise de Choiseul.

De ce mariage sont issus trois enfants.

Sœurs :

2° Marie-Charlotte-Hermine, née en 1806, mariée à N..., marquis de Cornulier.

Trois enfants sont issus de ce mariage.

3° Marie-Charlotte-Armelle, née en 1814, mariée à N..., vicomte d'Osseville.

4° Marie-Charlotte-Semiliènne, née en 1817, mariée à N..., marquis de Durfort de Civrac.

5° Marie-Charlotte-Céleste-Maclovie, née en 1820, mariée à N..., comte de Goulaine.

De ce mariage sont issus deux enfants.

Deuxième branche :

1° Claude-Gabriel-Clément-Rogatien, comte DE SESMAISONS, maréchal de camp en retraite, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur ; — marié à Alphonsine de Savary de Lancosme.

De ce mariage sont issus : 1° Olivier, marié à N... Terray : il est père de quatre enfants ;
2° Robert, marié à N... de Kergorlay, dont deux enfants ;
3° Rogatienne, mariée à N..., marquis de Lambilly ;
De ce mariage sont issus cinq enfants.
4° Marie-Thérèse, mariée à N... de Bernard-Maigret.

2° Gabriel DE SESMAISONS, frère de Rogatien, lieutenant-colonel, chevalier de Malte, de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

3° Élisabeth-Marie-Modeste, sœur des précédents ; mariée, le 15 novembre 1802, à Alexandre-Louis-Henri, vicomte de la Tour du Pin-Chambly de la Charce.

De ce mariage sont issus trois enfants.

Hervé de Sesmaisons, croisé en 1248.

David de Sesmaisons fut grand bailli et sénéchal de l'Anjou et du Maine en 1295.

Humbert, comte de Sesmaisons, frère aîné des représentants actuels de la deuxième branche, fut, pendant longues années, député de la Loire-Inférieure, et ensuite pair de France. Il est décédé sans enfants.

(L'hist. la plus complète de cette famille se trouve dans le t. V des *Archives hist.* de M. Lainé.)

Armes : de gueules, à trois tours de maison d'or.

Résidences : Nantes, Paris.

DE SÉVERAC. — Rouergue.

Guy de Severac, croisé en 1270.

Armes : d'argent, à quatre pals de gueules.

DE SÉVIN-AUMAINE. — Maine.

Armes : d'azur, à trois gerbes de blé d'or.

DE SIBERT DE CORNILLON. — Languedoc. — Cette maison n'est plus aujourd'hui représentée que par CHARLES-LOUIS-ADOLPHE, baron DE SIBERT DE CORNILLON, avocat général à la cour royale de Nîmes, né en 1800; fils de ✝ CHARLES-JOSEPH, vicomte DE SIBERT DE CORNILLON, en son vivant inspecteur, avec rang de colonel, dans l'armée royale de Saint-Domingue, chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Lazare, etc., et de ✝ LOUISE-MARIE-FÉLICITÉ DE DION, chanoinesse du chapitre noble de Bourbourg; marié, en 1825, avec MARIE-ÉLÉONORE DE GAUTIER DE SAINT-PAULET.

De ce mariage sont issues deux filles.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par ordonnance de M. de Lamoignon, intendant de Languedoc, en date du 17 octobre 1705, sur titres remontés à Jean de Sibert, habitant de la ville de Bagnoles, époux de Catherine du Portal, et père de Jean de Sibert, écuyer, marié, le 30 septembre 1559, avec Louise Nicolaï, fille de Jacques Nicolaï, écuyer, seigneur de Mœas.

André de Sibert fut procureur général en la cour souveraine d'Orange, en 1599.

(V., pour l'hist. généal., d'Hozier, 3e registre, IIe partie; Lainé, *Archives*, t. III, art. DE DION, p. 21; Courcelles, in-8°, t. II, p. 355; etc.)

Armes : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au lion d'argent; aux 2 et 3 d'or, au bélier saillant de sable; sur le tout d'azur, à deux bandes d'or, et en cœur une rose d'argent, tigée et feuillée du même, posée entre les deux bandes.

Résidence : Nîmes (Gard).

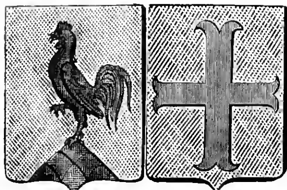
DE SILANS. — Savoie et Lyonnais. — AUGUSTIN DE PASSERAT DE SILANS, ancien député du département de l'Ain, conseiller référendaire honoraire à la cour des comptes.

Cette famille reconnaît pour auteur Louis Passerat de Chatillon, en Michaille, anobli par lettres de Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, du 18 septembre 1567, enregistrées à la chambre des comptes de Savoie le 20 juin 1568. Après la réunion du Bugey à la France, Claude de Passerat, petit-fils du précédent, obtint de nouvelles lettres de noblesse confirmées en 1660.

(V. le *Dict. univ. de la Noblesse*, par de Courcelles, in-8°, t. II, p. 159.)

Armes : d'azur, à la fasce d'or, chargée d'un lion léopardé de gueules, et accompagnée en pointe de deux vols de passerat d'argent.

Résidences : Chambéry (Savoie), et Paris.



DE SOBIRATS. — Originaire d'Aragon. — Cette famille est aujourd'hui représentée ainsi qu'il suit :

1° François de Paule, comte DE SOBIRATS, ancien officier supérieur dans le régiment des gardes wallones au service de l'Espagne; né le 12 octobre 1765; — veuf de † Marguerite-Émilianne-Charlotte de Damas du Rousset, fille de Casimir, comte de Damas, chevalier de Malte, officier de marine, et de Jeanne-Louise Henrys d'Aubigny. — Poëte et littérateur, le comte de Sobirats a publié, entre autres œuvres, un volume de *Fables*, ou originales ou imitées de divers auteurs (in-8°, Paris, 1851, chez Dufart); une traduction de l'*Art poétique* d'Horace en vers français; etc.

Résidences : Carpentras, et le château du Jonquier, près de Mazan (Vaucluse).

2° Raymond-Gabriel-Malachie, comte DE SOBIRATS, neveu du précédent, chef actuel de la famille, né en 1787, fils de † Victor-Amédée-Joseph-Bernard DE SOBIRATS, et de † Dorothée-Christine de Novarin de Lonchamps (1).

---

(1) Dont le frère, César-Étienne de Novarin, chevalier de Longchamps, était officier de marine et chevalier de Malte.

La famille de Novarin, éteinte dans la personne de la comtesse de Sobirats, était originaire d'Italie, et s'établit dans le Comtat Venaissin vers la fin du quatorzième siècle. (Son hist. généal. est relatée dans le II° tome de l'*Hist. de la Noblesse du Comtat*, par Pithon-Curth.)

On distingue parmi ses membres :

Jacques de Novarin qui fut trésorier des guerres, et commissaire d'artillerie en 1408.

Jacques II de Novarin, élu trois fois primicier de l'université d'Avignon, en 1541, 1547 et 1562, et créé *comte aux lois*, après les avoir professées pendant vingt ans, par un bref du 4 janvier 1558, qui lui donnait pouvoir de créer des notaires, des docteurs, de légitimer des bâtards, etc. Ses œuvres ont été imprimées à Lyon, en 1548, en 9 vol. in-fol., sous le pseudonyme de Giles de Bellamera.

Louis de Novarin, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par bulles du 16 avril 1537, fut tué parmi les chevaliers de la langue de Provence, pendant le siége d'Alger par l'empereur Charles-Quint.

Pierre II de Novarin, fils de Pierre, seigneur de Longchamps, syndic de la noblesse du Comtat Venaissin, et de Christine de Raousset; chevalier de Malte de minorité, et page du grand maître par lettres adressées au grand prieur de Saint-Gilles, en date du 23 décembre 1673. Il était le grand-père de Dorothée-Christine de Novarin de Sobirats.

(V., pour plus de détails, Pithon-Curth, t. II, p. 296 et suiv.)

Armes : d'azur, à une fleur de lis d'argent, surmontée d'un lambel à cinq gouttes du même, entourés d'un filet dentelé d'or.

De son mariage avec FANNY D'OLIVIER DE GIRAUD est issu un fils : THÉOPHILE DE SOBIRATS.

Résidences : Aix (Bouches-du-Rhône), et le château de Saint-Martin, près de Carpentras (Vaucluse.)

Frère : † MARIE-ALPHONSE DE SOBIRATS, né en 1788, reçu chevalier de Malte de minorité le 17 mai 1788, sous le patronage du commandeur Pierre-Annibal DE SOBIRATS, son grand-oncle ; enrôlé dans le régiment des vélites de la garde de l'empereur, il fut tué à Eylau (8 février 1807).

Sœur : THÉRÈSE-GABRIELLE-DOROTHÉE DE SOBIRATS, mariée à † JOSEPH-AUGUSTE, marquis DE RIPERT DE BARRET, en son vivant capitaine de frégate en retraite, chevalier des ordres de Saint-Louis et des SS. Maurice et Lazare de Sardaigne, etc. ; veuve le 21 novembre 1839.

Raymond de Sobirats (de Subiratis) fut du nombre des seigneurs aragonais qui signèrent le traité fait entre Raymond, comte de Barcelone, et Guillaume de Salzes, au sujet du comté de Cerdagne, le 10 des calendes de décembre 1134.

Paul de Sobirats, le premier qui s'établit, vers 1440, dans le comtat Venaissin, était fils de Nicolas de Sobirats, gentilhomme de Barcelone, et d'Anne de Cordone (de la maison espagnole de ce nom, qui porte pour armes : *d'or, à trois fasces de gueules*). Étant viguier de la ville d'Avignon, il fit réparer l'église de Saint-Agricol de cette ville. Ses armes se voient encore sur le grand bénitier en marbre placé à droite en entrant dans cette église, seules d'un côté, et de l'autre accolées à celles de sa femme, Agnès de Paule ou de Paulis, de la famille de ce nom qui a donné un grand maître à l'ordre de Malte (de 1623 à 1636).

François de Sobirats, trésorier général des six grands prieurés de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en France, en 1493. Le siège de l'ordre était alors encore à Rhodes.

François II de Sobirats, gentilhomme de la chambre du roi Charles VIII († en 1499).

Pierre de Sobirats, chevalier de l'ordre du roi, et procureur général des états du comtat Venaissin, député par eux au pape Paul V, en 1605. Il fut nommé vice-recteur du Comtat en 1620, et mourut dans l'exercice de sa charge.

Esprit de Sobirats, conseiller, puis premier président du parlement d'Orange en 1666, fut nommé, par le roi Louis XIV, lieutenant général du comtat Venaissin, par lettres du 8 août 1663, pendant la réunion à la France, ordonnée par arrêt du parlement de Provence du 26 juillet 1683.

Pierre-François de Sobirats, créé comte du palais de Latran par bulles de Clément IX en date de 1668, vice-recteur du comtat Venaissin en 1682, conseiller au parlement d'Orange, etc. Cinq de ses fils furent chevaliers de Malte ; l'un d'eux fut commandeur en 1731.

(V., pour l'hist. généal., Pithon-Curth, t. III, p. 345 et suiv. ; Vertot, *Hist. de l'ordre de Malte* ; le Martyrologe des chevaliers de Malte, par le P. de Goussencourt ; Bertrandi, *Consultationes*, in-fol., t. VII, etc.)

Armes : d'or, au coq de sable, crêté et barbelé de gueules, posé sur une montagne de six copeaux de sable. — accolé de Damas.

DE SOLAGES. — Rouergue.

Thibaut de Solages, croisé en 1248.

Armes : d'azur, au soleil d'or.

DE SOMMERY. — Normandie.

La terre et seigneurie de Sommery a été érigée en marquisat par lettres patentes de février 1687, enregistrées au parlement de Rouen le 9 décembre suivant, et à la chambre des comptes le 1er février 1732. (V. Lachesnaye des Bois, t. X, p. 92), en faveur de Louis du Mesniel, chevalier, seigneur de Sommery.

Le comte Armand du Mesniel de Sommery, fut admis aux honneurs de la cour le 21 mai 1787.

Armes : d'argent, à deux fasces de gueules, et en chef, au lion léopardé de sable, armé et lampassé de gueules.

DE SOULTRAIT. — Nivernais. — GASPARD-ANTOINE-SAMUEL-RICHARD DE SOULTRAIT, chevalier de la Légion d'honneur, ancien chef de bataillon, et, depuis 1851, receveur général des finances du département de la Loire, etc.; né à Nevers, le 5 juin 1795; — marié, le 8 février 1820, avec HYACINTHE-ESTHER OUTREQUIN DE SAINT-LÉGER.

De ce mariage sont issus : 1° JACQUES-HYACINTHE-GEORGES-RICHARD DE SOULTRAIT, né au château de Toury (Nièvre) le 27 juin 1822.
2° AGATHE-ALEXANDRINE-ADONA, née le 5 juin 1824, mariée, en 1842, à ANTOINE-MARIE-ADOLPHE BRAC DE LA PERRIÈRE.
3° JOSÉPHINE-MARIE-CHARLOTTE-ERNESTINE, née le 25 mai 1827.
4° HYACINTHE-HIPPOLYTE-ALIX, né le 6 avril 1829.
5° ANNE-MARIE-AUGUSTE-SIDONIE-LUCIE, née le 18 décembre 1835.

(*V.* Courcelles, in-8°, t. IV, p. 46 et 47; le *Nivernais*, par M. de la Rochelle, l'*Armorial gén. de France*, généralité de Moulins, l'*Album du Nivernais*, etc.)

Armes : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à deux palmes de sinople, adossées et posées en chevron, accompagnées en pointe d'une grenade de gueules tigée et feuillée de sinople; aux 2 et 3 d'azur, à une corne d'abondance d'or.

Résidences : Montbrison (Loire), et le château de Toury, près de Décise (Nièvre).

DE STRATEN. — Flandre.

Guillaume de Straten, croisé en 1204, à la suite de Baudoin, comte de Flandre et de Haynault.

Armes : Burelé d'argent et d'azur de huit pièces. — En vertu de concession de l'empereur Charles-Quint, la maison de Straten a ajouté à ses armes particulières un chef d'or chargé de trois serres d'aigle de sable.

DE SUFFREN. — Provence.

Jean Suffren, de la ville de Salon en Provence, fut anobli par lettres patentes du roi Henri III, en date de septembre 1557, enregistrées à la chambre des comptes d'Aix, le 25 mars 1558.

Pierre-André, bailli de Suffren, le célèbre marin, vice-amiral, chevalier des ordres du roi, grand-croix de l'ordre de Malte, né le 13 juillet 1726, † à Paris, le 8 décembre 1788.

Louis-Jérôme de Suffren, frère du précédent, évêque de Sisteron en 1764, puis de Nevers en 1789, décédé pendant l'émigration.

Pierre-Marie de Suffren, marquis de Saint Tropez, neveu des précédents, maréchal de camp, fut appelé à la chambre des pairs par ordonnance du 17 août 1815; il est décédé sans postérité le 8 mars 1821.

(*V.*, pour l'hist. généal., C. Nostradamus, *Hist. de Prov.*; Artefeuille, *Nob. de Prov.*, t. II; Courcelles, in-4°, t. VIII; la *Biographie univers.* de Michaud, t. XLIV, etc., etc.)

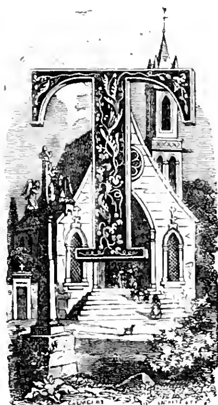
Armes : d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de quatre têtes de léopard d'or.

DE SYON. — Dauphiné. — N..., baron DE SYON, est le seul membre existant de cette maison.

Famille originaire de la Savoie, et dont la résidence actuelle est au château des côtes d'Arey, dans l'ancien Viennois (Isère).

(*V.* pour l'hist. généal. Guichenon, *Hist. de Bresse et du Bugey.*)

Armes : de gueules, au cygne d'argent.



DE TAFFIN. — Artois. — Le chef actuel de cette famille est SIMON-LOUIS-FRANÇOIS DE TAFFIN DE TILQUES, fils de † GUILAIN-FRANÇOIS DE TAFFIN DU HOCQUET (*V.* La Ch. des Bois, t. XII, p. 575), et de † MARIE LOUISE-FRANÇOISE D'HERBAIS D'ISEL; né en 1770, sous-lieutenant d'infanterie au régiment de Guienne en 1786, chevalier de Saint-Louis en 1798, actuellement chef de bataillon en retraite; — marié, le 15 juillet 1803, à MARIE-CHARLOTTE-WEDASTINE-DÉSIRÉE DES LYONS DE MOUCHEAUX.

De ce mariage sont issus : 1° VICTOR-MARIE-FRANÇOIS, né le 23 novembre 1810, chevalier de la Légion d'honneur en 1835, capitaine adjudant-major au 3e de lanciers;
2° ALFRED-MARIE-FRANÇOIS, né le 30 octobre 1813;
3° MARIE-FRANÇOISE-ALIX, mariée à AUGUSTE QUARRÉ DE BOIRY;
4° CORNÉLIE-MARIE-FRANÇOISE, mariée à AMÉDÉE LE SERGEANT D'HENDECOURT, chef de bataillon au 46e de ligne;
5° ANGÉLINE-MARIE-FRANÇOISE-AGLAÉ;
6° MARIE-ANTOINETTE-FRANÇOISE-HERMANCE, mariée à LÉON VAN-PRADELLES DE PALMAERT.

Sœur : MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE, mariée à EMMANUEL DU TERTRE.

De ce mariage sont issus : un garçon et trois filles.

Il existe deux autres branches de cette famille, l'une établie en Lorraine, et l'autre en Artois.

Denis Taffin, maistre de camp au service de l'empereur Maximilien, fut employé aux diverses expeditions pendant le siege de Thérouanne en 1513.

Valentin Taffin fut conseiller du roi d'Espagne, et son procureur au quartier de Saint-Omer en 1622.

Nicolas Taffin I, avocat général au conseil d'Artois en 1646, conseiller audit conseil par lettres du

4 juin 1655, député général et ordinaire des états d'Artois à Bruxelles, puis président dudit conseil.
Jules-César de Taffin, conseiller au parlement de Flandre, en 1765.

(V. pour l'hist. généal., d'Hozier; La Chesnaye des Bois, t. XII, p. 572; *Hist. de Cambrai et du Cambraisis*, p. 270, 650, 1054 et 1049, par Jean Le Carpentier, etc.)

Armes : d'argent, à trois têtes de Maures de sable, 2 et 2, tortillées du champ.

Résidence : le château de Tilques près de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

DE TALLEYRAND-PÉRIGORD.

La branche aînée de cette maison est aujourd'hui représentée par AUGUSTIN-MARIE-ÉLIE-CHARLES DE TALLEYRAND, duc DE PÉRIGORD né le 10 janvier 1788 : — marié, le 22 juin 1807, à MARIE-NICOLETTE DE CHOISEUL.

De ce mariage sont issus : 1° ÉLIE-LOUIS-ROGER prince de Chalais, né le 25 novembre 1809, veuf depuis 1855 de ELODIE DE BEAUVILLERS de Saint-Aignan dont il a une fille, EMMA-VIRGINIE, née le 27 mai 1855 ;
2° PAUL-ADALBERT-RENÉ DE TALLEYRAND, comte DE PÉRIGORD, né le 28 novembre 1811.

Résidence : Paris, rue Saint-Dominique, n° 107.

La branche cadette a pour chef ALEXANDRE-EDMOND, duc DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, etc., né le 2 août 1787 (fils de † ARCHAMBAULT-JOSEPH, duc DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, décédé le 28 avril 1858) ; — marié, le 22 avril 1809, à DOROTHÉE, princesse DE COURLANDE, fille de Pierre, duc de Courlande et de Sagan, née le 21 août 1793.

De ce mariage sont issus : 1° LOUIS duc DE VALENÇAY, né le 12 mars 1811, marié, le 26 février 1859 à ALIX DE MONTMORENCY, née le 15 octobre 1810.
De ce mariage :
a. Bozon, né le 7 mai 1852, titré prince de Sagan par lettres patentes de S. M. le roi de Prusse, en date de janvier 1845.
b. Nicolas-Raoul-Adalbert, né le 20 mars 1857.
c. Valentine, née le 12 septembre 1850 ;
2° ALEXANDRE-EDMOND, né le 15 décembre 1815 ; marquis DE TALLEYRAND, duc de Dino par la cession de son père, marié le 8 octobre 1859 à MARIE-VALENTINE-JOSEPHE, née le 29 mai 1820, fille du comte de SAINTE-ALDEGONDE, major général et aide de camp de l'empereur de Russie ;
3° PAULINE, née le 29 décembre 1820, mariée le 10 avril 1839 à HENRY, marquis DE CASTELLANNE.

Résidences : Paris, rue de Lille 59, et les châteaux de Rochecotte et de Valençay, en Touraine.

Sœur : MÉLANIE, née le 19 septembre 1785, mariée, le 11 mai 1805, à JUSTE, comte DE NOAILLES.

Fille de Bozon-Jacques, comte DE TALLEYRAND († le 1[er] mars 1850) : GEORGINE-LOUISE-VICTOIRE, mariée, en janvier 1819, à CHARLES-PHILIPPE-AUGUSTE-OTHON DE PREISSAC, duc d'Esclignac. (V. l'art. DE PREISSAC D'ESCLIGNAC.)

Principales illustrations.

Bozon de Talleyrand, seigneur de Grignols (en Périgord), croisé en 1251
Alexandre-Angélique, cardinal de Talleyrand-Périgord, né en 1776, coadjuteur du cardinal de L.

Roche-Aymon archevêque de Reims en 1769, archevêque en 1777, grand aumônier et commandeur des ordres du roi en 1800, pair en 1814, archevêque de Paris et cardinal en 1817 † en 1821.

Charles-Maurice, prince de Talleyrand-Périgord, né à Paris le 2 février 1754, évêque d'Autun en 1788, s'est démis en 1791; ministre des relations extérieures de 1797 à 1807; prince duc de Bénévent en 1809; membre du gouvernement provisoire, ministre des affaires étrangères et pair de France en 1814; plénipotentiaire au congrès de Vienne pour S. M. le roi Louis XVIII en 1815, puis ministre d'État et grand chambellan de France, ambassadeur en Angleterre en 1830. Le prince de Talleyrand était membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres; il fut créé chevalier des ordres du roi en 1820, et était décoré de presque tous les ordres de l'Europe.

(*V.* pour l'hist. généal., Moreri; l'*Art de vérifier les dates*; le P. Anselme; La Chesnaye des Bois; Baluze, *Hist. de la maison d'Auvergne;* Expilly, t. III, p. 674, art. GRIGNOLS; etc., etc.)

Armes : de gueules, à trois lions d'or armés, lampassés et couronnés d'azur.

DE TAVANNES. (*V.* DE SAULX-TAVANNES.)

DE TERMES.

Olivier de Termes, croisé en 1248.

Armes : d'azur, à trois flammes d'argent, mouvantes de la pointe.

DE TERNISIEN. — Picardie.

Famille originaire du Boulonais, sénéchaussée de Ponthieu, généralité d'Amiens.

Maintenue dans sa noblesse en 1698, par arrêt de Jérôme Bignon, commissaire du roi pour la vérification de la noblesse.

Armes : d'argent, à trois étoiles, mal ordonnées de gueules, accompagnées de trois fleurs de lis au pied coupé de même.

DU TERRAIL. — Dauphiné.

Cette maison a donné naissance à Pierre du Terrail, plus connu sous le nom de chevalier Bayard, et surnommé par ses contemporains, le chevalier sans peur et sans reproche.

Le chevalier Bayard, né en 1476; tué en 1524 à la retraite de Romagnano, après la journée de Rebec.

Son père était mort à la suite des blessures reçues à la journée de Guinegate.

Son aïeul fut tué à la bataille de Montlhery.

Son bisaïeul tué à la bataille d'Azincourt.

Son trisaïeul fut tué sous les yeux du roi Jean, à la bataille de Poitiers.

Les exploits de Bayard ont rempli l'histoire de son temps; il avait commencé à se signaler sous Charles VIII, à la bataille de Fornoue. Sa gloire militaire illustra le règne entier de Louis XII, et les neuf premières années du règne de François Ier.

Après la bataille de Marignan, François Ier voulut être armé chevalier par Bayard, qui s'était surpassé dans cette journée, que les historiens ont nommée la bataille des géants. (*V.* tous les historiens de l'époque.)

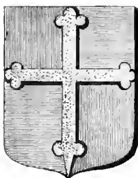
— Le château de Bayard, qui a donné son nom au chevalier, est situé à neuf lieues nord-est de Grenoble, sur les bords de l'Isère; ses ruines subsistent encore aujourd'hui, et il serait à désirer qu'on prît quelques moyens pour arrêter leur destruction complète.

Armes : d'azur, au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueules, au filet d'or mis en bande, brochant sur le tout.

DE THÉSAN. — Comtat Venaissin.

Bertrand de Thésan, croisé en 1248.

Armes : écartelé d'or et de gueules.



DE THOMAS. — Provence.

Barons de Sainte-Marguerite, par érection du mois de mars 1586; marquis de Villeneuve-la-Garde, par érection du mois de juin 1690; seigneurs de la Vallette, de Gignac, de Milhaud et d'Evenos, en Provence; famille illustrée par ses emplois et ses nombreux services militaires, qui remonte à Jean de Thomas, secrétaire du roi René, et son maître rationnel; anoblie par lettres de ce prince, du 2 avril 1480. Elle a donné des officiers supérieurs de terre et de mer; des chevaliers de l'ordre du roi; un président en la cour des comptes de Provence; des présidents à mortier au parlement d'Aix; plusieurs capitaines de vaisseaux; un chef d'escadre; plus de vingt chevaliers et dignitaires de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; un évêque d'Autun en 1732, dont le frère, Louis de Thomas, fut le septième général de la congrégation de l'oratoire de Jésus. (Courcelles, in-8°, t. II, p. 362.)

(V. aussi pour l'hist. généal., Artefeuil, t. II; l'abbé Robert de Briançon, t. III; Vertot, *Hist. de Malte;* le P. Goussencourt, *Martyrologe des chevaliers de Malte;* etc., etc.)

Armes : écartelé de gueules et d'azur, à la croix d'or tréflée, au pied fiché, brochante sur le tout.

DE THOMASSIN. — Originaire de Bourgogne. — Louis-Armand, baron DE THOMASSIN DE MONTBEL, né en 1795, garde du corps du roi en 1814, capitaine en retraite; — marié, le 26 avril 1826, à Pauline, baronne de Reumont, née le 9 décembre 1797.

De ce mariage sont issus : 1° Jules-Jean-Baptiste de Thomassin, né le 12 avril 1828;
2° Charles-Henry-Eugène, né le 10 juillet 1829;
3° Paul-Émile, né le 14 mai 1831;
4° Zoé-Émilie, née le 14 janvier 1827.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par lettres patentes du roi, données à Versailles le 16 juin 1756, et enregistrées par arrêt du parlement de Bourgogne, en date du 25 avril 1757.

Dans le rapport fait au parlement par le doyen des conseillers, il est dit que, en 1300, cette famille était décorée de la qualité d'ancien baron, spécifiée par et dans des lettres patentes placées sous les yeux de la cour; par une lettre de saint Bernard, à l'un des ancêtres de cette famille qui rassemblait ses vassaux pour la croisade, et dont voici le commencement :

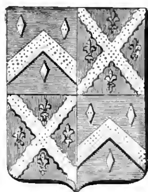
« Christiano baroni antiquo Burgundiæ præclaro Johanni Thommassino... Salus et honos, etc., etc. »

Et de ce rapport, par arrêt de la cour, il fut délivré une copie sur papier timbré pour remplacer, autant que possible, ceux de leurs papiers communiqués au rapporteur, et que leur état de vétuste pourrait empêcher de produire par la suite, et dont on certifiait par cet acte l'existence et l'authenticité.

(V. Moréri, t. X; *Mercure de France*, janvier 1759, XIe volume)

Armes : d'azur, à deux estocs aux bâtons noueux d'or en croix; ou à la croix de deux bâtons estoqués d'or.

Résidence : Metz (Moselle).



DE THUISY. — Champagne. — Le chef actuel de cette famille est Charles-François-Emmanuel-Louis de Goujon, marquis DE THUISY, fils de † J.-B.-Charles, marquis DE THUISY, et de Catherine-Philiberte-Françoise de Bérulle, arrière-petite-nièce du cardinal de Bérulle; — né en 1784, ancien sénéchal héréditaire de Reims, chevalier de Malte et de la Légion d'honneur: — marié : 1° en 1821, à † Alexandrine-Françoise-Victorine de Galard de Béarn-Brassac (décédée en 1836); 2° en 1841, à Camille-Élisabeth-Dorothée-Augusta-Adèle de Chassepot, fille de Camille, comte de Chassepot, colonel, et chambellan de l'empereur d'Autriche, chevalier de Malte, de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur, et d'Anne-Dorothée-Élisabeth, baronne de Knabenau.

Résidences : Paris, rue du Bac, 96, et le château de Vergeur, près de Reims (Marne).

Domicile politique : à Vergeur (Marne).

Frère : Georges-J.-Baptiste-Louis, né en 1795, chevalier de Malte.

Résidence : Saint-Germain en Laye.

Sœur : Albertine-Louise-Mélanie, née en 1785, chanoinesse de Malte.

Neveu (fils de † Auguste-C.-M., comte de Thuisy, chevalier de Malte, et d'Eulalie-Charlotte-Julie de Béthune) :

Eugène-Marie-Joseph, né en 1836.

Nièces (filles de J.-B.-L.-J.-Amable, comte de Thuisy, chevalier de Malte, et de Constance-M.-S.-C. Ferrand, fille du † comte Ferrand, pair de France et ministre d'État) :

1° Aimée-Francine-Marie-Denise, née en 1825;

2° Claudine-Charlotte-Marie-Érardine, née en 1828.

Erard de Thuisy, sénéchal de Reims en 1471; cette charge devint héréditaire dans la famille en 1519.

J.-B. Charles de Goujon, marquis de Thuisy, né en 1751, décédé en 1834; père du chef actuel de

la famille; fut maréchal des camps et armées du roi; et l'un des députés de la noblesse de Champagne, à l'assemblée tenue à Châlons en 1787.

— La terre baronnie de Passy en Valois (Aisne), appartient à cette famille depuis 1664.

Titres : lettres patentes de S. M. Louis XIV, en date du mois de décembre 1680, registrées le 7 mars 1681, portant érection en marquisat de la terre de Thuisy, en faveur de Jérôme-Ignace de Goujon de Thuisy, chevalier de l'ordre de Malte.

(V. le *Nob. de Champagne de* 1673, t. I; Courcelles; *Diction. univ. de la noblesse*, t. IV; *Hist. des pairs de France*, t. I.)

Armes : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois losanges du même, qui est de Goujon; aux 2 et 3 de gueules, au sautoir engrêlé d'or, cantonné de quatre fleurs de lis d'argent, qui est de Thuisy.

DE TILLY. — Normandie.

Raoul de Tilly, croisé en 1191.

Armes : d'or, à la fleur de lis de gueules.

DE TILQUES. (*V.* de Taffin.)

DE TIXIER-DAMAS. (*V.* de Saint-Prix.)

DE LA TOUR D'AUVERGNE, DE BOUILLON, DE TURENNE, etc.

L'homme le plus illustre de cette illustre maison, et l'un des plus grands hommes dont s'honore la France, est le vicomte de Turenne, maréchal de France en 1660, dont Montecuculli, son célèbre rival, disait *qu'il faisait honneur à l'homme.*

Le vicomte de Turenne, né en 1611 à Sédan, fut tué près de Salsbach d'un coup de canon, le 27 juillet 1675.

Armes : la maison de la Tour d'Auvergne portait anciennement de gueules, à la tour d'argent, crénelée de trois créneaux, avec machicoulis, deux fenêtres et une porte, le tout maçonné de sable. (Baluze, t. I, p. 247 et 250.)

— En 1191, elle substitua au champ de gueules, un champ d'azur; et depuis 1222, elle chargeait ce dernier champ de fleurs de lis sans nombre. (Baluze, t. I, p. 277 et 28?.)

DE LA TOUR DU PIN. — Dauphiné.

Albert II, seigneur de la Tour du Pin, croisé en 1190.

Armes : de gueules, à la tour d'argent, maçonnée de sable, crénelée de trois pièces, senestrée d'un avant mur maçonné de même.

DE LA TOUR-ROMOULES. — Provence. — Le chef actuel de cette maison est Louis-Marie-Joseph, abbé DE LA TOUR (fils de N... DE LA TOUR, ancien officier de marine, chevalier de Saint-Louis, et de N... Merles de Beauchamps), vicaire général de Bordeaux, chanoine honoraire du chapitre royal de Saint-Denis, ancien aumônier du roi Charles X.

Sœurs :

1° Ursule DE LA TOUR;

2° JOSÉPHINE, mariée à N... DE BORNIER DE RIBALTE;

3° EUGÉNIE, mariée à N..., comte D'INGUIMBERT.

Louis de la Tour, ayant rendu d'importants services à Louis II d'Anjou, pendant la révolution de Naples, ce prince le récompensa par la charge de capitaine général au bailliage de Digne, par lettres patentes, en date du 10 août 1426.

Louis de la Tour, s'étant retiré à Hyères, épousa Béatrix de Cormis, qui apporta à son mari la terre et seigneurie de Romoules.

Antoine de la Tour, fils des précédents, fut successivement viguier de Marseille en 1467, premier consul à Arles en 1468 et 1470; le roi René le fit son conseiller en tous ses conseils.

Fouquet de la Tour, frère du précédent, fut confirmé dans toutes les charges de son frère par le roi Charles VIII.

(V., pour l'hist. généal., Artefeuil, t. II; Courcelles, in-8°, t. II, p. 383 et suiv., etc., etc.)

Armes : d'azur, à la tour crénelée de quatre pièces d'argent, maçonnée de sable, surmontée de deux colombes d'argent, becquées et membrées de gueules, perchées sur les deux créneaux extrêmes de la tour, et tenant dans leurs becs une étoile.

Résidence : Bordeaux (Gironde).

DE LA TOURNELLE. — Beauvoisis.

Gilles de la Tournelle, croisé en 1270.

Armes : d'or, à cinq tournelles de sable, posées 2, 2 et 1.

DE TOURNON-SIMIANE.

DE TOURNON-SIMIANE. — PHILIPPE-ANTOINE, comte DE TOURNON, né à Bordeaux, le 30 janvier 1820; fils de † CASIMIR-PHILIPPE-CAMILLE-MARCELLIN, comte DE TOURNON, en son vivant pair de France, conseiller d'État, grand officier de la Légion d'honneur, ancien préfet de Rome, de Bordeaux et de Lyon, etc., décédé en 1833, et de AUGUSTINE-ADÈLE-DENISE MAYNEAUD DE PANCEMONT.

Sœurs :

1° MARIE-ALIX-ROSE, née à Rome, le 5 septembre 1812;

2° MARIE-AMÉLIE-STÉPHANIE, née à Bordeaux, le 1er mars 1817; mariée, en 1836, à CHARLES-EDMOND-MARIE, comte DE CROIX.

Mère : AUGUSTINE-ADÈLE-DENISE MAYNEAUD DE PANCEMONT, veuve, le 18 juin 1833, de CAMILLE, comte DE TOURNON. (V. ci-dessus.)

Résidences : Paris, rue de l'Arcade, et le château de Gennelard (Saône-et-Loire).

François de Tournon fut successivement archevêque d'Embrun, de Bourges, d'Auch, de Narbonne, puis de Lyon; chancelier de l'ordre de Saint-Michel, cardinal en 1530, doyen des cardinaux, premier ministre sous François Ier, et ministre d'État sous les rois Henri II et François II; gouverneur général, pour le roi, en Forez, Lyonnais et Mâconnais, en 1542. Il mourut le 22 avril 1562.

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, Courcelles, in-4°, t. II; *Hist. de la noblesse du comtat Venaissin*, par Pithon-Curth; *Pièces fugitives*, pour servir à l'hist. de France, par le marquis d'Aubays; etc.)

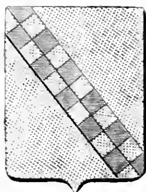
Armes : écartelé, aux 1 et 4 parti; au 1 semé de France ancien, au 2 de gueules, au lion d'or, qui est de TOURNON; aux 2 et 3 d'or, semé de tours et de fleurs de lis d'azur, qui est de SIMIANE.

DE TOURZEL.

En juillet 1845, s'est éteinte cette famille, en la personne de Olivier-Henri-Charles-Roger du Bouchet de Sourches, duc de Tourzel, petit-fils de madame de Tourzel, gouvernante des enfants de Louis XVI. Le duc de Tourzel avait fait, bien jeune encore, la première campagne d'Afrique, comme aide de camp de son beau-frère le duc des Cars. Retiré du service après les événements de 1830, il avait épousé Victorine de Crussol d'Uzès, fille du duc de Crussol, décédée le 18 février 1837, ne laissant qu'un fils décédé aussi en septembre 1844.

(V. les art. DE LORGES et de PERUSSE DES CARS.)

Armes : d'argent, à deux fasces de sable.



DE TOUSTAIN. — Normandie. — Les membres de cette famille (de la branche d'Ecrennes) aujourd'hui existants sont les suivants :

— SOPHIE-MARIE-FRANÇOISE DE CHERMONT, marquise douairière DE TOUSTAIN, veuve de † VICTOR-LOUIS-ALEXANDRE, marquis DE TOUSTAIN, né à Paris en 1774, maréchal des camps et armées du roi en 1825, décédé en 1828.

— CORISANDRE-MARIE-SOPHIE DE TOUSTAIN, fille des précédents, née le 17 novembre 1808 ; mariée en 1834, à Paris, à N... DE NIEUL.

Rameau de Fortemaison. — JEAN-FRANÇOIS, marquis DE TOUSTAIN, aujourd'hui chef de la branche d'Ecrennes, né en 1772, ancien capitaine, et chevalier de Saint-Louis ; marié, en 1817, à SIDONIE DUFAUR DE PIBRAC.

De ce mariage :

1° MARIE, mariée en 1838, à N. DE RODENET D'ANOU ;
2° HENRIETTE, mariée en 1841, à N. DE LIVEN DE FRESNAY.

Rameau de Beaudrevillier — ÉMILE-MARTIRY, comte DE TOUSTAIN (fils de CHARLES-FRANÇOIS, comte DE TOUSTAIN, officier supérieur et chevalier de Saint-Louis, et de ANNA SKIBNIESKA), né le 12 avril 1808 ; marié, le 16 avril 1836, à MARIE-FRANÇOISE JENKS.

De ce mariage :

1° VALENTINE, née à Chinon le 26 juin 1837.
2° MARTHE, née à Vendôme le 19 mars 1819.

La maison de Toustain-Frontebose, s'est divisée en de nombreuses branches, dont les principales ont

été désignées par les surnoms de Limesy, de Richebourg, de Carency, d'Ecrennes, de Viray, etc. Leur généalogie est relatée dans le t. VI de La Chesnaye des Bois, à l'art. DE FRONTEBOSC.

Jacques-Louis Chevillard, autorisé par brevet du roi Louis XV, à faire des recherches généalogiques, a fait imprimer en 1744, une histoire généalogique de la maison de Toustain.

Parmi les membres distingués de la branche d'Ecrennes, on peut remarquer :

Robert de Toustain d'Ecrennes, pourvu, en 1656, de la charge de garde des sceaux de la chancellerie de Normandie, qui avait été exercée par les cardinaux d'Amboise, oncle et neveu, et qui fut occupée aussi par son fils François de Toustain, seigneur d'Ecrennes. Il fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne race, par arrêt du 26 mars 1641.

Claude-Alexandre de Toustain d'Ecrennes, né en 1717, lieutenant des armées du roi en 1784; admis à monter dans les carrosses du roi en 1790, avec ses frères Jean et Louis, après preuves faites par devant M. Cherin, généalogiste du cabinet du roi.

Jean de Toustain forma le rameau de Fortemaison; — Louis, celui de Branvilliers. Ce dernier fut d'abord page du roi, de la petite écurie en 1748; puis lieutenant colonel de cavalerie; chevalier de Saint-Louis en 1756. Il est le grand-père du comte Emile de Toustain.

(*V.*, pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois, 1re édit., t. VII, et 2e édit., t. VI, art. DE FRONTEBOSC; Warroquier de Combles, *État de la noblesse en* 1783, p. 298; Courcelles, in-8°, t. 2, p. 397; et les divers nobiliaires de Normandie; Chevillard, du Buisson; etc.)

Armes : d'or, à la bande échiquetée d'or et d'azur, de deux traits.

Devise : Tous teints de sang.

DE TRAMECOURT. — Artois.

Renaud de Tramecourt, croisé en 1190.

Armes : d'argent, à la croix ancrée de sable.

DE TRASIGNIES.

Gilles, dit Gillion, seigneur de Trasignies et de Silly, croisé en 1147.

Armes : bandé d'or et d'azur de six pièces; sur le tout, une crinière de lion, et une bordure engrêlée de gueules.

DE TRÉMAULT. — Orléanais. — Le chef actuel de cette famille est AUGUSTE-MARIE-DENIS DE TRÉMAULT, né le 4 février 1775.

De son mariage avec ANTOINETTE-DOROTHÉE D'ARBOS, est issue : MARIE-REINE-CLOTILDE, mariée à MARIE-ALPHONSE DE ROSTAING, contrôleur des finances.

Frère : ANTOINE-ANNE-HIPPOLYTE, né le 2 août 1776, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur; marié, le 26 novembre 1817, à CÉCILE-ÉLÉONORE DE WISSEL.

Cousins germains :

1° Charlemagne-Louis-Joseph DE TRÉMAULT, né le 31 décembre 1785; marié, en 1811, à Marie-Charles-Aimée-Henriette DE MONTIGNY.

De ce mariage sont issus :
1° JUST-MARIE-ÉLISABETH-JOSEPH, né le 12 juillet 1818;
2° MARIE-LOUISE-AURÉLIE;
3° MARIE-HENRIETTE-AUGUSTE, mariée, en 1842, à ALEXANDRE-CLAUDE-FRANÇOIS-HIPPOLYTE DE FONTENAY;
4° PHILIPPINE-CÉCILE-ANNETTE, mariée, en 1842, à MICHEL-PROSPER HUGO DERVILLE, capitaine du génie.

2° Auguste-François, né le 25 novembre 1787; marié, en 1815, à Adrienne DE CAMBIS.

De ce mariage sont issus : 1° CHARLES-AUGUSTE;
2° ADRIENNE-DELPHINE.

Branche puînée. — Le chef de cette branche est FRANÇOIS-CÉSAR-GÉDÉON DE TRÉMAULT, né le 14 février 1796; marié, en 1821, à LOUISE MIRLEAU D'ILLIERS.

De ce mariage est issue une fille : LOUISE-FRANÇOISE.

Frère : HENRI-LOUIS, né le 11 juillet 1797, marié à JOSÉPHINE DE LA BOUSSARDIÈRE DE BEAUREPOS.

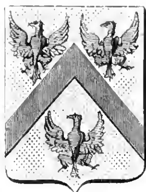
De ce mariage sont issues cinq filles.

René de Trémault, seigneur de Morillon et Bellatour, conseiller du roi au parlement de Rennes; secrétaire de la chambre du roi Henri IV, par lettres signées de S. M., le 16 juillet 1595; maître des comptes de la chambre de Bretagne, et ensuite de la chambre de Marie de Médicis. († en 1626.)

Gilles de Tremault, fut secrétaire de la chambre de Marie de Medicis; conseiller du roi aux bailliage et siége de la ville de Blois, puis conseiller d'Etat.

(V., pour l'hist. geneal., d'Hozier.)

Armes : de gueules, à deux haches d'armes d'argent, posées en pal, au chef cousu d'azur, à trois étoiles rangées d'or.



DE LA TRÉMOILLE. — Le chef actuel de cette famille est CHARLES-LOUIS, duc DE LA TRÉMOILLE, prince de Tarente, né le 26 octobre 1838, fils de † CHARLES-BRETAGNE, duc DE LA TRÉMOILLE, et de VALENTINE-EUGÉNIE-JOSÉPHINE DE SERRANT.

Sœurs consanguines :

1° CHARLOTTE-ANTOINETTE-AMÉLIE-ZÉPHIRINE, née le 8 octobre 1825; mariée, en décembre 1845, à N., baron DE WYKERSLOOTH DE WEERDESTEYN, chambellan du roi des Pays-Bas;

2° ÉLÉONORE-LOUISE-HENRIETTE-JOSÉPHINE-CAROLINE, née le 17 janvier 1827; mariée, le 21 mars 1844, à FRÉDÉRICK-ERNEST-JOSEPH-AUGUSTE, prince DE SALM-KYRBOURG.

Tante : AUGUSTA MURRAY, fille du frère de lord Dunmore, pair d'Angleterre et d'Écosse ; veuve, en 1837, de † LOUIS-STANISLAS-KOTSKA, prince DE LA TRÉMOILLE.

De ce mariage sont issues : 1° FÉLICIE-EMMANUELLE-AGATHE, née le 8 juillet 1836 ;
2° LOUISE-MARIE, sœur jumelle de la précédente.

Principales illustrations.

Guy, sire de la Tremoille, croisé en 1096.

Guy VI de la Tremoille, surnommé le Vaillant, garde de l'oriflamme, accompagna Louis II, duc de Bourbon, au voyage d'Afrique contre les infidèles, en 1390. Fait prisonnier à la bataille de Nicopolis, il mourut à Rhodes en 1398.

Guillaume de la Trémoille, frère du précédent, fut tué dans cette même bataille de Nicopolis.

Louis II de la Tremoille, que Guichardin, dans son histoire, appelle le premier chevalier du monde. Il fut tué à la bataille de Pavie (1534).

Charles, son fils, prince de Talmont, avait été tué à Marignan (1515).

En 1521, François de la Tremoille épousa Anne de Laval, princesse de Tarente, héritière du royaume de Naples (en sa qualité de petite-fille unique et légitime du roi Frédéric d'Aragon, qui n'avait pas laissé d'autre postérité de son mariage avec Anne de Savoie, nièce de Louis XI.) De là viennent les droits que la maison de la Trémoille a vainement tenté, dans plusieurs circonstances, de faire valoir sur la couronne de Naples. – Depuis ce mariage, le fils aîné de cette famille porte le titre de prince de Tarente.

En 1595, la vicomté de Thouars fut érigée en duché-pairie, par Henri IV, en faveur de Louis III de la Tremoille, par lettres enregistrées en 1599.

La celèbre princesse des Ursins, Anne-Marie de la Trémoille, si connue par le rôle qu'elle joua à la cour de Philippe V, roi d'Espagne, était fille de Louis Ier, duc de Noirmoutier, dont la branche s'éteignit en 1733.

(*V.*, pour l'hist. généal., le P. Anselme ; l'*Art de vérifier les dates* ; Courcelles, in-4°, t. III et VIII, La Chesnaye des Bois, etc.)

Armes : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules.

DE TRIE. — Normandie.

Guillaume de Trie et de Fresne, croisé en 1147.

Armes : d'or, à la bande d'azur.

DE TROBRIAND. — Bretagne.

La famille Denis de Trobriand a été maintenue lors des diverses réformations de la noblesse en Bretagne.

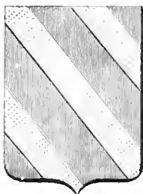
Armes : d'argent, au sautoir de gueules.



D'URRE. — Dauphiné.

Cette maison fut appelée à la pairie en 1837.

Armes : d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois étoiles d'or.



D'UZÈS. — Languedoc.

Pons Bastet, tige de la maison de Crussol, aujourd'hui d'Uzès, croisé en 1190.

Cette maison a possédé la ville d'Uzès jusqu'en 1486, époque à laquelle cette seigneurie fut portée, par Simone d'Uzès, à Jacques de Crussol, son mari.

La seigneurie d'Uzes fut érigée en duché-pairie, en faveur de la maison de Crussol, par lettres patentes du roi Charles IX, en 1572; cette pairie est la plus ancienne en date de celles qui existent encore aujourd'hui.

(*V.*, pour l'hist. généal., le P. Anselme; Moréri; etc.)

Armes : de gueules, à trois bandes d'or.



DE VALERY.

Erard, seigneur de Valery, connétable de Champagne, croisé en 1270.

Armes : de gueules, à la croix d'or.

DE VALLIER. — Dauphiné. — Le chef actuel de cette famille est Charles-Scipion DE VALLIER DE BY, né le 25 avril 1781 ; marié, le 17 décembre 1810, avec M.-F.-C.-Adèle de Gely de Montclas.

Résidence : le château de Bouverre (Isere).

Frère : Alexis-Henri-Lucretius DE VALLIER, né à Grenoble le 4 janvier 1784, reçu chevalier de Malte de minorité le 26 février 1784, garde du corps du roi en 1814, chevalier de la Légion d'honneur le 22 août 1815, maire du bourg de Voreppe de 1825 à 1830 ; — marié, en 1819, à M.-S.-Augustine du Vivier.

De ce mariage sont issus : 1° Gustave-Marie-Gaspard de Vallier, né en 1824 ;
2° Antoine-Marie-Ernest, né en 1826 ;
3° Henri-Marie-Gaspard, né en 1833 ;
4° Marie-Célestine ;
5° Marie-Gasparine.

Gaspard de Vallier, chevalier, en 1516, de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem, maréchal en 1540, puis grand bailli de Lango ; il commandait à Tripoli, lors du siege de cette ville par les Turcs. (Vertot, *Hist. de l'ordre de Malte ;* de Thou ; etc., etc.)

Jean de Vallier, seigneur de By, gouverneur et capitaine du château de Quirieu en 1576 et 1579. (Chorier, t. III, p. 573.)

En 1815, Alexis-Henri-Lucretius de Vallier, a suivi le roi Louis XVIII et les princes, à Gand, et n'est rentré en France qu'avec eux.

(V., pour l'hist. geneal., Guy-Allard ; Chorier ; l'*Allobroge*, revue dauphinoise, t. II, p. 274 et suiv.; Grenoble, 1842 ; etc., etc.)

Armes : d'or, au chevron d'azur, et cinq demi-fusées mouvant du chef, soutenues du même.

DE VALLIN. — Dauphiné.

Guillaume et Pierre de Vallin, croisés en 1190.

Armes : de gueules, à la bande componée d'argent et d'azur, au lambel d'or de huit pendants.

DE VALLON. — Querci. — Trois branches de cette famille subsistent aujourd'hui.

— La première est représentée par CHARLES DE VALLON, vicomte d'Ambrugeac.

Sœurs :

1° LAURENCE, née en 1808; mariée, en 1832, à N..., comte DE MONTJOYE;

2° † MARIE, née en 1816, décédée en 1825. Elle avait été adoptée par la comtesse de Marbœuf (1), sa grand'mère, dont elle portait le nom.

Mère : ALEXANDRINE DE MARBŒUF, fille unique de N..., comte de Marbœuf, ancien gouverneur de la Corse; veuve, en 1845, de † LOUIS-ALEXANDRE-MARIE, comte D'AMBRUGEAC, né à Paris le 30 octobre 1771, reçu en la même année chevalier de Malte de minorité, député de la Corrèze en 1816, créé pair de France le 25 décembre 1825, lieutenant général, grand officier de la Légion d'honneur, etc., etc., etc.

Résidence : Paris, place du Palais-Bourbon, n° 85.

— A la seconde branche appartient N..., vicomte DE VALLON, député de Tulle (Corrèze).

— La troisième, restée aussi dans le pays de son origine, est représentée aujourd'hui par les enfants de † FRANÇOIS DE VALLON, officier d'infanterie, l'un desquels est employé supérieur de l'administration des domaines.

Armand de Vallon, l'un des chevaliers qui, en 1248, se rendirent en Palestine, sous la conduite du roi saint Louis.

Hugues de Vallon, chevalier de l'ordre du Temple, commandeur d'Espalion en Rouergue, en 1221.

Henri IV, dans une lettre adressée à un Lubersac, disait : « *D'Ambrugeac m'est venu joyndre avec* « *que tous les syens; châteaux en croupe, s'il eût pu.* »

(V., pour plus de développements, Courcelles, t. VIII, p. 320 et suivantes.)

Armes : écartelé d'or et de gueules.

DE VANDEUIL. — Picardie. — Famille éteinte dans les mâles en 1832.

(1) La comtesse de Marbœuf est morte religieuse au couvent des dames du Sacré-Cœur de Paris.

Trois filles de † ALBERT-LOUIS CLAIRAMBAULT, marquis DE VANDEUIL, ancien officier à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis, etc., et de † AUGUSTINE-MARIE JEHANNOT DE BARTILLAT, décédée en 1844, représentent seules aujourd'hui cette ancienne maison :

1° ANGÈLE DE VANDEUIL, veuve, en 1837, de † N..., baron DE VIGNET, en son vivant envoyé extraordinaire de S. M. le roi de Sardaigne à Naples.

Résidence : Chambery (Savoie).

2° ALBINE-PAULINE, mariée à N... D'ESPIÉS.

3° ZENAÏS, mariée à N... DE LONGEVILLE.

Clairambault de Vandeuil, croisé en 1096

(V., pour l'hist. généal., le *Mercure de France* d'août 1743.)

Armes : d'azur, au lion naissant d'or.

DE VANEL DE L'ISLEROY. — Languedoc. — Cette famille a pour chef aujourd'hui AUGUSTE-CHARLES-MARCEL DE VANEL DE L'ISLEROY, ancien officier; — marié, le 20 février 1786, à MARIE-ALEXANDRINE DE ROUX DE SAINT-VINCENT.

De ce mariage sont issus : 1° AUGUSTE-MAURICE-ALEXIS, né le 13 avril 1793, capitaine en retraite, marié : 1° à JEANNE-JOSÉPHINE-AMÉLIE D'ABRIEU; et 2° à DELPHINE DE LINCEIL. — Sont issus :

Du premier lit :

a. Zélie-Marie-Joséphine, mariée, le 29 janvier 1844, à Louis-Plantin de la Ville-Perdrix.

Du deuxième lit :

b. Roch-Marie-Marcel.

Résidence : Saint-Marcel (Ardèche).

2° LOUIS-FRANÇOIS-HYACINTHE, né le 10 novembre 1802; marié à MATHILDE DE MERLES DE LA GORCE.

De ce mariage : un fils, Georges.

Résidence : Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).

3° VIRGINIE-MARIE-CHARLOTTE, née le 10 août 1796; mariée à EDOUARD DE DIGOINE DU PALAIS. (*V.* ce nom.)

De ce mariage sont issus : deux fils et une fille.

Résidence : Pont-Saint-Esprit (Gard).

Sœur : CHRISTINE DE VANEL DE L'ISLEROY, veuve de † N... DE VERNON, ancien maréchal des logis des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis.

Résidence : Pont-Saint-Esprit (Gard).

Cousine : N... DE VANEL DE L'ISLEROY, marquise de Balincourt, fille unique de † Joseph-Marie-Gabriel-Luc, ancien page de la grande écurie du roi, ancien officier au régiment des gardes françaises, etc., et de N... de Gènas.

Résidence : le château de Baringues (Vaucluse).

Branche cadette :

— ARMAND-LOUIS-MARCELLIN DE VANEL, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, père de :

Marceline, mariée à Philippe-François, baron de Digoine du Palais.

— CLAUDE-HYACINTHE DE VANEL, frère du précédent, ancien officier de marine, chevalier de Saint-Louis, père de deux filles.

Résidence : Pont-Saint-Esprit (Gard).

La famille de Vanel a été maintenue dans sa noblesse, par arrêt du 8 juin 1699, rendu par Lamoignon de Basville, intendant de la province de Languedoc, en exécution des ordonnances de Louis XIV. (V., pour l'hist. généal., d'Hozier; Courcelles, in-8°, t. II, etc.)

Armes : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à 3 rocs d'échiquier d'or, qui est de ROCH; aux 2 et 3 d'azur à la colombe essorante d'argent, becquée de gueules, et tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople, qui est de SOYES; et sur le tout d'argent, au chêne de sinople mouvant d'une terrasse de même, qui est de VANEL.

DE VARENNES. — Picardie.

Florent de Varennes, amiral de France, croisé en 1270.

Armes : de gueules, à la croix d'or.

DE VARIN DE PRÈTREVILLE. — Normandie. — Le chef actuel de cette famille est JEAN-BAPTISTE DE VARIN DE PRÈTREVILLE, né le 26 mai 1776 ; — marié, le 24 août 1807, à LOUISE-AMÉLIE DE CACHELEU DE MAILLOT.

De ce mariage sont issus : 1° LOUIS-RAYMOND, né le 12 septembre 1808, marié, le 24 octobre 1832, à MARIE-CAMILLE MILLOT DE LA CRAYE ;
2° JEAN-BAPTISTE-LÉON, né le 8 février 1810, marié, le 2 juillet 1834, à ANNE-HENRIETTE MILLOT DE LA CRAYE.
De ce mariage sont issues :
a. Léonore-Alix, née le 5 février 1838.
b. Marie-Adélaïde-Clémence, née le 15 août 1840.

Cette famille a été anoblie par lettres patentes de Henri IV, données à Paris en septembre 1594, en faveur de Guillaume Varin, échevin de la ville de Honfleur, en récompense de sa fidélité et de son dévouement à sa cause.

Armes : d'or, à trois flammes de gueules, 2 et 1; au chef d'azur, chargé en cœur d'un besant d'or, accosté de deux croissants d'argent, ledit chef soutenu d'une fasce en divise d'argent.

Résidence : le château de Prètreville à Gonneville-sur-Honfleur (Calvados).

DE VAUDREUIL. — Languedoc.

Hugues de Rigaud, dont la famille est connue aujourd'hui sous le nom de Vaudreuil, chevalier du Temple, croisé en 1150.

Armes : d'argent, au lion couronné de gueules.

DE VENTAILHAC. — Dauphiné.

Cette famille, originaire du Languedoc, a pour auteur Pierre de Ventailhac qui, en 1492, épousa Marguerite de Baux. De lui descendait Alexandre de Ventailhac, seigneur d'Eygalières (près le Buis en Dauphiné), officier dans le régiment de Sault en 1635, fils de Jacques de Ventailhac, seigneur d'Eygallières, capitaine de deux compagnies franches sous Louis XIII, et de Justine d'Alphant.

Cette famille a compté de nombreux officiers au service.

N.... de Ventailhac a été compris dans l'état des gentilshommes du Dauphiné (élection de Montelimart), convoqués aux assemblées des bailliages, pour la nomination des députés aux états généraux de 1789. (*V.* Courcelles, in-8°, t. I, p. 190.)

(*V.*, pour plus de détails, Chorier, t. III, p. 580; Guy Allard, in-12, p. 558; Courcelles, in-8°, t. II, p. 441; etc., etc.)

Armes : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée d'un soleil d'or en pointe.

DE VERGNETTE. — Originaire du Rouergue. — Le chef actuel de cette famille est GÉRARD-ÉLISABETH-ALFRED vicomte DE VERGNETTE DE LAMOTTE, marié, en février 1838, avec HENRIETTE-JEANNE NODOT.

De ce mariage sont issues : 1° ANNE-MARGUERITE-MARIE-LOUISE, née en décembre 1838;
2° HENRIETTE-CAROLINE-MARIE-ÉLISABETH, née en janvier 1841.

Charles de Vergnette, capitaine d'une compagnie pendant les guerres d'Italie, fut armé chevalier par le roi François Ier.

Antoine de Vergnette, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1571.

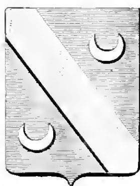
Victor-Constantin, vicomte de Vergnette, né le 21 mai 1745; premier page du roi le 28 mai 1765, chevalier de Saint-Louis en 1786, a fait toutes les guerres de l'émigration. Mort maréchal de camp le 10 août 1817.

Par lettres patentes du roi Louis XIV, en date du mois de mars 1672, enregistrées sur nouvelles lettres, pour cause de surannation, le 26 février 1675, François de Vergnette fut créé comte de Vergnette.

(*V.*, pour l'hist. généal., d'Hozier; La Chesnaye des Bois; et les nobiliaires de Normandie et de Bourgogne, où cette famille originaire de Rouergue s'établit : en Normandie, en 1575; en Bourgogne, en 1666.)

Armes : d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois étoiles de gueules, et accompagné de quatre étoiles d'or, trois en chef et une en pointe.

Résidence : la Motte, près de Beaune (Côte-d'Or).



DE VÉSIAN. — Languedoc.

— ANNE-FRANÇOIS DE VÉSIAN, né en 1782, élève de l'école polytechnique en 1799, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur,

officier supérieur du génie en retraite. — Il a épousé, en 1823, ADRIENNE-MARIE-ALEXANDRINE-CÉLIE COSPIN DE LA CARDONNETTE.

De ce mariage sont issus : 1° FRANÇOIS-OLIVIER-ROSE-HENRI, né en 1824; chef de la promotion à son entrée à l'école polytechnique en 1843;
2° ANNE-ROBERT-LOUIS-ACHILLE, né en 1825

Résidence : Abbeville.

— LOUIS-GASPARD DE VÉSIAN, né en 1784, élève de l'école polytechnique en 1804, chevalier de Saint-Louis et du Lion néerlandais, commandeur de la Légion d'honneur, colonel d'artillerie en retraite.

Résidence : Alby.

Le nom et la famille de Vesiau (alias Vezian), sont plusieurs fois cités dans le P. Anselme et dom Vaissette, *Hist. du Languedoc*, et mentionnés dans le catalogue des gentilshommes de cette province.

Armes : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux croissants d'argent.

DE VEZINS. — Anjou.

— Dalmas de Vezins, croisé en 1248

Armes : de gueules, à trois clefs d'argent, posées 2 et 1.

LE VICOMTE. — Bretagne

— Mace le Vicomte, croisé en 1248

Armes : d'azur, au croissant d'or.

DE VIENNE. — Bourgogne.

— Jean de Vienne, amiral de France, croisé en 1396.

Armes : de gueules, à l'aigle d'or.

DE VIEUX-PONT. — Normandie.

— Robert de Vieux-Pont, croisé en 1096.

Armes : d'argent, semé d'annelets de gueules.

DE VIGAN. — Normandie. — Le chef actuel de cette famille est VICTOR-NARCISSE DE VIGAN, fils de JACQUES-FRANÇOIS DE VIGAN, mousquetaire du roi, chevalier de Saint-Louis, et de JEANNE-ANTOINETTE-CHARLOTTE GODEFRINE DE LA LANDE; — marié, en 1806, à CHARLOTTE-SOPHIE-ANTOINETTE DE LA FARE, fille de † Joseph-Henri-Gabriel, comte de la Fare, brigadier des armées du roi, etc., et de Gabrielle-Françoise-Victoire de Riquet de Caraman, et nièce du † cardinal duc de la Fare, pair de France, archevêque de Sens, etc.

De ce mariage sont issus : 1° Gabriel-Félix de Vigan, né en 1807, marié, en 1839, à † Hermine-Marie Jacquemin de Chateaurenault (décédée en 1841).

De ce mariage un fils : Antoine-Adolphe-Marie-Godefroy, né en 1841.

2° Henri Antoine-Hippolyte, né en 1809, inspecteur des eaux et forêts royales en 1845.

3° Paul-Léon-Victor, né en 1813, lauréat de l'Académie royale des sciences le 4 décembre 1845.

4° † Marie-Françoise-Joséphine, mariée, en 1836, à Antoine-Ulrick de Beausse, ancien officier de cavalerie, décédée en 1837, laissant un fils, Maurice-Ulrick de Beausse.

Frère : Pierre-Hippolyte DE VIGAN, né en 1792, ancien commandant de dragons en retraite, chevalier de la Légion d'honneur; marié, en 1831, à Clarisse le Maistre, fille de Louis-François le Maistre, ancien inspecteur général des poudres et salpêtres de France, et de Jeanne-Gabrielle d'Aboville, sœur des deux généraux de ce nom.

Sœurs :

1° Anne-Eugénie DE VIGAN, mariée à Valentin, comte de Pardieu, chevalier de Saint-Louis ;

2° Suzette-Alexandrine DE VIGAN, mariée à Frédéric des Moutis, chevalier de la Légion d'honneur.

Par lettres patentes en date du mois de décembre 1609, enregistrées en la cour des aides de Normandie, et dont l'original sur parchemin, signé par Henri IV, est conservé dans les archives de la famille, Gilles de Vigan, seigneur de Pudelay, fut confirmé dans sa noblesse, lui et sa descendance légitime née et à naître.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par arrêt du 30 mars 1666. (V. Chevillard, *Nobiliaire de Normandie*, art. de Vigan.)

Armes : d'hermine, au chevron de sable, accompagné de trois roses de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

Résidence : le château de Lernières, près de Montreuil-l'Argille (Eure).

VIGNON DE SERVASCA. — Dauphiné et Piémont. — Marie-Armand-Frédéric-Parfait VIGNON comte DE SERVASCA, né en 1775, garde du corps du roi (compagnie écossaise) en 1791, rentra dans la compagnie d'Havré en 1814; actuellement capitaine de cavalerie en retraite, il est chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

La terre de Servasca, située dans le diocèse de Follan (Piémont), fut érigée en comté en faveur de Jean Vignon, vers l'an 1600, par lettres patentes du duc de Savoie.

Marie Vignon, mariée le 16 juillet 1617 au duc de Bonne Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, duc et pair et dernier connétable de France, en eut deux filles, l'une mariée d'abord au marquis de Montbrun, puis au duc de Créquy, maréchal de France ; la seconde, épousa le comte de Sault.

Jacques Vignon, comte de Servasca, fut premier écuyer de Madame royale de Savoie, et lieutenant général d'artillerie au service du Piémont.

(V., pour l'hist. généal. de la famille de Vignon de Servasca, d'Arthes, etc. ; le P. Anselme ; Moréri ; *Hist. du Dauphiné*, par Chorier ; *Vie du connétable de Lesdiguières*, par Videl, son secrétaire ; La Chesnaye des Bois ; etc.)

Armes : de gueules, à la grue d'argent à deux têtes couronnées d'or, membrées de sable.

Résidence : Saint-Omer (Pas-de-Calais).

DE VILLARET. — Provence.

Guillaume de Villaret, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem, en 1300 († en 1306).
Foulques de Villaret, frere du precédent, aussi grand maitre de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem en 1307 († en 1327).

Armes : d'or, à trois monts de gueules surmontés chacun d'un corbeau de sable.

DE VILLEMUR. — Le chef actuel de cette famille est ADOLPHE-RAYMOND, comte DE VILLEMUR, ancien officier de cavalerie, chevalier de l'ordre royal de Charles III; fils de † LOUIS, comte DE VILLEMUR, et de JOSEPHINE-ANGÉLIQUE DE SOUYN.

Résidence : Paris.

Frère consanguin : GUILLAUME-JUSTINIEN-THÉODORE DE VILLEMUR, fils d'un second mariage du † comte LOUIS avec † dona POLYCARPE-FRANÇOISE-JULIENNE DE MORALÈS-AZZE Y REYNOSO.

Oncle : JEAN-BAPTISTE-MARIE, vicomte DE VILLEMUR, colonel de cavalerie en retraite de l'armée espagnole de Ferdinand VII, chevalier de l'ordre royal et militaire de Sainte-Herménegilde.

Résidence : Montégut (Hautes-Pyrénees).

Principales illustrations.

Armand de Villemur est nommé parmi les chevaliers qui suivirent à la terre sainte Alphonse, comte de Toulouse, dans un acte du mois de decembre 1252, par lequel le roi saint Louis confirma une sentence d'Olivier de Termes, en faveur de ces chevaliers. (*Hist. du Languedoc*, t. III, *preuves*, col. 497.)

Armand de Villemur, d'abord evêque de Pamiers en 1348, puis cardinal le 11 septembre 1350 (*Dict. des sciences ecclésiastiques*, par le P. Richard, t. IV, p. 234). Deux de ses frères furent évêques, l'un de Couserans, en 1363; l'autre de Mirepoix, en 1362. (*Hist. du Languedoc*, t. IV, p. 277.)

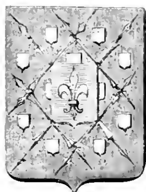
Blaise de Villemur, baron de Pailhès, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur et senechal du comte de Foix, marié, en 1563, a Fleurette d'Armagnac, niece du célèbre cardinal Georges d'Armagnac, archevêque de Toulouse en 1547, puis d'Avignon en 1577.

Louis, comte de Villemur, major de cavalerie au service d'Autriche, chambellan de S. M. I. et R. l'empereur François Ier. Entre au service d'Espagne en 1810, nommé lieutenant general en 1816, gentilhomme honoraire de la chambre de S. M. Ferdinand VII, chevalier profès de l'ordre militaire d'Alcantara, de l'ordre de Saint-Ferdinand de 3e classe, de l'ordre royal et militaire de Sainte-Hermenegilde, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Georges de la Reunion (de Naples), grand-croix de l'ordre royal de Charles III, conseiller d'Etat honoraire, ministre de la guerre, pendant deux ans, de S. M. Charles V. Mort à Estella, le 24 août 1836. Nomme capitaine general dans le même mois, comme temoignage de haute estime pour sa mémoire. — Le comte Louis de Villemur etait le pere du comte Adolphe-Raymond.

La maison de Villemur, qui a fourni plusieurs chevaliers a l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, a justifie de ses preuves d'ancienne noblesse de sang et d'armes en diverses circonstances, et spécialement par-devant la chambre heraldique de l'empereur d'Autriche, le 14 octobre 1805, et par-devant le conseil royal des quatre ordres militaires d'Espagne, le 4 fevrier 1829.

(*V.*, pour l'hist. de la maison de Villemur, les Chroniques de Froissard; le *Dict. généalogique* de de Courcelles, in-4°, t. VII; les *Archives gen. et hist.* de Lainé, t. III; et sur les services militaires du maréchal comte Louis de Villemur, l'*Histoire de la guerre de la Peninsule, de 1808 à 1814*, par le colonel Napier; l'*Histoire de la guerre et de la revolution d'Espagne*, par le comte de Toreno, et la Biographie du comte Louis de Villemur, par le comte Adolphe de Villemur.)

Armes : Ecartele, aux 1 et 4 de gueules, au lion d'or lampassé et arme de gueules, qui est de VILLEMUR; aux 2 et 3 de gueules, a trois pals d'or, qui est de MARQUEFAVE.



DE VILLENEUVE. — Provence.

Branche de Villeneuve-Bargemont. — Le chef actuel de cette famille est HENRI-JOSEPH, marquis de VILLENEUVE-BARGEMONT, né en 1807, fils de † FERDINAND, marquis DE VILLENEUVE-BARGEMONT, en son vivant préfet de la Somme, officier de la Légion d'honneur, etc.; — il a épousé, le 2 mai 1832, LÉONIDE DE CHAMILLARD DE LA SUZE, petite-fille de † Louis-François, marquis de la Suze, lieutenant général, pair de France, chevalier des ordres du roi, etc.

De ce mariage sont issus quatre garçons et trois filles.

Résidence : le château de Tourrettes, près Fayence (Var). Cette propriété appartient à la maison de Villeneuve depuis 1282.

Oncles :

1° JOSEPH, comte DE VILLENEUVE-BARGEMONT, conseiller d'État, commandeur de la Légion d'honneur, ancien préfet du département de Saône-et-Loire, puis directeur général des postes jusqu'en juillet 1830.

Résidence : la terre de Bois-le-Roi, près de Montargis (Loiret).

2° ALBAN, vicomte DE VILLENEUVE-BARGEMONT, né à Bargemont le 1er août 1784, ancien conseiller d'État, ancien préfet du département du Nord, actuellement député du même département, membre de l'Institut, etc.

Le vicomte de Villeneuve-Bargemont est auteur d'un Traité d'économie politique chrétienne, 3 vol. in-8°, couronné par l'Académie française ; d'une Histoire de l'économie politique, du *Livre des affligés*, etc., etc.

Résidences : Paris, 3, rue Blanche, et le château de Bargemont, près de Draguignan (Var), qui appartient à la maison de Villeneuve depuis 1360.

3° FRANÇOIS, marquis DE VILLENEUVE-TRANS, né à Bargemont le même jour que son frère Alban, ex-gentilhomme de la chambre du roi Charles X, membre de l'Institut, etc.

Le marquis de Villeneuve est auteur de l'*Hist. de saint Louis*, 3 vol. in-8° ; de l'*Hist. de René d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence*, 3 vol. in-8° ; *Monuments des grands maîtres de Malte ; Lyonel, ou la Provence au 13e siècle*, etc., etc.

Résidences : Nancy (Meurthe) et le château de Trans, près de Draguignan (Var), qui appartient à la famille depuis 1200.

Branche de Villeneuve-Flayosc. — Raymond, marquis DE VILLENEUVE-FLAYOSC. Il a un garçon et une fille.

Résidence : le château de Vallbourges (Var). Cette terre, qui faisait partie du marquisat de Trans, avait été donnée à la maison de Villeneuve par Idelfons, comte de Provence, en 1201 ; l'acte d'inféodation est déposé aux archives de la cour des comptes, à Aix.

Branche de Villeneuve-Esclapon. — Romée, marquis DE VILLENEUVE-ESCLAPON, marié à Louise de Lyle-Taulane.

De ce mariage sont issus trois garçons.

Principales illustrations.

Romée de Villeneuve, grand sénéchal, premier ministre et connétable de Provence en 1238, sous le règne de Raymond Béranger. Nommé par ce prince régent et tuteur de la princesse Béatrix, sa fille, il la maria au frère de saint Louis, et prépara ainsi la réunion de cette province à la France. Par acte d'inféodation, daté de Nice le 7 février 1250, le comte Raymond lui donna la baronnie de Vence. Il se croisa en 1239. La terre de Vence a été possédée par sa postérité jusqu'en 1851, époque où mourut, sans enfants mâles, le dernier marquis de Vence, pair de France. (*V. Gallia christiana :* Moreri ; Bouche ; Gaufridy, etc.)

Arnaud de Villeneuve, baron des Arcs et de Trans, grand chambellan et grand maître de la maison de Charles II, comte de Provence et roi de Naples.

Raynaud de Villeneuve, chancelier de Philippe, empereur de Constantinople en 1273. (*V.* Villehardouin.)

Hélion de Villeneuve des barons des Arcs, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, gouverna l'ordre depuis 1319 jusqu'en 1346. (*V.* l'*Hist. de Malte* de Vertot.)

Sainte Roseline de Villeneuve, sœur du grand maître, abbesse du monastère de la Celle-Roubaud, fondé par sa famille ; elle est en grande vénération dans le diocèse de Fréjus, où sa fête se célèbre avec un grand concours de peuple, dans une chapelle qui lui est dédiée. Sa vie a été imprimée en français et en espagnol.

Truand de Villeneuve, baron de Vence, grand sénéchal de Provence en 1527.

Louis de Villeneuve, baron de Trans, seigneur de Seranon. Charles VIII lui confia le commandement de sa flotte, lors de la conquête de Naples. Louis XII le nomma deux fois son ambassadeur à Rome ; il érigea en sa faveur la baronnie de Trans en marquisat, grâce qui fut accordée la première en France, et acquit à ses successeurs la première place dans l'ordre de la noblesse de Provence. Cette érection eut lieu par lettres patentes datées de Blois, en février 1505. Il était aussi prince d'Avelino au royaume de Naples, et chambellan des rois Louis XII et François Ier. Le roi Charles VIII ajouta une fleur de lis d'or et les supports de France à ses armes. (L'abbé Robert, *État de la Prov.*)

Anne de Villeneuve, fille du précédent, épousa, en 1502, Jean de Foix. Par cette alliance, elle devint belle-sœur d'Anne de Foix, reine de Bohême et de Hongrie, tante de l'impératrice, femme de Ferdinand Ier, cousine germaine de N. de Foix, reine d'Espagne, et de Catherine de Foix, reine de Navarre.

Christophe de Villeneuve, baron de Vauclause de Bargemont, gouverneur de Fréjus, chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme de sa chambre, obtint, par sa fermeté, la révocation de l'ordre du massacre de la Saint Barthélemy, qui, grâce à son intervention, n'eut pas lieu en Provence. (*V.* les Addit. aux *Mémoires de Castelnau* et les Hist. de Prov.)

Antoine de Villeneuve, marquis de Trans et de Flayose, fut nommé chevalier du Saint-Esprit, en date du 10 mars 1649 (il ne vint pas à la cour pour se faire recevoir). (*V.* le Catalogue des chevaliers du Saint-Esprit, in-fol., 1740.)

Sylvestre de Villeneuve-Esclapon, né à Valensolles (Basses-Alpes), le 31 décembre 1763 ; vice-amiral, grand officier de la Légion d'honneur, commandant des flottes combinées française et espagnole au combat de Trafalgar, où l'amiral Nelson fut tué. Il est mort à Rennes, le 22 avril 1806.

Le comte Christophe de Villeneuve-Bargemont (né à Bargemont, le 27 juin 1771, † à Marseille le 12 octobre 1829), commandeur de la Légion d'honneur, conseiller d'État, préfet du département des Bouches-du-Rhône, et l'auteur de la Statistique de ce département, en 5 vol. in-4°, était l'oncle du chef actuel de la famille. Trois de ses frères étaient préfets en même temps que lui.

(V., pour l'hist. généal. de cette famille, Moreri; le P. Anselme; les hist. de Provence de Bouche, Gaufridy, Nostradamus, etc.; les archives du roi en Provence; l'*État de Provence*, par l'abbé Robert; Artefeuil, t. II, etc., etc., etc.)

Armes : de gueules, frette de six lances d'or, accompagnées de petits écussons de même semés dans les claires-voies, et sur le tout un écusson d'azur chargé d'une fleur de lis d'or.

Supports : deux anges. — *Cri de guerre :* A tout. — *Devise :* Per hæc regnum et imperium.

DE VILLENEUVE-ARIFAT. — Languedoc.

Arnaud-Raymond et Pons de Villeneuve, chevaliers croisés en 1248.
(*V.* Lainé, *Archives nob.*, t. IV.)

Armes : de gueules, à l'épée antique d'argent garnie d'or, posée en bande, la pointe en bas.

DE VILLERS-LAFAYE. — Bourgogne.

(L'hist. généal. de cette maison, qui subsiste encore aujourd'hui, est relatée dans le P. Anselme et dans les divers nobiliaires de Bourgogne.)

Armes : d'or, à la fasce de gueules.

DE VILLIERS. — Beauvaisis.

Jean de Villiers, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1289 (✝ en 1297).

Armes : d'or, à trois chevrons d'azur.

DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM. — Ile-de-France.

Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1521 (✝ en 1534).

C'est pendant son magistère qu'eut lieu, en 1522, le siége de Rhodes par les Turcs. Après une défense héroïque, les chevaliers, obligés de céder au nombre, quittèrent Rhodes en janvier 1523. Peu après, le grand maître obtint de Charles-Quint la cession de l'île de Malte à l'ordre, qui depuis en a porté le nom.

Armes : d'or, au chef d'azur, à un dextrochère d'hermines brochant sur le tout.

DE VILLOUTREYS. — Anjou et Périgord.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse lors des diverses réformations, en 1559, 1667, 1694 et 1697.

Armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant accosté de deux étoiles, le tout d'argent, et en pointe d'une rose du même.

DE VIMEUR. — Touraine.

François de Vimeur, croisé en 1190.

Armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes du même.

DE VIRIEU. — Dauphiné.

Guiffray, seigneur de Virieu, croisé en 1147.

Armes : d'azur, à trois vires ou anneaux d'or, l'un dans l'autre.

DE VITRÉ. — Bretagne.

André de Vitré, croisé en 1248.

Armes : de gueules, au lion retourné et couronné d'argent.



DE VITROLLES. — Provence. — EUGÈNE-FRANÇOIS-AUGUSTE D'ARNAUD, baron DE VITROLLES, né en 1778, secrétaire d'État en 1814, ministre d'État et secrétaire des conseils en 1815, député des Basses-Alpes à la même époque, ambassadeur à Turin en 1825, à Florence en 1828, pair de France en 1830, a quitté la chambre avec les autres pairs nommés par Charles X. — Il est l'auteur de plusieurs opuscules politiques, et notamment de la brochure, publiée en 1815, sous ce titre : *Du Ministère dans un gouvernement représentatif.*

De son mariage avec THÉRÈSE DE FOLLEVILLE sont issus :

1° OSWALD D'ARNAUD DE VITROLLES, veuf de † AUGUSTINE-ALEXANDRINE-ÉLISABETH D'ARBAUD DE JOUQUES.

De ce mariage est issu un fils, Théodore.

Résidence : le château de Vitrolles (Hautes-Alpes).

2° GUILLAUME, officier de marine, démissionnaire en 1830.

Résidence : Tournon (Ardèche).

3° Une fille, morte sans alliance.

Résidence : Paris, 54, rue Saint-Lazare.

Joseph d'Arnaud de Nibles, conseiller au parlement de Provence, en 1694.

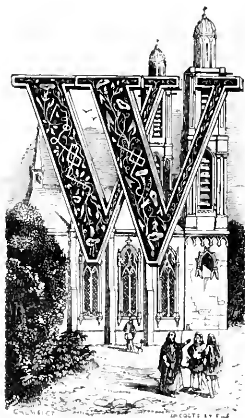
Alphonse-Louis d'Arnaud de Nibles, conseiller au parlement de Provence, en 1727.

Paul-Augustin d'Arnaud de Nibles, baron de Vitrolles, conseiller au parlement de Provence, en 1759.

(*V.*, pour l'hist. généal., Artefeuil et les biographies contemporaines.)

Armes : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.





DU WICQUET DE RODELINGHEN. — Boulonnais.

Cette famille, qui subsiste encore aujourd'hui, a été maintenue dans sa noblesse par jugement de M. Bignon, intendant de Picardie, en date du 21 décembre 1797.

Gérard de Wicquet était porte-étendard héréditaire du comté de Hainaut, en 1351. (Philippe d'Assigny.)

Victor du Wicquet, baron d'ordre, maréchal de camp en 1748. (Pinard, *Chronol. hist. milit.*, t. VII, p. 264.)

(La notice la plus complète sur l'hist. de cette famille se trouve dans le t. I des *Archives* de Laîné.)

Armes : de sinople, au chevron d'argent, accompagné de trois rustres du même.

DE WIGNACOURT. — Picardie.

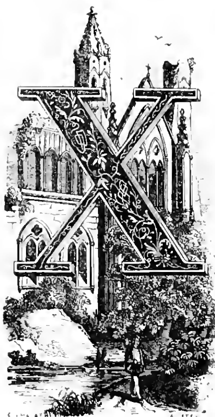
Simon de Wignacourt, croisé en 1190.

Aloph de Wignacourt, grand maître de Malte en 1601 († en 1622).

Adrien de Wignacourt, neveu du précédent, aussi grand maître de Malte en 1690 († en 1697).

Armes : d'argent, à trois fleurs de lis, au pied nourri, de gueules.





DE XAINTRAILLES — Gascogne.

Jean-Pothon de Xaintrailles, grand sénéchal du Limousin, l'un des plus fidèles amis du roi Charles VII.

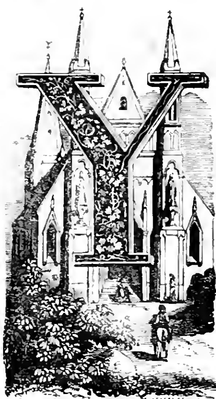
En 1429, au combat de Patay, il fit prisonnier le fameux Talbot; il le présenta au roi, mais en même temps lui demanda la permission de le renvoyer libre à l'instant, et sans rançon. Dans la suite, Talbot eut le bonheur de prendre sa revanche à l'égard de Xaintrailles.

En 1435, au combat de Gerberoy, Xaintrailles fit prisonnier le comte d'Arundel. Il contribua beaucoup à chasser les Anglais de la Normandie et de la Guyenne.

Crée maréchal de France en 1454, il fut, en 1461, destitué par Louis XI. Il mourut deux mois après dans son gouvernement du château Trompette. (V. *Encyclop. méth. hist.*, t. IV, p. 687, et tous les dictionnaires des hommes illustres.)

Armes : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la croix alaisée de gueules ; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'argent.





YSEBRANT DE LENDONCQ. — Flandre. — Le chef actuel de cette famille est Louis-Joseph YSEBRANT DE LENDONCQ, né le 1er avril 1789, officier de chasseurs en retraite, chevalier de la Légion d'honneur; a fait les campagnes de l'empire, depuis celle d'Allemagne en 1806 jusqu'à celle de Russie en 1812; — marié, le 14 mars 1822, à Joséphine-Charlotte, fille de Pierre-Louis, chevalier Duvernay du Plessis, lieutenant-colonel en retraite, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Dominique-Josèphe-Adélaïde du Bois de Hoves.

De ce mariage sont issus : 1° Louis-Gustave-Édouard, né le 6 novembre 1827;
2° Céline-Augustine-Françoise, née le 10 juillet 1824;
3° Léonide-Julie-Henriette, née le 27 janvier 1826.

Frère : Charles YSEBRANT DE DISQUE, né le 26 mars 1788; marié, le 22 mai 1811, à Angélique-Philippine-Ghilaine, comtesse d'Auxi de Foulang.

De ce mariage sont issus trois fils : 1° Hélidor; 2° Émile; 3° Jules, et une fille, Léonie, mariée au chevalier Edmond de Mour d'Hédicourt.

(V., pour l'hist. généal., La Chesnaye des Bois; les *Monuments anciens de la Flandre*, par le comte de Saint-Genois; *Quartiers généalogiques des familles nobles des Pays-Bas* (Cologne, 1776, t. 1er); *Hist. généal. des évêques du chapitre de l'église cathédrale de Saint-Bavon, à Gand* (supplément); *Traité des devises héraldiques*, par le comte de Waroquier, Paris, 1784, p. 250, 2e partie.)

Armes : d'or, à la marmotte de sable.

Résidence : Lille (Nord).

D'YZARN DE FREISSINET. — Languedoc. — Cette famille a aujourd'hui pour représentants :

1° Marie-Alexandre D'YZARN, comte DE FREISSINET, chevalier de

Malte ; — marié à THÉRÈSE DE REYNAUD DE FONSBELLE, fille de N... de Reynaud de Fonsbelle, chevalier de Saint-Louis, et de N... de Philip.

Résidence : le château de Fontienne (Basses-Alpes).

2° MARIE-JOSEPH D'YZARN, vicomte DE FREISSINET, frère du précédent, ancien secrétaire général de la préfecture du département de Vaucluse, démissionnaire en 1830 ; — marié, le 2 mai 1820, à ÉLISABETH-GABRIELLE DE SOLAGES, fille de Gabriel-Hippolyte, comte de Solages, et de Blanche-Louise-Antoinette de Bertier de Sauvigny.

De ce mariage est issue une fille.

Résidence : Paris, rue Neuve-des-Mathurins, 9.

3° MARIE-ANNE-THÉRÈSE-SOPHIE D'YZARN DE FREISSINET, mariée, le 11 novembre 1818, au comte DE BLACAS-CARROS, ancien sous-préfet.

Pierre d'Ysarn, croisé en 1248.

(*V.*, pour l'hist. généal., les Nobiliaires de Languedoc ; La Chesnaye des Bois, etc.)

Armes : de gueules, à la levrette courante d'argent, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

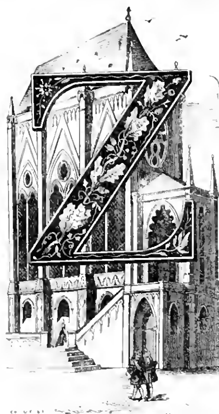
ZANGIACOMI. — N..., baron ZANGIACOMI, pair de France, président de chambre à la Cour de cassation, grand officier de la Légion d'honneur, etc.

Résidence : rue de Fleurus, n° 14.

Fils : PROSPER ZANGIACOMI, conseiller à la Cour royale de Paris, etc.

Résidence : rue de la Ferme, n° 18.

Armes : d'hermine, à la branche d'olivier de sinople.



ADDITIONS ET CORRECTIONS.

De Clermont-Tonnerre, p. 70, dernière ligne, lire : — Lorsqu'en 965 (dit M. de Courcelles, t. VII, dans son article sur la maison de Clermont-Tonnerre, article reproduit par M. B. d'Hauterive, dans son *Annuaire* de 1845 p. 145, les Sarrasins. .. etc.

De Cornulier, p. 76, à la fin de la notice, lire : — Claude de Cornulier obtint l'érection des terres et seigneuries de Châteaufremont, Anetz, etc., en marquisat.

De Caraman et de Chimay, Languedoc.
Maison de Caraman, lisez : — Branche de Caraman

P. 179, note sur le château d'Eu.
Ligne 8 : — Louis XII, lire Louis XIII.
Ligne 14 : — En l'année 1844, lire 1845.

IMPRIMERIE
SCHNEIDER ET LANGRAND,
RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS CITÉS DANS CE VOLUME.

A

B

D

E

F

S

FIN.



